

UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA
CAMPUS DE RUHENGERI

LES RELATIONS INTERETHNIQUES
AU RWANDA A LA LUMIERE
DE L'AGRESSION D'OCTOBRE 1990.

Genèse, soubassements et perspectives.

Par

BANGAMWABO, François-Xavier
MANIRAGABA – BARIBUTSA
MUNYANTWALI, Eustache
NDUWAYEZU, Jean Darnascène
NYAGAHENE, Antoine
RUKIRAMAKUBA, Emmanuel
RUMIYA, Jean Gualbert
UWIZEYIMANA, Laurien



Editions Universitaires du Rwanda
Ruhengeri, 1991.

31 MAI 1991

UNIVERSITE NATIONALE DU RWANDA
CAMPUS DE RUHENGARI

LES RELATIONS INTERETHNIQUES
AU RWANDA A LA LUMIERE
DE L'AGRESSION D'OCTOBRE 1990.

Genèse, soubassements et perspectives.

Par

133710
R
305.896757
B 216 re

BANGAMWABO, François-Xavier
MANIRAGABA - BARIBUTSA
MUNYANTWALI, Eustache
NDUWAYEZU, Jean Damascène
NYAGAHENE, Antoine
RUKIRAMAKUBA, Emmanuel
RUMIYA, Jean Gualbert
UWIZEYIMANA, Laurien



Editions Universitaires du Rwanda
Ruhengeri, 1991.



10-03-0760

TABLE DES MATIERES

préface	7
INTRODUCTION GENERALE	11
PREMIERE PARTIE : HISTOIRE ET PEUPLEMENT : MYTHES ET IDEOLOGIES.	
LE CAS DE L'HISTOIRE DU PEUPLEMENT DU RWANDA ANCIEN <i>Par Antoine Nyagahene</i>	
1. L'Etat de la question : La culture rwandaise, une et multiple	19
2. La mise en place des premières populations	23
3. La mise en place des populations récentes	30
4. Quelques éléments pour une histoire scientifique	48
Annexe	60
LE MYTHE DES FILS DE GIHANGA OU L'HISTOIRE D'UNE FRATERNITE TOUJOURS MANQUEE <i>Par Maniragaba-Balibutsa</i>	
1. Les accusations des réfugiés contre le Rwanda	62
2. Qui est responsable de la permanence du problème ethnique au Rwanda	70
3. Qu'appelle-t-on Ethnie en général	88
4. Races, Ethnies ou Castes au Rwanda ?	94
5. Le Mythe des fils de Gihanga et l'idéologie de l'inégalité	103
6. Conclusion et perspectives	119
Annexe : le sens exact du mot Inkotanyi l'historique du concept	127
IDEOLOGIES ET MENTALITES <i>Par Eustache Munyantwali</i>	
1. Complexe d'infériorité ou de supériorité : des concepts à la réalité	130
2. Acceptation et Refus de la différence	131
3. Observation	134

Le financement de la recherche et de la publication de cet ouvrage a été assuré par le Campus Universitaire de Ruhengeri. Toutefois les opinions exprimées dans cet ouvrage n'engagent que leurs auteurs.

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

(Loi N° 27/1983 du 15 Novembre 1983)

© Editions Universitaires du Rwanda et
Campus Universitaire de Ruhengeri
B.P. 44 Ruhengeri

1991 IAM 13

DEUXIEME PARTIE : LA REVOLUTION SOCIO-POLITIQUE DE 1959 ET SES CONSEQUENCES.

LA REVOLUTION SOCIO-POLITIQUE DE 1959

Par Jean Gualbert Rumiya139

1. Les causes de la révolution139
 - 1.1. Les contraintes du système colonial139
 - 1.2. Les étapes du changement149
2. Les Partis Politiques et la Révolution164
 - 2.1. Les Protagonistes165
 - 2.2. L'Affrontement des Partis Politiques168
3. La guerre contre les Inyenzi173

Conclusion180

LA REALITE SUR LE NOMBRE DE REFUGIES RWANDAIS ET LEUR ETABLISSEMENT DANS LES PAYS LIMITROPHES DEPUIS 1959.

Par Antoine Nyagahene184

1. L'Arme du mensonge184
2. Ne pas confondre les réfugiés, les Rwandophones en général et les émigrants traditionnels ou de mains d'oeuvre187
3. Les conditions d'accueil et l'établissement des Réfugiés Rwandais dans les pays limitrophes depuis 1959193
4. En guise de Conclusion : Les instruments juridiques internationaux concernant le retour volontaire des réfugiés201

TROISIEME PARTIE : L'AGRESSION D'OCTOBRE 1990 : LANGAGE ET MANIPULATIONS.

LA GUERRE D'OCTOBRE, UNE AGRESSION PREMEDIATEE POUR LA RECONQUETE DU POUVOIR Par Jean Gualbert Rumiya209

LE VOCABULAIRE ET LE DISCOURS DES INKOTANYI ET LEURS ALLIES Par François-Xavier Bangamwabo et Emmanuel Rukiramakuba223

1. Un discours notalgique227

2. Refus des Institutions Démocratiques et Republicaines233

3. Méthodes et techniques utilisées243

Conclusion257

Recommandations259

Annexes : Le langage pictural des Inkotanyi et leurs alliés261

QUATRIEME PARTIE : SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE FACE A L'ACCUEIL DES REFUGIES.

POPULATION, ESPACE ET DEVELOPPEMENT

AU RWANDA Par Laurien Uwizeyimana271

1. Population et Problèmes de Développement au Rwanda271
 - 1.1. Densification de l'occupation de l'espace271
 - 1.2. Tentatives d'intégrer population et développement à travers les différents plans276
2. Des efforts sectoriels anihilés par la croissance démographique282
 - 2.1. L'impact de la croissance de la population sur l'enseignement primaire282
 - 2.2. La croissance démographique face au défi de l'emploi287
 - 2.3. Population, santé et alimentation290

Conclusion296

LA POLITIQUE D'EQUILIBRE DANS L'ENSEIGNEMENT

Par Eustache Munyantwali300

1. Cadre théorique et justification300
2. De la théorie à la pratique300
3. Politique d'équilibre dans le secteur de l'enseignement301

Conclusion306

LA POLITIQUE D'EQUILIBRE ETHNIQUE ET REGIONAL DANS L'EMPLOI

Par Laurien Uwizeyimana308

1. L'équilibre régional	308
2. L'équilibre ethnique	314
2.1. L'administration centrale	315
2.2. L'emploi dans les petites et moyennes entreprises	318
Conclusion	321

LA REINTEGRATION SOCIO-POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES REFUGIES RWANDAIS

Par Jean Damascène Nduwayezu	323
1. Les facteurs économiques à l'origine du retour des réfugiés rwandais	323
1.1. Position du gouvernement rwandais	324
1.2. Position des réfugiés	325
2. Réintégration socio-politique : quelques principes	333
3. Réintégration économique	335
3.1. Caractéristiques socio-démographiques des réfugiés	336
3.2. Réintégration des réfugiés dans le secteur primaire	338
3.3. Réintégration des réfugiés dans le secteur secondaire	344
3.4. Réintégration des réfugiés dans le secteur tertiaire	345
Conclusion	346

CONCLUSION GENERALE ET RECOMMANDATIONS 350

P R E F A C E

Suite à l'agression perpétrée contre le peuple rwandais et ses institutions depuis le 1er Octobre 1990 par un groupe d'individus qui se cachent derrière le soi-disant Front Patriotique Rwandais, formation politique jusqu'alors inconnue,

Constatant que les agresseurs justifient leurs actes par des déclarations mensongères et utilisent de façon tapageuse les mass média internationaux pour tromper l'opinion en masquant leurs véritables intentions,

Dans le cadre de l'effort commun du peuple rwandais pour contrecarrer cet affront que subit le pays, le Campus Universitaire de Ruhengeri a pris l'initiative de rédiger un document en tant que contribution spécifique à l'effort collectif du peuple rwandais pour résoudre ses problèmes notamment au niveau des relations interethniques.

Ainsi une commission de huit Professeurs a été constituée pour rédiger ce travail dont les objectifs sont de :

- Fournir au Gouvernement, aux Hauts Responsables de l'Administration et à tout citoyen qui se soucie de l'avenir du Pays un document où les problèmes majeurs concernant les relations entre ethnies sont clairement posés au niveau du passé et du présent en faisant ressortir tous les aspects négatifs et destructeurs d'un côté, et de l'autre côté, les aspects positifs sur lesquels on peut construire l'avenir.
- Faire une analyse critique de la plate-forme politique des assaillants.
- Montrer clairement quelles sont les valeurs qui devraient être considérées comme une plate-forme qui permettra d'édifier une vraie communauté nationale où tout rwandais, de quelque ethnie qu'il soit, pourra vivre et

se développer sans se sentir obligé de recourir à la trahison et à la violence pour obtenir ce qu'il croit être ses droits.

La commission de rédaction est composée comme suit :

- . MANIRAGABA-BALIBUTSA, Docteur en Sciences des Religions et Maître en Philosophie, Professeur de Philosophie et d'Anthropologie, Président de la Commission;
- . NDUWAYEZU Jean Damascène, Docteur en Géographie, Secrétaire Général Adjoint de l'Université Nationale du Rwanda, Campus de Ruhengeri;
- . BANGAMWABO François Xavier, Docteur en Linguistique, Doyen de la Faculté des Lettres;
- . MUNYANTWALI Eustache, Docteur en Sciences Pédagogiques, Doyen de la faculté des Sciences de l'Éducation;
- . RUMIYA Jean Gualbert, Docteur en Histoire, Chef du Département d'Histoire;
- . UWIZEYIMANA Laurien, Docteur en Géographie, Professeur de Géographie;
- . NYAGAHENE Antoine, Diplômé d'Études Approfondies en Histoire, Professeur d'Histoire;
- . RUKIRAMAKUBA Emmanuel, Licencié en Lettres, Professeur de Langues et Littératures Africaines.

C'est le fruit de la recherche et de la réflexion de cette équipe que j'éprouve le plaisir de présenter au public dans cet ouvrage intitulé *Les relations interethniques au Rwanda à la lumière de l'agression d'Octobre 1990*.

L'étude a été préparée par une équipe multidisciplinaire d'enseignants chevronnés. Chaque professeur a été le rédacteur principal d'un ou de deux chapitres. Cependant l'introduction générale, la conclusion et les recommandations ont été rédigées collectivement.

Au nom de l'Université Nationale du Rwanda, je remercie l'initiative de ces enseignants et les félicite pour la qualité du travail réalisé. Je ne serais trop recommander la lecture attentive de cet ouvrage à tous ceux qui, de près ou de loin, s'intéressent aux problèmes de la société rwandaise.

La commission de rédaction a eu besoin d'une documentation diversifiée et fouillée, parfois confidentielle. Je remercie tous les services qui ont bien voulu l'aider, particulièrement le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération, le Ministère de l'Intérieur et du Développement Communal ainsi que l'Office Rwandais d'Information.

J'espère que cet ouvrage qui a le mérite d'analyser les vérités et les contre-vérités et qui émet des recommandations fort pertinentes rendra d'éminents services.

Dr Anatole RWAGASANA
Vice-Recteur de l'Université
Nationale du Rwanda
Campus Universitaire
de Ruhengeri.

INTRODUCTION GENERALE

C'est dans les premières semaines d'Octobre 1990, quelques jours après le déclenchement de la guerre, qu'un groupe de professeurs du Campus Universitaire de Ruhengeri eut l'idée d'écrire quelque chose sur les événements tragiques qui frappent le pays. Tout le monde était sous le choc, non seulement de l'agression militaire menée avec de grands moyens mais aussi d'une campagne d'intoxication savamment préparée et orchestrée par les agresseurs et leurs alliés dans les mass média internationaux où le Rwanda était faussement accusé de tous les maux notamment de la violation des droits de l'homme alors que la population mourrait sous les coups de canon de ces mêmes agresseurs. C'est alors que ces professeurs crurent de leur devoir de citoyens de chercher à voir clair eux-mêmes et d'éclairer quelque peu l'opinion sur la vraie nature des causes et des mobiles de cette agression n'ayant en réalité pour objectif que la destruction de l'ordre social issu de la Révolution de 1959.

Après plusieurs mois de travail, l'équipe a mis en commun les résultats de ses recherches et réflexions et c'est cet ouvrage qui en constitue le point d'aboutissement. Bien que chaque chercheur ait travaillé en toute indépendance, les diverses contributions visent le même objectif et constituent un tout qui se veut cohérent présenté en quatre parties.

[1] Dans la première partie où il est question de l'histoire et du peuplement, l'ouvrage analyse les différents préjugés, clichés, mythes et idéologies qui influencent l'historiographie rwandaise ainsi que les mentalités et les relations entre les différentes composantes de la société rwandaise.

Ainsi Antoine Nyagahene, dans sa contribution, montre que l'histoire du Rwanda telle qu'elle a été reconstituée par les colonisateurs et les missionnaires mais aussi par certains historiens autochtones, est à revoir et à corriger. Dans le cadre du mythe hamitique, cette histoire a été pendant longtemps entachée d'idéologies qui constituaient le sous-bassement d'une société inégalitaire caractérisée par la domination des uns

et l'exploitation des autres. L'histoire du peuplement rwandais tel qu'abordé dans cet ouvrage nous ouvre des horizons nouveaux et nous amène à abandonner les anciens clichés idéologiques se rapportant à ce qu'on a souvent appelé les «ethnies» rwandaises. Dans ce domaine de démythisation de l'histoire, les résultats des fouilles archéologiques réalisées actuellement dans la région, quoiqu'encore réduits, sont d'un apport appréciable.

La contribution de **Maniragaba-Balibutsa** présente la problématique suivante : Le Peuple rwandais vivait dans la paix d'une façon ininterrompue depuis 17 ans. Les problèmes ethniques, tout en subsistant dans la mémoire des plus âgés qui ont connu la révolution de 1959 et les agressions successives des terroristes "ingenzi" de 1960 à 1967, commençait à passer au second rang surtout chez les jeunes. Voici que brusquement vient l'agression d'Octobre 1990 préparée par une littérature incendiaire qui accuse le Rwanda de toutes sortes de méfaits, lesquelles accusations sont fortement teintées de mauvaise foi. Le premier problème posé est celui de la responsabilité de la permanence du problème hutu-tutsi et twa à travers l'histoire du pays puisque les agresseurs prétendent que c'est la colonisation et le leadership hutu qui ont créé ce problème. Il est ensuite question de savoir si la notion de race ou d'ethnie est pertinente au Rwanda ou si, en réalité, c'est celle de caste qui serait plus opératoire avec l'hierarchisation de la société jusque peu avant 1959. A travers les différentes versions du mythe des fils de Gihanga est analysée l'idéologie de l'inégalité entre les habitants du pays et qui semble encore vivace et même consciemment entretenue dans les milieux où a été préparée et coordonnée l'agression dont le Rwanda est victime depuis Octobre 1990 continuant à mettre en péril l'effort de fraternisation entre les habitants du Rwanda.

Enfin, **Eustache Munyantwali** montre que l'intégration sociale est une tâche très complexe. L'analyse de la société rwandaise montre que celle-ci a été caractérisée par le développement du complexe de supériorité chez les Tutsi et du complexe d'infériorité chez les Hutu

auxquels se mêlent des préjugés sociaux qui conduisent souvent au refus de la différence et compliquent ainsi les relations sociales entre les Hutu et les Tutsi. L'avenir passe par un important effort d'éducation en vue de supprimer ou réduire ces complexes.

(2) Les institutions socio-politiques générées par ces mythes et idéologies, accentuées par le pouvoir colonial, ont créé des tensions sociales qui ont éclaté en 1959. Ainsi, la deuxième partie analyse la révolution socio-politique de 1959 et ses conséquences.

La contribution de **Jean Gualbert Rumiya** aborde le domaine de la Révolution de 1959 en essayant de sortir des sentiers battus. Il nous retrace le tableau de cette Révolution depuis sa fermentation dans le silence et la résignation face aux impositions du fait colonial jusqu'à l'éclatement final avec la naissance des partis politiques et leur confrontation sanglante.

Dans sa description, il rapporte souvent -non sans humour- des scènes avilissantes ou rocamboliques du vécu quotidien. Ce sont en effet de tels épisodes presque anodins qui ont provoqué la colère des Rwandais beaucoup plus que les grands décrets promulgués à partir des bureaux de la Résidence. Comme on ne s'était pas compris face aux corvées, à la fiscalité, aux travaux forcés, chaque groupe social jetant la responsabilité de l'oppression coloniale sur l'autre, l'affrontement sera inévitable devant le regard presque amusé du colonisateur qui, au gré des circonstances, soutenait l'un ou fustigeait l'autre. Le 1er Juillet 1962 quand le monopole tutsi venait d'être battu en brèche, ce sont les partis hutu qui vont recevoir généreusement l'indépendance. Dans cette foulée, l'auteur nous décrit la personnalité et les comportements inédits des protagonistes.

Antoine Nyagahene présente une évaluation critique du nombre des réfugiés rwandais. Ce nombre a été gonflé d'une façon exorbitante jusqu'à deux millions par les milieux des agresseurs. L'auteur présente, quant à lui, après une analyse serrée de tous les rapports et documents publiés par des organismes internationaux compétents, le chiffre qui peut être considéré, au-delà de toute passion comme réel et crédible. Il décrit égale-

ment la situation de ces réfugiés sur le plan spatial et chronologique et montre les conditions d'accueil de ces réfugiés dans les différents pays limitrophes depuis 1959 jusqu'aujourd'hui ainsi que leur comportement contraire à leur statut de réfugiés.

[3] Après trente ans de régime républicain, certains milieux activistes des réfugiés et leur alliés qui ont entretenu artificiellement leurs prétentions et rêves de régner sur les Rwandais ont cherché à restaurer l'ordre socio-politique ancien sous le couvert de la démocratie. Ainsi la troisième partie analyse le langage et les manipulations qui ont été utilisés pour préparer l'agression d'Octobre 1990.

Jean Gualbert Rumiya aborde l'événement sanglant, l'agression armée des Inyenzi-Inkotanyi en provenance de l'Uganda. Cette guerre préparée de longue date du côté des agresseurs fut une surprise pour le Gouvernement Rwandais absorbé par les problèmes économiques tout en menant des négociations notamment avec l'Uganda pour résoudre définitivement le problème des réfugiés. Les agresseurs voulaient tout simplement réinstaurer le pouvoir minoritaire tutsi par la force et même les journalistes professionnels et les agences de presse habituellement les plus crédibles en Occident sont tombés dans leur piège car le discours soi-disant rénovateur, démocratique et révolutionnaire des assaillants est alléchant pour l'opinion publique occidentale.

Dans le même ordre d'idées, **François-Xavier Bangamwabo** et **Emmanuel Rukiramakuba** trouvent que pour opérer leur retour en force en vue de prendre le pouvoir au Rwanda, les activistes des milieux réfugiés ont préparé les esprits. C'est ce que l'on constate à la lecture de leurs revues diffusées aussi bien en Kinyarwanda, en français qu'en anglais. Cette campagne d'intoxication et de dénigrement avait pour cibles les réfugiés eux-mêmes pour les sensibiliser, l'opinion internationale pour la retourner contre le Rwanda et le régime en place, la population rwandaise pour la "monter" contre les autorités, la diviser et la démoraliser. Le langage et le discours utilisés se caractérisent par une note onirique et visent à développer et à cultiver un sentiment de nostalgie envers l'époque féodo-monarchique révolue. Pour arriver à leurs fins, ces activistes utilisent l'ampli-

fication, la négation des faits évidents ou leur réduction, le mensonge, etc... en recourant à toutes les techniques qu'offre l'instrument linguistique à leur disposition.

[4] La guerre d'Octobre 1990 déclenchée par une partie des réfugiés rwandais appuyés par leurs alliés ugandais a amené le Gouvernement Rwandais à réaffirmer plus que jamais sa volonté d'accueillir les réfugiés malgré des contraintes d'accueil difficiles à contourner.

La 4^e partie analyse les difficultés quotidiennes qu'affronte le pays face à l'explosion démographique et aux ressources limitées ainsi que les modalités de réintégration des réfugiés dans ce contexte.

L'explosion démographique et la rareté des terres agricoles qui en découle ont été présentées par le Gouvernement Rwandais comme des obstacles majeurs à l'accueil des réfugiés. **Laurien Uwizeyimana** analyse les relations entre la population, l'espace et le développement. Il montre que la croissance démographique compromet tous les efforts de développement. C'est pourtant dans ce contexte que le Rwanda se prépare à accueillir tous ses réfugiés. C'est pourquoi cette opération sera impossible sans une contribution internationale soutenue.

La politique d'équilibre ethnique et régional se situe dans une politique globale de réduction des disparités. Elle se caractérise par un système de quotas affectés à chaque composante sociale proportionnellement à son poids démographique. Cette politique a été présentée par les agresseurs comme une forme d'apartheid qui aurait pour conséquence de mettre le groupe des Batutsi à l'écart de toutes les activités nationales. L'accès à l'enseignement et à l'emploi leur serait entre autres systématiquement fermé. A la lumière des statistiques les plus récentes et à l'examen des indices de disparités, **Eustache Munyantwali** montre que dans l'enseignement, l'ethnie tutsi a été jusqu'aujourd'hui sur-représentée au niveau secondaire et supérieur. **Laurien Uwizeyimana** montre quant à lui que dans l'emploi, l'ethnie tutsi a été également sur-représentée.

Enfin, **Jean Damascène Nduwayezu** analyse quelques principes socio-politiques et économiques de réintégration

des réfugiés. Il essaie de répondre, sous l'angle spatio-économique, aux interrogations suivantes :

- quelle est la situation socio-démographique des réfugiés à accueillir ?
- quels sentiments la population rwandaise de l'intérieur nourrit-elle envers les réfugiés et ces derniers envers la population d'accueil ? Comment les minimiser ?
- Comment s'assurer de la volonté des réfugiés d'avoir mis fin à leur situation de réfugiés ?
- Où seront-ils installés et que vont-ils faire pour subvenir à leur subsistance ?

L'ouvrage se termine par une série de recommandations qui ouvrent les perspectives et montrent dans quel sens les débats et le travail devraient continuer dans l'effort d'édification d'une société nationale toujours plus viable.

Etant donné que la commission a travaillé dans les conditions difficiles puisque le Campus Universitaire de Ruhengeri est situé dans la zone de combat, elle regrette de ne pas avoir sorti l'ouvrage dans les délais initialement promis, à savoir Février 1991.

Eu égard à l'évolution rapide des événements militaires, politiques et diplomatiques, certains éléments d'analyse pourraient avoir une portée limitée déjà à la sortie de ce livre.

Les Auteurs encouragent et attendent toutes les réactions constructives de la part des lecteurs.

Nyakinama, le 16 Mars 1991

Les Auteurs.

MYTHES ET IDEOLOGIES : LE CAS DE L'HISTOIRE DU PEUPLEMENT DU RWANDA ANCIEN.

PAR JULES NYAKINAMA

ÉTAT DE LA QUESTION : LA CULTURE RWANDAISE, UNE
ET MULTIPLE.

L'une des grandes originalités du Rwanda consiste en ce que le Rwanda actuel comme le Rwanda ancien ont été occupés par un seul peuple, une seule nation dont l'homogénéité culturelle est matérialisée entre autres par le fait de parler une seule et même langue, le Kinyarwanda.

Cette culture rwandaise dans tous ses aspects, particulièrement le langage mais diversifiée, multiforme dans ses manifestations, occupe sur un espace occupé par des gens parlant sans doute fort

PREMIERE PARTIE :

HISTOIRE ET PEUPLEMENT :

MYTHES ET IDEOLOGIES.

divers, elle est aussi double d'une grande complexité dans ses institutions, ses pratiques idéologiques que socio-économiques, ses valeurs aussi bien psychologiques que mentales qui caractérisent l'homme rwandais - l'«*umunyarwanda*». Celui-ci, à travers ses multiples visages, ses multiples facettes, ses activités diversifiées (agricoles, pastorales mais aussi de chasse et de cueillette) manifeste pourtant un dénominateur commun qu'est la "conscience" d'appartenir à une entité particulière bien individualisée, le Rwanda, homogénéité, diversité et complexité, particularités mais aussi ressemblances avec le reste de l'Afrique orientale méridionale où elle est incrustée, voilà les caractéristiques de cette réalité culturelle laquelle réalité frappa d'étonnement les premiers Européens (explorateurs, missionnaires, administrateurs coloniaux...) mais aussi leur donna du fil à retordre dans leur désir de vouloir la comprendre ou même la décrire. Ils tendent en effet d'être mis subitement en face d'organisations socio-politiques et de types humains auxquels ils ne s'attendaient pas au sein des profondeurs de l'Afrique noire même s'ils avaient entendu parler des «*montagnes de la lune*».

MYTHES ET IDEOLOGIES :
LE CAS DE L'HISTOIRE DU PEUPEMENT
DU RWANDA ANCIEN.

Par Antoine NYAGAHENE

1. L'ETAT DE LA QUESTION : LA CULTURE RWANDAISE, UNE
ET MULTIPLE.

L'une des grandes originalités du Rwanda consiste en ce que le Rwanda actuel comme le Rwanda ancien ont été occupés par un seul peuple, une seule nation dont l'homogénéité culturelle est matérialisée entre autres par le fait de parler une seule et même langue, le *Kinyarwanda*.

Cette culture rwandaise dans tous ses aspects, partout la même mais diversifiée, multiforme dans ses manifestations, individualisée sur un espace occupé par des gens parlant le *Kinyarwanda* s'est sans doute forgée au cours d'une évolution dynamique multiséculaire. Ayant absorbé des éléments d'horizons divers, elle s'est ainsi doublée d'une grande complexité dans ses institutions aussi bien politico-idéologiques que socio-économiques, dans ses manifestations aussi bien psychiques que mentales qui caractérisent l'homme rwandais -l'*Umunyarwanda*-. Celui-ci, à travers ses multiples visages, ses multiples facettes, ses activités diversifiées (agricoles, pastorales mais aussi de chasse et de cueillette) manifeste pourtant un dénominateur commun qu'est la "conscience" d'appartenir à une entité particulière bien individualisée, le *Rwanda*.

Homogénéité, diversité et complexité, particularités mais aussi ressemblances avec le reste de l'Afrique orientale interlacustre où elle est incrustée, voilà les caractéristiques de cette réalité culturelle; laquelle réalité frappa d'étonnement les premiers Européens (explorateurs, missionnaires, administrateurs coloniaux...) mais aussi leur donna du fil à retordre dans leur désir de vouloir la comprendre ou même la décrire. Ils venaient en effet d'être mis subitement en face d'organisations socio-politiques et de types humains auxquels ils ne s'attendaient pas au sein des profondeurs de l'Afrique noire même s'ils avaient entendu parler des "Montagnes de la lune".

Très vite, ces Européens vont présenter la culture de la région, dans le cadre de ce qu'on a appelé le "mythe hamite", comme étant l'oeuvre d'une race supérieure d'africains venus du nord -en l'occurrence les pasteurs tutsi/hima- ayant subjugué des population typiquement nègres d'agriculteurs (Hutu) et de potiers chasseurs (Twa) trouvés sur ce sol.

Parlant des premiers explorateurs qui parcoururent le Rwanda et le Burundi, J.P. Chrétien qui, après bien d'autres ayant analysé le "mythe hamite", écrit à juste titre "qu'avant même qu'ils y aient mis les pieds (au Rwanda et au Burundi), la théorie campant les portraits contrastés du nègre de "l'Afrique des ténèbres" et du mystérieux oriental venu s'aventurer parmi eux avait été déjà forgée à partir des contacts avec d'autres régions d'Afrique et des réflexions anthropologiques de l'époque (1).

De toutes façons, cet émerveillement devant la culture rwandaise amena ces Européens, d'abord missionnaires (Pères Blancs) ou coloniaux de tous bords, puis plus tard des historiens et des anthropologues de métier à s'intéresser au peuplement du Rwanda et à son histoire. Leurs écrits sont d'une valeur inégale mais en général, ils sont nourris de préjugés raciaux et d'idéologies ethnocentristes qui firent que leurs observations et leurs analyses reproduisaient des reconstructions subjectives à travers lesquelles, comme dans un miroir malheureusement déformant, ils reconnaissaient des qualités à la culture rwandaise dans ce qu'elle avait de semblable à la leur. E. Ntezimana aura raison d'écrire que ces "Pacificateurs et Civilisateurs" croyaient retrouver, souvent de bonne foi, égaré près de l'équateur, un éclat de miroir dans lequel se reflétaient intempestivement et maladroitement, leurs anciennes sociétés. L'impression ou la certitude de revoir un modèle connu et familier conduisirent ces "civilisateurs" à vouloir le récupérer dans le but de l'épurer, de le faire évoluer, de l'évangéliser, le rationaliser, le moderniser selon le schéma idéal de leurs propres sociétés" (2).

Dans la suite, les Rwandais formés à l'école des missionnaires se mirent eux-aussi à écrire sur l'histoire et la société de leur pays. Le plus connu de tous est A. Kagame. Pourtant, l'oeuvre de ce dernier comme

l'a souligné J. Vansina, ne peut pas être détachée du contexte idéologique qui a marqué la jeune historiographie rwandaise. "Kagame défendit jusqu'au bout, écrit encore J.P. Chrétien, le rôle éminent des Batutsi définis comme hamites" ou comme le disait B.A. Ogot: "Nous savons l'immense influence qu'exercent les travaux de Kagame et des Pères Blancs, mais ces travaux présentent deux graves déficiences : a) étant axés sur les cours royales, ils nous disent peu de choses des réactions des sociétés en voie d'incorporation à l'Etat du Rwanda; b) leur objectivité est sévèrement limitée par l'adhésion des auteurs à la théorie "hamitique" qui est aujourd'hui périmée" (3).

Quoiqu'il en soit, au-delà de ces clichés idéologiques, le Rwanda constituait et constitue encore une entité nationale formée de trois catégories sociales souvent appelées (à tort) "ethnies" : les Bahutu, les Batutsi et les Batwa. Certains ont parlé de "castes" à propos de ces groupes (J.J. Maquet), de classes sociales dans le cadre de domination et d'exploitation de type féodo-monarchique (M. d'Hertefeldt ou C. Vidal), de races etc. Néanmoins, si nous laissons de côté la question de ces typologies, le problème crucial, problème non encore élucidé d'ailleurs -nous ne prétendons pas nous-mêmes lui trouver des solutions au cours de ces propos- réside plutôt dans le fait de savoir comment ces différents groupes sociaux se sont formés, quelles ont été leurs inter-relations au cours de l'histoire ainsi que leur évolution au cours des âges jusqu'à avoir une structure où les uns sont des dominateurs et les autres des dominés. Sont-ils des réalités récentes ou anciennes ?

Les données de l'anthropologie physique ont semblé nous dire que ces éléments constitutifs du peuple rwandais -Hutu, Tutsi et Twa-, du moins dans leurs types purs (à supposer qu'ils existent encore ou qu'ils aient jamais existé) sont génétiquement et biologiquement différents. Pourtant d'un autre côté, nous constatons un amalgame inextricable de traits culturels partout semblables et présents dans toutes les couches de la population; si les Bahutu ont une prédominance dans les activités agricoles, les Batutsi dans les activités pastorales, les Batwa dans la poterie, tous pratiquent malgré tout une économie agro-pastorale.

Par ailleurs, aucune distinction dans la distribution spatiale : tous sont disséminés sur les mêmes collines sans qu'aucune ethnie occupe un territoire bien particulier. Il est vrai que des concentrations ethniques régionales peuvent être observées mais se présentent toujours sous forme de forts pourcentages sans qu'aucun groupe n'occupe un espace à l'exclusion des deux autres. Ainsi, quoique les Bahutu soient partout majoritaires, on remarque schématiquement que beaucoup de Tutsi se retrouvent au Centre, au Sud et à l'Est du pays alors qu'au Nord et à l'Ouest, ils y sont peu nombreux. Toutefois, sur le plan global, on admet que dans cet amalgame les Bahutu constitueraient 90% de la population totale, les Batutsi 9% et les Batwa 1%.

Par ailleurs, il y a appartenance commune aux mêmes unités claniques, aux mêmes tabous et interdits (Bagesera, Basinga, Banyiginya, Bega, etc...). La plupart de ces clans, sinon tous, se retrouvent indistinctement chez les Bahutu, les Batutsi et les Batwa et même débordent les frontières du Rwanda et sont également présents dans les pays voisins comme le Burundi, le Bushi, l'Ankole, le Toro, etc.

Devant cet état de faits, la plupart des études qui ont voulu expliquer la structure du peuplement de nos régions l'ont présentée sous forme de vagues migratoires dans le cadre des anciennes théories d'ensemble consistant en la succession des migrations des agriculteurs bantous d'abord se situant au début de notre ère qui seront suivies plus tard vers les XI^e-XIV^e siècles par les migrations pastorales (nilotiques, éthiopiennes ou hamites) d'où sont issus les branches des pasteurs de l'Afrique orientale tels que les Massaïs, les Galla, les Bahima, les Batutsi, etc. Ce furent alors ces derniers qui auraient introduit dans la région les éléments culturels évolués, l'élevage du gros bétail, un armement perfectionné grâce à la métallurgie du fer; ce qui leur aurait permis d'asservir leurs prédécesseurs agriculteurs bantous. Quant aux pygmés, ils étaient déjà refoulés vers les zones forestières. Ce sera alors à travers ce schéma "imaginaire" que l'histoire du Rwanda elle-même sera présentée. Aussi l'Etat rwandais plus ou moins centralisé tel que les Européens l'ont trouvé aurait été l'oeuvre d'une dynastie tutsi nyiginya qui, à partir du 14^e siècle, de conquêtes militaires en con-



quêtes militaires, à partir d'un point situé à l'Ouest du lac Muhazi, étendra son emprise sur un territoire dont les limites débordent même les frontières du Rwanda actuel (Vision militariste et européen-centriste de l'Etat!).

Devant toutes ces interrogations et insatisfactions, nous nous sommes demandé si l'archéologie, vu les résultats de fouilles réalisés maintenant dans notre région, peut nous être d'un certain secours et nous apporter quelques réponses plus palpables. Nous allons commencer par l'interroger avant de stigmatiser les mythes et idéologies qui ont été à la base de l'historiographie que nous possédons maintenant.

2. LA MISE EN PLACE DES PREMIERES POPULATIONS.

2.1. Les données de l'archéologie préhistorique :

2.1.1. Les âges de la pierre et les premières sociétés au Rwanda.

Nous savons que le Rwanda appartient à cette région de l'Afrique orientale et méridionale - région des Rift Valleys- que les paléontologues et archéologues présentent aujourd'hui comme étant le berceau de l'humanité. Les traces les plus anciennes des industries humaines qui ont été trouvées dans la région portent le nom d'*Oldowayan* (du nom du site d'Oldoway situé en Tanzanie). Ces traces dateraient de 2 Millions d'années mais les restes de Melka Konturé et de Hadar en Ethiopie ou encore de Laetolil en Tanzanie portent cette date à plus de 3 Millions d'années. Il s'agit des industries de galets aménagés appelées aussi "Pebble Culture". Les restes de cette industrie n'ont pas encore été trouvés ni au Rwanda ni au Burundi.

L'étape suivante dans l'évolution de la taille de la pierre porte le nom d'*Acheuléen* (du nom du site de St Acheul en France dans la Somme) et se situe environ entre 1 Million et 100.000 ans B.P. (Before Present - Avant le présent). C'est l'époque de l'industrie des bifaces. Les recherches actuelles n'ont trouvé au Rwanda que quelques outils lithiques appartenant à la phase finale de cette époque dénommée pour ça "Acheuléen tardif" et on la situe environ entre 500.000 et 100.000 ans B.P.. Quelques outils de ce type ont été trouvés à Gatumba

et à Butare (dans la sablière Campion) mais de nombreux autres ont été découverts à Nyarunazi au Burundi près de la frontière rwandaise, ce qui suggère que l'industrie de cette époque a été également bien représentée au Rwanda.

Les outils de l'époque suivante portent le nom de *Sangoen-lupembien* (du nom de Sango en Uganda et Lupembo au Nord de l'Angola) et sont datés entre 100.000 et 20.000 B.P.. Ici le Rwanda comme le Burundi appartiennent à un vaste ensemble industriel englobant le bassin du Zaïre et la région interlacustre. Les outils sont constitués de coup-de-poings, de grattoirs, de hachereaux, de bifaces et de nombreux éclats. Plusieurs sites de cette période ont été retrouvés au Rwanda : dans les préfectures de Butare (à Rubona, Ruhashya, Dahwe...), de Kigali (Rutongo, Cyoko), de Gitarama (Kivumu), de Byumba (Nyabwari, Parc National), etc.

A partir de 20.000 ans B.P. apparaît une période intermédiaire -d'ailleurs encore controversée ailleurs mais tout à fait présente au Rwanda- à laquelle les archéologues ont donné le nom de *Magosien* (du nom du site de Magosi en Uganda). A côté de bifaces et d'outils relativement lourds, apparaissent les microlithes et les industries sur lames. Beaucoup d'outils de ce type ont été réunis au Rwanda par les divers chercheurs. Il s'agit pour la plupart de disques, de pointes, de croisants, de lamelles, de petits grattoirs, de petits burins. Ces découvertes ont été faites dans les préfectures de Kigali (Rutonde, Rwankuba), de Kibungo (Bugambira, Rugarama), de Gisenyi (Muhororo), de Cyangugu (Ntendezi, Ruhimandyadya), etc.

La phase suivante est celle du *Lupembo-Tshitoliën* (d'après les sites éponymes de Lupembo et de Tshitole, bassin du Zaïre) et se situe à partir de 15.000 ans B.P.. Ici les outils sont encore plus élaborés et sont constitués notamment de ciseaux, de pointes lancéolées, de flèches, etc. Ils ont été trouvés entre autres à Ruhengeri au site de Nemba, à Byumba (Kajumbura), à Cyangugu (Mibilizi), etc.

Il y a enfin l'étape finale, celle de *Wilton-Tshitoliën* et de l'âge du néolithique qu'on englobe dans nos régions dans l'ensemble du "Late stone age" (ou âge récent de la pierre). Ici les objets rwandais ressemblent

à ceux trouvés à Wilton (Afrique du Sud) et à Tshitole (bassin du Zaïre). Ces régions ont produit au cours de cette période des industries à éclats très nombreux parmi lesquels on peut distinguer des ciseaux, des poignards, des pointes de lamelles, etc. Au Rwanda, on les a retrouvés dans les préfectures de Gikongoro dans le Bunyambiriri (Gashiha, Remera, Gakanka), de Butare (Ngoma), de Gitarama (Ruyenzi), de Kigali (Rutete-Rwabayanga), de Kibuye (Bijoyjo), etc. Plus récemment des fouilles ont été menées à Kandaro, à Masango (F. Van Noten), à Mucucu (B. Lugan) et des objets de cette époque qui ont été trouvés et datés se situeraient au 4^e millénaire B.P.

Il est curieux cependant que l'on ait pas encore trouvé dans le pays beaucoup de pierres polies qui caractérisent traditionnellement la période néolithique.

Qui sont alors ces hommes de ces différents âges de la pierre auteurs de ces industries et quel fut leur mode de vie ? En l'absence de fossiles humains pré-historiques découverts dans le pays jusqu'à présent, il est difficile d'avancer quelques hypothèses sur le type morphologique de ces gens. Ailleurs en Afrique orientale (Kenya, Tanzanie), on parle d'*Homo erectus* au cours de la civilisation des bifaces acheuléennes qui, au cours des millénaires, aurait évolué progressivement ou remplacé par l'*Homo Sapiens* ou homme actuel. De toutes façons, les découvertes de fossiles humains faites à Ishango sur les bords du Lac Edouard suggèrent que les habitants de cette époque avaient peu de ressemblances avec les populations actuelles.

Quant à ce qui concerne leur mode de vie, malgré quelques découvertes d'éléments technologiques que nous possédons tel qu'on vient de le voir brièvement, on n'est toujours qu'au niveau des hypothèses : Il y eût tout d'abord des bandes de chasseurs-cueilleurs de l'âge ancien de la pierre qui se déplaçaient au gré des saisons dans les savanes et régions faiblement boisées en suivant les fluctuations des ressources animales et végétales. Plus tard le mode de vie allait sans doute se diversifier et devenir plus complexe avec l'utilisation des arcs et des flèches au cours de l'âge récent de la pierre (15.000 ans B.P.). Au cours de cette période, les campements de ces groupes de chasseurs se trouvaient soit en plein air où près des cours d'eau et des lacs,

soit dans des grottes ou dans des abris sous-roche. Toutefois entre 10.000 et 5.000 ans B.P., suite à un climat plus humide et au relèvement du niveau des lacs, les recherches ont trouvé à côté des nappes d'eau d'importants groupes de sédentaires dont le mode de vie était beaucoup plus lié à l'eau et à ses ressources (des communautés de pêcheurs). J. Sutton a pu parler à ce propos de "civilisation aquatique" -notion encore contestée par certains-; laquelle civilisation sera suivie (III^e-II^e millénaires), grâce à un réchauffement du climat par la civilisation pastorale des populations couchites qui vont essaimer dans une bonne partie de l'Afrique de l'Est (la carte linguistique actuelle semble en effet le prouver).

Qu'en était-il alors au Rwanda et au Burundi à cette période ? Est-ce que l'âge récent de la pierre et le néolithique auraient vu se développer des activités agricoles et pastorales dans notre sous-région ?

Selon toujours J. Sutton, les premiers bovins Est africains auraient été introduits par des populations couchitiques il n'y a pas moins de 3.000 ans B.P.. En effet, au Kenya des découvertes archéologiques se sont multipliées prouvant l'existence d'activités pastorales dès le 3^e millénaire dans une zone allant jusqu'aux plateaux tanzaniens. Malgré qu'on n'ait pas encore découvert de semblables vestiges au Rwanda et au Burundi, rien n'empêcherait de supposer que des contacts auraient été établis avec ces régions et auraient apportés les mêmes éléments de civilisation pastorale à cette époque. De toutes les façons, aux étapes suivantes depuis le II^e millénaire c'est-à-dire à l'âge de la métallurgie du fer, les activités agro-pastorales sont tout à fait attestées par les résultats des fouilles archéologiques actuelles.

2.1.2. L'âge des métaux et les premières sociétés d'agriculteurs-éleveurs.

L'archéologie de l'âge des métaux a été relativement favorisée et les résultats des fouilles paraissent plus nombreux maintenant dans le pays quoiqu'il reste beaucoup à faire. Les premières publications remontent à 1950 avec J. Nenquin (qui publia aussi les découvertes

de I. Boutakoff de 1937), de F. Van Noten et plus récemment celles de M.C. Van Gronderbeek, d'E. Roche et H. Doutrelepont; sans oublier celles de Tshilema T. à Ryamurari, ancienne capitale du Ndorwa, de P. Simon à Bugarama près du Lac Bulera, de B. Lugan dans les abris sous roche de l'Est du pays, etc.

Les sites de cette époque sont donc assez nombreux et beaucoup plus dispersés dans le pays. On en trouve au Sud dans la région de Butare (Nyirankuba, Kiruhura, Ndora, Dahwe, Kabuye, etc.), au Sud-ouest dans la région de Cyangugu (Mukinanira, Ruhimandya-dya, Kaboza), au centre (Gaseke, Gasiza, Rugobagoba, Ruli...), au Nord (Base, Masangano, Cyinkomane, Ruhengeri, Bugarama, ...), etc.

La plupart de ces sites sont maintenant datés avec plus ou moins de précisions. Les dates les plus anciennes à l'état actuel de la recherche nous ont été récemment fournies par M.C. Van Gronderbeek et E. Roche et remontent au VII^e siècle avant notre ère, plus précisément à 685 ± 85 B.C. (site de Gasiza -laboratoire de Hanovre). Cette date a été même remontée au XI^e siècle avant J.C. par des méthodes de datation à la dendrochronologie par Bernard Clist (4).

Plusieurs autres sites ont été également datés : Rutare (230 ± 50 B.C.), Kabuye (255 ± 30 A.D.), Gisagara (255 ± 30 A.D.), etc. Ces dates peuvent être rapprochées à celles du Burundi et de Tanzanie : Mirama (Burundi : 530 ± 85 B.C.), Mubuga (Burundi : 1210 ± 145 B.C.), Katuruka (Tanzanie : 520 ± 110 B.C.).

Les artisans de cette époque faisaient fondre le fer dans des fosses et des fourneaux qui nous ont été décrits par M.C. Van Gronderbeek et E. Roche et cette technologie a perduré jusqu'au début de l'époque coloniale et même maintenant les familles de vieux forgerons parviennent à la reconstituer à la demande des chercheurs.

Les objets en fer ont été très souvent associés à une céramique caractéristique -la dimple based pottery (poterie à fossette basale), les notions sont des Leakey- à laquelle J. Hiernaux et E. Maquet ont donné le nom de "céramique de type A.". Elle est maintenant rattachée au groupe des poteries *Urewe* (du nom du site du golfe de Kavirondo sur le Lac Victoria). Plusieurs cher-

cheurs ont pu prouver qu'il s'agit d'une grande famille couvrant une bonne partie de l'Afrique centrale, orientale et australe mais avec des variantes régionales. Ainsi a-t-on distingué des groupes de Kwale, de Kalambo Falls, de Kapwimbwe, de Kansyore, de Bantalimo, de Condwe, etc. C'est à ce phénomène qu'il faut sans doute rattacher ce qu'on avait appelé au début les briques et les fours à briques trouvées à Kanssi et à Dahwe-Kabuye.

De quand date alors l'agriculture et l'élevage ? A-t-on des traces capables de les attester ? Nous savons que dès le 5^e millénaire, ils sont présents dans le Sahara néolithique. Nous avons déjà vu également que les bovins sont également présents sur les plateaux kenyans et tanzaniens dès le II^e millénaire. Selon T.N. Huffman, ils sont attestés en Afrique australe dès le V^e siècle de notre ère. Il est donc normal qu'ils soient présents également dans la région interlacustre à l'âge des métaux puisqu'elle constitue une zone de passage obligé dans la diffusion de cet élevage en Afrique.

En effet, on a trouvé des dents de bovidés sur le site de Remera I (Gisagara-Butare) daté à 220 ± 30 de notre ère.

Les vaches que l'on retrouve au Rwanda appartiennent à la race *Ankole* de la variété dite *Sanga* trouvable dans une bonne partie de l'Afrique subsaharienne et particulièrement résistante à la trypanosomiase. La race *Ankole* qui s'est diffusée en Afrique orientale et australe est un croisement très ancien de trois souches au moins : il y a tout d'abord l'espèce asiatique méditerranéenne (*Bos taurus*) issue elle-même de 2 variétés : variété à longues cornes (*Bos primigenius sauvage*) qui apparaît dans la vallée du Nil et au Sahara au V^e millénaire avant notre ère et c'est elle que l'on retrouve sur les peintures rupestres du Sahara et variété à courtes cornes (*Bos branchyceros sauvage*) trouvable également dans la vallée du Nil au III^e millénaire avant notre ère; il y a ensuite le Zébu de l'Inde (*Bos indicus*) avec courtes cornes et une bosse caractéristique derrière le cou qui s'est diffusée en Afrique par la côte orientale de l'Afrique.

Quant aux témoignages de l'agriculture, ils peuvent être de plusieurs types : soit des témoignages directs

comme les graines carbonisées ou les pollens fossilisés, soit des témoignages indirects comme des meules et des pilons ou des indices physiques et climatiques ou alors des traces d'activités humaines concernant les défrichements forestiers. L'histoire des plantes cultivées a montré maintenant qu'il y a eu beaucoup de berceaux de domestication des plantes en Afrique contrairement aux anciennes théories qui faisaient venir tout de l'Asie (Croissant fertile). Notons entre autres le berceau nilo-abyssin où l'on retrouve la domestication des blé, de l'éleusine, du tef, du bananier ensété, etc.; le berceau Ouest-africain avec les plantes comme le sorgho, les différents mils, le fonio, divers riz mais aussi des tubercules et des plantes oléagineuses; le berceau Est-africain centré sur les montagnes de l'Uganda avec des ramifications qui peuvent aller jusqu'au Shaba. Là on y a domestiqué l'éleusine, les sorgho, les mils, les sésames et bien sûr toute une série de tubercules et de légumes.

Pour le cas du Rwanda (situé dans ce berceau Est-africain), des restes archéologiques de l'éleusine et du sorgho qui ont été découverts remontent aux IV^e-V^e siècles de notre ère. Mais les études palynologiques et de l'évolution du couvert végétal forestier attestent que dès le premier millénaire avant notre ère il y eut un recul de la forêt dû notamment à des essartages agricoles visibles grâce à des essences caractéristiques d'une végétation secondaire poussant après des défrichements.

Conclusion :

Toutes ces données de l'archéologie -quoiqu'encore réduites- peuvent nous permettre d'ores et déjà de sortir des anciens mythes et idéologies jadis en cours. Le pastoralisme ne peut plus être lié à des populations hamites (ou éthiopiennes) d'arrivée récente. La métallurgie du fer, elle-même, comme l'a démontré P. de Maret ne doit pas être lié automatiquement au phénomène des migrations bantoues, tout comme l'agriculture d'ailleurs.

Quoiqu'il en soit nous voyons qu'entre le premier millénaire avant notre ère et le 10^e siècle après J.C. tous les éléments technologiques de production écono-

mique (agriculture, élevage, métallurgie, poterie) sont tout à fait établis dans le pays.

3. LA MISE EN PLACE DES POPULATIONS RECENTES.

3.1. Des mythes et des fantasmes aux théories racistes.

Comme chacun sait, le peuplement rwandais comprend trois composantes souvent appelées "ethnies" : les Bahutu, les Batutsi et les Batwa. Suite aux différents recensements effectués, il est officiellement admis aujourd'hui que les Bahutu constituent environ 90% de la population totale, les Batutsi 9% et les Batwa 1%.

Nous avons déjà vu que la plupart des études qui ont voulu expliquer la structure de ce peuplement l'ont présentée sous forme de vagues migratoires eu égard aux anciennes théories d'ensemble consistant en la succession des migrations bantoues d'abord suivies plus tard par des migrations nilotiques (ou éthiopiennes). Pourtant les conclusions abusives auxquelles ont abouti ces hypothèses révèlent un sous-bassement raciste malgré leurs bases apparemment scientifiques appuyées d'ailleurs en cela par une lecture univoque et idéologique des traditions et des mythes du pays. Ainsi la supériorité supposée absolue des populations pastorales (nilotiques) qui justifie leur domination sur les populations d'agriculteurs (bantous) n'a été popularisée que dans le cadre du "mythe hamite" importé dans la région interlacustre avec les écrits coloniaux.

C'est la raison pour laquelle nous nous proposons de revenir brièvement sur ces mythes et théories migratoires à fin de montrer dans quel sens il faut les considérer si l'on ne veut pas tomber encore dans des clichés idéologiques tels que : les Batutsi introducteurs de la civilisation, introducteurs de la vache (élevage), de la lance (métallurgie), du tambour (royauté); la race née pour commander; les Bahutu, nés pour obéir, etc.

Nous examinerons d'abord en quoi consiste ce "mythe hamite" pour ensuite montrer comment le concept de "bantou" lui-même a été utilisé et compris abusivement.

3.1.1. Le mythe hamite.

Les études qui ont dénoncé ce mythe sont actuellement nombreuses. Citons entre autres celles de E.R. Sanders, de Bashizi C., de J.P. Chrétien, de P. Twagiramutara, d'I.B. Kake (cf. bibliographie). Pour les historiens sérieux, ce mythe est maintenant tout à fait enterré au fond des musées; il ne faudrait même plus en parler. Pour le Rwanda en tous cas nous jugeons qu'il faut y revenir, sans doute pour dénoncer ce mythe et pour le rejeter, car malgré son enfouissement, il continue à agir et à influencer profondément les comportements. C'est le cas par exemple de ces réfugiés rwandais (Inyenzi-Inkotanyi) qui, en attaquant le Rwanda se sont présentés avec des insignes nazis pour montrer qu'ils appartiennent à la race supérieure -celle des Tutsi/hima- destinée à commander et à laquelle le pouvoir revient sans se soucier du fait que les choses ont changé avec les acquis de la révolution rwandaise de 1959. Mais aussi l'historiographie rwandaise qui est présentée aujourd'hui dans nos livres et que nous enseignons dans nos écoles qui ne fait que répéter ce mythe en montrant comment la formation de l'Etat rwandais s'est réalisée grâce aux qualités guerrières supérieures d'une dynastie tutsi nyiginya ayant conquis des Etats primitifs de frustes bahutu ! Nous pouvons également évoquer l'opinion de certains Occidentaux (même des africanistes et journalistes de renom) qui sont encore imbus de ces fantasmes nourris par une littérature coloniale de "civilisation supérieure des Montagnes de la lune", des "mines du Roi Salomon", des "géants batutsi" perdus au sein de l'Afrique centrale. Nous l'avons vu par exemple lors de l'attaque d'octobre 1990 quand une partie de la presse occidentale s'est déchaînée contre le Rwanda comme s'il s'agissait d'une croisade vers le sauvetage d'un patrimoine culturel en péril (vraiment au-delà de toutes les préoccupations pour les droits de l'homme), lequel patrimoine serait détenu par les réfugiés "tutsi"; ces derniers appartenant en effet à une race supérieure car, comme nous le verrons dans le mythe, ils seraient apparentés aux Hamites et de là peut-être aux Indo-européens et ainsi, même s'ils sont Noirs, c'était comme s'il fallait venir sauver des frères de race ! (La chose de-

venant autrement sérieuse surtout si on est marié à une femme tutsi !).

Qui sont donc ces hamites et en quoi consiste le mythe ? L'historique peut être long à décrire et remonter bien loin dans le passé jusque même à l'époque antique. Essayons de le résumer.

Le concept de "Ham" (Cham ou Kam) dont dérive celui de "hamite" apparaît pour la première fois dans la Bible (Chap.V de la Genèse) où l'on parle des fils de Noé et de la malédiction de Cham qui a manqué de respect à l'égard de son père en état d'ébriété. Le mot réapparaît également dans le Talmud babylonien où il est dit que les peuples Noirs descendent directement de Cham, le fils maudit de Noé, alors que les Sémites descendent de Sem, les Indo-européens de Japhet.

Durant tout le Moyen-Age, les exégètes vont reproduire ce schéma sans doute pour expliquer la position sociale des Noirs alors vendus comme esclaves en Egypte et dans les régions environnantes. Mais à l'époque les Noirs alors visés étaient ceux du Sud de l'Egypte et des régions nilotiques, ces "faces brûlées" de Cush et d'Aithiops. De par leur ascendance maudite, ces nègres hamites souffraient d'une infériorité innée, une infériorité congénitale.

Tout au cours des siècles suivants, ces idées continueront à être considérées comme des évidences collectives, quoique dans certains milieux chrétiens, l'infériorité des nègres sera perçue non pas comme raciale mais plutôt comme une infériorité sociale. Depuis le XVI^e siècle, la Traite des Noirs viendra à la rescousse et sera ainsi justifiée.

Au cours du XVIII^e s., les savants de l'époque, après avoir professé la théorie de la génération spontanée, verseront dans les discussions entre le polygénisme et le monogénisme pour pouvoir expliquer si oui ou non chaque race humaine (la Blanche, la Noire et la Jaune) aurait eu chacune son Adam.

Le XIX^e s., après avoir rejeté l'idée de la génération spontanée, mettra en vogue d'une façon révolutionnaire les théories évolutionnistes surtout après les travaux de C. Darwin. Malheureusement, ces théories évolutionnistes seront appliquées, non pas seulement

dans le domaine de la biologie, mais également dans celui de l'explication des races humaines, de leurs civilisations, de leurs modes de vie et de leur organisation socio-politique ainsi que même dans celui de l'étude des langues.

C'est ainsi qu'à partir de la théorie de l'évolution des espèces, on aboutira à l'idée qu'au bas échelon il y a des races primitives (proches du singe, ancêtre de l'homme), arriérées et non civilisées comme les Noirs par ex. jusqu'aux races supérieures dont le fleuron chez les Indo-européens et les Aryens se situera dans les races nordiques de l'Europe, les races germaniques (Voir par ex. les idées du Comte de Gobineau). Une échelle de valeurs sera également établie au niveau des technologies et des modes de vie : On aura le mode de vie des peuples primitifs qui est celui de la chasse-cueillette, suivi par le mode de vie agricole, puis plus tard suivi par celui de l'élevage et enfin celui de la technologie industrielle. Dans le domaine des langues, on distinguera les langues primitives (langues à clicks par ex.), puis les langues isolantes et agglutinantes (celles des nègres), puis les langues à classes (introduites en Afrique par des Hamites) et enfin à l'échelon plus évolué, les langues à déclinaisons et à genres (langues indo-européennes par ex.) parlées par des peuples plus civilisés.

Sur le plan de l'organisation sociale (en restant dans le langage ethnographique appliqué à l'Afrique), après les hordes primitives nomades, les tribus (peuplades) en évoluant vont s'organiser en clans et lignages simples, puis en sociétés lignagères acéphales (Voir par ex. les sociétés acéphales de l'Afrique occidentale), puis en chefferies, en toparchies, en petits royaumes dirigés par des roitelets agricoles et pluviateurs plus ou moins divinisés proches des chefs de clans et de lignages, enfin quelques royaumes plus étendus et plus ou moins centralisés (royautés sacrées) qui, pour les régions qui nous concernent ont été introduits par des pasteurs hamites d'arrivée récente (nous n'entrons pas dans les détails relatant le passage des sociétés féodales vers des monarchies plus ou moins centralisées).

Notons déjà en passant que c'est au cours de cette période où l'on professe ces idées évolutionnistes que

s'opère la véritable pénétration de l'intérieur de l'Afrique. Il faut noter également, il est vrai, que ce furent les savants allemands, ethnographes, linguistes, philosophes qui devancèrent les autres européens dans l'étude systématique des cultures africaines. C'est dans cette foulée que sera créée à Hambourg en 1907 l'Institut Colonial, la fameuse "Ecole de Hambourg" d'où sortiront les premiers écrits africanistes allemands tel que ceux de Bleek, de Meinhof, de Stow, de Stuhlman, etc.

Cette Ecole de Hambourg continuera pourtant à baigner dans cette raciologie du XIX^e s. où l'on consacre la supériorité des races blanches et où l'on professe encore les idées de Hegel : "l'Afrique, région des peuples non-historiques, passifs par rapport au développement spirituel de l'humanité". Pour Hegel et pour les tenants de son école, l'Asie est alors la source de la lumière et de l'esprit.

Il est vrai en effet qu'à cette époque (fin XIX^e-début XX^e s.) les recherches archéologiques sont encore à leurs balbutiements. Quelques fossiles ont été déterminés et les plus anciens hominiens (les pithécantropes) sont situés en Asie, ce qui fait qu'on croit alors fermement que le berceau de l'humanité (comme celui des civilisations) se trouve également en Asie. Il était donc normal que tous les théoriciens voulant expliquer l'origine des populations et des cultures africaines les fassent descendre de l'Asie par le passage égyptien, la péninsule arabique ou l'océan indien.

C'est ainsi que pour l'historien Stow ou le naturaliste et géographe allemand Stuhlman, le peuplement africain en venant d'Asie (si nous excluons l'Afrique du Nord) s'est fait selon le schéma suivant : Il y eut tout d'abord des peuples nains (pygmées et san) sans technologies avancées, puis vinrent les véritables nègres à cheveux crépus, parlant des langues à type isolant ou agglutinantes et connaissant l'élevage du petit bétail, enfin viendront plus tard les hamites à peau claire, ancêtres des Peuls, des Massai, des Gallas, des Somalis et même des Hima, des Tutsi... plus évolués et diffuseurs des éléments culturels nouveaux tels que le gros bétail à longues cornes, la lance, le cuir, les organisations monarchiques, etc.

Les thèses raciales étaient même soutenues dans le domaine linguistique par Meinhof avec sa théorie des langues hamitiques exposée dans son livre publié en 1912 et demeuré longtemps classique. De ces théories linguistiques, on avait même remarqué une coïncidence frappante entre les prétendues langues hamites et un mode de vie centré sur les activités pastorales.

Toutes ces conceptions vont avoir cours pratiquement dans presque toute l'Europe jusqu'à la seconde guerre mondiale. Et c'est pourquoi les explorateurs, administrateurs et missionnaires qui vont pénétrer à l'intérieur de l'Afrique étaient eux-mêmes dans l'impossibilité de raisonner autrement. Ce fut surtout le cas d'explorateurs qui vont arriver sur les plateaux herbeux de l'Afrique orientale interlacustre où ils vont trouver toute une série d'organisations étatiques assez élaborées tels que le Bunyoro, le Toro, le Buganda, l'Ankole, le Rwanda, le Burundi, le Buha, le Karagwe, le Bushi, etc. Dans ces royaumes il se trouvait comme par hasard rassemblés toutes les composantes d'activités de production telles qu'on les avait déjà théorisées et tous les types humains tels qu'on les avait imaginés à savoir les populations naines (pygmées et batwa), les populations d'agriculteurs de type nègre et les pasteurs qui, comme pour confirmer la règle, étaient dans la plupart des cas des maîtres auxquels les autres couches sociales (chasseurs et agriculteurs) étaient asservies ou du moins devaient être asservies par la force des choses ou par la loi de la nature.

Surtout la haute taille des pasteurs du Rwanda, royaume encore beaucoup plus structuré que les autres, fit une grande impression sur ces européens. Et comme R. Cornevin l'écrira plus tard, ces types humains en rappelant ceux d'Ethiopie avaient "une face étroite sans prognatisme, des lèvres minces, un nez étroit et une couleur de peau variable entre café au lait et noir, mais très souvent plus claire que celle des vrais nègres. Bref le visage de ces pasteurs évoquait de façon plus ou moins proche un visage européen. Le grand mot était lâché; qui disait européen ou europoïde pensait immédiatement à une supériorité intellectuelle innée. Quel que soit le mode de vie de ces Africains europoïdes, ils appartenaient par définition à une race de seigneurs

(le Herrenvolk des Allemands ou la High race des Anglais)" (5).

Voilà donc comment par un tour de main vraiment magique l'ancien concept de "hamite" qui pourtant avait signifié au départ les nègres inférieurs allait cette fois-ci gagner le sens de race supérieure des seigneurs ! De toutes les façons, pour ces Blancs, des gens qui ressemblaient un peu à eux, même s'ils avaient été noircis par les chaleurs équatoriales, étaient sans doute plus intelligents que les nègres ordinaires.

Les premiers administrateurs et premiers missionnaires baignaient tous dans ces idées. Les colonisateurs, qu'ils soient allemands ou belges, en introduisant le système d'administration indirecte ne faisaient qu'appliquer selon la logique d'alors les principes de la loi naturelle. Les chefs tutsi c'est-à-dire élégants et de grande taille étaient donc les seuls véritables chefs et devaient gouverner partout, même là où ils n'avaient jamais mis les pieds et remplacer les "petits chefs" hutu; leur pouvoir devait être renforcé même là où il n'avait été qu'aléatoire.

La littérature coloniale est remplie des affirmations de ce genre capables de constituer une véritable encyclopédie. Qu'il me soit permis d'en rapporter quelques unes en guise d'illustration :

R.Kandt, premier Résident du Rwanda gêné dans sa supériorité germanique, écrit en 1905 à propos des "Watussi" et de la langue "gitussi" :

"Si je peux analyser et définir mes sentiments d'une façon honnête, je dois dire qu'ils m'impressionnèrent beaucoup. Je garde encore aujourd'hui les mêmes sentiments, malgré ma raison qui se refuse à y croire, et bien que je me sois dit 100 fois que ces gens ne sont que des barbares de niveau intellectuel plus bas que le mien. Et malgré cela!!!"

A propos des Bahutu, le même Résident écrit :

"Les Wahutu ont un comportement étrange. En présence de leurs maîtres, ils sont graves et réservés et se dérobent aux questions. Mais lorsque nous sommes seuls avec eux, ils nous disent presque tout ce que nous voulons

savoir et même ce que je ne voudrais pas savoir, car je suis impuissant devant leurs requêtes et leurs difficultés, lorsqu'ils se plaignent de l'oppression qu'ils doivent subir et de leur privation totale de tout droit. A plusieurs reprises je leur ai dit de se débrouiller eux-mêmes, je me suis même un peu moqué d'eux en leur disant que eux, qui sont 100 fois plus nombreux que les Watussi savent seulement gémir et se plaindre comme des femmes" (6).

Le duc de Mecklenburg (1909) de renchéris :

"Leurs manières (les Watussi) et leur langage étaient très distingués. On avait l'impression d'avoir devant soi une autre classe d'hommes qui n'avaient rien d'autre de commun avec les "nègres" que la couleur noire de leur peau" (7).

Plus tard en 1931, l'Administrateur belge Ryckmans écrira de son côté :

"Les Batutsi étaient destinés à régner. Leur seule prestance leur assure déjà, sur les races inférieures qui les entourent, un prestige considérable; leurs qualités -et même leurs défauts- les rehaussent encore. Ils sont d'une extrême finesse, jugent les hommes avec une infaillible sûreté, se meuvent dans l'intrigue comme dans leur élément naturel. Fiers avec cela, distants, maîtres d'eux-mêmes, se laissant rarement aveugler par la colère, écartant toute familiarité, insensibles à la pitié, et d'une conscience que les scrupules ne tourmentent jamais : rien d'étonnant que les braves Bahutu, moins malins, plus simples, se soient laissés asservir sans esquisser jamais un geste de révolte" (8).

Les historiographes coloniaux se mettront ainsi à écrire l'histoire du Rwanda à travers ce schéma de "my-

the hamite" et les traditions orales locales seront interprétées dans le même sens. Les premiers historiens rwandais (peut-être même jusqu'à ceux d'aujourd'hui), en l'absence d'autre modèle, vont reprendre les mêmes idées puisqu'ils n'avaient pas la possibilité de se détacher du schéma général issue des anciennes idées évolutionnistes ou même de la formation étatique de type occidental tel qu'ils l'avaient appris à travers l'histoire des pays européens. L'exemple le plus patent est celui d'A. Kagame, l'un des plus grands historiens rwandais et le plus connu, qui va populariser ce mythe grâce à son livre "*Inganji Karinga*" (Karinga tambour dynastique -le Victorieux) écrit en langue vernaculaire, le Kinyarwanda. Là, il est dit que les Hamites batutsi seraient venus d'Abyssinie (avant on avait même parlé d'Egypte, d'Israël- avec des preuves à l'appui !) poussant devant eux leurs troupeaux de vaches pour arriver au Rwanda vers le Xè-XIè s. où ils allaient introduire le bétail à longues cornes, l'institution de la royauté et des clans, la lance et la métallurgie du fer et que c'est grâce à cette technologie avancée qu'ils auraient soumis les frustes Bahutu trouvés sur place ! Le mythe du héros Gihanga lui-même qui, pourtant était un mythe populaire d'explication symbolique de l'univers rwandais et de la culture rwandaise en général ("*umuco wa Gihanga*") sera réinterprétée idéologiquement et d'une façon univoque pour rehausser la supériorité de la race tutsi à travers une dynastie, celle des Banyiginya qui serait créatrice de l'Etat rwandais unifié.

Il reste en effet très étonnant et symptomatique quand on reconsidère et réexamine la recreation du mythe des origines de ces "hamites rwandais" jusqu'à y introduire les idées d'Abyssinie (Abasiniya), d'Egypte (Misri) etc. Pourtant jusqu'à l'heure actuelle, aucun chercheur à notre connaissance ne peut affirmer avoir trouvé une trace -même la plus infime- dans les traditions locales originales du pays relatant ces origines. D'ailleurs les Rwandais ne pouvaient en aucun cas s'imaginer l'existence de ces régions lointaines d'autant plus que pour eux le seul monde à exister n'était que le Rwanda, les autres royaumes connus comme le Burundi, le Bushi, le Karagwe, l'Ankole, etc. n'étant que des royaumes frères à conquérir ou auxquels il fallait s'allier. Tout

comme jusqu'à présent on n'a jamais trouvé de trace scientifique pouvant étayer ces hypothèses que ce soit sur le plan archéologique, anthropologique ou autre. Les quelques résultats archéologiques récoltés en Afrique orientale pourraient plutôt faire pencher comme le suggèrent les thèses de C.A. Diop, pour un mouvement migratoire Sud-Nord au lieu du mouvement Nord-Sud mais là aussi ces allégations pourraient nous entraîner trop loin, car en blanchissant les Noirs ou en noircissant les Blancs, nous ne serions pas plus avancés.

Par contre, nous avons beaucoup de preuves scientifiques et de traces tangibles attestant l'unité d'une zone culturelle bien individualisée partant des rives du Lac Victoria jusqu'au Lac Tanganyika en passant par le Lac Kivu (la région interlacustre) : là nous avons des communautés d'agriculteurs-éleveurs et de chasseurs ainsi que des organisations socio-politiques semblables, des rites, des us et coutumes, des mythes religieux apparentés.

Pourtant ces traditions réinterprétées, remaniées idéologiquement et popularisées en langue locale du pays vont vraiment s'incruster dans les mentalités collectives de telle sorte que jusqu'aujourd'hui n'importe quel informateur que vous pouvez interroger n'est là que pour vous les reproduire (comme d'ailleurs n'importe qui qui se targue d'avoir tant soit peu étudié).

C'est exactement la même tradition idéologique que nous retrouvons dans le document présenté en 1958 (à la veille de la révolution) par les "12 grands Bagaragu de l'Ibwami" (grands féodaux tutsi) en réponse au *Manifeste des Bahutu* présenté en 1957. Les propos de ces grands batutsi de la cour sont vraiment révélateurs. Tirons-en quelques extraits :

"Ceux qui réclament le partage du patrimoine commun sont ceux qui ont entre eux des liens de fraternité. Or les relations entre nous (Batutsi) et eux (Bahutu) ont été de tous temps jusqu'à présent basées sur le servage; il n'y a donc entre eux et nous aucun fondement de fraternité (...). Les Bahutu prétendent que Kanyarwanda est père de Batutsi, Bahutu et Batwa; or nous savons

que Kigwa est de loin antérieur à Kanyarwanda et que conséquemment Kanyarwanda est de loin postérieur à l'existence des trois races Bahutu, Batutsi et Batwa, qu'il a trouvées bien constituées. Comment dès lors peut-il être père de ceux qu'il a trouvés existants ? (...)

Constatez donc, s'il vous plaît, de quelle façon nous, Batutsi, pouvons être frères des Bahutu au sein de Kanyarwanda, notre grand-père. L'histoire dit que Ruganzu a tué beaucoup de "Bahinza" (roitelets). Lui et les autres de nos rois ont tué des Bahinza et ont ainsi conquis les pays des Bahutu dont ces Bahinza étaient rois. On en trouve tout le détail dans "Inganji Kalinga". Puisque donc nos rois ont conquis les pays des Bahutu, comment maintenant ceux-ci peuvent-ils prétendre être nos frères ?" (9).

C'est encore une fois les mêmes idées qui inspirent les réfugiés rwandais -inyenzi/inkotanyi- et qui en font une arme de combat dans leur désir utopique de vouloir rétablir une monarchie minoritaire d'obédience tutsi.

Il est vrai en effet qu'entre temps dans les années 1950-1960, de nouveaux spécialistes de l'anthropologie physique (surtout de l'équipe de Tervuren) avaient expérimenté leurs hypothèses sur les populations africaines et avaient déjà élaboré des théories sur des races de la région; lesquelles théories seront traduites sur le plan sociologique dans le livre de J.J. Maquet publié à Tervuren en 1954 (*Le système des relations sociales dans le Rwanda ancien*) attestant à travers des "prémises d'inégalités" entre les "castes" rwandaises, des différences entre les Batutsi et les Bahutu et l'infériorité congénitale de ces derniers. Des mensurations physiques (taille, nez, tête, membres, etc) ainsi que des examens des traits anthropologiques (groupes sanguins, tolérance au lactose, anémie falciforme) avaient été effectués sur des échantillons "judicieusement choisis" (échantillons d'ailleurs très réduits) à travers les 3 couches de la population rwandaise : Bahutu, Batutsi, Batwa.

A partir de ces données, des équations suivantes al-

laient alors être considérées comme des évidences :

- Batutsi : gens de grande taille, nez étroit, intelligents, malins, de type éthiopide, éleveurs, nés pour commander, etc.
- Bahutu : gens de petite taille, nez épaté, moins intelligents, moins malins, agriculteurs, de type bantou, nés pour servir, etc.
- Batwa : gens de très petite taille, chasseurs-cueilleurs, potiers, de type pygmoïde, étourdis, bouffons, etc.

D'où de part et d'autre rancœurs, frustrations, complexes de supériorité ou d'infériorité qui aboutiront petit à petit à des tensions et des confrontations armées. Malheureusement les considérations sur les migrations bantou n'allaient pas elles-mêmes arranger mieux les choses.

3.1.2. Du mythe hamite à la mauvaise compréhension du concept de "bantou".

L'historique du concept de "bantou" ressemble à bien des égards à celui de "hamite". Tous les deux sont inspirés par une certaine racologie en cours dans le XIX^e siècle européen qui s'est mise à expliquer et à classer les races et les langues africaines. Après avoir parlé abusivement des langues hamitiques, on se mettra également à analyser les langues bantou mais comme dira G. Balandier dans les deux cas, il y avait au départ confusion entre race, langue et culture au détriment de la rigueur scientifique.

Le mot émane d'un philologue allemand Wilhelm Heinrich Immanuel Bleek qui en 1862, après avoir étudié les langues de l'Afrique australe parla des "bantou languages" trouvables dans le tiers méridional de l'Afrique. Mais déjà dès le XVII^e s., des chercheurs portugais avaient remarqué la similitude entre les langues de l'Angola ou du Congo d'une part et celles du Mozambique d'autre part, lançant de ce fait l'idée de la sous-famille des langues bantou.

Les travaux de Bleek seront suivis par ceux d'un autre linguiste allemand C. Meinhof secondé dans ses travaux par d'autres membres de l'Ecole de Hambourg.

C'est de Meinhof que remonte la notion de bantou commun ou de proto-bantou (c'est *l'ur-bantou* des Allemands; litt. : bantou primitif) ainsi que la subdivision des mots en classes.

Ce terme est donc purement d'origine linguistique. Mais dans la suite, il a connu des glissements inattendus et a tellement divagué à travers d'autres disciplines telles que l'ethnologie, l'archéologie et même la philosophie qu'il a fini par n'exprimer rien du tout. J. Vansina utilisera une bonne image pour désigner ce phénomène : Analyser ce concept maintenant c'est comme si on regardait dans une boule de crystal, on aperçoit rien (10).

P. de Maret lui aussi pourra écrire à ce propos : "ce mot créé à l'origine pour désigner un groupe de langues a été utilisé en dehors du domaine linguistique, notamment par l'ethnologie, l'anthropologie physique et l'archéologie : on a parlé ainsi de sociétés et de cultures bantoues, de races bantoues, et même d'un âge de fer bantou (11).

P. Alexandre est encore plus catégorique quand il écrit les propos suivants : "Faut-il le redire ? Il le faut. Il le faudra sans doute encore longtemps.

Redisons-le donc : il n'y a pas de race bantou, il n'y a pas non plus de civilisation bantou, de coutumes bantou, d'art bantou... Il y a seulement des langues bantou, comme il y a des langues sémitiques ou des langues indo-européennes. "Bantou" est un terme technique linguistique, inventé par les linguistes pour les besoins de leur discipline, qui ne peut être utilisé qu'accessoirement en anthropologie sociale, et pas du tout en anthropologie physique (...). Il n'y a pas de "types bantou" : les langues bantou sont parlées par des dolichocéphales et par des brachycéphales, par des gens de très grande taille et par des gens de très petite. Il y a des agriculteurs de langue bantou, des éleveurs de langues bantou, des chasseurs de langue bantou, dans les montagnes comme dans les plaines côtières, dans la forêt dense comme dans les savanes prestépiques..." (12).

Mais ce qui est encore plus étonnant c'est qu'on constate aujourd'hui que même dans le domaine proprement linguistique le concept de bantou a tendance à être si non

rejeté mais du moins réduit et occulté. Non pas seulement que la prétendue unité linguistique des langues bantou soit maintenant relativisée mais aussi parce que les classifications actuelles les plus vraisemblables les englobent dans un ensemble beaucoup plus vaste allant du Zambèze aux abords du fleuve Sénégal en englobant ainsi ce qu'on avait appelé avant les langues semi-bantou ou de la Benoué-Cross.

Il n'y a qu'à considérer la classification de J. Greenberg qui est maintenant la plus acceptée et qui soulève moins de controverses pour s'en convaincre. Ce dernier place les langues bantou dans la famille Niger-Congo qui avec le Kordofanien constituent le grand phylum Niger-Kardofanien. Ainsi, comme l'écrit M. D'Hertefeldt, "les langues bantoues dans leur ensemble ne constitueraient qu'un sous-groupe d'un groupe (Bantoid) qui est une des quatre subdivisions de la sous-famille Bénoué-Congo. Laquelle est une subdivision, parmi cinq autres de la famille Niger-Congo (...). Le statut taxonomique des langues bantoues est donc minimal (quoique démographiquement le groupe le plus important) : Elles constituent un sous-sous-sous-sous groupe du Niger-Kordofanien, un sous-sous-sous groupe du Niger-Congo" (13).

Concernant le problème de l'origine de tous ces peuples parlant des langues bantou, de l'itinéraire qu'auraient suivi leurs migrations (le terme migration est lui-même aujourd'hui contesté, on lui préfère celui d'expansion) ou même les raisons qui les auraient amené à migrer, aucun consensus n'est jusqu'à présent trouvé parmi les spécialistes de toutes origines qu'ils soient linguistes, anthropologues, historiens ou archéologues. Les linguistes eux-mêmes qui ont élaboré le plus grand nombre de théories sur la question ont toujours des opinions divergentes.

Sans aller trop loin jusqu'à l'époque où l'on parle encore de l'origine indonésienne ou proche-orientale des "nègres bantouphones", relatons brièvement les théories les plus récentes.

En 1919, Sir Harry Johnston (un ancien gouverneur de l'Uganda) affirme que le noyau primitif du développement des langues bantou serait à chercher dans les régions tchadiennes ou plus exactement entre le bassin

du Chari et le Bahr-el-Ghazal (c'est l'aire du pré-bantu); la première grande concentration étant alors située dans la vallée du Nil au Nord du Lac Albert, c'est-à-dire dans la région des Grands Lacs : c'est la zone que Johnston appelle proto-bantu (les 2 notions de pré-bantu et de proto-bantu seront d'ailleurs reprises par Guthrie mais il les localisera différemment). A partir de cette zone de concentration, les "envahisseurs" bantu, "conduits par une aristocratie hamitisée" munie d'armes en fer, se déversent en "hordes" conquérantes dans ce qui constitue aujourd'hui la région des langues bantu moins la région forestière. A partir des Grands Lacs, la première direction fut celle du Sud le long du Lac Tanganyika, puis vers le Sud-Ouest et l'Ouest en direction de l'Atlantique, puis vers l'Est et le Sud en direction de l'Océan Indien, du Zambèze et l'Afrique du Sud, et enfin la forêt équatoriale sera pénétrée en direction du Nord. Johnston avait déjà noté en effet certaines ressemblances entre les langues bantu et quelques langues Ouest-africaines des confins nigéro-camerounais qu'il appelait les langues semi-bantu.

On constate facilement que les considérations de Johnston sont teintées de "complexe hamitique" qui l'amène à avoir dans ces migrations une vision militaire, conquérante et colonisatrice en relation avec l'acquisition préalable de la métallurgie et des armes en fer. Les recherches ultérieures en linguistique et en archéologie allaient rendre ses théories tout-à-fait caduques. Ce furent alors toute une série de linguistes qui vont prendre la relève suivis ensuite par des anthropologues, des archéologues et historiens. Nous pouvons citer entre autres M. Guthrie, J. Greenberg, P. Murdock, A. Meeussen, M. Posnansky, R. Oliver... et plus récemment B. Heine, A. Coupez, N. David, P. de Maret, D. Phillipson, L. Bouquiaux, Lwanga-Lunyiigo, F. Nsuka-Nkutsi, etc. etc.

Selon les théories de J. Greenberg (théories suivies par beaucoup d'auteurs après lui) le foyer d'origine des langues bantu -et partant des peuples bantuphones- se situerait au Nord-Ouest de leur domaine actuel, plus précisément dans la région de la moyenne Bénoué aux confins du Nigéria et du Cameroun. L'assertion repose sur le fait que "c'est encore là qu'on rencontre,

de nos jours, non seulement la plus grande diversification parmi les langues bantu mais encore les ressemblances les plus frappantes -tant au niveau lexical qu'au niveau syntaxique- entre celles-ci et les langues non-bantu voisines" (14).

A partir de ce noyau, deux fractions se seraient dirigées, l'une vers le Sud en passant à travers la forêt (ou la mer), tandis que l'autre se dirigeait vers la zone des Grands-Lacs en suivant la bordure septentrionale de la forêt pour bifurquer plus tard jusqu'au Shaba (Katanga); là se placerait alors un autre foyer secondaire de dispersion.

M. Guthrie, quant à lui, après un travail harassant effectué pendant plus de 25 ans sur une série de 28 langues-tests, présente une théorie contradictoire. Selon une méthode statistique, il établit une série de pourcentages de racines générales trouvables à travers ces langues par rapport au proto-bantu. Au moyen d'isoglosses-lignes joignant les mêmes degrés de pourcentage, il parvient à établir une représentation graphique montrant la distribution de ces racines générales et partant l'endroit où se situe la plus grande rétention de ce proto-bantu, lequel endroit est présumé comme étant alors le premier foyer de dispersion des peuples bantuphones. Pour l'auteur, ce foyer se situe dans la zone Luba-bemba, région du Katanga (Shaba) où il trouve le plus grand pourcentage (50 à 54%). Le Rwanda-Rundi étant au niveau d'environ 44%. De la région du Shaba, certains groupes auraient remonté vers le Nord-Est jusqu'au Grands-Lacs, d'autres auraient essaimé vers le Sud et le dernier groupe aurait suivi la direction N W pour arriver dans la région du bassin et du delta du fleuve Zaïre. Dans ses reconstructions théoriques, le grand linguiste anglais n'avait pas bien sûr oublier de parler d'un hypothétique noyau pré-bantu situé aux environs du Cameroun et qui serait ancestral par rapport au proto-bantu du Shaba, et c'est ce qui expliquait les ressemblances entre les langues bantu et certaines langues de l'Afrique occidentale.

Dans le domaine propre des langues bantu les recherches de M. Guthrie seront suivies et corrigées en plusieurs points par le grand linguiste belge A. Meeussen et toute l'équipe de Tervuren (A. Coupez, J. Vansina,

E. Evrard, Y. Bastin, B. de Halleux, etc.). Ces derniers vont, grâce à des études régionales diverses, affiner les 14 zones (numérotées de A à S) qui avaient été définies par Guthrie. C'est ainsi que la zone D60 deviendra le J60 (avec la carte de Tervuren) au sein duquel nous retrouvons alors le Kinyarwanda, le Kirundi, le Giha, mais aussi le Toro, Nyoro, Shi, etc...

Nous ne pouvons pas nous attarder à relever toute la nomenclature des hypothèses qui ont été avancées par les différents auteurs linguistes, anthropologues, archéologues, etc. Leurs noms sont déjà très nombreux, depuis Westerman, G. Murdock, R. Oliver, M. Posnansky, J. Hiernaux, A. Coupez, etc... Chacun, selon ses théories, met le foyer de dispersion des peuples bantuphones, soit aux confins nigéro-camerounaises, soit au Shaba, soit dans l'Afrique orientale interlacustre.

Toutefois, il serait intéressant de donner un bref résumé de la théorie hypothétique de David W. Phillipson car celui-ci semble avoir donné de plus larges explications à ces migrations en combinant plusieurs points de vue de ses collègues archéologues et linguistes. Il dit que vers 1000 B.C. les "proto-bantu" du Cameroun connaissaient l'agriculture et l'élevage des chèvres. Une branche s'y détacha et prit le chemin de l'Est, le long de la forêt. De là se produisit un mélange avec les pasteurs. En route, il y eut l'adoption de la métallurgie du fer pratiquée par les peuples qui parlaient des langues soudanaises-centrales. Ces migrations se situeraient entre 1000 et 400 B.C.. D'autres groupes auraient traversé la grande forêt entre 1000 et 200 B.C. Ces gens connaissaient la poterie. Au stade suivant, les gens du premier groupe seraient partis des régions interlacustres, connaissant la poterie Urewe et auraient contourné la forêt jusqu'au bas Zaïre introduisant la métallurgie là où ils passaient. La fusion de ce groupe avec celui du Néolithique produisit le courant occidental qui se répandit en Namibie en passant par l'Angola. Entre temps, d'autres parlaient de la région interlacustre pour la côte du Kenya entre 100 et 200 après J.C. Leur occupation serait caractérisée par la poterie de Kwale. Cette migration se serait faite parallèlement avec un autre qui aurait quitté les Grands Lacs pour la région du Transvaal. Au même moment ceux de la côte

du Kenya continuaient leur marche vers le Sud-Est du Transvaal. Autour de 400-500 de notre ère, ceux du courant occidental étaient entrés dans la région du Shaba où ils fusionnèrent avec ceux du courant oriental. L'augmentation ultérieure de la population de l'âge du fer ancien au Shaba, auraient produit un développement économique, technologique et social qui fut à l'origine de l'âge du fer récent. De là, il y aurait alors la dispersion vers l'Est (région des Grands Lacs), le Nord et le Sud (15).

Cette reconstruction hypothétique quoique très élaborée n'est cependant pas tout à fait acceptée par Nicolas David. Celui-ci rejette l'idée selon laquelle ils auraient contourné la forêt. Par contre il postule qu'ils ont occupé d'abord la forêt, et en suivant les vallées des rivières, ils seraient arrivés dans la région interlacustre où ils développèrent la poterie d'Urewe. Cependant N. David accepte l'idée qu'ils auraient essaimé dans le Sud en partant des régions interlacustres.

Cependant à côté de tous ces spécialistes qui tiennent à la description de l'expansion bantou, une nouvelle tendance qui nie purement et simplement l'idée de ces migrations voit de plus en plus le jour ou du moins ne les place pas aussi loin dans l'espace. D'ailleurs la plupart des historiens se tiennent loin de toutes ces idées en se demandant s'il est encore vraiment pertinent de vouloir coûte que coûte faire venir les populations africaines d'ailleurs. Il est vrai en effet que le point de départ de toutes ces études était à l'origine faussé puisqu'il était parti du postulat selon lequel l'Afrique orientale et méridionale étaient vides avant que les mouvements de population venant du Nord vers le Sud viennent les combler.

C'est ainsi que Simiyu Wandibba (National Museum of Kenya), quoiqu'ayant accepté l'idée des migrations, les place tout court dans la région interlacustre. Considérant les résultats des fouilles archéologiques actuellement réalisées et l'antériorité chronologique de la métallurgie du fer et de la poterie en Afrique orientale (Rwanda, Burundi, Tanzanie, Uganda, Kenya), il prend cette région comme point de départ de ces mouvements migratoires (16).

Mais c'est surtout Lwanga-Lunyiigo qui manifeste son désaccord complet contre toutes ces hypothèses. Ayant remarqué toutes les divergences entre les différents spécialistes (surtout les linguistes) et en se basant, comme Simiyu Wandibba, sur les découvertes archéologiques faites en Afrique orientale, il rejette tous les points de vue présentés jusqu'à présent. Pour lui, les Noirs parlant des langues bantu sont anciens dans les régions où ils habitent : "L'exode présumé des prétendus bantou venant de l'Ouest n'a jamais existé"; l'invention de la métallurgie du fer dans cette région est elle-même indépendante (17).

La même idée est épousée par un certain Richard Gramsley qui lui-aussi nie toute forme de migration des peuples parlant des langues bantu au néolithique. Comme la plupart des archéologues de l'Afrique du Sud, il affirme que la poterie, la production des aliments et le travail du fer n'ont pas été diffusés simultanément. Pourquoi alors les lier avec l'expansion des langues bantu. Tous points de vue considérés, les langues bantu étaient parlées dans des régions où elles sont parlées aujourd'hui depuis des millénaires. Comme l'archéologue belge P. de Maret lui-même qui met en garde tous les chercheurs qui veulent à tout prix lier la métallurgie du fer, la poterie Urewe et la diffusion des langues bantu (18).

4. EN GUISE DE CONCLUSION : QUELQUES ELEMENTS POUR UNE HISTOIRE SCIENTIFIQUE.

Voilà donc les faits. Nous avons été peut-être un peu long en rappelant ces mythes et idéologies mais cela était nécessaire car ce n'est qu'après s'être dépouillé de ce fatras de préjugés -et à cette condition seulement- qu'on peut alors aborder sereinement l'histoire du peuplement rwandais ou l'histoire du Rwanda tout court. Notre propos ici n'a pas bien sûr l'objectif de réécrire cette histoire -ça déborde le cadre que nous nous sommes fixé- mais au moins on comprend à travers cette note introductive dans quel sens nous entendons la présenter.

Le peuplement rwandais actuel est donc le résultat de tous les éléments que nous avons relatés. Depuis

les premières micro-sociétés de chasseurs-cueilleurs de l'âge de la pierre, les sociétés d'agriculteurs-éleveurs de l'âge des métaux et du néolithique en passant probablement par les pastoraux couchites jusqu'à ce que dès le premier millénaire de notre ère des organisations lignagères et claniques commencent à se former.

Au gré et à la suite de toutes sortes de migrations et de pérégrinations à travers la région interlacustre, suite à des périodes de sédentarité ou d'errance temporaires, des micro-sociétés se sont retrouvés sur un espace qui allait devenir le Rwanda et où l'on parle une langue "bantu" qui deviendra, après une longue évolution dynamique, ce que nous appelons aujourd'hui le *Kinyarwanda*.

Les remarques que nous avons données précédemment peuvent nous permettre au moins d'affirmer qu'il n'y eut pas de hordes monolithiques conduisant des mouvements migratoires "quatre à quatre" envahissant un pays vide ou anéantissant leurs prédécesseurs pour occuper leur place; ce furent vraisemblablement des groupes familiaux ou lignages d'agriculteurs ou éleveurs qui vinrent de toutes les directions pour se retrouver sur cet espace. Il y eut des agriculteurs qui vinrent de l'Est, du Nord, de l'Ouest ou du Sud; des éleveurs de même.

Notre collègue, E. Ntezimana appelle ces périodes lointaines depuis le premier millénaire jusqu'à 1000 de notre ère, l'époque des "semilles" ou des "origines multiples", ou encore la période des "précurseurs". Si ces précurseurs se sont lentement sédentarisés, ajoute-t-il, le phénomène des migrations et de nomadisme observable aux époques postérieures, était aussi une réalité antérieure. Parmi les auteurs anonymes de cultures laborieuses dont personne ne peut revendiquer égoïstement la parenté exclusive et directe, certaines souches sont certes restées, sans le savoir et sans s'en soucier, sur des "terroirs" de ce qui devint plus tard "U Rwanda" et c'est comme imperceptiblement si l'on tient compte de la profondeur chronologique, qu'ils sont devenus "Abanyarwanda". De ces observations on peut déjà fermement retenir que, aucun groupe d'"Abanyarwanda" et encore moins un "Umunyarwanda" isolé ne peut revendiquer, dirais-je, "égocentriquement", l'aff-

population et l'occupation de l'espace, on aboutira à une structure sociale où une échelle de capitalisation des biens a individualisé les pauvres et les moins pauvres, les riches et les plus riches au sein de toutes les couches de la population. Ce sera alors au sein de ces alliances familiales, lignagères, claniques que certaines familles vont prendre plus d'importance que d'autres. Le cas de la lignée des Banyiginya n'était sans doute pas isolé.

Toutefois au moment où les Européens arrivent une petite minorité de familles, tutsi et hutu selon les régions, était parvenue, grâce à la capitalisation des hommes et d'alliés, à monopoliser l'essentiel des instruments de production et à contrôler la distribution et la redistribution des biens. Les études historiographiques anciennes ont beaucoup mis l'accent sur l'*ubuhake* ou le clientélisme de la vache. Sur ce dernier phénomène, les études plus fines de J. Fr. Saucier ou de C. Newbury (cf bibliographie) ont apporté des corrections notables à ce qu'on avait cru avant (avec J.J. Maquet par ex.) et ont montré que la généralisation de ce clientélisme ne remonte que de la fin du XIX^e s. et au début du XX^e s.

Tout ceci nous montre donc que si ce n'est pas la colonisation européenne qui a créé des ethnies et des tensions entre elles, au moins c'est elle qui les a radicalisées et figées. Dès lors, l'ethnie tutsi a monopolisé les rênes du pouvoir (surtout avec la restructuration administrative de 1927-1931) et tous les avantages économiques et sociaux inhérents à ce pouvoir, alors que les hutu étaient ravalés au rang de corvéables et taillables à merci (le mythe hamite lui-même aidant). C'est ce qui explique la révolution socio-politique de 1959. En effet, comme ça ressort du n° spécial de la revue *Dialogue*, novembre-décembre 1989, sur la *Révolution Rwandaise-Trente ans après*, cette révolution ne fut pas essentiellement ethnique. Si elle fut dirigée contre les Batutsi c'est qu'ils représentaient un système oppressif à abattre.

REFERENCES

- (1) Amselle, J.-L. et E. Mbokolo (éd.), *AU COEUR DE L'ETHNIE. ETHNIES, TRIBALISME ET ETAT EN AFRIQUE*, Paris, 1985,
- (2) E. Ntezimana, "Les causes de la Révolution Rwandaise", in *DIALOGUE*, n° Spécial, Nov.-Déc.,
- (3) B.A. Ogot, *HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE-UNESCO*, V4, p.561.
- (4) B. Clist, "A critical Reappraisal of The Chronological Framework of The Early Urewe Iron Age Industry", in *MUNTU*, revue du CICIBA, n° 6, 1987, p.43.
- (5) R. Cornevin, *HISTOIRE DE L'AFRIQUE*, T.2, Paris, Payot, 1976, p.276.
- (6) B. Lugan, "Sources écrites pouvant servir à l'histoire du Rwanda" in *ETUDES RWANDAISES*, n° Spécial, 5, XIV, 1980, p.30.
- (7) B. Lugan, *OP.CIT*, p.132.
- (8) B. Lugan, *OP.CIT*, p.26.
- (9) F. Nkundabagenzi, *RWANDA POLITIQUE 1958-1960, Dossiers du CRISP*, 1962, p.35.
- (10) J. Vansina, "Bantu in The Crystal Ball", *HISTORY IN AFRICA*, 6, 1979.
- (11) P. de Maret, "Bribes, debris et bricolages" in L. Bouquiaux (éd.), p.715.
- (12) P. Alexandre, "Le bantu et ses limites" in *LANGAGE*, Ed. de la Pleiade, 1967, p. 1388
- (13) M. D'Hertefeldt, *ELEMENTS POUR L'HISTOIRE CULTURELLE DE L'AFRIQUE*, 1971, p.213.
- (14) Voir D.W. Phillipson, "L'expansion bantoue en Afrique Orientale et méridionale", in L. BOUQUIAUX (éd.), 1980, p.658.
- (15) Idem, *OP.CIT.*, pp.649-684.
- (16) Simiyu Wandibba, "Archaeological Evidence Regarding The Expansion of The Bantu People into East

- Africa", Colloque du CICIBA, Libreville, Avril 1985, inédit.
- (17) Voir S. Luwanga-Lunyiigo et J. Vansina, GENERAL HISTORY OF AFRICA, V.III, UNESCO, 1988, pp. 140-193.
- (18) P. de Maret, OP.CIT., 1980, pp. 715-730.
- (19) E. Ntezimana, "Histoire, culture et conscience nationale : Le cas du Rwanda des origines à 1900", in ETUDES RWANDAISES, VI,4, 1987, p.468.
- (20) Idem, Revue DIALOGUE, OP.CIT. p. 37.

BIBLIOGRAPHIE

- Amselle, J.-L., E. Mbokolo (éd.), AU COEUR DE L'ETHNIE. ETHNIES, TRIBALISME ET ETAT EN AFRIQUE, Paris, 1985.
- Bashizi Cirhagarhula, "Mythe hamite formations étatiques et acculturation interlacustre", in LA CIVILISATION ANCIENNE DES PEUPLES DES GRANDS LACS, Paris-Bujumbura, 1981, pp.218-243.
- Bouquiaux, L. (éd.), L'EXPANSION BANTOUE V3, SELAF, Paris, 1980.
- Clist, B., "A critical Reappraisal of the Chronological Framework of the Early Urewe Iron Age Industry" in MUNTU, CICIBA, n° 6, 1987, pp. 35,62.
- Chretien, J.P., "Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi", in J.L. Amselle, E. Mbokolo (éd.), Paris, 1985.
- Idem, "Les deux visages de Cham", in P. Guiral, E. Temime, LES IDEES DE RACE DANS LA PENSEE POLITIQUE FRANCAISE CONTEMPORAINE, Paris, 1977, pp.178-199.
- De Maret, P., "L'archéologie en zone bantu jusqu'en 1984", in MUNTU, CICIBA, n° 1, 1984, pp. 37-60.
- Idem, "Bribes, débris et bricolages" in L. Bouquiaux (éd.), L'EXPANSION BANTOUE, Paris, 1980.
- Desmarais, J.C., IDEOLOGIES ET RACES DANS L'ANCIEN RWANDA, Ph.D., Université de Montréal, 1977.
- D'Hertfeldt, P., LES CLANS DU RWANDA ANCIEN. ELEMENTS D'ETHNOSOCIOLOGIE ET D'ETHNOHISTOIRE, Ter-vuren, 1971.
- Idem, ELEMENTS POUR L'HISTOIRE CULTURELLE DE L'AFRIQUE, Butare, 1971
- Idem, "Mythes et, idéologies dans le Rwanda ancien et contemporain", in THE HISTORIAN in TROPICAL AFRICA, London, 1964.
- DIALOGUE, n° Spécial, LA REVOLUTION RWANDAISE. TRENTE ANS APRES, n° 137, 1989

- Greenberg, J., THE LANGUAGES OF AFRICA, La Haye, Mouton, 1963.
- Guthrie, M., COMPARATIVE BANTU, 3 Vol, Farnborough, 1967-71
- Hakizimana, A., EVOLUTION SOCIO-POLITIQUE DU BUSHIRU, 1740-1925, Mémoire de Licence, UNR, Ruhengeri, 1985.
- Hakuzimana, F., L'EVOLUTION SOCIO-POLITIQUE de deux LIGNAGES : ABACOCORI ET ABAGIRIMANA DITS "ABAGOGWE" DU XVII^e s. à 1961, Mémoire de Licence, UNR, Ruhengeri, 1989.
- Harlan, J.R., et Stemler, A. (éd.), ORIGINS OF AFRICAN PLANT DOMESTICATION, La Haye, 1976.
- Hiernaux, J., "Bantu Expansion : The Evidence from Physical Anthropology confronted with Linguistic and Archaeological Evidence", in JOURNAL DES AFRICANISTES, 4, 1968, pp.505-515.
- Hitabatuma, I., EVOLUTION HISTORIQUE DE L'UBUHAKE AU RWANDA, l'exemple de Nyantango, Mémoire de Licence, UNR, Ruhengeri, 1982.
- Kabagema, I., L'EVOLUTION SOCIO-POLITIQUE DU BUGANZA-NORD, DES ORIGINES A 1931, Mémoire de Licence, UNR, Ruhengeri, 1985.
- Kake, I.B., "De l'interprétation abusive des textes sacrés à propos du thème de la malédiction de Cham" in PRESENCE AFRICAINE n° 94, 1975.
- Kagame, A., INGANJI KARINGA, Kabgayi, 1943
- Idem, LES ORGANISATIONS SOCIO-FAMILIALES DE L'ANCIEN RWANDA, Bruxelles, 1954
- Johnston, H., A COMPARATIVE STUDY OF THE BANTU AND SEMI-BANTU LANGUAGES, Oxford, 2 Vol., 1919-1922.
- Lugan, B., "Sources écrites pouvant servir à l'histoire du Rwanda" in ETUDES RWANDAISE, n° Spécial, V., XIV, 1980.
- Lwanga-Lunyiigo, S., GENERAL HISTORY OF AFRICA, UNESCO, V., III, 1988, pp.140-193.
- Nahimana, F., DES LIGNAGES AUX ROYAUMES ET DES ROYAUMES AUX CHEFFERIES. HISTOIRE SOCIO-POLITIQUE

- DES REGIONS NORD ET NORD-OUEST DU RWANDA ACTUEL DU 16^e s. à 1931, Thèse de Doctorat, Paris VII, 1986.
- Idem, "Les principautés hutu du Rwanda septentrional", in LA CIVILISATION ANCIENNE DES PEUPLES DES GRANDS LACS, Paris-Bujumbura, 1981, pp.101-115.
- Newbury, C., THE COHESION OF OPPRESSION. CLIENTSHIP AND ETHNICITY IN RWANDA. 1860-1960, New York, 1988.
- Newbury, D., KINGS AND CLANS ON IJWI ISLAND (ZAIRE), Ph.D., Wisconsin-Madison, 1979.
- Nkundabagenzi, F., RWANDA POLITIQUE 1958-1960, Dossier du CRISP. Bruxelles 1962.
- Nsabimana, E., LES INSULAIRES DE NKOMBO ET DES ILES AVOISINANTES AU SUD DU LAC KIVU (RWANDA) : ESSAI DE MONOGRAPHIE HISTORIQUE (1850-1960), Mémoire de Licence, UNR, Ruhengeri, 1989.
- Idem, "Ingoma y'Abami b'Ababishaza b'i Mpambe" in IMVAHO, n° 871, 3-9 Ukuboza, 1990, p.5.
- Ntezimana, E., "Histoire, culture et conscience nationale" in ETUDES RWANDAISES, V.I, n° 4, 1987. Leçon inaugurale au Campus de Ruhengeri, Oct. 1986).
- Idem, "Les causes de la Révolution rwandaise", In DIALOGUE, N° Spécial, Nov.-Déc. 1989 pp. 35-49.
- Idem, "coutumes et traditions des royaumes du Bukunzi et du Busozo", in ETUDES RWANDAISES, XII, 2, 1980.
- Nyagahene, A., TRADITIONS DYNASTIQUES ET TRADITIONS POPULAIRES. CENTRE ET PERIPHERIE; A PROPOS DE L'HISTOIRE DU RWANDA ANCIEN : CULTURE ENDOGENE OU CULTURE EXOGENE ? Mémoire de DEA, Paris VII, 1985.
- Idem, "Histoire du Rwanda. Problèmes, controverses et Perspectives", in EDUCATION, SCIENCE ET CULTURE, Revue du MINESUPRES, Kigali, N°12, 1986, pp.87-130.

- Nzeyimana, A., "Ubugake au Buganza-Est du XIX^e au XIX^es" (1892-1960), Mémoire de Licence, UNR, Ruhengeri, 1990.
- Philippon, D.W., "L'expansion bantoue en Afrique Orientale et Méridionale : les témoignages de l'archéologie et de la linguistique", in BOUQUIAUX (éd.), L'EXPANSION BANTOUE, Paris, 1980, pp. 685-714.
- Rennie, J.K., "The precolonial Kingdom of Rwanda : a Reinterpretation", TRANSAFRICAN JOURNAL OF HISTORY, Nairobi, 1972.
- Sanders, E.R., "The Hamitic Hypothesis, its Origin and Function in Time Perspective", in J.A.H., X, 4, 1969, pp. 521-532.
- Saucier, J.F., THE PATRON-CLIENT RELATIONSHIP IN TRADITIONAL AND CONTEMPORARY RWANDA, Thèse de doctorat, Columbia University, New York, 1974.
- Simiyu Wandibba, "Archaeological Evidence Regarding the Expansion of the Bantu People into East-Africa", Colloque du CICIBA, Libreville, Avril, 1985 non publié.
- Sutton, J., "The Settlement of East Africa" in B.A. Ogot, ZAMANI. A SURVEY OF EAST AFRICA HISTORY, Nairobi, 1969.
- Idem, "The Aquatic Civilisation of Middle Africa", in J.A.H., 4, 1974, pp. 527-546.
- The Cambridge History of Africa, V1, V2, V3, Cambridge University Press, Cambridge, 1984 (2^e éd.).
- Twagiramutara, P., "Un dialogue entre l'anthropo-sociologie et la linguistique à propos du processus d'émergence des catégories ethniques du Rwanda" in GERLA, Butare, 1980
- Unesco, HISTOIRE GENERALE DE L'AFRIQUE, V1, V2, V3, Paris, 1980, 1987, 1988.
- Van Grunderbeek, M.C., H. Doutrele Pont et E. Roche, "Influence humaine sur le milieu au Rwanda et au Burundi à l'âge du fer ancien (220-

- 665 A.D.). Apports de la palynologie et de l'étude des charbons de bois" in REVUE DE PALEOBIOLOGIE, Genève, 1984.
- Van Noten, F., HISTOIRE ARCHEOLOGIQUE DU RWANDA, Tervuren, 1983.
- Vansina, J., "Bantu in the crystal Ball I et II, HISTORY IN AFRICA, 6, 1979, 7, 1980.

LE MYTHE DES FILS DE GIHANGA OU L'HISTOIRE D'UNE FRATERNITE TOUJOURS MANQUEE ?

Par MANIRAGABA BALIBUTSA

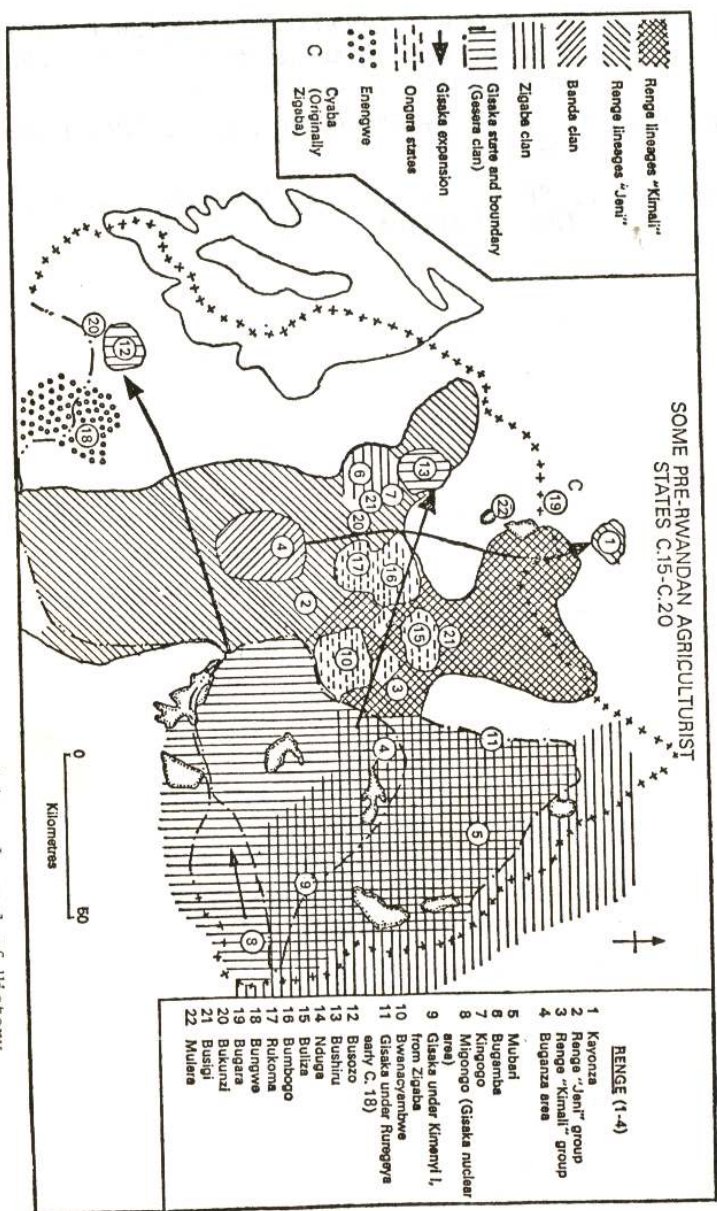
"Aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison".

Diderot dans *l'Encyclopédie*

Si j'ai choisi de commencer cette réflexion par la citation de Diderot sur la liberté, c'est parce qu'elle me semble bien illustrer le drame que nous vivons actuellement au Rwanda, drame dont l'enjeu est, au-delà de la propagande destinée à tromper l'opinion internationale, la perpétuelle contestation du droit à la liberté de la majorité du peuple par une minorité qui se croit naturellement investie du droit au commandement.

Ainsi donc, répétons-le, "aucun homme n'a reçu de la nature le droit de commander aux autres. La liberté est un présent du ciel, et chaque individu de la même espèce a le droit d'en jouir aussitôt qu'il jouit de la raison". La seule autorité naturelle que reconnaît Diderot c'est la puissance paternelle qui, elle aussi, est limitée aussitôt que l'enfant devient majeur. Toute autorité, d'après lui, vient soit de la force et de la violence de celui qui s'en est emparé soit du consentement de ceux qui s'y sont soumis par un contrat fait ou supposé entre eux et celui à qui ils ont déferé l'autorité. "La puissance qui s'acquiert par la violence n'est qu'une usurpation et ne dure qu'autant que la force de celui qui commande l'emporte sur celle de ceux qui obéissent; en sorte que, si ces derniers deviennent à leur tour les plus forts, et qu'ils secouent le joug, ils le font avec autant de droit et de justice que l'autre qui le leur avait imposé. La même loi qui a fait l'autorité la défait alors: c'est la loi du plus fort "dit encore Diderot (1)

ANNEXE :



Tirée de J.K. Rennie : THE PRECOLONIAL KINGDOM OF RWANDA, *Transafrican Journal of History*, Nairobi, 1972.

1. LES ACCUSATIONS DES REFUGIES CONTRE LE RWANDA

Le Rwanda, en effet, vient de faire l'objet d'une agression militaire et médiatique extrêmement violente qui s'est présentée comme une entreprise de libération du peuple avec tous les beaux slogans sur les droits de l'homme et la démocratie qui allèchent l'opinion internationale mais qui, en réalité n'est que la tentative de détruire l'ordre social et politique instauré par la révolution de 1959. Pour la majorité des Rwandais, c'est le cauchemar des quatre derniers siècles d'oppression et de servage qui revenait. Le fait que le peuple s'est mobilisé immédiatement pour lutter contre cette invasion venue de l'Uganda est la preuve qu'il a compris tout de suite qu'il en allait de sa survie et de sa liberté chèrement acquise. Mais avant de continuer notre réflexion, voyons d'abord de quoi est accusé le Rwanda.

Dans une série de "lettres ouvertes" écrites chaque année depuis 1988 aux Présidents de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL) signées par Prudence Migambi et Concorde Munyarwanda se trouvant à Bujumbura sans doute au nom des réfugiés rwandais (2) on trouve d'une façon précise les accusations contre le Régime en place depuis trente ans. Voici leurs accusations et leurs plaintes:

1. Le drame ethnique au Rwanda serait plus réel et plus profond qu'au Burundi car les Tutsi seraient systématiquement exclus de la vie politique de leur pays depuis l'indépendance jusqu'à ce jour.
2. L'exercice du pouvoir, de la Présidence de la République jusqu'au niveau des communes serait entre les mains de la seule ethnie hutu.
3. L'apartheid dont seraient victimes les Tutsi serait encore plus cruel au niveau politiques où les candidatures aux élections des parlementaires sont d'abord endossées par les autorités préfectorales et par le Comité Central du M.R.N.D.

4. La II^e République, en dépit de la promesse de concorde nationale pour le progrès, n'aurait rien fait de concret pour les Tutsi.
5. Les portes de la politique, de l'armée, de l'Université etc..., leur resteraient quasiment fermées.
6. Le Président Habyarimana aurait le seul mérite d'avoir freiné les massacres des Tutsi mais il aurait réussi à en faire des citoyens de seconde zone, des abrutis.
7. Le Rwanda se complairait à condamner son voisin du sud alors que chez lui l'ethnisme aurait été érigé en un système discriminatoire au détriment d'une bonne partie de la population.
8. Le régime républicain serait responsable des divisions ethniques qui n'auraient pas existé dans l'histoire pré-coloniale. Le drame ethnique au Rwanda serait donc un phénomène récent car il n'aurait pas existé avant l'arrivée des missionnaires et des colonisateurs. Les arguments donnés à l'appui de cette thèse sont les suivants:
 - a) Les deux ethnies avaient toujours vécu en harmonie avec tous les atouts pour la maintenir:
 - langue commune
 - cohabitation sur les collines
 - mariages inter-ethniques
 - communauté de coutumes
 - b) les concepts hutu, tutsi et twa n'avaient pas la même connotation ethnique qu'on veut leur donner aujourd'hui. Ils traduisaient plutôt la stratification du pays en trois classes sociales sur le critère de la force économique individuelle basée essentiellement sur la vache-riche de référence en l'absence de la monnaie.
 - c) le statut social pouvait changer dans le sens vertical grâce à l'acquisition d'une certaine quantité de vaches ou à la suite d'un mariage avec une personne appartenant à la classe supérieure. C'est le phénomène de tutsisation des bahutu ou du kwihutura qui donnait à

- ce nouveau mututsi automatiquement tous les droits réservés à la première classe y compris l'exercice du pouvoir féodal.
- d) à l'inverse, un tutsi appauvri était déchu de son rang et était traité de hutu et sa seule origine physique de tutsi ne lui donnait aucun droit d'exercer le pouvoir.
- e) même les twa pouvaient passer directement à la première catégorie en épousant une femme de ce rang. L'exemple des Abasyete est donné.
- f) avant l'arrivée des missionnaires et des colonisateurs belges il n'existait pas de clans pour les hutu et d'autres pour les tutsi. On trouve indistinctement au sein du même clan aussi bien des hutu que des tutsi sans qu'il y ait une autre subdivision spécifique pour les distinguer.
- g) pendant l'ère coloniale, la grande majorité des tutsi se retrouvait dans la classe sociale des exécutants avec les hutu, seule une poignée de tutsi privilégiés partageaient le pouvoir avec les belges.
9. Les belges, défenseurs de la cause hutu n'auraient rien fait pendant 40 ans de pouvoir absolu pour supprimer les disparités sociales qu'ils dénoncent aujourd'hui et ils les auraient même exacerbées. Ce ne serait qu'en 1960, lorsque les tutsi osèrent réclamer l'indépendance du Rwanda, que le tandem belgo-tutsi aurait été cassé.
10. Pour se venger, les belges auraient lancé systématiquement les hutu contre les tutsi qui auraient été massacrés par les hutu et les paracommandos. Ce serait là l'origine du problème ethnique au Rwanda qui aurait abouti irrémédiablement à la dislocation de la trilogie appelée "*imbaga y'inyabutatu*" qui constituait jadis l'union nationale.
11. Le couronnement de "ces tristes événements" auraient été cyniquement baptisé, par ses auteurs de <Révolution de 1959> caractérisée par la formation d'un parti ethnique <PARMEHUTU>".
12. La vraie révolution, celle qui aurait pu rassembler tous les citoyens de la classe opprimée sans

- distinction ethnique aurait été ainsi étouffée. L'APROSOMA de Joseph Gitera "lui-même hutu, mais pas hutisant, car il était avant tout patrioté" est donné comme modèle d'un vrai parti révolutionnaire.
13. Il y aurait une même catégorie de Tutsi constamment opprimée, avant et pendant l'ère coloniale, puis persécutée en 1959, 1963, 1966, 1973 et qui, en 1988 serait soit à l'exil soit vivrait comme des étrangers dans leur propre pays.
14. La lettre demande une solution équitable et durable à la problématique hutu-tutsi au Rwanda sans attendre que le sang coule pour commencer à soigner le mal et cinq propositions de mesures urgentes sont soumises au Président du Rwanda:
- a) suppression immédiate de la mention ethnique: Hutu, Tutsi, Twa dans la carte d'identité << système d'identification qui n'existe qu'au Rwanda et en Afrique du Sud >> en faveur d'une carte non tribale pour tous les Banyarwanda.
- b) organisation, sous les auspices de la CEPGL, d'une structure d'accueil pour le retour inconditionnel des Réfugiés Rwandais disséminés à travers le monde.
- c) ouverture aux Tutsi, au même titre qu'aux Hutu, des portes de l'armée, du parlement et de l'université.
- d) suppression de l'admissibilité des enfants, dans l'enseignement, sur le critère ethnique.
- e) partage équitable, dans la conduite des affaires du pays, en nommant des Tutsi dans le Parti et le Gouvernement.

Ainsi la première lettre se termine en insistant sur la suppression de ce que ses auteurs appellent "la honte du Rwanda" et en revenant aux menaces à peine voilées << qu'il serait naïf et suicidaire de croire qu'on peut éternellement brimer un peuple, serait-il numériquement minoritaire >> et en disant que le processus étant engagé, << le pouvoir ne pourra plus être confisqué, ni par les seuls Tutsi, ni par les seuls Hutu >> et qu'il sera désormais

partagé et qu'il serait plus que temps d'enterrer l'arme de la division ethnique pour construire ensemble dans le dialogue, «une société plus juste et plus respectable».

La lettre ouverte de janvier 1989 (3) reprend les mêmes idées mais y ajoute les trois idées suivantes:

15. Au Rwanda, depuis 1959 les tutsi considérés par le pouvoir hutu comme quantité négligeable seraient ségrégués et méthodiquement écartés de la direction des affaires de la Nation.
16. Le Président Habyarimana aurait réussi habilement à berner l'opinion nationale et internationale en lui faisant croire que le Rwanda est un havre de paix où il n'existerait plus de problèmes politiques et où la justice aurait été entièrement restaurée. Ce serait là un exemple de la contre vérité, fait dans lequel le régime de Kigali serait passé maître.
17. Le Rwanda serait le pays où le silence n'est point synonyme de sagesse mais plutôt de terreur au sujet de la marginalisation des tutsi et de l'érection de la contre-vérité en système de communication et de gouvernement.
D'après Jean-Marie Masabo qui se dit Coordinateur du Comité International des Réfugiés Rwandais, dans une lettre qu'il a écrite à la Conférence Episcopale du Rwanda le 26 octobre 1989 avec copie pour information au Pape.
18. Les réfugiés rwandais au nombre de «deux millions» formeraient le groupe le plus important des réfugiés du continent africain.
19. Cet exil commencé en 1959 aurait été le résultat des massacres cycliques des tutsi organisés par le pouvoir colonial pendant la guerre de décolonisation.
20. Ces massacres auraient été unanimement condamnés par des lauréats du Prix Nobel comme les actes les plus barbares des temps modernes après l'holocauste des juifs par les nazis.
21. Le parti tribaliste PARMEHUTU du Président Kayibanda aurait continué le génocide en 1961,

- 1963, 1964, 1966 et 1973.
22. «D'après les sources sûres, cette série de génocide aurait coûté plus de 600.000 de vies humaines.»
23. Les réfugiés revenus d'Uganda en 1982 auraient été emprisonnés dans le parc national de l'Akagera et maltraités.
24. Des agresseurs venus du Rwanda auraient massacrés des réfugiés rwandais au Burundi dans la province de Kirundo au Burundi en Août 1988.
25. Les réfugiés rwandais veulent rentrer dans leurs pays natal sans exiger ni dédommagements ni privilèges et demandent que les écoles et les emplois devraient être distribués sans ségrégations ni avantage d'un groupe quelconque de la population.
26. Le tribalisme et la discrimination régionale auraient été institutionnalisés dans le pays.
27. Comme il n'existerait pas de signes extérieurs pour différencier sûrement les trois composantes de la population, chaque citoyen serait muni d'une carte d'identité sur laquelle son appartenance ethnique est soigneusement enregistrée.
28. Aujourd'hui les tutsi n'auraient presque plus accès ni aux écoles ni aux emplois; les ministères, l'armée, etc... leur étant inaccessibles.
29. Contrairement aux déclarations du gouvernement rwandais selon lequel les Tutsi sont 10% de la population le recensement de l'UNESCO donnerait la proportion des Tutsi résidant encore dans le pays à 35% auxquels il faudrait ajouter "les deux millions de réfugiés".
30. Les Tutsi en général et les réfugiés rwandais en particulier ne jouiraient pas des droits de l'homme et de citoyen ni au Rwanda ni dans les pays d'asile.
31. L'analphabétisme serait très élevé chez les Tutsi et s'accroîtrait rapidement (4).

Ces chiffres de Masabo sont repris par un groupe de réfugiés rwandais se trouvant en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Togo et au Ghana dans une lettre

qu'ils ont adressée d'Abidjan au Pape Jean Paul II, le 18 avril 1990 pour prouver, entre autres, que la politique d'équilibre du gouvernement rwandais repose sur des bases fausses bien que le principe même de l'équilibre soit contesté (5).

Il faut noter que cette liste des accusations n'est pas exhaustive car apparemment ces gens-là se complaisent à recenser tout ce qui ne va pas au Rwanda y compris les catastrophes naturelles et les accidents comme étant les crimes du régime en place.

Dans cet écrit je ne vais pas réfuter toutes ces accusations même car certaines seront réfutées par mes collègues qui participent à l'élaboration de cet ouvrage alors que certaines autres relèvent d'une mauvaise foi tellement évidente pour quiconque connaît les réalités rwandaises que j'ai l'impression qu'il ne vaut même pas la peine de les réfuter. Ainsi, à titre d'exemple, quand on accuse le PARMEHUTU d'avoir persécuté des Tutsi en 1959, 1961, 1963, 1964, 1966 et en 1973 on omet volontairement de dire qu'à ces dates là précisément il s'agissait chaque fois des réactions de la population agressée par les unaristes ou les *Inyenzi* ou qu'il s'agissait des réactions provoquées par le massacre des Hutu au Burundi tel que celui de 1972. Il ne faut pas non plus oublier que ce sont les attaques régulières du Rwanda par les *Inyenzi* qui, en réalité, font que le problème hutu-tutsi ne trouve pas de solution définitive par l'intégration de la population, tout comme maintenant en 1990-1991 les violentes agressions des *Inkotanyi* ont ressuscité le problème hutu-tutsi alors qu'il était passé au second rang des préoccupations quotidiennes de la population. Cette mauvaise foi est tellement évidente dans les accusations de Masabo que la question qui se pose à tout esprit normal connaissant l'histoire et les réalités du Rwanda et de la région est plutôt de savoir comment il est possible que l'esprit humain, créé par la nature pour trouver et dire le vrai, puisse atteindre un tel niveau de déchéance et de perversion et se prostituer délibérément et systématiquement au mensonge et au dénigrement pour

le simple plaisir de nuire et de détruire!

Un troisième exemple de cette mauvaise foi qui manipule les chiffres à des fins de propagande, est, comme nous venons de le voir, le fait que les *Inkotanyi* avancent le chiffre de 600.000 tutsi qui auraient été tués depuis 1959 d'un côté et, de l'autre côté, ils disent qu'actuellement les tutsi de l'intérieur du Rwanda sont 35% de la population auxquels il faut ajouter, d'après eux, 2.000.000 de réfugiés tutsi rwandais. Actuellement la population globale du Rwanda à l'intérieur est estimée à 7.500.000 ce qui fait que les Tutsi seraient alors $\frac{7.500.000 \times 35}{100} = 2.625.000$. Si l'on y ajou-

te les deux millions de réfugiés, on aurait comme population globale tutsi $2.625.000 + 2.000.000 = 4.625.000$ sur une population rwandaise globale qui serait alors de $7.500.000 + 2.000.000 = 9.500.000$. Or les recensements et les estimations de la période coloniale n'ont jamais présenté la population tutsi du Rwanda comme étant supérieure à 20% de la population totale du Rwanda. Alors, s'il était vrai que de 1959 à 1973 il y a eu plus de 600.000 tutsi tués au Rwanda d'où seraient venus ceux qui auraient, en l'espace de trente ans, fait passé la population tutsi globale de moins de 20% à plus de 45% de la population globale du pays y compris les réfugiés ? Je crois qu'ici la contradiction est évidente à moins que les statisticiens ne soient capables de résoudre l'énigme. Mais en réalité de tels arguments sont destinés à émouvoir et à tromper l'opinion internationale en justifiant à ses yeux l'agression dont le Rwanda est l'objet car on peut alors prétendre qu'on est en train de mener une guerre de libération en faveur de la majorité de la population en amalgamant volontairement le problème hutu-tutsi avec toute autre forme de problèmes possibles notamment en voulant jouer la carte du régionalisme et en accusant le régime de corruption. Dans cette réflexion, nous allons surtout nous pencher sur les questions concernant la responsabilité de la permanence du problème ethnique, la notion même d'"ethnie" et sa

pertinence au Rwanda, le mythe des fils de Gihanga et l'idéologie de l'inégalité qui a régi la société rwandaise pendant des siècles et, pour conclure, nous ferons des suggestions pour la viabilité de la société rwandaise à l'avenir.

2. QUI EST RESPONSABLE DE LA PERMANENCE DU PROBLÈME ETHNIQUE AU RWANDA

Ici, je voudrais réfléchir sur ce que je crois être les motivations profondes de cette agression de la part de ceux qui se sont délibérément appelés *Inkotanyi* (sur cette notion, voir Annexe) sans doute pour renouer avec l'histoire du régime qui a dominé le Rwanda jusqu'en 1959. L'on sait, en effet qu'en 1959 une révolution populaire a fini par renverser le régime monarchique et que le Référendum organisé le 25 septembre 1961 pour les Nations Unies a abouti à l'établissement d'un régime républicain basé sur la loi de la majorité et que depuis lors tous les régimes qui se sont succédés au Rwanda sont basés sur cette majorité populaire. Même si toutes les règles de la démocratie n'étaient pas respectées et qu'il y avait des excès de zèle ici ou là, le régime lui-même était en train de faire son autocritique et venait d'accepter la mise en place des mécanismes d'autocorrection dans le sens du renforcement de la démocratie notamment le multipartisme et la liberté de presse. En tous les cas, même s'il y avait du linge sale à laver, le peuple n'a jamais fait appel aux *Inkotanyi* pour le libérer du régime en place qui est et qui reste malgré tout, son régime qu'il préfère mille fois à celui d'avant 1959 qu'allaient ressusciter ces agresseurs. Il n'ya que ceux qui ne connaissent pas les réalités du Rwanda qui se font des illusions là-dessus. Le Rwanda dans sa grande majorité n'a pas du tout peur du multipartisme et de la démocratie puisque c'est justement cela que cette majorité réclamait depuis 1957 avec le Manifeste des Bahutu.

Nos agresseurs ne devraient pas ignorer cette réalité fondamentale de la société rwandaise actuelle. Malheureusement il semble qu'en réalité ils vivent plutôt dans l'imaginaire car dans leurs écrits propa-

gandistes ils continuent à contester la Révolution de 1959 en refusant même d'utiliser le mot de "révolution" à son propos (6). Ils continuent à dire, comme leurs pères à l'époque, qu'il n'y a pas eu de véritable révolution populaire en 1959 et que ce sont les Belges et les gens d'Eglise aidés d'une poignée d'élites hutu qui ont renversé leur régime et que la masse populaire était soit indifférente voire hostile à ce qui se faisait soit inconsciemment manipulée. A cette époque, j'étais déjà majeur et j'ai entendu plusieurs fois de tels arguments. Il est étonnant de les entendre encore trente ans plus tard comme si l'histoire s'était arrêtée et que les mentalités n'évoluaient pas. Une autre chose difficile à comprendre est que les assaillants accusent le Gouvernement rwandais de pratiquer une politique basée sur la discrimination raciale ou ethnique par la mention des ethnies dans les cartes d'identité et par l'instauration de l'équilibre ethnique et régional dans les domaines de l'enseignement, de l'administration publique et dans l'emploi en général. Là aussi on ne voit pas exactement ce qui est attaqué. Le fait de mentionner les ethnies dans les cartes d'identité est une pratique qui date de l'administration coloniale et ce n'est donc pas la création ni de la Ière ni de la IIè République. Par ailleurs l'article 393 du Code Pénal stipule qu'aucune personne ne peut être lésée pour des raisons ethniques, régionales ou raciales. Or jusqu'à maintenant on n'a jamais enregistré une plainte au tribunal relative à ce délit! De toutes façons il faut reconnaître que nos agresseurs, sur ce point, sont conséquents avec eux mêmes puisqu'en 1958, lorsqu'ils étaient encore avec les Belges les seuls maîtres du pays, ils ont voté, au Conseil Supérieur du Pays, une motion "pour que soient rayés de tous les documents officiels les termes Bahutu, Batutsi, Batwa" comme le dit F. Nkundabagenzi (7). Actuellement le débat est devenu caduc puisque le Gouvernement rwandais vient d'accepter la suppression de la mention des ethnies dans les cartes d'identité. Mais le problème qui reste est toujours de savoir comment un groupe ethnique minoritaire peut à la fois refuser l'intégra-

tion totale dans le reste de la population et en même temps chercher à se dissimuler dans la même population tout en instaurant un comptage qui le fait passer subitement de 15-20% à 45-50% de la population totale! Il ya là quelque chose qui n'est pas claire.

Quant à la pratique de l'équilibre ethnique et régional, les assaillants et leurs sympatisants disent que le système des quota empêche les meilleurs d'accéder à l'enseignement et aux postes qu'ils souhaitent et qu'ils méritent. Il faut d'abord remarquer que la politique d'équilibre ethnique n'a jamais été rigoureusement respectée au Rwanda ni dans l'enseignement ni dans l'emploi car les Tutsi, à cause d'un jeu d'influence complexe, ont toujours eu plus de places qu'ils en auraient eu si les proportions démographiques avaient été rigoureusement respectées. Il suffit de consulter les statistiques à ce sujet. Et dans le domaine socio-économique, leur accès au capital et aux autres moyens de production est si libéral que certains disent qu'ils détiennent 70% de l'économie nationale. En tous les cas tout observateur impartial verra aisément que les Tutsi ont économiquement mieux que quiconque su tirer parti des 17 ans du régime de paix et d'unité nationale de la II^e République et qu'à ce titre il est d'autant plus étonnant que ce sont eux qui ont les premiers pris les armes pour détruire ce régime. Quel est finalement le problème ?

Ainsi l'agression qui vient de coûter la vie à des centaines de compatriotes tant militaires que civils et qui a fait subir au pays des pertes économiques incalculables n'est pas du tout justifiable par une situation malheureuse des Tutsi dans le pays ni par la misère des réfugiés car on comprend mal comment de pauvres réfugiés arrivent à se payer des armements tels que les "Orgues de Staline" surtout au moment où leur problème allait se régler par la négociation, tout cela pour mettre le chaos dans un pays où l'unité nationale commençait à devenir une réalité palpable au-delà des diversités de tout genre qui existent au Rwanda comme ailleurs mais qui ne doivent pas empêcher les

gens de vivre et de travailler ensemble.

Bref, pour nous rwandais qui avons suivi la vie du pays pendant les quarante dernières années ainsi que pour toute autre personne au courant des réalités rwandaises mais qui n'est pas sous le coup de la propagande des *Inkotanyi* fortement marquée au coin de la mauvaise foi, le vrai problème actuel du Rwanda réside dans le fait qu'une partie de la population tutsi n'a jamais accepté la République qui leur a fait perdre le monopole du pouvoir et qu'il faut tout faire pour reconquérir ce pouvoir. C'est là la véritable explication du drame que vit actuellement notre pays et qui est devenu chronique.

Le tout maintenant est de savoir comment, alors que le sens de l'histoire semble aller en direction du renforcement de la démocratie dans tous les pays du Globe y compris les pays socialistes, un groupe minoritaire puisse prendre les armes soit disant pour instaurer la démocratie dans un pays où justement il a eu des problèmes parce qu'il refusait d'accepter la loi de la majorité !

Je crois donc qu'il y a du non-dit dans cette affaire et ce non-dit se trouve dans l'idéologie séculaire qui a gouverné le Rwanda pendant toute la période monarchique et qui consiste à dire et à croire qu'il existe une race supérieure aux autres à laquelle appartiennent naturellement la domination et le pouvoir. On aurait cru que de telles vieilleries ont disparu des mentalités humaines mais apparemment ce n'est pas le cas chez nous. En effet, si certains Rwandais ne se croyaient pas naturellement les plus doués et les plus intelligents, ils ne s'opposeraient pas à la politique d'équilibre qui, conformément aux règles élémentaires de la justice distributive, veut que chaque catégorie sociale ou chaque région reçoive les mêmes chances que les autres proportionnellement à son poids démographique dans l'ensemble de la société. Si un groupe refuse cette règle c'est qu'il est convaincu qu'étant naturellement le meilleur, toute limitation dans ses initiatives favorise les moins bons alors que tout ou la meilleure part lui reviendrait de fait si on lui laissait libre court. C'est cela qui, à mon avis, explique

l'acharnement avec lequel, alors que certains Rwandais, au lieu d'attaquer la politique d'équilibre, demandent plutôt qu'elle soit plus correctement appliquée en faveur de toutes les régions et de toutes les catégories sociales telles que les femmes, d'autres la considèrent comme la source de leur malheur ! En tous les cas toute politique sociale équitable irait, en bonne logique, dans le sens du renforcement et de l'application effective de l'équilibre dans le jeu des intérêts et non dans le sens du monopole contre lequel s'est faite la Révolution de 1959.

En effet d'après le *Manifeste des Bahutu* du 24 mars 1957 le problème qui se posait en ce moment là au Rwanda était le problème du monopole politique dont disposait le mututsi: "monopole politique qui, étant donné l'ensemble des structures actuelles devient un monopole économique et social; monopole politique, économique social qui, vu les sélections *de facto* dans l'Enseignement, parvient à être un monopole culturel, au grand désespoir des Bahutu qui se voient condamnés à rester d'éternels manoeuvres subalternes, et pis encore, après une indépendance éventuelle qu'ils auront aidé à conquérir sans savoir ce qu'ils font"(8). Ainsi en ce qui concerne le monopole politique on constate avec Paternestre Mairieu que les tentatives de la présentation populaire ont été toujours échoué à l'époque coloniale. C'est contre ce monopole que s'est faite la révolution et le peuple rwandais à toujours peur d'un retour possible de ce monopole. C'est contre ce monopole qu'a été instituée la politique d'équilibre ethnique et régional et la suppression de cette politique d'équilibre ne devrait pas être un moyen détourné de revenir au monopole.

En effet, sans devoir reprendre ici toute l'histoire du Rwanda, l'on sait que ce pays a vécu, avant la colonisation, quatre siècles sous un régime dans lequel la majorité de la population était sous la domination d'une caste ayant à sa tête un monarque absolu qui avait droit de vie et de mort sur tous les citoyens du pays qui était considéré comme sa propriété. Ceci a été dit et redit par les ethno-

logues et les historiens.

Ainsi, contrairement à ce que disent les *Inkotanyi*, le problème entre les Batutsi, Bahutu et Batwa n'a pas été créé par la colonisation ni par le Gouvernement républicain mais il est bel et bien antérieur à la colonisation et *ipso facto* à la République et il est en fait le problème éternel du pays et cela à cause d'une partie de la population rwandaise qui a toujours refusé d'être des citoyens comme les autres.

Ainsi l'un des premiers observateurs européens de la société rwandaise, le Docteur Richard Kandt notait déjà le 14 juin 1898, il y a juste un peu plus de cent ans de cela, en décrivant le Rwanda dans les termes du Comte Von Goetzen qui avait visité le pays quelques années avant lui, sur les habitants du Rwanda:

"Tout ce qui, pendant les quatre semaines pendant lesquelles, d'une façon trop rapide pour lui et pour nous, il traversa le Rwanda, lui fut donné comme spectacle, lui parut totalement étrange et fondamentalement différent de ce qu'il avait observé auparavant et ce qu'il observa plus tard.

Il trouva un pays terriblement vert qui d'Est vers l'Ouest monte progressivement de 1500 jusqu'à 2500 mètres, riche en eaux avec un climat merveilleux; il n'y trouva pas comme dans les autres régions de la colonie, une population clairsemée mais une population se comptant à des centaines de milliers de nègres bantu qui se nommaient Wahutu; il trouva ce peuple dans une dépendance d'esclaves vis-à-vis des Watutsi, une caste de nobles étrangers sémitiques ou hamitiques dont les arrière-parents, venant des pays Galla au sud de l'Ethiopie s'étaient assujétis tout le territoire interlacustre; il trouva le

pays divisé en provinces et en districts qui étaient sous l'administration suçante des Watutsi dont la taille immense allant jusqu'à deux mètres de haut lui rappela l'univers des fables et des légendes et à leur tête un roi qui parcourt le pays sans repos, bâtissant ses résidences tantôt ici, tantôt là" (9).

Dans la même note le Dr Kandt continue, en ce qui concerne les relations entre les *Bahutu* et les *Batutsi*:

"Les Wahutu ont un comportement étrange. En présence de leurs maîtres, ils sont graves et réservés et se dérobent aux questions. Mais aussitôt que les Watutsi ont tourné le dos à notre camp et que nous nous retrouvons seuls avec eux, ils nous disent presque tout ce que nous voulons savoir, et même ce que je ne voudrais pas savoir, car je suis impuissant devant leurs requêtes et leurs difficultés lorsqu'ils se plaignent de l'oppression qu'ils doivent subir et de leur privation totale de tout droit. A plusieurs reprises, je leur ai dit de se débrouiller eux-mêmes; je me suis même un peu moqué d'eux en leur disant qu'eux, qui sont cent fois plus nombreux que les Watutsi, ne savent que gémir et se plaindre comme des femmes..." (10)

Ainsi le Dr Kandt avait déjà constaté, alors qu'il n'était qu'un simple explorateur, le problème fondamental de la société rwandaise. Plus tard, lorsqu'il sera nommé premier Résident impérial allemand au Rwanda, il sera directement confronté à ce problème notamment lorsque le roi Musinga osera proposer à l'administration allemande, par

une lettre du 10 mai 1914, un plan de répression contre les Bahutu qui ne voulaient plus travailler pour rien:

"... Maintenant, quelles mesures allons-nous prendre envers ces Wahutu?

Pour ma part, je pense que ce qui pourra empêcher ces difficultés est que je fasse savoir aux notables que, chaquefois qu'un homme refuse d'accomplir une prestation comme auparavant, il arrête et me l'envoie afin que je le jette en prison et lui fasse administrer 25 coups de chicotte. Le même traitement sera réservé à ceux qui refusent de payer l'impôt.

Si tu trouves que la mesure que je propose est bonne, alors il faudra mettre à ma disposition une prison de plus, car les prisonniers seront très nombreux et il faudra aussi des chicottes..." (11).

Ainsi donc ces témoignages montrent clairement non seulement la situation de mépris total de la dignité et des droits de l'homme dans une grande partie du Rwanda, mais également la mauvaise foi de ceux qui disent qu'il n'existait pas de problème hutu-tutsi au Rwanda avant la colonisation.

Ainsi déjà le roi Musinga avait peur d'une révolte possible des Hutu et l'administration allemande, avant la première guerre mondiale, avait mauvaise conscience devant l'absence totale d'un Etat de droit au Rwanda. Et c'est pourquoi le Résident allemand *ad interim* à Kigali, Maw Wintgens, en transmettant la fameuse lettre de Musinga au Gouverneur général de l'Afrique orientale allemande à Dar-es-Salaam, faisait le commentaire suivant sur le problème de la gestion des relations entre les Bahutu et les Batutsi:

"... Si nous ne faisons rien dans

ce sens et que nous continuons à faire le jeu des Watutsi en les soutenant dans leur prétention à percevoir le tribut, nous nous attirerons à coup sûr une abondante moisson de haine (de la part des Wahutu).

Une profonde aigreur contre la domination des Watutsi est apparente dans tout le pays. Il y a là pour nous un danger auquel la bonne façon de faire face n'est pas de mettre sans plus nos fusils au service des Watutsi, mais bien de remplacer progressivement l'arbitraire des Watutsi par une conception d'Etat de droit.

Je me permets respectueusement d'affirmer une fois encore que mon propos n'est nullement d'aller à l'encontre de la politique de la Résidence ni au fait établi de la domination des Watutsi, mais bien de vouloir donner progressivement au système de gouvernement une structure par laquelle nos propres intérêts soient préservés, en lieu et place du système actuel dans lequel nous jouons le rôle impopulaire de permettre que 97% de la population reste privée de tout droit au profit d'une caste dominante qui, en échange, ne se soucie même pas de garantir notre sécurité" (12).

Ainsi la colonisation allemande voyait parfaitement la situation profondément injuste et inhumaine dans laquelle vivait la masse des Rwandais mais était timide quant aux réformes possibles qui auraient pu la faire changer. On peut se demander comment une minorité de 3,2% de la population totale (d'après les chiffres de l'administration allemande en 1914 qui estimait les Bahutu à 96%, les Batutsi à 3,2% et les Batwa 0,8% de la population) (13) parvenait

à maintenir sa domination sur une population qui lui était numériquement aussi supérieure. La réponse se trouve dans la sévérité du système répressif en place et dont nous avons écho en 1912 toujours de la part de l'administration allemande:

"... Tout récemment encore, Kandt a obtenu des progrès sur le plan de la civilisation en réussissant à convaincre Musinga de supprimer dans tout l'empire rwandais l'abominable pratique de la torture et de la peine de mort à laquelle on avait recours jusqu'à présent de manière aussi fréquente qu'arbitraire... On tranchait par exemple les mains aux délinquants ... En cas d'atteinte à la personne du Roi où à l'intérêt de l'Etat, on enfonçait un pieu dans le ventre du condamné à mort jusqu'à ce que le malheureux expire..." (14).

Ainsi les Allemands comme les missionnaires, tout en voyant bien la situation, avaient préféré la changer progressivement et, d'une façon paradoxale en choisissant de collaborer avec le système en place et même de la renforcer quitte à en obtenir des concessions sur le plan humanitaire. C'est ce que disait Kandt déjà en janvier 1902:

"L'intérêt de notre politique coloniale exige le soutien du roi et le maintien de la domination des Watutsi avec la forte dépendance de la grosse masse des Wanjrwanda qui lui est intimement liée. Pour celui qui connaît quelque peu le pays et le caractère de la population, ceci se laisse parfaitement concilier avec la loi d'humanité qui réclame l'éradication d'une injuste domination et d'un arbitraire brutal vis-à-vis des opprimés" (15).

C'est ainsi que la colonisation allemande a délibérément étendu le système d'administration monarchique et tutsi à tout le pays y compris les régions du nord qui n'étaient pas encore réellement soumises au pouvoir central de Nyanza (capitale du roi Musinga). Lorsque les Belges reprendront la relève des Allemands ils vont, eux aussi, pour des raisons de sympathie avec le pouvoir en place et pour des raisons de facilité en même temps, maintenir le *statu quo*. Ce n'est qu'à partir de 1954 que les choses commencèrent à changer avec la suppression du servage (*ubuhake*) et tout le mouvement de revendications de la masse des Bahutu et tout le jeu complexe des circonstances qui ont abouti à la Révolution de 1959-1962 qui a entraîné la chute de la monarchie, les élections à suffrage universel, la proclamation de la République, l'indépendance. Il va de soi que le mouvement engagé en 1959 après la mort du roi Mutara Rudahigwa a entraîné beaucoup de violence déclenchée par la minorité jusqu' alors dominante qui, en novembre 1959, a essayé de reprendre la situation en main en voulant liquider systématiquement les leaders de la majorité hutu. Cela a aggravé les antagonismes ethniques et créé une situation anarchique dans laquelle beaucoup de gens ont péri, et a constitué la première vague des réfugiés. Le fait qu'une partie de la minorité tutsi n'a jamais reconnu la victoire de la majorité hutu et les institutions républicaines qui en sont issues et qu'elle a organisé régulièrement des attaques armées et des actes de terrorisme à partir de l'extérieur du pays jusqu'en 1967, a rendu difficile l'organisation des institutions démocratique stables. Les antagonismes ethniques se sont encore exacerbés en 1973 sans doute sous l'influence de ce qui venait de se passer au Burundi en 1972 où la repression contre les hutu venait de faire rage.

On peut donc dire que si tous les Batutsi du Rwanda avaient reconnu les élections organisés le 25 septembre 1961 sous les auspices de l'ONU qui ont porté légalement la majorité au pouvoir et qu'il n'y avait pas eu le terrorisme des *Inyenzi*

pendant plusieurs années, le Rwanda aurait certainement fait beaucoup de progrès dans le développement, la démocratie et le respect des droits de l'homme.

Et maintenant le problème resurgit juste après 17 ans de politique de paix et d'unité nationale de la II^e République ou l'intégration de toutes les catégories ethniques de la population rwandaise commençait à devenir une réalité telle, que beaucoup de gens pensaient que d'ici quelques décénies il n'y aurait plus de problème ethnique au Rwanda car tous les Banyarwanda seraient devenus une seule ethnique. Le Gouvernement Rwandais est accusé de pratiquer une politique de discrimination raciale ou ethnique et on réclame la suppression des mentions ethniques dans les documents officiels et paradoxalement aussi la politique d'équilibre non pas pour créer au Rwanda une société plus juste et plus respectueuse des droits de l'homme et de règles de jeu de la démocratie comme on le déclare officiellement mais en réalité pour autre chose, tout simplement pour restaurer le régime d'avant 1959.

Eh bien, l'histoire se répète ! Voici comment déjà le 24 mars 1957 le fameux *Manifeste des Bahutu* s'exprimait sur ce problème après avoir demandé à la Belgique de renoncer à obliger le Muhutu à devoir se mettre toujours à la remarque du Mututsi et à réexaminer sa position vis-à-vis du monopole tutsi:

"Aussi pour mieux surveiller ce monopole de race, nous nous opposons énergiquement, du moins pour le moment, à la suppression dans les pièces d'identité officielles ou privées des mentions <Muhutu>, <Mututsi>, <Mutwa>. Leur suppression risque de favoriser encore davantage la sélection en la voilant et en empêchant la loi statistique de pouvoir établir la vérité des faits. Personne n'a dit d'ailleurs que c'est le nom qui

ennuie le Muhutu; ce sont les privilèges d'un monopole favorisé, lequel risque de réduire la majorité de la population dans une infériorité systématique et une sous-existence imméritée" (16).

Ainsi alors que, comme l'on devrait s'y attendre conformément à la psychologie des peuples, la majorité minorisée ou infériorisée aurait du se réjouir de perdre sa dénomination péjorative car en certains milieux *umuhutu* évoquait automatiquement un rang social subalterne, ici c'est le contraire qui se passe: ce sont les leaders de la classe dominante qui luttent pour la dissimulation des différences ethniques. Pourquoi ce camoufflet bizarre? En réalité c'est parce que la classe jusqu'alors dominante venait de découvrir que la classe dominée est en train de prendre conscience de sa force et exige "l'instauration d'un régime démocratique de nature à mettre au premier rang le mérite et à garantir au maximum, à tous les citoyens, une égalité de fait devant les droits, les obligations, les honneurs ou les charges" (17), que la minorité dominante voulait dissimuler les différences ethniques pour pouvoir perpétuer sa domination comme l'écrivait en mars 1959 Gaspard Cyimana alors étudiant rwandais en Belgique (18) en critiquant un passage de l'allocution liminaire du Commissaire provincial du Rwanda-Urundi au Conseil de Tutelle 1957-1957 où il disait que les termes *batutsi* et *bahutu* sont des désignations périmées que l'administration belge aimerait voir disparaître surtout si l'affichage orgueilleux du terme *muhutu* devait prendre l'aspect d'une prise de position contre les *batutsi*: "Il est curieux que l'administration tutélaire découvre le caractère périmé de ces termes juste au moment où lui est posé le problème *muhutu-mututsi* ! Voudrait-on à tout prix éviter d'envisager ce problème de face ? Si, dans une circonstance, on reconnaît que c'est <le problème-clef du pays>, il ne s'agit pas de déclarer dans une autre circonstance que ce n'est en réalité qu'une question de

termes. S'il y a un problème, et si ce problème est reconnu comme primordial, il incombe aux responsables de rester conséquents avec eux-mêmes. Inutile de prétendre que la simple suppression du terme va produire des effets magiques. Ce dont le *muhutu* se plaint, ce n'est pas qu'on l'appelle <*muhutu*> au lieu de l'appeler <*mututsi*>, mais c'est la situation inadmissible qui lui est réservée dans le pays, parce qu'il est <*muhutu*>. Assurez-lui l'égalité de chances sans faire attention au terme sous lequel on le désigne, et vous serez étonné de voir tout rentrer dans l'ordre. Ce n'est nullement sans raison que le *mututsi* privilégié a été le premier à souhaiter la suppression des vocables, en avançant (quelle trouvaille!) que le Rwanda est habité par les *Banyarwanda* et le Burundi par les *Barundi*, comme si les Flamands et les Wallons n'habitaient pas la Belgique et ne cessaient d'être, les uns, des Flamands, et les autres, Wallons... tout en étant cependant des Belges. Pourquoi dès lors, ceux qui habitent le Rwanda tout en étant des *Banyarwanda*, cesseraient-ils d'être des *batutsi*, *bahutu*, ou *batwa* ? Si c'est sans <déplaisir que l'administration verrait cette terminologie disparaître>, a-t-elle le droit de le faire officiellement disparaître ? Cela aboutirait à rendre impossible toute statistique qui serait de nature à établir la triste réalité: "le monopole serait masqué artificiellement, mais il demeurerait (19)".

Monsieur A. De Schrijver alors président du Groupe de travail pour l'étude du problème politique au Rwanda-Burundi disait dans une conférence au Cercle Catholique Africain en mai 1959 :

"Au Rwanda, les familles dominantes continuent à nier les problèmes racial et social et au fond ne veulent pas la démocratie si ce n'est pour la forme et pensant à la détourner habilement à leur profit dans l'indépendance" (20).

Ainsi donc déjà avant l'indépendance, pendant la période du bouillonnement politique du Rwanda la caste dominante voulait brouiller les cartes à supprimer la terminologie ethnique afin de pouvoir mieux noyauter la masse et continuer à la contrôler alors que les leaders de la majorité dominée voulaient garder la terminologie ethnique et les statistiques y correspondantes afin de mieux gérer la société rwandaise selon les règles élémentaires de l'équité et de la justice distributive et c'est pourquoi le Parmehutu ayant pris le pouvoir établit la politique d'équilibre afin de lutter contre le monopole social, économique et politique de la minorité tutsi. Le parti UNAR (Union Nationale Rwandaise) qui n'a jamais reconnu le processus politique qui a conduit le Rwanda au régime républicain, n'a jamais accepté cette politique qui voulait donner les mêmes chances aux Bahutu et aux Batwa qu'aux Batutsi proportionnellement à leur poids respectif dans la démographie du pays.

Il n'est donc pas étonnant que les descendants de l'UNAR reprennent la même politique qu'elle en refusant tout ce qui tend à leur rappeler qu'ils ne représentent qu'une partie seulement de la population rwandaise et que leurs revendications devraient en tenir compte et que surtout le peuple ne croit plus en leur supériorité naturelle qui leur donnerait plus de droits que les autres. Voici la véritable origine du drame que le Rwanda vit actuellement dont les racines plongent dans les débats politiques et les troubles des années 60 et même avant.

En effet en 1960 le MDR (Mouvement Démocratique Républicain) à l'issue d'une assemblée extraordinaire tenue le 6 juin à Ruhengeri, fit une déclaration sur la forme de Gouvernement qu'il envisageait pour le Rwanda en optant clairement pour la république comme la forme de gouvernement qui assurerait le mieux la liberté des citoyens et leur égalité devant la loi. Il condamnait sans appel la monarchie féodale colonialiste et raciste même sous sa forme constitutionnelle qui venait de se révéler incapable d'éliminer la domination d'une race du

Rwanda sur les autres comme le prouvait le massacre des leaders hutu par les membres de l'UNAR en 1959 avec la réaction populaire qui l'a suivi. Le MDR considérait l'indépendance du peuple Hutu vis-à-vis du colonialisme féodal tutsi comme condition *sine qua non* de l'indépendance vis-à-vis de la tutelle européenne. Ce colonialisme tutsi était symbolisé par le trio Kalinga-Abiru-Mwami qu'il fallait absolument abolir et remplacer par des représentants du peuple élus par le peuple avec à leur tête un Président de la République. Dans un appel du même jour lancé à tous les anti-colonialistes du monde, le parti renforçait cette exigence de l'indépendance *totale* qui enlèverait les deux colonialismes que l'histoire a superposés sur les populations à savoir le colonialisme Tutsi et la tutelle européenne. Ce texte dit ainsi que 85% de la population du pays ont été soumis par 14% à un régime féodo-colonial inhumain exactement comme si il s'agissait d'une domination étrangère. Le tambour Kalinga est appelé un fétiche cyniquement habillé "d'ornements génitaux" coupés des corps des anciens rois hutu, tués au cours de la conquête coloniale tutsi. Il est aussi appelé le tambour macabre du Mwami. L'appel évoque alors brièvement les événements de 1959 en ces termes «Au cours de l'année 1959 les aspirations démocratiques et <indépendantes> du peuple apeurèrent le régime du sultan Tutsi, et menacèrent d'effondrement la construction féodale Tutsi. Le gouvernement de la tutelle belge, qui avait couvert le colonialisme féodal traditionnel, parut vouloir faire quelque concessions aux aspirations du peuple.

"C'est alors que la pyramide colonialiste traditionnelle se déchaina: contre le gouvernement belge d'abord, qui ne pactisait plus avec la féodalité; contre le peuple ensuite, qui voulait sa libération et son indépendance. Un plan de massacre, organisé par les féodaux, envisagea de balayer du pays les leaders du peuple. L'UNAR procéda au terrorisme le plus intrigant. Le peuple le vit à temps; il se défendit; la tutelle intervint et arrêta la bagarre. C'est l'offensive féodale qui a déclenché

les événements de novembre au Rwanda. C'était tout simplement une lutte entre les féodaux colonialistes, voulant remplacer la présence européenne par la domination tutsi d'une part, et la Démocratie anti-colonialiste désirée par le peuple d'autre part (21)". Après avoir affirmé que l'intrigue traditionnellement connue des Tutsi leur conseilla de tromper les anticolonialistes du monde en se présentant comme les martyrs de l'indépendance et qu'ainsi ils s'attireraient l'aide et le soutien des plus crédules parmi les leaders de l'Afrique et du monde, le MDR lance un appel aux anticolonialistes du monde pour qu'ils demandent (à l'ONU) pour le peuple Rwandais une indépendance réelle et totale, préparée et basée sur la libération du peuple et pour qu'ils s'adressent au Mwami colonial et à sa caste pour, entre autres,

- leur faire comprendre que pour leur bien ils doivent accepter la liberté du peuple bantou du Rwanda-Urundi.

- leur faire abandonner leurs visées colonialistes et leur faire comprendre que c'est agir contre la civilisation que de tromper l'opinion internationale.

- leur dire que le peuple rwandais ne sera plus le fief des Tutsi et que le colonialisme, de quelque couleur qu'il soit, est condamné.

- leur dire que c'est la volonté du peuple rwandais qui conduira les destins du Rwanda vers son indépendance.

- leur dire que «l'intrigue tutsi ne parviendra plus dans le monde d'aujourd'hui à coloniser le peuple bantou du Rwanda-Urundi et que les leaders bantou du Rwanda condamnent définitivement toute forme d'assujettissement: féodalité, colonialisme, paternalisme, même tutsi...» (22).

Et bien, l'histoire se répète car voici que trente ans après les événements des années 1960, les *Inkotanyi* veulent restaurer le régime féodal et monarchique et obligent nos enfants à savoir s'ils sont bahutu, batutsi ou batwa et recréent à nouveau le problème ethnique au Rwanda, problème qui ne devrait plus se trouver que dans les archives des historiens car en réalité si l'on examine

la notion même d'*ethnie* dans le langage international, on devrait pas parler de l'existence de plusieurs ethnies au Rwanda. Ce qu'on appelle ethnies au Rwanda et au Burundi en effet ne répond pas aux critères scientifiquement établis de l'existence d'ethnies différentes dans une population donnée. Ce qui est vrai c'est que, il y a des centaines d'années, il a existé à un moment donné des populations d'origine ethnique différente dans nos pays mais que les ethnies ont évolué en se transformant en *castes*, lesquelles castes auraient dû à leur tour disparaître avec la Révolution de 1959. Il ya un groupe de la population rwandaise qui garde la nostalgie des époques révolues en cherchant à se particulariser et à prétendre à plus de droits que les autres, et c'est cela qui fait que le problème ethnique au Rwanda n'est qu'un problème politique entretenu artificiellement depuis des siècles par le jeu des intérêts.

Ainsi contrairement aux affirmations de l'UNAR reprises par les *Inkotanyi* ce ne sont pas les colonisateurs ni les missionnaires ni les leaders hutu des années 60 ni le Gouvernement républicain actuel qui ont créé le problème ethnique au Rwanda mais plutôt ceux-là qui, depuis des siècles, ont pratiqué une idéologie de la supériorité des groupes sociaux hiérarchisés entre eux et consacrant ainsi l'inégalité sociale sous forme d'un ordre quasi naturel. Ce sont les nostalgiques de cet ordre socio-politique périmé qui entretiennent le climat de peur parmi la population du Rwanda, peur que viennent de justifier les événements que nous vivons depuis le 1er Octobre 1990.

Ainsi, si l'histoire du Rwanda depuis quelques siècles peut être qualifiée comme l'histoire d'une fraternité toujours manquée entre les Batwa, Bahutu et Batutsi, c'est l'idéologie en question qui en est responsable, comme nous le verrons. Mais avant d'y arriver arrêtons-nous un moment à la notion d'ethnie pour voir ce qu'elle représente exactement d'une façon générale et pour nous en particulier.

3. QU'APPELLE-T-ON ETHNIE EN GENERAL ?

Ainsi l'on examine la notion d'*ethnie* telle qu'analysée par Rolaud Breton dans son livre: *Les ethnies* (23) on constate qu'elle s'applique, au sens propre du terme, à un groupe d'individus partageant la même langue maternelle ce qui veut dire qu'*ethnie stricto sensu* est l'équivalent de "groupe linguistique" ou de "groupe maternelle". Le mot *ethnie* convient donc pour désigner des ensembles réels généralement assez homogènes d'hommes voisinant et présentant des traits culturels communs dont le révélateur est l'usage d'une langue propre". Au sens large l'*ethnie* est "un groupe d'individus liés par un complexe de caractères communs - anthropologiques, linguistiques, politico-historiques, etc. dont l'association constitue un système propre, une structure essentiellement culturelle: une culture. L'*ethnie* est alors la collectivité, ou mieux la communauté, soudée par une culture particulière". Dans cette définition large, la langue n'est qu'un élément parmi d'autres.

Du point de vue de la valeur opératoire de ces deux définitions du concept d'*ethnie*, la première permet de délimiter l'*ethnie* avec plus de rigueur et de précision mais la deuxième, la définition large, est jugée plus apte à "cerner les groupes existants qui, malgré des limites souvent floues, imprécises ou contestables, sont des entités plus réelles que de simples séries statistiques d'individus définies par un seul critère". Mais finalement R. Breton trouve que c'est l'examen de chaque groupe ethnique "qui seul permet d'établir quels sont les critères d'identification les plus valables dans chaque cas: origine anthropologique, communauté de territoire, usage linguistique, coutumes et mode d'existence, appartenance religieuse ou politique... tout objectivement, aux yeux de l'observateur, que subjectivement, dans la conscience des intéressés (24)".

Il existe en français des notions synonymes ou voisines de celle d'*ethnie*: ce sont celles de *peuple*, *peuplade*, *horde*, *tribu* et de *nation* qu'il serait bon de définir aussi pour éviter des confusions. Ainsi

le mot *peuple* est un vocable vague et usé mais qui signifie pratiquement la même chose qu'*ethnie* car il désigne "n'importe quel groupement régional, ethnique, national ou tribal doté d'un minimum de communauté de vie ou de conscience". Quant à *peuplade*, *horde* ou *tribu* ce sont "des désignations utilisées généralement pour leur valeur péjorative liée à des connotations évoquant un caractère vague, informe, instable et mobile; et cela bien que *tribu* puisse avoir un sens sociologique et historique précis, défini généralement comme correspondant à un sous-ensemble d'un peuple ou d'une ethnie...". La *nation* est "un peuple, une partie d'un peuple ou un ensemble de peuples, historiquement parvenu à la constitution d'un Etat propre" (25).

Toujours d'après R. Breton, on distingue dix éléments constitutifs d'une ethnologie à savoir la langue, la race, la démographie, le territoire, l'économie, les classes sociales, la culture, le réseau urbain, la métropole et les institutions politiques. Certains de ces éléments sont d'ordre matériel (anthropologiques et démographiques, géographiques et économiques) tandis que d'autres sont d'ordre culturel (langue, idéologie, institutions).

Ces éléments sont également classés en trois catégories du point de vue de leur ordre d'apparition dans le processus interne et complexe de naissance et de consolidation des ethnies appelé *dynamique* des ethnies, *ethnogenèse* ou *ethnolyse*. Ainsi Breton propose-t-il d'englober les éléments relevant de l'anthropologie physique, de la démographie, de la langue et du territoire dans une *pré-structure* ou base de l'*ethnie* qui conditionne sa naissance. Ceux relevant de l'économie et classes sociales, de la culture et de la conscience ethniques sont englobés dans la *structure* de l'*ethnie* étant donné que ces éléments constituent "le phénomène central, et historiquement intermédiaire, de la répartition en classes issues de l'activité économique". Enfin l'organisation politique et urbaine constituerait la *post-structure* ou achèvement de la structure qui n'apparaît comme organisation propre de l'*ethnie* que dans la phase ultime de son développement (26). Breton résume

sa théorie dans un tableau que nous reproduisons ici avec une légère modification en mettant *structure* entre post-structure et préstructure qu'il a peut-être oubliée.

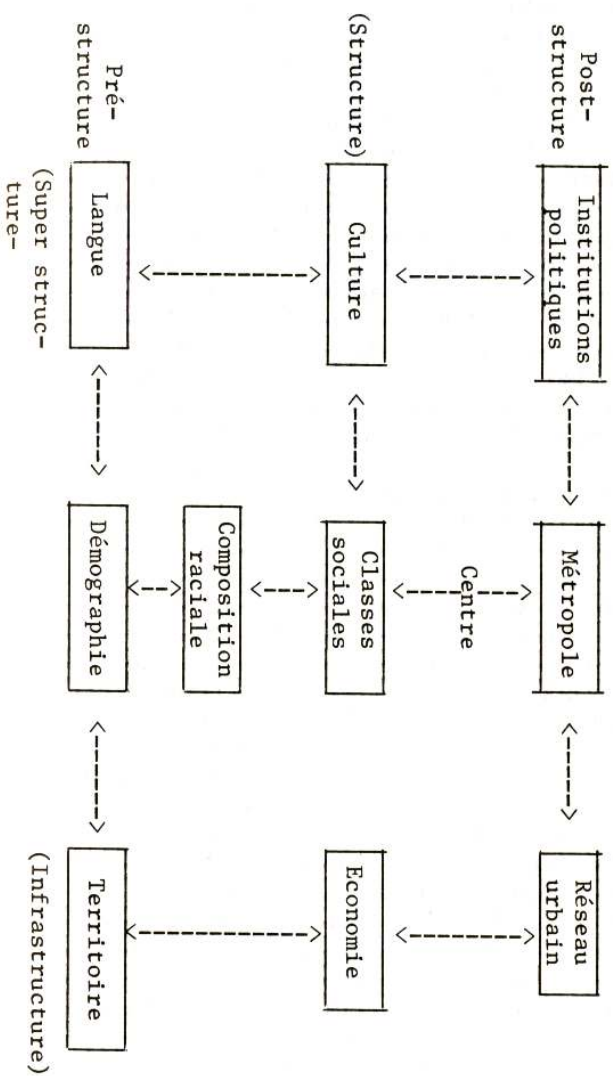


Fig. 1. - Les traits constitutifs de l'ethnie selon R. Breton

A propos de la *composition anthropologique* de l'ethnie se pose d'abord la question de l'origine de l'ethnie et généralement les peuples mélangent les données historiques et les créations légendaires et mythiques pour expliquer leur origine. La composition génétique des ethnies est un domaine qui se prête à beaucoup d'erreurs et de fantaisies. Toute étude sérieuse de la composition raciale d'une ethnie passe, selon Breton, par deux disciplines en pleine évolution à savoir l'anthropologie physique et la génétique des populations. La première cherche à identifier les types des individus rencontrés par l'observation de leurs caractères objectifs comme les traits anatomiques, physiologiques, sérologiques, pathologiques etc., tandis que la seconde utilise les lois biologiques et statistiques pour expliquer la fréquence de ces types et son évolution (apparition, propagation, disparition, en fonction des déplacements dans l'espace, des relations d'endogamie ou d'exogamie des groupes, de leur fécondité particulière, des mutations, adaptations et dérives génétiques) (27).

Rares sont les ethnies physiquement homogènes, dit encore Breton et le cas le plus fréquent est que la grande majorité des ethnies accuse un polymorphisme général ou juxtaposition, dans la même population, des types variés appartenant à la même famille de races comme la plupart des ethnies d'Europe occidentale qui comportent des individus appartenant aux types méditerranéens, alpins et nordiques. En fin de compte on observe, à travers les continents "un continuum de formes voisines dont les représentants se côtoient depuis si longtemps que rares sont les collectivités où l'un seul prédomine nettement". Ici s'insère le cas de certaines ethnies particulièrement polymorphes telles que celles de l'Inde où la présence, depuis des millénaires, de populations provenant de stocks raciaux très différents (Blancs, Jaunes, Noirs...) aurait pu entraîner une fusion générale mais où, en réalité, "le système des castes, fondé sur le cloisonnement entre groupes sociaux, économiques, spécialisés, et strictement endogamiques, a entraîné la constitution

d'un grand nombre d'*isolats* juxtaposés, au sein desquels des siècles ou des millénaires d'intermariages ont abouti à créer une certaine standardisation du type" (28). Mais à l'opposé de ce modèle indien on peut aussi observer l'existence de sociétés foncièrement multiraciales au départ mais qui passent plus facilement, "par miscigénéation et hypergamie (choix d'un époux correspondant au type socialement le plus valorisé), et par leur idéologie plus ouverte, au stade du polymorphisme général".

Enfin, Breton résume ses considérations sur la composition anthropologique des ethnies de la façon suivante: "Que les ethnies soient racialement homogènes (monomorphes), ou que règnent en elles un polymorphisme général de types voisins, où qu'elles soient multiraciales ou biraciales, leur composition anthropologique est sujette à des variations dues à l'évolution de leurs moeurs (barrières de comportement et isolement ethnologique) comme aux accidents géo-historiques (barrières naturelles et isolement géographique). Un double processus d'ouverture ou de fermeture, internes (entre groupes sociaux) et externes (vis-à-vis des étrangers), modèle au cours des siècles la physionomie des ethnies; tantôt vers l'homogénéisation interne, et la constitution de types ethniques propres (ouverture interne et fermeture externe), tantôt vers la diversification et le polymorphisme (ouverture externe et interne), tantôt vers le cloisonnement interracial (fermeture interne)" (29).

Pour compléter cette analyse où nous nous sommes référé exclusivement à Roland Breton voyons ce que disent Kombanda Sevo et Gabriel Mountali sur l'ethnie et l'organisation sociale en Afrique (30). Ils définissent le groupe ethnique comme composé de quatre éléments au moins:

1. Une communauté de mémoire qui peut prendre la forme de la tradition historique ou la forme d'un mythe. Le groupe possède toujours une certaine existence diachronique et trouve son unité dans la référence commune aux ancêtres, personnages mythiques ou autres, "dont la puissance perenne l'entoure, le surveille et normalement le protège".

2. Une communauté de valeurs qui constitue la culture minimale du groupe ou un ensemble de concepts, de codes et de symboles qui constituent "un canevas sur le lequel les différents sous-groupes pourront broder des motifs variés, différents par la forme, les matériaux et la couleur".
3. Une communauté de nom et
4. Une communauté d'aspirations ou conscience du groupe qui constitue l'élément essentiel de son existence. "Il s'agit d'un vouloir vivre commun, du sentiment de l'existence d'une originalité certaine du groupe saisi comme tel, irréductible à toute autre unité socialisée.

Ainsi cette analyse de Sevo et Mountali, tout en soulignant le fait que le groupe ethnique se réfère généralement à un ancêtre commun historique ou mythique, ce qui suppose par conséquent, une certaine communauté de sang à la base de l'existence de l'ethnie, semble accorder plus de poids aux éléments culturels et psychologiques dans l'existence de la conscience ethnique.

4. RACES, ETHNIES OU CASTES AU RWANDA ?

Pour revenir au cas du Rwanda, maintenant que nous avons une idée un peu plus claire sur la notion d'ethnie, nous pouvons nous demander s'il existe réellement des ethnies différentes au Rwanda ou s'il faut plutôt parler exclusivement de *castes* et pourquoi ces ethnies ou castes ont-elles continué à mener une existence parallèle sans fusionner en une société homogène ou monomorphe comme on aurait dû s'y attendre étant donné que tout était apparemment là pour favoriser cette évolution (fusion linguistique, culturelle et géographique) et enfin s'il est correct de dire que la conscience ethnique ou de caste au Rwanda n'existait pas avant la colonisation.

En rigueur de termes on ne devrait pas parler de l'existence au Rwanda et au Burundi de *racés* différentes avant l'époque coloniale puisqu'il ne vivait dans ces pays que des *mélanodermes*, l'espèce

humaine étant divisée de ce point de vue en trois races seulement: les mélanodermes (les Noirs), les leucodermes (les Blancs) et les xantodermes (les jaunes). Cela veut dire que les Batwa, les Bahutu et les Batutsi étant tous des Noirs, il n'y avait qu'une seule race humaine représentée au Rwanda avant l'arrivée des Blancs et des Asiatiques. Mais en pratique il semble que la couleur de la peau ne suffise pas pour caractériser les races humaines puisque les premiers explorateurs, chercheurs et administrateurs coloniaux occidentaux qui ont foulé notre sol ont immédiatement parlé de l'existence de trois "types raciaux" au Rwanda et au Burundi qu'ils ont décrits de la façon bien connue: c'est ainsi que Hans Meyer (31) écrivait en 1916:

"En Urundi comme au Rwanda, le mélange de la population est encore bien plus intéressant que celui de la flore et de la faune. On y trouve trois éléments tout à fait différents du point de vue anthropologique et culturel, mais qui vivent côte à côte ou plutôt dans un rapport hiérarchique, séparés de façon relativement rigoureuse et qui, regroupés de la sorte, ont constitué au fil des siècles une communauté politique et sociale solide..." (32).

Suit alors la description des *Bahutu* considérés comme des agriculteurs de *race bantu*, des *Batutsi* "peuple de pasteurs hamites" qui "forment une caste de seigneurs qui les dominant..." et plus loin: "Dans la population barundi, le phénomène le plus impressionnant, c'est bien sûr la grande taille de la couche régnante, des Batutsi (33). Mis à part leur crâne, le plus souvent complètement rasé, ils ressemblent physiquement en tout à leurs frères de race du Rwanda. Leur origine hamite se voit au premier coup d'oeil..." (34). En ce qui concerne les *Batwa* il est dit entre autres: "Et à côté de ces géants, le pays compte encore les

restes d'une population primitive, de petite taille et de type pygmoïde, les Batwa... C'est une race humaine vieille et fatiguée qui court à sa ruine prochaine..." (35). Toutes ces citations, en plus des descriptions anthropométriques qui ont créé les schémas standard bien connus des anthropologues en ce qui concerne les groupes des populations du Rwanda et du Burundi, montrent clairement que les premiers Européens ont décrit les trois composantes de la population de ces pays en termes de *race* et d'*ethnie*: "...En revanche, les Bantu de l'Urundi et du Rwanda ont quelque peu modifié leurs caractéristiques ethniques et somatiques sous l'influence de leurs conquérants hamites..." (36).

Il est donc faux de dire que ce sont les Belges et les leaders hutu des années 60 qui ont créé la division ethnique au Rwanda et au Burundi que ce soit au niveau de l'anthropologie physique ou que ce soit au niveau de l'anthropologie culturelle, sociale et politique.

Que nos ancêtres d'avant l'époque coloniale n'aient pas eu les mêmes notions de *race* et d'*ethnie* que celles que nous avons actuellement presque cent ans après la pénétration des premiers Européens au Rwanda et au Burundi, cela est normal puisque nos ancêtres ne connaissaient de l'espèce humaine que les seuls Noirs qu'ils étaient et qu'ils voyaient autour d'eux et que les seules variantes anthropomorphes qu'ils pouvaient imaginer ne pouvaient se trouver que du côté des primates anthropoïdes qu'ils connaissaient ou alors des êtres purement imaginaires tels que ces "hommes à queue (*abantu bafite imirizo*)" ou ces "hommes tachetés noir/blanc (*abantu b'ubugondo*)" qui, dans notre mythologie sont censés de temps en temps tomber du ciel et que certaines gens même aujourd'hui osent affirmer qu'ils les ont vus sans être capables de vous dire où ils sont allés après leur apparition! De ce point de vue donc il est vrai que la conscience raciale ou ethnique au sens de l'anthropologie scientifique est le résultat des transformations culturelles créées dans nos sociétés et dans nos mentalités par la colonisation.

Mais de là à dire que les termes <umututsi>, <umutwa>, <umuhutu> n'avaient aucune connotation ethnique quelle qu'elle soit même pour la période précoloniale, cela devrait faire l'objet d'une recherche plus approfondie qui examinerait toute la littérature précoloniale. Il faudrait notamment examiner dans quelle mesure ces termes étaient utilisés en relations avec celui d'*ubwoko* qui, appliqué aux plantes et aux animaux, recouvre le contenu sémantique de "genre, espèce" ou "race (pour les animaux)" tandis qu'appliqué aux hommes dans le contexte précolonial devait identifier chaque groupe humain en fonction surtout de son *origine* qui est d'ailleurs la signification première de ce mot (*icyoko cy'imvura, imvura iturutse mu cyoko*) mais sans oublier que ce vocable se réfère aussi à la *nature* (*kamere*) d'une chose surtout dans le mot *akoko* dans l'expression *ni akoko* (*ke, kabo*) = *ni kamere* (*ye, yabo*) = c'est (*sa, leur*) *nature* ce qui, pour les hommes indiquent le caractère héréditaire, ethnique ou "racial" d'un individu. C'est dans ce sens là qu'on utilise le verbe *kwokama* (devenir naturel) dans les expressions telles que *iriya ngeso yaramwokanye* (ce comportement lui est devenu comme une nature).

Mais à côté de l'extension du champ sémantique du vocable *ubwoko* vers les notions de nature et de race qu'on ne peut pas nier *a priori*, il faut dire que l'usage le plus courant de ce mot dans le contexte précolonial devait surtout se référer aux clans et aux lignages car si vous demandiez à un *munyarwanda*: *ubwoko bwawe ni ubuhe* (quel est ton *ubwoko*) je crois qu'il pensait spontanément que vous vouliez savoir si il est *umuzigaba, umugesera, umunyiginya* etc... et que ce n'est que quand il l'estimait indispensable qu'il y ajoutait *w'umuhutu* ou bien *w'umututsi* lorsque son physique ou son comportement ne suffisait pas pour le montrer.

De toutes les façons, nous avons vu que l'élément anthropologique n'est qu'un élément parmi beaucoup d'autres pour déterminer le caractère ethnique d'un groupe social donné. Ainsi en ce qui concerne le Rwanda et le Burundi, si l'on prend en considération les seuls éléments linguistiques et géographi-

ques dans la détermination des ethnies on devrait dire qu'il n'y a pas d'ethnies au Rwanda et au Burundi.

Ainsi si nous prenons en considération les autres éléments déterminant le caractère ethnique d'un groupe humain donné, il est difficile de comprendre pourquoi la société rwandaise n'a pas évolué dans le sens d'une homogénéisation complète.

La seule explication possible de cet échec de l'homogénéisation de nos sociétés bien avant la période coloniale lequel échec est la véritable origine des drames que nous continuons à vivre, se trouve dans le fait qu'au moins l'un des partenaires avait intérêt à cultiver la différence et qu'il l'a fait réellement à travers des siècles de coexistence apparemment paisible. Ainsi par exemple, en ce qui concerne le critère de la communauté de mémoire, qui, comme nous l'avons vu chez Sevo et Mountali, est l'un des quatre éléments principaux de la notion de groupe ethnique et qui est la référence à des ancêtres communs historiques ou mythiques, pour le Rwanda les traditions ne sont pas unanimes en ce qui concerne la référence aux ancêtres fondateurs des groupes respectifs. Ainsi d'un côté, il y a les traditions qui laissent clairement entendre qu'au départ il y avait des clans autochtones ou indigènes qu'on a appelés *abasanguwabutaka* dont l'un des chefs était Kabeja tandis que les ancêtres du clan dynastique *abanyiginya* et de leurs frères *abatsobe* (*umutso* - *abatsobe* ayant parfois un sens général pour tous les tutsi) étant présentés comme des étrangers venus d'ailleurs et, dans le mythe de Sabizeze - Kigwa, étant présentés comme des descendants du ciel (*ibimanuka*) pour dire que leur origine céleste et divine les prédétermine à un destin bien différent des *abasanguwabutaka* (hutu).

De l'autre côté il ya les traditions qui font de Gihanga le Père commun des ancêtres des trois groupes sociaux rwandais Gahutu, Gatwa, Gatutsi qui, tout en étant le cadet des trois, a hérité de la domination sur ses frères grâce à ses mérites personnels comme nous le verrons plus loin. Ainsi, dans le premier groupe de traditions, nous voyons

que la division de la population rwandaise en Bahutu, Batutsi et Batwa est au moins implicitement présentée comme une donnée originelle puisqu'il y a d'un côté des clans hutu et de l'autre des clans tutsi, le mélange des clans intervenu plus tard devant trouver une autre explication. Dans le deuxième groupe de traditions, la stratification sociale de la population étant présentée comme le résultat de l'échec d'une quête de fraternité originelle, lequel échec divise définitivement la société en maîtres et en esclaves car une société divisée en maîtres et en esclaves est juste le contraire d'une communauté fraternelle.

Cette échec de la quête de la fraternité originelle qui nie l'existence des ethnies différentes au Rwanda mais qui échoue dans la substitution d'une société hiérarchisée et inégalitaire à une société multiethnique mais éventuellement égalitaire se reflète encore dans la littérature populaire telle que nous la trouvons dans les proverbes (*imigani*), par exemple, qui comportent des clichés du mututsi, du muhutu et du mutwa qui témoignent des antagonismes et des conflits qui devaient exister dans la société rwandaise traditionnelle. Que veut dire, par exemple, ce proverbe : *Umututsi umusembereza mu kirambi akagutera ku buriri* (Le tutsi tu l'héberges au vivoir et il te déluge du lit) ? Ou bien celui-ci *Umutware w'abahutu ni ubarusha amaboko* (le Chef des Hutu c'est celui qui est le plus fort) (37) ?

Tout porte donc à croire que, bien avant la colonisation, les Rwandais avaient bien conscience du caractère antagoniste et hétéroclite de leur société et en tous les cas, ce ne sont pas les Européens qui ont introduit au Rwanda les notions d'*umuhutu*, *umutwa*, *umututsi*. Ils ont simplement constaté leur existence même s'il faut admettre qu'ils leur ont donné une portée raciste beaucoup plus forte qu'ils n'avaient.

Quant à la question de savoir si la notion de caste ne correspond pas mieux à la descriptions du phénomène socio-politique rwandais que celles d'ethnie ou de race, certains chercheurs tels que Jean-Claude Demarais dans sa thèse (38) utilise

davantage la notion de caste même s'il n'exclut pas formellement celle d'ethnie ou de race. D'après Demarais, en effet, la notion d'ethnie ou de race aurait pu s'appliquer valablement au Rwanda, en ce qui concerne les relations entre les Bahutu et les Batutsi à l'époque où il n'y avait pas encore de métissages entre Batwa, Bahutu et Bahima étant donné que, selon sa thèse, les Batutsi tels qu'ils existent actuellement au Rwanda sont en fait, du moins anthropologiquement parlant, le résultat du métissage surtout entre les Bahima et les Bahutu. D'après lui les Batutsi auraient pu disparaître en tant que groupe ethnique s'il n'y avait pas eu le problème politique d'une minorité qui a pris le pouvoir et qui, pour le maintenir, a décidé à un certain moment de l'histoire, de pratiquer une double politique de répulsion sociale qui leur permit de se démarquer du peuple au niveau des pratiques alimentaires et de la sexualité d'un côté et, de l'autre côté, une politique de sélection et de tutsisation par les seuls mariages hypergamiques entre femmes tutsi et bahutu ou batwa riches ou spécialement méritants. Ce sont ces deux phénomènes qui sont à l'origine de la formation de l'idéologie de caste au Rwanda.

a) En ce qui concerne la répulsion sociale, il s'agit de ce qu'en kinyarwanda nous appelons *kunēna* qui en premier lieu faisait qu'un individu appartenant à un groupe social donné refusait de manger tel ou tel type d'aliments d'origine végétale ou animale. Ainsi les Batutsi comme la plupart des Bahutu refusaient de manger du mouton alors que certains Bahutu et tous les Batwa en mangeaient sans problème. En second lieu le *kunēna* s'appliquait au fait de manger avec telle ou telle personne (ici *kunēna* = *kudasangira*). Ainsi généralement les Batutsi évitaient de manger ou boire avec les Bahutu ou avec les Batwa tout comme certains Bahutu évitaient à manger ou de boire avec les Batwa. Ce type du *kunēna* s'appliquait au fait de partager le même chalumeau (*umuheha*), le même pot à lait (*inkongoro*) la même calebasse (*uruho*) etc. ainsi qu'au fait même de partager

le même logement (*indaro*) le même plat (*imbehe*) ou la même cruche (*ikibindi*), bref le fait de partager la même espace ou le même ustensil pour prendre les repas ou pour boire. Le *kunēna* impliquait, comme son corroaire, le *guheza* ou *kwiheza* ou acte par lequel l'individu ou le groupe qui éprouvait de la répulsion faisait en sorte que (par ordre ou par voie détournée) le ou les individu (s) non désiré(s) quittait(quaient) le lieu ou ces actes allaient se dérouler ou qu'alors on se mettait soi-même à part si on éprouvait de la répulsion à les accomplir en commun avec les personnes non désirées ou en leur simple présence.

En troisième lieu le *kunēna* pouvait s'appliquer au refus de partager la même couche avec telle ou telle personne à cause de sa tenue individuelle ou à cause de son appartenance sociale. C'est donc ici la répulsion sexuelle qui, généralement, allait de pair avec les interdits alimentaires (première forme de répulsion) car vous ne pouviez pas partager votre couche avec quelqu'une ou quelqu'un qui appartenait à un groupe qui ne respecte pas les mêmes interdits alimentaires que le groupe auquel vous appartenez, ce qui veut dire que le refus de la communauté de table entraîne logiquement le refus de la communauté de lit ou de ménage.

b) Quant au phénomène de tutsisation, il est logiquement lié à celui de la répulsion sociale car pour admettre une personne à la communauté de table et surtout à la communauté de couche il fallait que la personne en question change de rang social et ainsi le hutu qui recevait une femme tutsi rentrait dans le rang social supérieur et devenait *icyihuturu* (un déhutisé) et était tutsisé. C'est probablement de là que vient le langage suivant: *umuhutu wigize umuntu* (le hutu qui s'est fait homme!) "qu'on entend encore dans certaines traditions orales. Du côté des Twa le cas de Gasyete, un mutwa tutsisé, et qui devint l'ancêtre du lignage des Basyete, est devenu un exemple classique. Si cette pratique de tutsisation par les femmes qui permettait aux Batutsi de grossir leur rang en y intégrant sélecti-

vement les éléments hutu et twa les plus intéressants par leur richesses ou par leur valeur personnelle exceptionnelle en leur donnant des femmes tutsi, devait être la plus fréquente, on peut admettre aussi que parfois des femmes hutu exceptionnellement belles étaient récupérées par les tutsi au moins comme concubines des chefs ou peut-être même du roi si on prend au sérieux les nombreux récits qui nous parlent des femmes rwandaises d'une beauté légendaire sans qu'on précise si elles étaient bahutu ou batutsi. Il est connu aussi que des tutsi appauvris pouvaient épouser régulièrement des femmes hutu surtout pour des raisons économiques ce qui fait que les mariages hypergamiques n'étaient absolument pas à sens unique.

Et pour revenir à la thèse de Demarais, celui-ci pense que ce phénomène de tutsisation par les femmes considéré comme l'un des moyens de sélection par le pasteur tutsi sélectionneur raffiné est peut-être la clef de l'énigme de l'appartenance des Bahutu, Batutsi et Batwa aux mêmes clans du fait que tous les clans du Rwanda comprennent, bien que dans des proportions variantes, des Bahutu et des Batutsi: tous les enfants nés des femmes tutsi et de pères non-tutsi étaient automatiquement des tutsi tout en restant dans les clans de leur géniteurs singa, gesera, zigaba etc., le problème restant à expliquer étant celui de savoir comment se serait fait le mélange à partir des clans exclusivement tutsi au départ, si il y en a eu.

Cette sélection, tout en se situant sur le plan morphologique, avait des effets sur les plans économique, social, culturel et psychologique de telle façon que la société rwandaise reproduisait parfaitement les traits caractérisant une société à castes à savoir : la répulsion sociale, la spécialisation héréditaire, l'hierarchisation des groupes plus ou moins rigoureusement endogamiques ainsi que l'idéologie établissant la supériorité religieuse ou naturelle de certains groupes sur les autres (39). Alors qu'en Inde l'idéologie de caste trouve son fondement dans la religion, en exploitant surtout le clivage entre le "pur" et l'"impur", au Rwanda l'idéologie

de caste est fondée sur l'ordre cosmique lui-même en cherchant à établir une corrélation entre le supérieur/l'inférieur et ce qui vient d'en haut/ce qui vient d'en bas, lesquelles oppositions vont ensuite se refléter sur les plans psychologique et culturel.

5. LE MYTHE DES FILS DE GIHANGA ET L'IDEOLOGIE DE L'INEGALITE

Cette idéologie faisant du *munyiginya/mututsi* un être naturellement investi de l'autorité sur les autres habitants du Rwanda en recourant à la fois au mythe de l'origine céleste des fondateurs de la dynastie et à une sorte de "péché originel" de Gahutu et de Gatwa respectivement ancêtres présumés des Bahutu et des Batwa. Ce péché originel entraînait la "chute originelle" par laquelle Gahutu aurait perdu ses droits d'aînesse et aurait été condamné à servir son frère Gatutsi, tandis que Gatwa, ayant péché plus gravement que Gahutu, aurait été condamné à un niveau de déchéance et de servitude plus bas encore. Le bon comportement de l'intelligent et sage Gatutsi lui aurait valu la bénédiction d'Imana ou de Gihanga le père commun qui l'aurait investi à jamais de la maîtrise sur ses frères comme nous le lisons dans le mythe de Kigwa et dans d'autres textes.

Dans le mythe de Kigwa, en effet, nous avons l'image traditionnelle rwandaise du monde comme d'un cosmos à trois étages:

1. La terre habitée par les hommes (*isi y'abantu, ibantu, ibuzima*) qui se trouve au centre;
2. Le ciel (*ijuru*) qui se trouve au dessus du soleil, de la lune et des étoiles qui voyagent dans le firmament (*ikirere*) dont il est séparé par un rocher lequel ciel est censé habité par des êtres semblables à ceux qui peuplent la terre y compris l'homme;
3. Le domaine infra-terrestre (*isi yo hasi, ikuzimu, ibuzimu*) qui a son propre firmament et qui est habitée par des êtres humains semblables à ceux de la terre, d'après certains récits ou par des êtres

mystérieux et des humains défunts d'après d'autres récits comme je l'ai déjà écrit dans une de mes publications (40).

Le mythe de Kigwa (le Tombé) et des *Ibimanuka* (les Descendus) veut nous dire que les ancêtres de la dynastie nyiginya en particulier et des tutsi en général ont une origine céleste qui en fait un groupe à part investi, de par son origine même, d'une mission spéciale: celle d'organiser et de civiliser la masse des *basangwabutaka* (des "trouvés-sur-place": autochtones, indigènes) et dont certains seraient même d'origine subchtonienne (*abavutse mu mugina*). Les *basangwabutaka* sont, bien entendu, les hutu.

Gihanga, censé descendant de Kigwa et dont le nom signifie "le Fondateur ou le Créateur" est présenté dans le mythe comme ayant apporté les arts et métiers aux autochtones. Même l'art de travailler le fer lui est attribué et c'est même lui qui aurait appris la véritable agriculture aux Bahutu autochtones puisqu'il leur avait donné la houe métallique (*isuka*) alors qu'ils n'utilisaient comme tout outil agricole qu'une pointe de bois recourbé (*inkonzó*). Ainsi l'idéologie inverse complètement le sens de l'histoire puisque c'est un nomade et pasteur hima qui va apprendre à l'agriculteur hutu l'agriculture et la forge qui lui étaient connues au moins vingt siècles avant l'entrée des Bahima au Rwanda! Mais ici l'objectif du mythe est simplement de montrer que le nouveau venu est supérieur à l'autochtone car il lui apporte la civilisation en lui apprenant tous les arts et tous les métiers puisqu'on dit que Gihanga a tout inventé (*Gihanga yahanze ibintu byose*). Il se peut que le mythe de Gihanga ne soit pas l'invention des Batutsi mais en tous les cas il a été remanié pour les besoins idéologiques des nouveaux maîtres du pays.

Cette relecture idéologique du même mythe, cette fois-ci dans le but de donner une même origine ethnique à tous les habitants du Rwanda en faisant les descendants d'un même ancêtre mais en consacrant pour toujours la supériorité de Gatutsi sur ses

deux frères Gahutu et Gatwa se trouve dans les récits comme le suivant tel que nous le trouvons chez A. Bigirumwami:

"Gihanga avait trois fils égaux en bravoure. Gihanga ne connaissait pas encore les saisons propres à telle ou telle culture. Ainsi on cultivait au hasard et les récoltes étaient tantôt bonnes, tantôt mauvaises. Un bon matin Gihanga envoya ses fils Gahutu et Gatutsi chez Kibariro (le Calculateur) pour s'informer sur les saisons appropriées pour chacune des cultures.

Ainsi Gatutsi et Gahutu emportant des provisions, se rendirent chez kibariro. Chemin faisant, ils arrivèrent à un endroit où on dépeçait une vache. Gahutu leur dit: <laissez-moi vous montrer comment faire>. Il dépeça la vache et on lui donna de la viande en récompense du travail accompli. Gahutu chargea cette viande sur la tête de Gatutsi et ils continuèrent leur voyage chez Kibariro chez qui ils arrivèrent alors qu'il avait organisé pour lui-même le travail des champs collectif.

Ceux qui cultivaient leur donnèrent de leur bière. Gatutsi ne voulut pas en boire mais Gahutu en but. Lorsque Kibariro vit que Gatutsi refusait de cette bière, il le fit appeler et lui en donna à part dans un endroit où il était seul. Les travailleurs rentrèrent des champs et on donna un logement à Gatutsi et à Gahutu.

Gahutu fit dire à Kibariro qu'ils avaient un message de la part de Gihanga. Kibariro lui fit dire de venir un peu avant la fin de la nuit. Ils

allèrent se coucher. Gahutu en vint à vomir, ce que voyant Gatutsi, il se leva et alla se coucher dans la hute de devant (où dormait Kibariro). A son réveil, Kibariro dit à sa femme: comment se fait-il que les fils de Gihanga ne sont pas venus me demander des informations sur les saisons culturelles ? S'ils viennent en retard je ne leur dirai rien ou je leur mentirai!

Kibariro se mit alors à causer avec sa femme en lui exposant les saisons culturelles: <L'aîné des mois (des lunes) c'est Septembre et lorsqu'il paraît on sème les haricots ainsi que durant Octobre ; en Novembre on prépare les champs pour le sorgho tandis qu'on le coupe et on le récolte en Juillet de façon que les vaches puissent brouter dans les champs où il a été récolté; en Août c'est la fin de l'année.

Ainsi Gatutsi qui était couché dans cette hute de devant entendit les saisons culturelles et après avoir entendu , s'en retourna dans son logement. Le matin, Gahutu, se levant, alla chez Kibariro qui ne lui raconta que des mensonges. Chaque fois que Gahutu lui demandait des explications Kibariro lui répondait: je ne parle pas à des sourds, je parle à des gens intelligents.

Ils rentrèrent à la maison et lorsque Gihanga les vit, il se réjouit et leur demanda les réponses. Gahutu dit: "Kibariro m'a donné des mauvaises réponses en parlant trop de façon que je ne comprenne rien! Gihanga se facha de ce que Gahutu, l'aîné, ne pût lui donner la bonne réponse.

Gatutsi prit son père Gihanga à part et lui dit tout sur les saisons culturelles ainsi que sur le comportement indigne de Gahutu pendant le voyage. Gihanga ordonna à Gatutsi de tuer Gahutu mais Gatutsi refusa. Gihanga dit alors à Gahutu: tu ne seras pas le chef comme c'était prévu mais Gatutsi sera ton maître; il méprisera Gatwa et s'il le tue on n'aura pas à en répondre.

Depuis ce moment là Gahutu passa la nuit sans dormir et Gihanga dit: Gahutu sera le veilleur de nuit de Gatutsi et sera son serviteur et en recevra du lait. Gatutsi perdra des vaches mais il lui en naîtra encore plus de façon qu'elles puissent se multiplier car les vaches sont en héritage. Quant à Gatwa, il servira de porteur à Gatutsi" (41).

Avant de commenter ce texte, il est bon de le compléter par ses variantes que nous trouvons rassemblées dans le livre de Wilhem Mensching, un missionnaire protestant qui a travaillé à Kirinda de 1912 à 1916 et qui a collecté des textes fort intéressants de la tradition orale rwandaise. Mensching présente six récits qui parlent tous de Gahutu, Gatwa et Gatutsi. Deux d'entre eux mettent en scène Imana, Gahutu, Gatutsi et Gatwa; un d'eux met en scène Kazi, Gahutu, Gatutsi et Gatwa les deux autres mettent en jeu Gihanga, Gahutu et Gatwa tandis que le dernier met en scène seulement Gatwa et Gatutsi (42).

1) Le premier des textes qui mettent en jeu Imana, Gahutu, Gatutsi et Gatwa y ajoute la fille (*umukobwa*) comme cinquième personnage. Dans ce texte, il est dit qu'Imana créa le Hutu, le Tutsi, le Twa et la Fille. Un jour, Imana les appela tous les quatre et versa du lait dans quatre pots et en donna un à chacun en leur disant de garder ce lait sans

dormir jusqu'à ce qu'il revienne. Ils attendirent mais finirent par être fatigués. Alors l'écume du lait du Hutu déborda le pot et tomba sur ses mains. Il le lècha. Le lait du Tutsi se déversa aussi en partie. L'écume du lait de la fille se déversa sur son sein. Quant au Twa il en eut assez d'attendre et but tout son lait afin de pouvoir dormir. Lorsqu'Imana revint il posa des questions à chacun pour savoir ce qui s'était passé et chacun le lui raconta. Imana fixa à chacun sa destinée selon le type de réponse qu'il lui donnait. Ainsi il dit au Hutu dans les mains duquel le lait était tombé: "Dans tes mains j'ai mis ton lait". Mais il ajouta d'une façon non justifiée par le contexte: "Travaille les champs pour le Tutsi et tresse des nattes et des paniers pour lui également". A la fille sur le sein de laquelle le lait était tombé, Imana dit: "Ton lait se trouve dans ton sein. Laisse-toi épouser par un Hutu pour qu'il te donne du lait!" Au tutsi qui n'avait gardé qu'une partie de son lait Imana dit: "Si tu possèdes dix vaches, il en crevera cinq et il t'en restera seulement cin. Si tu possèdes vingt vaches il en crevera dix et il en restera seulement dix". Quant au Twa, Imana dit: "Va et deviens un potier, un maudit auprès du Tutsi et qu'il te donne quelque chose, un maudit auprès du roi et qu'il te donne quelque chose!".

Le deuxième récit qui met en scène Imana, Gahutu et Gatutsi ne parle pas de Gatwa. Seuls Gahutu et Gatutsi sont mis à l'épreuve alors qu'ils se promenaient ensemble et rencontrèrent Imana. Celui-ci appela Gahutu et lui ordonna de frapper de son bâton par terre. Gahutu qui croyait que c'était un piège pour le faire mourir refusa et répondit: "Non, mon père, je ne peux frapper de mon bâton par terre!" Imana ordonna la même chose à Gatutsi qui obéit et aussitôt un troupeau de vaches sortit de terre. Alors Imana dit à Gahutu: "Vous les Hutu vous pensez trop de votre vie. Que Gatutsi soit ton maître!" Et le conte de conclure que Gahutu regretta ce qu'il avait fait et que c'est ainsi que les Hutus furent dominés par les Tutsi parce qu'antérieurement ils n'avaient pas été intelligents.

2) Le récit qui met en scène *Kazi ka Muntu* et ses fils, Gatwa, Gahutu et Gatutsi présente *Kazi ka Muntu* (Racine de l'homme) lui-même comme fils de *Gihanga*. Gatwa est l'aîné de Kazi, Gahutu le second et Gatutsi le cadet. Tous ses frères vivaient ensemble, dit le texte, et s'ils se sont séparés par la suite c'est pour les raisons suivantes: un jour Kazi voulut mettre ses fils à l'épreuve et promit beaucoup de vaches à celui parmi eux qui tuerait sa mère d'un coup de hâche. Il le proposa d'abord à Gahutu qui n'eut pas la force de tuer sa mère. Il en fut de même pour Gatutsi mais Gatwa abattit sa mère d'un coup de hâche. Alors leur père leur dit qu'il venait de découvrir qui est bon et qui est méchant parmi eux. Ainsi il maudit Gatwa et le condamna à ne respecter aucun interdit alimentaire, à vivre de mendicité, à être discriminé par ses frères et même à ne plus faire parti de sa descendance. Cependant Gahutu et Gatutsi en vinrent aussi à se séparer parce que Gatutsi ne voulut plus avoir de communauté de table avec Gahutu qui mange un peu trop de tout et en public. Depuis lors aussi Gahutu épouse une Hutu, Gatutsi une Tutsi et Gatwa une Twa conclut le récit.

3) Nous revenons enfin aux récits qui font de *Gihanga* le père de Gahutu, Gatutsi et Gatwa. Dans le premier de ces récits il est dit que Gatutsi refuse d'obéir à son père qui lui ordonne de tuer son frère Gahutu d'un coup de lance parce que Gahutu "porte sa natte" lorsqu'il s'en va au service à la cour du roi. A son tour Gahutu refuse de tuer Gatutsi parce que celui-ci obtiendra de son Seigneur le Roi des vaches et qu'à son tour il lui en donnera une. Enfin Gatwa accepte sans plus de tuer Gahutu. Il est maudit par son père et condamné au sale travail de potier et à la mendicité.

4) L'autre récit qui fait de *Gihanga* le père de Gahutu, Gatutsi cette fois-ci sans parler de Gatwa est très proche de celui de *Bigirumwami* avec les différences significatives suivantes:

a) les deux fils de *Gihanga* Gahutu et Gatutsi sont envoyés non chez *Kibariro* (le Calculateur) mais chez *Gihe* (le Temps, "Chronos").

b) Dans l'introduction du récit motivant l'envoi des fils de Gihanga chez Gihe, le récit de Mensching nous donne une petite histoire amusante: "Gihanga était assis un jour sur un tas de fumier lorsqu'il vit une grosse fourmie traîner un gros grain de sorgho. Gihanga prit le grain à la fourmie et le sema. Le grain poussa et grandit jusqu'à maturité. L'épi du sorgho donna deux mains plaines de grains comme récolte de sorgho et fut de nouveau mise en terre sur un bon bout de champs. Cependant le sorgho ne parvint pas à maturité. Devant cet échec, Gihanga envoya ses fils Gahutu et Gatutsi chez Gihe pour qu'il leur dise le temps des semailles pour chaque type de semence.

c) Dans le récit de Bigirumwami il y a deux événements qui s'intercalent entre le départ de chez Gihanga et l'arrivée chez Kibariro alors que chez Mensching les deux pères arrivent directement chez Gihe et que tout se passe à partir de ce moment. Ainsi le texte nous dit que Gahutu arrivé chez Gihe mangea et s'endormit alors que Gatutsi refusa de manger et ne s'en dormit pas.

d) Chez Bigirumwami, Gatutsi entre clandestinement dans la maison où dorment Kibariro et sa femme et reste à l'écoute de ce qu'ils pourraient dire tandis que chez Mensching Gatutsi provoque la parole de Gihanga en mettant dans le feu des herbes et des poils qui sentent mauvais et obligent Gihe à parler.

e) Chez Bigirumwami les deux frères une fois rentrés chez leur père Gihanga, Gatutsi lui révèle directement et spontanément le message secret et c'est qui Gihanga qui décide lui-même de la déchéance de Gahutu tandis que chez Mensching les choses se passent autrement: Gatutsi commence par se comporter inamicalement vis-à-vis de son frère Gahutu en buvant seul tout le lait destiné à eux deux ce qui fait que son père le frappe. Il en prend prétexte pour s'en fuir et s'installer ailleurs où il va mettre en pratique le savoir secret qu'il a volé chez Gihe comme Promothée chez les dieux. Son agriculture prospère alors que chez son père et le reste de sa famille on a faim. Gatutsi envoie du sorgho à son père qui comprit alors que Gatutsi

avait reçu le message secret. Il le fait venir. Une fois Gatutsi sur place Gihanga le fit arrêter et ligoter et lui ordonna de lui révéler le message reçu de Gihe. Alors Gatutsi raconte ce qui s'est passé surtout le fait que Gahutu avait mangé ce que Gihe lui avait donné et qu'il s'était endormi alors que lui avait refusé de manger et ne s'était pas endormi cherchant seulement tous les moyens d'obtenir le message secret. Avant de révéler ce message à son père, Gatutsi exigea que Gahutu lui soit livré comme serviteur. Gihanga accepta que Gahutu soit le serviteur de Gatutsi et porte pour lui "la natte, le jagot et la corbeille", Gatutsi livra alors le message, remercia son père de lui avoir donné Gahutu comme serviteur et ajouta que si celui-ci travaille pour lui, il lui donnera une vache.

5) Le dernier récit que nous trouvons chez Mensching mettant directement en face Gahutu, Gatutsi et Gatwa ou seulement deux d'entre eux est celui qui nous parle de cinq Twa qui n'étaient pas capables de se compter: cinq Twa se mirent une fois en route. Pour provision ils emportèrent une grosse boule de pâte. En cours de route ils voulurent manger. Ils s'assirent et coupèrent la pâte en cinq tranches. Alors l'un se leva et se mit à les compter. Il oublia de se compter lui-même. Ainsi il vit seulement quatre personnes et s'écria: que se passe-t-il ? Nous ne sommes pas tous ici car il en manque un. Où est-il donc resté ? Alors un autre se mit à compter et lui aussi n'en trouve que quatre. Ils mirent de nouveau toute la pâte ensemble et se remirent en route. Après un certain temps ils s'assayèrent de nouveau pour manger, défirent leur paquet et en se comptant encore une fois, ils ne trouvèrent que quatre. "Où se trouve donc cet imbécile de Twa ?" Se demandèrent-ils.

Alors des Tutsi passèrent par là. Les Twa leur dirent : "Vous vous êtes de nobles gens, aidez-nous à résoudre une énigme!" Les Tutsi leur demandèrent quelle est leur énigme. Les Twa leur exposèrent leur problème. Un des Tutsi leur dit de se compter encore une fois pendant qu'ils les

observent. Un Twa compta les autres et en trouva de nouveau quatre seulement. Le Tutsi leur dit: "donnez-moi maintenant votre provision pour que je vois!" Ils le firent. Alors le Tutsi ordonna à un des Twa de donner un morceau de la pâte à chacun, ce qui fut fait, alors le Tutsi lui dit: "prends maintenant pour toi le morceau qui reste!" Le Twa prit ce morceau. La pâte était bien partagée car tous les cinq avaient chacun son morceau. Les Twa s'étonnèrent et dirent: "Vous les Tutsi vous êtes vraiment des gens intelligents!" Ils leur donnèrent des pipes et continuèrent leur chemin en louant les Tutsi.

Tout lecteur avisé voit que ces récits ont comme but de mettre en relief la nature supérieure du Tutsi soit par son origine céleste soit par son intelligence et ses autres qualités qui tranchent avec les défauts de Gahutu et de Gatwa qui justifient leur rang social inférieur. Il s'agit de donner à la domination tutsi un fondement qui s'enracine dans le cosmique, le divin, l'ordre historico-social et dans le biologique:

a) le mythe de Kigwa veut montrer clairement que la domination tutsi est conforme à l'ordre cosmique puisque l'ancêtre de la dynastie nyiginya/tutsi est descendu du ciel sur la terre après une naissance extraordinaire qui le faisait redouter de son propre père qui lui-même régnait sur l'empire céleste;

b) certaines variantes du mythe de la chute de Gahutu mettent Imana en jeu à la place de Gihanga ce qui fait que c'est Imana/Dieu qui prononce la déchéance de Gahutu et de Gatwa et la consécration de Gatutsi comme maître sur les deux;

c) en troisième lieu cette domination est présentée par le mythe comme conforme à la tradition ancestrale (*umurage w'abasokuruza*) qui veut que le père désigne son héritier sur le trône ou sur "la chaise paternelle" (*uzamusimbura ku ntebe*) et c'est ainsi que Gihanga qui est censé être l'ancêtre universel des Banyarwanda destitue Gahutu de son droit d'aïnesse et désigne Gatutsi comme maître de tous ses frères fondant ainsi l'ordre social bien

connu au Rwanda avant la Révolution de 1959 qui y a mis fin après quatre siècles de prévalence; d) le mythe veut aussi montrer que l'ordre ainsi établi a son fondement dans les mérites personnelles de Gatutsi, le plus intelligent des fils de Gihanga mais qui est aussi le bon *muhima* qui ne mange pas des aliments solides et qui vit surtout du lait (dans un des récits de Mensching il revendique le lait pour lui tout seul contre Gahutu, le *muyiru* qui "a mangé"). Non seulement il (Gatutsi) est intelligent et sobre, mais il est aussi très avisé, prudent, discret, persévérant et perspicace. Ainsi dans le récit de Bigirumwami lorsque Gahutu et Gatutsi arrivent chez Kibariro, Gahutu boit avec tout le monde c'est-à-dire les gens qui cultivent en *ubudehe* chez Kibariro sans aucune répulsion et sans aucune honte ce qui sous-entend qu'il est à l'aise avec ses congénères mais Gatutsi refuse de boire et Kibariro qui a compris à qui il a affaire, le prend à part et lui donne de la bière dans un lieu discret. Ici il s'agit donc de la fameuse répulsion sociale, le *kunēna* dont il a été déjà question. Selon d'autres versions Gatutsi en mission ne boit ni ne mange rien; il refuse même de dormir et parvient à se faufiler auprès de Kibariro (ou de Gihe) et de sa femme afin d'écouter secrètement le message salutaire tant souhaité par Gihanga et il y parvient. Etant ainsi à l'origine de la prospérité économique du Rwanda, il peut en revendiquer la domination! Il est bien entendu que les noms de "Gahutu", "Gatwa", "Gatutsi", représentent ici les ancêtres éponymes de ce qui est présenté habituellement comme les trois ethnies du Rwanda ce qui veut dire que les qualités ou les défauts ainsi que le destin réservé à Gahutu, Gatwa et Gatutsi est en fait attribué aux ethnies dont ils sont censés être les ancêtres. Ainsi donc les qualités et le destin de Gatutsi sont transmis biologiquement à ses descendants et il en va de même pour les défauts et le destin des deux autres. Quelle est dans ces textes la faute de Gahutu qui lui vaudrait la destitution et la servitude?

Dans la version de Bigirumwami c'est le hasard qui a fait que Gatutsi a entendu le message secret

de Kibariro car c'est simplement en fuyant Gahutu qui venait de vomir qu'il est allé se coucher dans la même maison que Kibariro et sa femme, ce qui lui donna la chance d'entendre le fameux message. Par contre quand il arrive chez Gihanga il accuse Gahutu de *guhemukira mu nzira* (se comporter indignement en voyage) "ce comportement indigne" n'étant rien d'autre que le fait qu'il a vomi. Mais vomir, n'est-ce pas un accident? Ici le récit laisse entendre que c'est une faute: peut-être a-t-il bu et mangé un peu trop? C'est certainement de cela qu'il s'agit conformément à la littérature traditionnelle qui présente le hutu comme le *mangeur* ce que le tutsi-muhima a toujours pris comme prétexte pour le mépriser. On aurait cru cette attitude méprisante du tutsi vis-à-vis du hutu mangeur soit de l'histoire lointaine puisque le tutsi actuel n'est plus le hima pur et qu'il mange lui aussi. En bien ce serait malheureusement de l'illusion que de croire que c'est du passé. J'ai été surpris de lire dans la littérature très récente (juin 1989) des réfugiés rwandais un texte d'*impuruza* (43) un passage plein de haine et de mépris contre une haute personnalité de la République laquelle haine et lequel mépris visent en fait le hutu comme tel au-delà de la personne en question. Le texte simule le jugement de cette personnalité défunte devant la porte du ciel par Saint Pierre et les anges. Le reproche principal contre elle est qu'elle aurait versé le sang des Tutsi ce qui le fait condamner à l'enfer:

"Ubu rero kugirango byose birangire, ku bwa MUNGU, ngiye kukuroha mu muliro utazima. Nibwo Michael amukubise umutego yikubita hasi, amukandagira ku kiziba cy'inda.(...) kubera ko yari yaje yuzuye ibishyimbo by'ibitura n'imishogoro yo mu gishanga cya (...) yarengajeho n'ibivuzo byinshi, akora ibyamfura mbi, ntinye kuvuga. Ab'ijuru baririmbaga baraceceka bifata ku mazuru...".

"Et maintenant pour que tout se termine, au nom de Dieu, je vais te jeter en enfer. Alors Michael le culbita par terre par un coup de pied et lui piétina le bas-ventre. (...), du fait qu'il était venu avec le ventre plein de haricots à moitié cuits et feuilles de haricots de la vallée de (...) sur lesquels il avait encore mangé beaucoup de lie de bière de sorgho fit quelque chose de très vulgaire que je n'ose pas nommer. Alors ceux qui chantaient au ciel se turent en se bouchant le nez..."

Toujours dans les textes des légendes que nous analysons il est également reproché à Gahutu d'aimer trop la vie puisque par peur de perdre sa vie, Gahutu a refusé d'obéir à Imana et en a été puni. Il est enfin reproché aux hutu de ne pas comprendre assez vite, d'être trop lent à comprendre et donc de se faire toujours avoir. De par sa nature de paysan, il est lourd, lent, conservateur, bon et c'est pourquoi il se fait toujours avoir par le pasteur qui doit toujours être en alerte pour protéger ses troupes contre les voleurs et les fauves. Ainsi dans nos textes, Gatutsi est toujours en alerte physiquement et moralement parce qu'il veut ravir la première place à son aîné trop confiant dans le cours normal des choses et dans la logique de l'histoire alors que Kibariro et Gihe apparemment de connivence avec Gatutsi n'acceptent pas que les choses s'arrangent d'elles-mêmes: il faut passer par des voies détournées, il faut se lever la nuit, se faufiler, se rapprocher de la couche des autres et guêter sans dormir pour écouter la parole qui vous portera à la puissance et à la domination. Celui qui reste confiant dans le cours normal et logique des choses est déchu de ses droits et est condamné à la servitude à perpétuité et c'est cela le destin de Gahutu dans l'histoire et l'idéologie au Rwanda monarchique". Quant à Gatwa, on n'en parle même pas: considéré dans nos récits comme le sans intelligence du tout, il tombe au plus bas de l'échelle sociale rwandaise et il est condamné à la mendicité et celui qui le tuera n'aura même pas à en répondre !

Ainsi donc le mythe fondateur transpose au niveau du divin et du transcendant l'ordre social bien connu qui a régné au Rwanda pendant quatre siècles quoique d'une façon non homogène dans le temps et dans l'espace. L'on sait en effet qu'une minorité de pasteurs hima et qui sont devenus les tutsi par la suite est parvenu, grâce à la surévaluation de la vache et à un jeu complexe d'intrigues et de trahisons à imposer à la masse des agriculteurs bantu-hutu une monarchie absolue de droit divin et un système social à castes où les trois groupes sociaux (tutsi, hutu, twa) étaient hiérarchisées et séparées par une endogamie assez stricte d'un côté et de l'autre côté par un système économique d'*ubuhake* et d'*uburetwa* qui, à des degrés différents selon l'échelle hiérarchique en question, faisait de chaque citoyen sauf le roi, *umugaragu* (pour les hommes) ou *umuja* (pour les femmes) de quelqu'un d'autres auquel il devait non seulement honneur et respect mais aussi tribut et corvée à merci. La masse des Bahutu et des Batwa était donc toute potentiellement ou effectivement *abagaragu* ou *abaja* des *abatware b'ibikingi* (les chefs de pâturages) et des *abatware b'ubutaka* (les chefs des terres) qui étaient presque tous tutsi dans les régions conquises et du *mwami* (le monarque) exclusivement tutsi.

On peut se demander comment une petite minorité peut imposer sa loi à une masse d'individus pendant plusieurs siècles sans qu'il y ait la moindre tentative de révolte. Déjà l'explorateur allemand, le Docteur Kandt, lorsqu'il parcourait le Rwanda à la recherche de la source du Nil, s'était posé la question sans y répondre. Il ne pouvait pas encore en ce moment deviner que l'encadrement idéologique et militaire de la majorité de la population par la minorité tutsi était si puissant que toute tentative de révolte devait échouer car il suffisait qu'un notable quelconque (hutu ou tutsi) soit déclaré *umugome* (rebelle, révolté) pour qu'il soit massacré non seulement avec toute sa famille mais aussi avec toute sa parenté. L'expression qu'on utilisait était *kurimbura* (déraciner) ou *kurimbuza ifuni iheze* (déraciner à l'aide d'une houe usagée, "entraîne de finir"),

ce qui symbolisait la volonté d'éteindre définitivement une lignée. On sait aussi que parmi les tambours royaux, il y en avait un qui s'appelait *Nangamadumbu* (je hais la révolution)

Et si nous revenons à nos récits mythiques fondateurs de l'ordre social régnant à l'époque monarchique, nous constatons qu'un des objectifs du mythe de Gihanga et de ses fils Gahutu, Gatwa, Gatutsi est apparemment aussi de montrer que tous les Rwandais sont des frères. Malheureusement le même mythe échoue dans sa tentative de donner origine à tous les Rwandais parce que Gatutsi adopte dès le départ un comportement antifraternel vis-à-vis de Gahutu auquel il est souvent confronté:

- a) il prend chaque fois les distances vis-à-vis de lui: en refusant de boire et de manger avec lui; en refusant de dormir à côté de lui et de l'assister dans ses malheurs;
- b) il agit derrière son dos (*kumuca inyuma*) au lieu de lui faire part de ce qu'il a entendu et de lui demander conseil avant d'agir;
- c) il le dénonce malicieusement à son père;
- d) il affiche à son égard une attitude de mépris;
- e) il insiste chaque fois auprès de leur père commun pour que le statut de Gahutu soit muté de celui du fils et de frère en celui de serviteur (*umugaragu*). C'est donc la plus grande forme de trahison que celle de tout faire pour que votre frère perde le statut de frère et d'homme libre afin qu'il devienne votre simple serviteur.

Cette négation de la relation de parenté entre tous les habitants du Rwanda d'abord posée par le mythe ne se situe pas seulement aux temps immémoriaux mais elle fut réaffirmée avec vigueur un peu avant la révolution de 1959 par un groupe de batutsi très proches du pouvoir et qui ont signé une lettre le 17 mai 1958 dans laquelle ils réinterprétaient le mythe de Kigwa en refusant aux Bahutu toute prétention à une descendance commune avec les Batutsi à partir de Gihanga via Kanyarwanda. Le texte affirme que la famille de Kigwa ayant trouvé celle de Kabeja et de ses sujets Bazigaba (Bahutu) sur place et que, partant, la descendance de

Kigwa comprenant Gihanga et Kanyarwanda constituant une lignée parallèle à celles des Bahutu et des Batwa, il ne peut pas y avoir de relations de parenté entre ces trois lignées. Je ne sais pas si le texte ne va pas jusqu'à vouloir contester au Bahutu et au Batwa même le droit au nom de Banyarwanda ainsi que le droit au patrimoine rwandais ce qui serait le comble de la déraison ! Que le lecteur lui-même en juge par un passage de cette lettre que nous trouvons dans son entièreté dans le livre de F. Nkundabagenzi (44):

"...L'affaire en étant ainsi jusqu' alors, l'on peut se demander comment les Bahutu réclament maintenant leurs droits au partage du patrimoine commun. Ceux qui réclament le partage du patrimoine commun sont ceux qui ont entre eux des liens de fraternité. Or les relations entre nous (Batutsi) et eux (Bahutu) ont été de tous temps jusqu'à présent basées sur le servage; il n'ya donc entre eux et nous aucun fondement de fraternité. En effet, quelles relations existent entre Batutsi, Bahutu et Batwa ? Les Bahutu prétendent que batutsi, Bahutu et Batwa sont fils de Kanyarwanda, leur père commun. Peuvent-ils dire avec qui Kanyarwanda les a engendrés, quel est le nom de leur mère et de quelle famille elle est ?..."

Ainsi on va même jusqu'à insinuer que le mythe de Gihanga et ses variantes que nous avons vues qui font de Gihanga l'ancêtre commun de tous les Banyarwanda serait l'invention des Bahutu dans leur volonté de justifier leur prétention au partage des privilèges socio-politiques avec les Batutsi ! Si c'était les hutu qui avaient intenté ces récits ne les auraient-ils pas, selon toute bonne logique, formulés autrement ?

Ici donc nous assistons à un triple échec de la tentative de faire des Banyarwanda les descendants d'un même ancêtre. Le premier échec se situe au niveau de la création ou de la réinterprétation du mythe lui-même qui consacre l'ambiguïté d'une fraternité transformée en relation de maître à esclave, ce qui est perversion même de la parenté. Le deuxième échec se situe au niveau de la prise de position des *abagaragu b'umwami* (des serviteurs du roi) en fait des hauts dignitaires de la cour du mwami qui contestent ou même effacent complètement cette relation de parenté entre Batutsi, Batwa et Bahutu qu'avait voulu affirmer le mythe, aussi ambiguë et aussi pervertie qu'était cette parenté.

Le troisième échec de cette parenté est celui que nous sommes en train de vivre actuellement depuis le premier Octobre 1990 où, après 17 ans d'un régime politique qui n'a prêché que la paix, l'unité et la fraternité entre tous les Banyarwanda, tout semble remis en cause par le vieux Démon du Rwanda qui s'exprime à travers le fusil des *inkotanyi* et la plume de leurs propagandistes en Europe et en Amérique. Cette agression intervient alors qu'était engagé le processus de correction du mythe des fils de Gihanga qui avaient senti le besoin d'une vraie fraternité et non d'une fraternité pervertie car la volonté de puissance et la violence doivent céder la place à un autre type de partenariat social et politique.

6. CONCLUSION ET PERSPECTIVES.

En lisant l'abondante littérature des réfugiés rwandais et des *inkotanyi* laquelle littérature a conduit à l'agression armée dont le Rwanda est victime depuis plus de quatre mois on est ahuri par la violence des accusations portées contre le régime républicain et contre le gouvernement rwandais, ces accusations relevant soit de la mauvaise foi pure soit d'une ignorance crasse des réalités rwandaises. Dans cette réflexion nous avons essayé de montrer que le problème hutu-tutsi au Rwanda n'est pas, comme certains l'affirment à des fins

politiques, un faux problème créé de toute pièce par l'administration coloniale et le régime républicain mais un problème bien antérieur à la colonisation même s'il se pose effectivement plus en termes d'opposition entre castes qu'entre ethnies du moins à partir d'une certaine époque de l'histoire du Rwanda. Nous avons vu que bien avant la colonisation la caste au pouvoir a pratiqué délibérément une politique de tutsisation et de sélection qui lui permettait de se maintenir et de s'affirmer dans ses prérogatives de caste tout en endormant la majorité de la population par idéologie qui faisait accepter comme naturel le principe de l'inégalité dans la société rwandaise et que cette idéologie de l'inégalité a fait échouer toute tentative d'intégration et toute quête de fraternité entre les habitants du Rwanda. Nous avons en fait travaillé sous l'hypothèse que c'est cette idéologie de caste consciente ou inconsciente qui continue toujours à expliquer les agissements autrement inexplicables de ceux qui, ces derniers temps ont décidé de créer le chaos par les masse-media internationaux et par les armes dans le paisible pays des mille collines en aboutissant à un nouvel échec de la quête de vraie fraternité entre les "fils de Gihanga".

Pourtant le Rwanda, comme n'importe quel autre pays se trouvant dans la même situation, ne peut survivre que si les habitants se considèrent réellement comme des partenaires et non comme des ennemis. Nous avons besoins de réécrire ce mythe de Gihanga où nous montrions que la fraternité entre Gatwa, Gahutu et Gatutsi n'est pas une fausse fraternité ni une fraternité pervertie mais une vraie fraternité qui n'est pas truquée en relation de maître à esclaves car les vrais frères doivent partager équitablement, tout y compris le pouvoir, dans la liberté, le respect mutuel, l'entraide. Ce n'est pas le canon qui restituera la vraie fraternité entre les fils de Gihanga mais le fait que chacun acceptera de jouer le jeu de la démocratie dans une compétition basée sur les mérites personnelles et non sur une prétendue supériorité naturelle d'un groupe car c'est cela le vrai racisme. Aujourd'hui aucun citoyen

ne peut se prétendre naturellement plus noble et plus intelligent que les autres car chez nous depuis la Révolution de 1959, c'est la liberté, le travail et l'honnêteté qui annoblissent et qui permettent aux potentialités intellectuelles de s'épanouir. Nous devons donc tous, Bahutu, Batutsi et Batwa abandonner les vieux complexes d'infériorité ou de supériorité qui ont fait le malheur de ce pays et tendre vers la construction d'une société démocratique et égalitaire car la loi de la jungle ne peut pas être la base de l'édification d'une société moderne et civilisée. Nous avons tous besoin et une fois pour toutes de construire notre société sur des valeurs sûres et universelles qui en feront une société moderne où tout citoyen honnête a toutes ses chances et tous ses droits et concourt positivement à l'édification de la nation. Les vieilleries de l'histoire ne doivent plus troubler la paix et l'unité de la population qui ne veut que travailler pour son progrès. La fraternité des fils de Gihanga doit reposer désormais sur l'acceptation du droit de l'autre à la liberté, sur la loyauté envers la nation, sur le respect de l'*ijambo* (la parole) comme le vecteur non du mensonge et de la calomnie mais comme le vecteur de l'*ukuri* (la vérité) exclusivement, ce qui constitue l'essence de la véritable *ubupfura* (la noblesse)!

Mais au-delà des aspects moraux du problème rwandais, nous pensons que la seule chance de viabilité de la société rwandaise, comme de toutes les autres sociétés pluralistes d'ailleurs, réside dans le respect des règles de la démocratie. Le fait que le gouvernement a de nouveau ouvert les portes du multipartisme même avant l'invasion des *Inkotanyi* et que maintenant tout le monde, y compris les réfugiés, est appelé à participer au nouveau jeu au Rwanda dans une démocratie sans réserve, rend de plus en plus absurde la guerre des *Inkotanyi*. Il faut espérer que la raison finira par triompher de l'absurdité et de la brutalité que la paix et la fraternité authentique règneront de nouveau dans le pays des mille collines!

NOTES ET INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) Voir ENCYCLOPEDIE, article "Autorité" rédigé par Diderot, Tome 1 (1751). Texte cité par Alfred Bierdermann, La philosophie des lumières dans dimension européenne II, Collection "Nouveaux classiques Larousse", Librairie Larousse, Paris 1969 p.70-71.
- (2) La première de ces lettres est intitulé : "Lettre ouverte aux Présidents de la Communauté Economique des Pays des Grands Lacs (CEPGL)" et comporte 5 pages dactylographiées à l'ordinateur au format folio. Son objet est : "La problématique HUTU-TUTSI au Rwanda et perspectives d'avenir". Et doit avoir été adressée aux Chefs d'Etats en question à l'occasion d'un sommet de 1988 comme le laisse entendre la "seconde lettre ouverte..." de janvier 1989.
- (3) Cette "seconde lettre ouverte aux Présidents des Pays Membres de la CEPGL" a le même "concerné" que la première et a été adressée aux Chefs d'Etats de la CEPGL à l'occasion du Sommet de janvier 1989 tenu à Gisenyi. Elle comporte quatre pages écrites dans les conditions semblables à la première. Les deux premières lettres se trouvent annexées au n°1 du Bulletin de liaison ISANGANU consacré au Réfugiés rwandais. Les deux autres (la 3^e et 4^e) lettres ouvertes ont été publiées respectivement dans l'IMPURUZA, IKINYAMATEKA CY'ABANYARWANDA BO MW'ISI YOSE n°14 juin 1989 p.27-29 et n°15 décembre 1989 p.61-62.
- (4) Cette lettre de J.M. Masabo se trouve dans l'IMPURUZA n°15 de décembre 1989 p.44-45.
- (5) Voir IMPURUZA n°16 janvier 1990 p.59-60.
- (6) Il y a de nombreux écrits des INKOTANYI ou de leur propagandistes qui contestent radicalement la Révolution de 1959 et affirment que c'est un abus de terme que d'appeler les événements de 1959 une "révolution". Il y en a qui parlent simplement de la "supercherie de 1959"

et le programme du Front Patriotique Rwandais avait comme objectif de supprimer cette "supercherie" comme nous le lisons dans LE PATRIOTE n°7-8 de mars 1990 dans l'article "Quelle révolution!" p.10-17 signé par un certain Rodrigue Kamana U.N.R.- Butare, (probablement un pseudonyme) et qui dit textuellement: "L'expression Révolution Rwandaise de 1959" est souvent employée à tort et à travers pour désigner, globalement, une série d'événements sanglants survenus dans notre pays à partir de Novembre 1959... Nous allons seulement voir si le terme "révolution" peut valablement être appliqué au changement intervenu au Rwanda entre 1959 et 1961". Il propose de parler plutôt de la "contre-révolution rwandaise" reposant sur la logique primitive de la terreur de la Tutelle Belge et du "parti négro-fasciste Parmehutu..."

Et plus loin (p.13) il dit: "La prétendue révolution rwandaise de 1959 est atypique. Elle n'est pas, en tout cas, sociale comme l'on prétend si souvent à son égard. Elle n'était pas en effet porteuse d'un projet social transcendantal et d'un message d'espérance pour tous les opprimés. On peut bien le vérifier a posteriori..." Et il venait de dire révolution n'était en fait qu'une vendetta pseudo-tribale. A la page 16 il dit que le rendez-vous manqué de la détermination réformiste de Rudahigwa et de la verve populiste de Gitera auraient constituer la vraie révolution rwandaise et que ce qui s'est passé en 1959 "n'est qu'une vulgaire supercherie" et titre la conclusion de son analyse comme suit: "Vers le dépassement de la supercherie de 1959. Le F.P.R" où il veut montrer que c'est le gouvernement du Front Patriotique Rwandais qui va instaurer la véritable unité nationale, sa souveraineté nationale et la démocratie: "Le F.P.R rassemble sur la base démocratique tous les citoyens rwandais de toutes les ethnies, de toutes les régions et religions et les deux sexes sans distinction aucune.

La lutte du F.P.R. est rigoureusement commandée, moins par l'avancement promotionnel d'une élite qu'elle soit, mais par les intérêts supérieurs bien compris d'un pays en voie de développement, de la réintégration des réfugiés dans leur patrie éternelle, de la construction d'un Etat réellement souverain et instrument capable d'asseoir une véritable démocratie où le destin des hommes et des femmes de ce pays ne sera plus suspendu à un trait de plume et aux caprices des tenants réels ou potentiels du pouvoir tant politique que militaire, qui se croient absous de tout abus en raison de leur orientation idéologique et confessionnelle ou leur appartenance ethnique toujours supposée..."

- (7) F. Nkundabagenzi, RWANDA POLITIQUE 1958-1960. Dossiers du CRISP, Bruxelles 1962, p.37.
- (8) F. Nkundabagenzi, OP.CIT. p.22-23 et Baudouin Paternostre de la Mairieu, LE RWANDA ET SON EFFORT DE DEVELOPPEMENT. ANTECEDENTS HISTORIQUES ET CONQUETES DE LA REVOLUTION RWANDAISE. Préface de F. Minani, Edit.de Boeck, Edit. Rwandaises, Bruxelles-Kigali, 1983, p.166.
- (9) Richard Kandt, CAPUT NILI.EINE EMPFINDISAME REISE ZU DEN QUELLEN DES NILS, Bd II 3è edit. Berlin 1914 p.1-2.
- (10) CAPUT NILI, p.2. Voir aussi pour la traduction française de ce passage Rheinhart Bindseil, RUANDA UND DENTSCHLAND SCIT DEN TAGEN RICHARD KANDTS/LE RWANDA ET L'ALLEMAGNE DEPUIS LE TEMPS DE RICHARD KANDT. RENCONTRES ET CHEMIN PARCOURU EN COMMUN. Aperçu historique des relations germano-rwandaises avec un portrait biographique de l'ancien Résident impérial allemand. Ed Dietrich Reimer, Berlin 1988, p.66.
- (11) Voir Rheinhardt Bindseil, OP.CIT. p.120
- (12) R. Bindseil, OP.CIT. p.122
- (13) R. Bindseil, OP.CIT. p.126
- (14) R. Bindseil, OP.CIT. p.118

- (15) Richard Kandt Caput Nili II, p.226. C'est la même politique coloniale allemande qu'exprime Hans Meyer (LES BARUNDI. UNE ETUDE ETHNOLOGIQUE EN AFRIQUE ORIENTALE, edit. française de J.P. Chrétien, Société française d'histoire d'outre-mer, 1984 p.27) en 1916 en ce qui concerne le Burundi: "Tant que les Batutsi seront les maîtres du pays, un essor intellectuel et culturel du peuple barundi demeure impossible car seul ce bas niveau des bahutu, maintenu au cours d'un isolement séculaire, assure la domination batutsi. Pour l'instant évidemment, nous Allemands, devons rester en bons termes avec les Batutsi et les intéresser matériellement à nos initiatives en Urundi, car nous sommes encore trop faibles pour partir ouvertement en campagne contre eux. Mais le but d'une politique coloniale à plus long terme devra être de briser la domination batutsi, de libérer les Bahutu du jong batutsi et de les gagner à nos visées civilisatrices qui correspondent aussi à leurs propres intérêts."
- (16) Voir F. Nkundabagenzi, OP.CIT. p.29
- (17) F. Nkundabagenzi, OP.CIT. p.31
- (18) Voir également F. Nkundabagenzi, OP.CIT. p.67.
- (19) F. Nkundabagenzi, IBIDEM, (p.67)
- (20) Voir F. Nkundabagenzi, OP.CIT. p.85
- (21) F. Nkundabagenzi, OP.CIT. p.247
- (22) F. Nkundabagenzi, OP.CIT. p.248
- (23) Roland J.L. Breton, LES ETHNIES. Collection Que sais-je n°1924 PUF Paris 1981, p.7
- (24) Breton, OP.CIT. p.9
- (25) Breton, OP.CIT. p.10
- (26) Breton, OP.CIT. p.25-26
- (27) Breton, OP.CIT. p.18
- (28) Breton, OP.CIT. p.20
- (29) Breton, OP.CIT. p.21-22
- (30) C'est dans un exposé sur les notions d'ethnologie dans le cadre d'une séance d'enseignement du 20 mars 1984 portant sur "L'anthropologie

le Gisaka en vue de lui prendre cette vache à cause de sa beauté. Très probablement les gens préféraient ce nom parce qu'à la même époque, avant Ntamwete, le Migongo était sous l'autorité de Mushongore fils de Mukotanyi fils de Kakira fils de Kimeanyi IV (Kagame, *Abrégé*, I, p.187, 199-200).

Au Rwanda sous le règne de Yuhi IV Gahindiro une milice "*Abakotanyi*" était sous le commandement de Semujyende fils de Vuningoma de Nyarwaya-Karuretwa fils de Yuhi III Mazimpaka. La milice campait à Rwata près de Gahabo, non loin de Nyakayaga en commune actuelle de Gituza. La milice *Abakotanyi* et d'autres milices (*Abacumita*, *Abashumba*, *Intaganzwa*, *Abahurambuga*) avaient reçu la mission de combattre Semugaza fils de Kigeri III Ndabarasa. Semugaza avec sa milice *Urukatsa*. C'est bien Semugaza qui avait sauvé Yuhi IV Gahindiro dans son plus jeune âge avec sa mère Nyiratunga alors attaqués par Gatarabuhura, lui aussi fils de Kigeri III Ndabarasa, qui aspirait à la royauté. Mais à un certain moment Semugaza a dû prendre la fuite vers Gituza avec l'idée d'aller au Ndorwa, à cause de l'ingratitude de la reine-mère Nyiratunga. Sa milice *Urukatsa* lui tenait compagnie avec une autre milice dénommée *Abashahuzi* composée de Bahutu. Les deux milices ont infligé une lourde défaite aux *Abakotanyi* et d'autres milices coalisées. Semujyende à la tête des *Abakotanyi* a lui-même trouvé la mort dans ces combats de Nyakayaga. C'est donc sous le règne de Yuhi IV Gahindiro que les *Abakotanyi* ont essuyé une première défaite à Nyakayaga d'après Kagame (*Abrégé de l'ethnohistoire du Rwanda I*, p.178-180).

Ce nom *Inkotanyi* revient sous le règne de Kigeri IV Rwabugiri, en appellation de l'une de ses barques sur le Kivu (*Abrégé II*, p.50). Rwabugiri lui-même est appelée *Inkotanyi* dans l'éloge de Kampayana fils de Nyantaba de la milice *Ingangurarugo* ainsi que dans le poème de Biraro fils de Nyamushanja composé en hommage du roi Rwabugiri de retour de l'expédition victorieuse du Butembo en 1874. Le monarque prend le nom d'*Inkotanyi-cyane* (A. Kagame, *Introduction aux grands genres lyriques* p.18-23)

Aussi les personnes qui s'étaient illustrées à la guerre et qui devaient procéder aux cérémonies de "*Gucana uruti*" (cérémonie de brûler la manche de sa lance à laquelle procédaient toutes les personnes ayant tué jusqu'au vingt et unième ennemi au cours des expéditions militaires), recevaient le nom d'*Inkotanyi-cyane* (A. Kagame, op. cit., p.25)

"*Inkotanyi cyane*" se dit d'une personne brave, courageuse, aussi le roi Rwabugiri s'appelaient-il *Inkotanyi cyane*. Mais il reste à savoir si l'ennemi qui attaque le Rwanda depuis Octobre par le Mutara (et tout récemment par la chaîne des volcans) a choisi cette dénomination pour réincarner la bravoure du roi Rwabugiri et bien d'autres personnes dignes ou bien s'il faisait allusion à la milice des *Abakotanyi* du temps de Gahindiro. Cette dernière hypothèse montre cependant que les *Inkotanyi* ont oublié le sort des *Abakotanyi* à Nyakayaga. Si c'est en souvenir de Rwabugiri, ils sont indiqués de ce nom car Rwabugiri n'aurait jamais attaqué le Rwanda comme ils l'ont fait.

IDEOLOGIES ET MENTALITES

Par Eustache MUNYANTWALI

1. COMPLEXE D'INFERIORITE OU DE SUPERIORITE : DES CONCEPTS A LA REALITE.

L'édification de la personnalité est une des choses les plus complexes à saisir. Tantôt nous sommes très bien intégrés dans les différents ensembles humains auxquels nous nous mêlons, tantôt nous nous y sentons comme des corps étrangers. C'est cette dernière situation qui est source de complexes de tout genre.

Quand on analyse les groupes sociaux, on constate qu'à certains moments des groupes se sentent égaux et s'acceptent : il y a harmonie parfaite. Mais, on peut aussi remarquer qu'à d'autres moments ou que dans certains milieux, les groupes sociaux refusent la différence et se replient sur eux-mêmes. Il se forme dans ce dernier cas des complexes d'infériorité ou de supériorité. Les complexes influent sur les comportements, sur les attitudes, sur les rêves, etc. d'un individu ou d'un groupe.

Des études psychologiques montrent que les complexes se forment dans les premières années de la vie et dans le milieu humain particulier. "Ils ne sont pas pathologiques, mais ils peuvent le devenir à la suite des modifications qu'ils subissent ou d'hypertrophies secondaires (1). Normalement, les complexes se résolvent au cours de la vie, mais, dans le psychisme, il reste une trace qui peut être réactivée par de nouvelles expériences, en fonction du caractère de chacun et de l'éducation.

Le complexe d'infériorité naît quand l'individu prend conscience de sa faiblesse naturelle (force physique, intelligence, capacité d'organisation, etc.). Le complexe de supériorité naît quand un individu ou un groupe prend conscience de sa supériorité ou de sa force (sur les plans physique, intellectuel, politique, culturel et économique).

La société, par l'éducation qu'elle offre, participe aussi à dissiper ou à renforcer les complexes. Quand une éducation (familiale ou scolaire) se cantonne à

inculquer la supériorité ou l'infériorité d'une race, elle participe aussi à attiser les haines ou les refus sociaux réciproques.

L'éducation ne devrait pas du tout perdre son temps à montrer que telle ethnie ou telle race est faite pour dominer et conduire les autres, tandis que telle autre est là pour servir. Du point de vue social, en effet, les complexes peuvent être aggravés pour l'apport des préjugés sociaux qui ne sont que des attitudes (souvent sans fondement), négatives ou positives, envers une personne, une chose ou un groupe humain, fondées sur une croyance imposée par le milieu (par le canal de l'éducation) et pouvant résister à l'information. Quelle que soit l'origine (économique, psychologique, etc.), les préjugés sociaux sont, par la suite, rationalisés. Ils demeurent néfastes dans la mesure où "ils constituent un frein à la communication sociale et favorisent les conflits entre les hommes (2).

C'est le complexe de supériorité qui animait certaines forces féodalistes, comme les Chefs du Rwanda, parlant du Roi, dans "les années 50, entonnaient tout haut que "le Mwami représente la prolongation naturelle légitime de leur dynastie vieille de neuf siècles (...) qui a pu conduire le peuple rwandais à son stade actuel d'évolution, multiplié en nombre et plein du désir de vivre (3). En fait, pour ces gens, seule l'ethnie Tutsi, représentée par la dynastie, est capable de gérer les destinées du Rwanda.

Ces préjugés et ces complexes aboutissent à une situation de refus des différences qui ne fait qu'accroître les tensions sociales.

2. ACCEPTATION ET REFUS DE LA DIFFERENCE.

Lorsque deux nombres ne sont pas égaux, l'un est supérieur, l'autre inférieur. Mais lorsque deux ensembles ne sont pas égaux, ils sont simplement différents (4).

Le racisme (ou l'ethnisme) commence dès que l'on refuse le droit aux autres d'être différents de vous, lorsqu'on commence à croire en une race (ou une ethnie) supérieure ou inférieure. Et, comme le dit bien Claude Popin (5), il est alors plus facile de s'attacher des fidèles en leur répétant qu'ils sont des surhommes

et que c'est aux hommes comme eux que tout doit être dû. Le terrain devient favorable surtout quand "la structure sociale fonctionne comme une force restrictive contre la locomotion d'éloignement du groupe ou de la position dans le groupe (6).

Il suffit pour comprendre cette situation de se référer pour mémoire, au premier écrit de la cour royale de Nyanza, durant les années 50 :

"(...) L'affaire en étant ainsi jusqu'alors l'on peut se demander comment les Bahutu réclament leurs droits au partage du patrimoine commun. Ceux qui réclament le partage commun sont ceux qui ont entre eux des liens de fraternité. Or les relations entre nous (Batutsi) et eux (Bahutu) ont été de tous temps jusqu'à présent basées sur le servage; il n'y a donc entre eux et nous aucun fondement de fraternité. En effet, quelles relations existent entre les Bahutu, Batutsi et Batwa ? (7)

Une telle situation donne naissance à des tensions sociales qui aboutissent souvent à l'agressivité. L'entêtement des Batutsi à ne pas croire à la puissance et à l'intelligence des autres, l'obstination à refuser de croire qu'un Hutu puisse raisonner comme eux ont abouti à la révolution sociale de 1959.

C'est la même attitude qui caractérisait certains Batutsi imbibés de complexe de supériorité, refusant le verdict des urnes du 25 septembre 1961, les a conduit sur le chemin de l'exil, non pour vivre autrement ailleurs mais pour y préparer des actes sauvages d'agression. Des attaques répétées de 1961 à 1967 n'avaient d'autre but que la reconquête du pouvoir perdu. Alors que de 1973 à 1990, la deuxième république prôna et réalisa la paix et l'unité nationale, les mêmes ethnistes et leurs descendants, ayant pris le nom d'Inkotanyi, préparaient une attaque contre le Rwanda, attaque réalisée en octobre 1990. Cette guerre a été déclenchée parce que ceux-là croient toujours qu'il n'y a pas d'alternative au pouvoir monarchique Tutsi, ils refusent le droit aux autres de penser autrement. Ils continuent par l'édu-

cation, d'inculquer ce complexe de supériorité à leurs enfants. Ils suffisent pour se convaincre de leur mégalomanie et de comprendre que la solution au problème des réfugiés ne les intéresse pas du tout de lire dans un de leurs journaux, ce qui suit :

(...) "Je pense même que si on disait de rentrer au Rwanda, la plupart d'entre nous voudrions d'abord bien savoir avant de partir comment nous allons co-gouverner ce pays. Si, c'est rentrer pour être comme les autres habitants, mieux voudrait mourir à l'extérieur " (8).

C'est cette même attitude de mégalomanie qui pousse les Inkotanyi à agresser par tous les moyens pour conquérir le pouvoir au Rwanda. On peut ainsi lire dans *Huguka n° 10* (Novembre 1990) ce qui suit :

"Que chacun commence à faire ce qu'il peut (...) Le tambour *Impuruza* est en train d'être chauffé. Que ce soit celui qui est dans le champ, dans le bureau, dans l'argent ou ailleurs, ne vous endormez pas comme les morts (...) le temps arrivera où l'on verra ceux qui seront parrés de gloire ou ceux qui seront en haillons (p.3)".

et d'ajouter :

"(...) Le peuple a besoin des gens nouveaux aux pensées saines (...) ce sont les Inkotanyi dont vous entendez parler ou que vous connaissez (...). Dormez habillés et prêts, réveillez-vous sur des sermons de victoire (p.9)!"

Tous les éléments d'agressivité étaient donc suffisamment réunis pour déclencher la guerre, dans le seul but de reconquérir le pouvoir perdu ou rêvé, pour la "retutsification" du pouvoir (pour employer le terme du professeur J.P. Harroy). Le choix du nom Inkotanyi montre bien à quel degré, les envahisseurs d'octobre 1990 rêvent d'un passé féodal glorieux pour eux. Ils prennent des rêves pour moteurs de comportements, au mépris des règles du jeu démocra-

tique et de l'histoire. Leur croyance ne diffère en rien à celle des féodalistes des années 50 !

On peut d'ailleurs comparer le rêve des envahisseurs à celui du nazisme hitlérien. En effet, chez l'un et l'autre figure la vision délirante du monde qui crée une passion s'exprimant en slogans vides intellectuellement; chez les deux on retrouve la croyance en la race (ou l'ethnie) supérieure, qu'ils croient incarner. Et, comme nous l'avons déjà souligné, la meilleure façon de rendre les gens agressifs, malheureux, etc., c'est leur faire croire qu'ils sont supérieurs, qu'ils ont droit à plus d'avantages que le reste du monde.

Aussi les Inkotanyi ont-ils voulu convaincre les Tutsi que le régime Mwami est le meilleur, que la bonne voie pour reconquérir le pouvoir est de répandre des rumeurs, de cacher la vérité et de prendre des armes. Sans cela, il n'y aurait pas eu de complices intérieurs.

3. OBSERVATION

L'ethnisme a donc bien existé et existe encore; il se cache. Il était diminué par la politique d'unité de la deuxième république; mais nous ne pensons pas qu'il cessera définitivement. En effet, malgré des efforts réalisés pendant des années dans les relations interethniques, les facilités d'ascension sociale multipliées indistinctement; malgré que les distinctions physiques (épidermiques) avaient commencé à céder le pas à l'unité supérieure (celle de la patrie morale et humaine); malgré que les inégalités sont abolies; on constate que certains éléments hostiles à la nation rwandaise continuent à cultiver et entretenir la supériorité de leur ethnie. La modification des conditions matérielles, sociales et politiques ne parviennent pas à supprimer les complexes. Il y en a même qui considèrent les mariages interethniques comme une mésalliance et d'autres qui, en ne les condamnant pas, ne trouvent pas chic d'avoir des enfants dans le mariage même.

On voit donc que l'avenir passe par la suppression de ces complexes, ce qui demande un effort surhumain d'éducation.

NOTES ET INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) N. Sillamy, *DICTIONNAIRE DE LA PSYCHOLOGIE*. Paris, Larousse, éd. 1975, p. 70.
- (2) Idem., p. 224.
- (3) Nkundabagenzi, F., *RWANDA POLITIQUE*. Bruxelles, CRISP, 1961, p. 33.
- (4) Jacquard, A., *LA SCIENCE FACE AU RACISME*, dans Unesco, *Racisme, science et pseudo-science*. Paris, 1982, p. 35.
- (5) Popin C., *LE TOTALISME*. Paris, P.U.F. 1982
- (6) Lewin, K., *PSYCHOLOGIE DYNAMIQUE DES RELATIONS HUMAINES*. Paris, P.U.F., 1975, 5^e éd., p. 223.
- (7) Nkundabagenzi, F., Idem. p. 35.
- (8) Impuruza, n° 14, juin 1989 p. 61

DEUXIEME PARTIE :
LA REVOLUTION SOCIO-POLITIQUE DE 1959 ET
SES CONSEQUENCES.

LA REVOLUTION SOCIO-POLITIQUE DE 1959.

Par Jean Gualbert RUMIYA

Il ya 32 ans les collines rwandaises s'embrasaient d'un feu qui détruisit le pouvoir tutsi et la monarchie qui l'avait imposé. Le changement des institutions au profit du groupe hutu majoritaire poussa de nombreux réfugiés en exil. Le pouvoir de tutelle belge apporta son concours à ces nouveaux partenaires au détriment des anciens collaborateurs. L'indépendance proclamée le 1er juillet 1962 consacra définitivement le pouvoir républicain.

Comment en est-on arrivé là, alors que trois années auparavant la monarchie gardait ses chances et les chefs tutsi considérés comme de précieux collaborateurs rendant de services fort estimés? La question est fort complexe tant le rôle des personnes et l'influence des événements n'a pas la transparence des raisonnements mathématiques. Il ya eu un concours de circonstances et de personnages, mais aussi un contexte qui s'y prêtait, celui de la décolonisation.

1. LES CAUSES DE LA REVOLUTION

L'organisation traditionnelle de l'ensemble rwandais était loin d'avoir la rigidité et la centralisation de la période coloniale. L'appareil du nouvel état servi par un cadre indigène tutsi fort dévoué et assez bien "rémunéré" parvient en très peu de temps à encadrer toute la population en vue de lui faire produire un certain nombre de biens et de services. L'uniformisation du système dans le temps et dans l'espace rejetta toutes les particularités et conclut que tout le pays avait été de tout temps sous domination tutsi.

1.1. LES CONTRAINTES DU SYSTEME COLONIAL

A la place de la dispersion géographique des commandements, l'administration pour des raisons

de commodité bureaucratique organisa des sous-chefferies, des chefferies d'un seul tenant. L'efficacité du nouveau système acheva la désintégration des lignages et les solidarités de voisinage que le pouvoir nyiginya avait déjà entamées. C'est cet instrument qui était sensé conduire le pays vers le progrès économique et social.

Très rapidement, sous couvert d'efficacité administrative, les chefs et sous-chefs utilisèrent la concentration des pouvoirs qui leur était reconnue pour l'exécution de nombreuses tâches mais aussi pour accroître la dépendance de la population. La population perdit son droit de réclamation et ses plaintes considérées comme étant inexactes ou exagérées. Même les missionnaires qui avaient l'habitude de dénoncer les abus cessèrent d'écouter leurs paroissiens, depuis la conversion du cadre indigène au christianisme dans les années 1930.

- Corvées et fiscalités:

La lourdeur des corvées *Akazi* s'explique par de nombreuses raisons:

- le pouvoir allemand avait créé très peu d'infrastructure pendant sa courte présence: quelques pistes, quelques bâtiments administratifs, de nombreuses études en rapport avec le Tanganyika dont la liaison directe allait être assurée par la voie ferrée Tabora-Rusumo. En 1914, 40 km de rails venaient d'être posés en direction du Rwanda.
- pour la reprise du territoire, la Belgique ne disposait pas de moyens suffisants, occupée qu'elle était à reconstruire ce que la guerre avait détruit sur son propre territoire, en comptant beaucoup d'ailleurs sur les revenus du Congo mais aussi sur les réparations allemandes. Rappelons pour mémoire, que la guerre dans l'Est-Africain avait été financée par des emprunts anglais. On se souviendra également que les problèmes de mandat belge sur le Rwanda furent réglés avec une certaine lenteur. Ainsi le coût des infrastructures, de l'administration devait être payé par des moyens locaux. Faute de ressources, c'est l'investissement-travail qui prévalut.

La construction des routes, l'édification des bâtiments publics, le transport du matériel ont pesé énormément lourd dans la vie quotidienne d'une population qui ne pouvait se soustraire à ces tâches que par la fuite à l'étranger.

- les insuffisances du personnel européen et indigène expliquent également la modestie des résultats au cours des premières années. L'exécution des tâches administratives et autres furent confiées à des anciens sous-officiers de la Force-Publique, tandis que l'encadrement des indigènes revenait à des sous-chefs souvent analphabètes. Peu préparé, le personnel se débrouille comme il peut, utilisant abusivement la méthode de l'essai-erreur. *

On ne s'étonnera donc pas que le tracé des pistes varie avec l'arrivée d'un nouvel administrateur, faute d'un technicien capable de calculer les pentes dans un pays aux innombrables collines. Les méthodes de travail sur les chantiers de l'administration sont extrêmement durs et pour éviter les désertions, les sous-chefs s'arrogèrent le droit de chasser de sa terre le paysan coupable.

Il convient de constater que la carrière coloniale des années héroïques est parfois synonyme d'inconfort matériel, culturel et sentimental. La malaria et les intempéries, les distances à parcourir pour contrôler l'exécution des ordres, la bureaucratie font songer à une espèce de sacerdoce civil récompensé par des avantages salariaux que les intéressés transformaient en investissements sur place ou dans la métropole. Il convient de se rapporter aux "Témoignages" de R. Bourgeois pour découvrir la vie quotidienne d'un administrateur, entre 1931-1960

Sacerdoce ou pas, ceci ne change rien évidemment aux insuffisances du système. Les rapports de territoire indiquent à suffisance les tâtonnements des premières années. L'introduction du café n'a pas été heureuse partout par ignorance des méthodes culturales. L'implantation de la variété arabica dans la région des volcans ou dans les marais n'a pas donné le résultat escompté.

Les premières infrastructures sont liées à une nouvelle génération d'administrateurs frais émoulus de l'Université Coloniale d'Anvers et d'un cadre indigène exclusivement tutsi sorti des différentes écoles des fils de chefs. Intrônisé en 1931, pour remplacer un vieux roi peu malléable, le jeune Rudahigwa s'est montré comme un zélé collaborateur.

- la nouvelle fiscalité indique également les difficultés inhérentes au système colonial. Le montant exigé était l'équivalent de plus de 60 journées de travail alors que naguère, les prestations par lignage ne dépassaient pas l'équivalent d'une semaine de travail. On ne dira jamais assez le poids des prélèvements sous forme de travail ou d'argent que le système a généré et qui a rendu le pouvoir des chefs plus oppressif qu'auparavant.

Par ailleurs, pour rémunérer le cadre indigène, tous les bahutu furent astreints à des travaux chez le chef et le sous-chef à la manière des clients fonciers. Cette mesure était difficilement acceptée notamment dans les régions qui traditionnellement avaient une organisation foncière autre que tutsi. C'est par la lettre 5729 Fin. du 17 novembre 1944 que le Vice-Gouverneur du Ruanda-Urundi décide que les chefs et sous-chefs jouiront dorénavant d'un salaire mensuel. Avant "ils se débrouillaient" sur le dos de la population; ils ne se sont pas arrêtés pour autant dans la suite.

Les périodes de récession comme la crise des années 1930 sont évidemment néfastes pour les finances publiques. Les travailleurs ne seront pas rémunérés sous prétexte qu'ils travaillaient pour le bien économique et social du pays. A la commission des mandants en 1928, le délégué belge dira que pour suppléer à la modestie des fonds publiques, il n'est pas besoin de payer les travaux routiers quand on peut utiliser les travaux que les chefs pouvaient exiger selon la coutume.

On n'insistera jamais assez sur le fait que les finances n'ont jamais été à la hauteur des besoins de ce pays. Ceci mettra toujours en difficulté le fonctionnaire belge chargé de défendre le rapport annuel à Genève. Ainsi pour l'année 1947, le Gouver-

neur du Ruanda-Urundi n'a pas trouvé une réplique à l'observation malicieuse du délégué russe sur les subsides à l'enseignement. Le chiffre prévu était de 4.645.910,95 F pour une population totale de 3.718.545 hommes, soit 1 F par personne. Ce qui n'était manifestement pas suffisant pour conduire un maximum de la population à la civilisation occidentale.

Le pays est un gigantesque chantier avec une main-d'oeuvre abondante. Les témoignages de la population sur cette période, les appréciations sévères notées confidentiellement par les missionnaires sont très éloquentes. Quand on y ajoute les affres des famines Rumanura (1917) et Ruzagayura (1943), il est difficile de conclure que la mission de civilisation a atteint son objectif. Les efforts de scolarisation, de soins médicaux ont été longuement dépréciés par un climat et un esprit de violence et de coercition.

Dans le domaine de la santé, la faiblesse des effectifs a été l'objet de nombreuses recommandations, mais il n'y avait pas assez dans la métropole ni dans la colonie du Congo. La lutte contre les maladies endémiques et épidémiques donnait parfois lieu à des opérations policières incompréhensibles. Dans tout le pays, on rapporte les brutalités qui ont accompagné les vaccinations ou l'éradication du pian. Le dépistage de cette maladie exige que l'on se déshabille, isoler ou pas. Devant le refus ou la lenteur des femmes à s'exécuter, la chicotte pleuvait sur les fesses et sur les dos.

On ne s'étonnera pas que dans la suite, au dispensaire, à l'hôpital, des malades soient giflés pour avoir fait un mauvais alignement, ou pour s'être agités au moment des injections. Cette violence quotidienne n'épargnera pas les tribunaux, les mauvaises réponses ou prétendues telles valant pour le plaidant des sanctions corporelles selon une réglementation en vigueur dans les prisons:

-R.U. n°1 du 1 avril 1917: 10 à 50 coups à titre de peines disciplinaires

O.G.G. du 15 octobre 1931: 8 coups

O.G.G. du 20 août 1951 : 1 à 4 coups.

Il faudra attendre l'Ordonnance du Gouverneur Général du 24 août 1959 pour la suppression d'une chicotte qui avait été longtemps considérée par l'administration comme une sanction à la fois rapide et mineure.

- Le monopole tutsi

La discrimination scolaire est assez connue pour qu'on y revienne. L'enseignement fut détourné au service de l'ethnie tutsi à qui la caractériologie coloniale reconnaissait des qualités presque égales aux défauts des bahutu. Le peu de places dans le degré secondaire fut monopolisé par un système qui attendait se renouveler et se perpétuer par le biais du savoir et de la culture européenne. Il y eut tout de même un certain nombre de candidats hutu et petits tutsi qui franchirent les mailles de la sélection. Ils poseront plus tard la question de l'égalité et seront à la base de la révolution.

Cette période mérite d'être mieux connue. Elle a été l'occasion de nombreuses activités de mise en valeur du pays qu'il serait difficile d'ignorer. C'est par exemple les communications, l'infrastructure de santé, les efforts agricoles. Seulement les bénéficiaires ont payé un prix lourd sous forme de coups et de corvées. Ainsi l'effet civilisateur attendu de la présence belge n'était pas évident pour la paysannerie rwandaise jusqu'en 1959.

En 1948, lors de la première visite de l'ONU, les interlocuteurs hutus de cette mission ont affirmé qu'avant l'arrivée des Européens, les hutu pouvaient chercher la terre où ils voulaient dans le pays alors que maintenant ils étaient fixés sur leur lopin. De fait l'administration décourageait toute forme d'immigration intérieure pour éviter toute tentative d'échapper aux obligations fiscales, coutumières et agricoles. De tous les interlocuteurs, deux sur 250 pouvaient dire qu'ils n'avaient pas été battus.

Pour échapper à cette peine, il fallait être un

cadre administratif (au début les sous-chefs qui n'avaient pas accompli leurs tâches étaient battus). Echappaient également à cette peine infamante pour un adulte rwandais, les agents porteurs d'une carte de mérite civique. Pour l'obtenir, il fallait prouver que l'on était évolué. Les justificatifs alignés par les candidats en 1949 montrent de manière concordante le véritable esprit d'une époque. Voici un échantillon des arguments utilisés en 1949 par Kayibanda Grégoire et Mulinda Jean Baptiste:

- bain total quotidien par souci d'hygiène;
- je m'habille proprement à l'europpéenne;
- ma femme s'occupe uniquement de la direction du ménage;
- je parle français avec mes compagnons pour en garder l'habitude et améliorer cette connaissance;
- j'ai perdu la pratique des vieilles habitudes de nos ancêtres pour suivre de près la meilleure manière de vivre de nos civilisateurs.

Il est possible que de tels faits soient propres à toute situation coloniale telle qu'elle a été décrite par G. Balandier. Ce qui est particulier pour le Rwanda, c'est la cristallisation du phénomène ethnique, alors que des mécanismes de tempérence avaient traditionnellement maintenu une sorte d'équilibre. Cet équilibre se manifestait par une même langue, un niveau de vie pas très distancié, la résistance de certaines autonomies hutu au nord et à l'ouest du pays, les limites d'encadrement de l'état traditionnel, etc...

Le nouveau système recourt exclusivement à la collaboration tutsi depuis l'élimination des chefs de colline hutu à partir de 1929. Ainsi en novembre 1959, 43 chefferies sur 45 étaient tutsi et 549 sur 559 sous-chefferies. De même le reste du personnel, dans le domaine de la santé, de la justice, de l'élevage, reflète un quasi-monopole tutsi avec 12% de hutu. En réalité la paix belge n'avait profité qu'aux seules grandes familles tutsi qui avaient cessé de se battre entre elles. Les règlements de compte entre rivaux sous Rwabugiri ou après Rucunshu (fin 19^e siècle) représente une véritable hécatombe

dont on aperçoit indirectement le chiffre dans les ouvrages de Kagame.

A la place, les grands chefs tutsi ont développé une conscience de caste fondée sur une hégémonie de longue date et sa consécration par le colonisateur. Ainsi une grande distance s'établit entre le peuple et ses dirigeants qui profitaient des retombées de la colonisation pour améliorer leur niveau de vie. Ainsi s'explique également la haine et la violence qui éclatera en 1959 contre les collaborateurs d'un régime d'exploitation sous couvert de progrès.

La question pertinente qui vient à l'esprit, c'est de savoir pourquoi la révolte n'a pas eu lieu plutôt. Un certain nombre de cas est signalé dans le voisinage. La révolte mau-mau chez les Kikuyu en 1951 a été analysée dans de nombreuses publications. Moins connues sont les révoltes observées dans le Congo voisin qui entraînaient des mutineries dans la Force Publique ou vice-versa. Dans le contexte de la seconde Guerre Mondiale, l'effort donna lieu à des abus qui se traduisirent par une révolte en février 1944 dans le territoire de Masisi au Kivu voisin.

Cette révolte fomentée par une secte religieuse s'en prenait aux blancs. Elle se prolongea par la mutinerie de la Force Publique à Luluabourg en mars 1944. Elisabethville fut également touchée, les grèves et les émeutes firent à Matadi en décembre 1945, 7 tués, 13 blessés et 750 arrestations. L'une des raisons qui semble avoir encouragé la sédition fut l'éloignement du gros de la Force Publique partie guerroyer contre les Italiens en Ethiopie.

L'effort de guerre au Rwanda qui coïncida avec une terrible famine, Ruzagayura, provoqua autant d'abus qu'ailleurs, par des prélèvements sous forme de travail et de vivres. La fiscalité n'est pas moins lourde: en 1939, pour 36,75 F d'impôt, un travailleur sur route est toujours payé 0,50 F par jour. L'introduction d'un nouvel impôt par cruche de bière brassée en 1940 n'avait pas été populaire dans un milieu indigène qui avait tendance à noyer ses soucis dans la boisson.

En revanche, de petites fortunes se sont édifiées dans ces conditions. L'achat de bétail comme viande de boucherie à livrer aux mines suivait une combine bien rodée. Pour obliger à vendre à vil prix, acheteur européen ou son agent se faisait accompagner par un vétérinaire ou un auxiliaire indigène de l'administration qui détectait les bêtes soi-disant malades.

En dépit de ces entorses qui furent d'ailleurs poursuivies dans la suite avec des peines légères pour les coupables européens, tous les rapports de territoire apprécient l'esprit civique des indigènes, la collaboration complète des autorités tutsi, le Mwami en tête. Notons en passant que le cadre indigène était au courant de ce qui se passait en Europe, l'occupation de la Belgique et les victoires de Hitler dans la première phase de la guerre. Pour contourner la censure qui interdisait de parler de Hitler (Hitileri) et des Allemands (Abadage), les chefs tutsi utiliseront, de manière anodine, les sobriquets de Hitimana (Hitler) et de Abadaha (Abadage). Fort curieusement, l'Association des réfugiés rwandais en Allemagne, porte aujourd'hui le nom d'Abadaha.

En reconnaissance de services rendus, le Gouverneur Général du Congo, Ryckmans acceptera d'être le parrain du Mwami en 1946, et en 1949, Rudahigwa sera invité à faire un voyage en Belgique. La seule mesure prise pour éviter tout dérapage fut l'éloignement de Musinga de Shangugu. L'intéressé sera déporté le 20 juillet 1940 au village de Kitendwe, chefferie Manda, territoire de Moba au Katanga.

Il n'est pas impossible que par ailleurs, le Frère Secundien du Groupe Scolaire d'Astrida considéré comme l'éminence grise du Vice-Gouverneur Général du Ruanda ait caressé, avec certains membres de l'administration locale le projet de modifier les institutions. Le remplacement de Rudahigwa par l'un des chefs sorti de la section administrative présentait beaucoup d'intérêt. Cela marchait très bien au niveau des chefferies. Secundien avait suggéré avec succès le remplacement du vieux Sendashonga par le jeune Kayihura à la tête de la chefferie du

Nyaruguru. Le religieux trop remuant fut expulsé en 1949.

Il n'y a donc pas eu de révolte par manque de catalyseur, religieux ou politique. Dans le domaine de la religion, aucune secte n'était possible au Rwanda depuis l'élimination de Nyabingi dans les années 1930 et l'effacement de la religion traditionnelle face au christianisme. Dans le domaine de la politique, il fallait créer de nouvelles solidarités en dehors du circuit officiel. Ce genre était pratiquement impossible avant les années 1950.

Pour exprimer le grand malaise social, l'imaginaire populaire inventa après la guerre l'épouvantail de " NTARUMANGA " (celui qui ne mange pas de la pâte sans l'accompagner de viande). Un peu partout au Rwanda, on se mit à croire avec une certaine terreur, qu'un Blanc mangeait les Noirs à la tombée de la nuit.

- L'inopportunité des liens de vassalité, ubuhake

A plusieurs occasions, il avait été question de supprimer les liens de servage pastoral parce que considéré comme un détournement de main-d'oeuvre au détriment de l'embauche européenne. Le Mwami lui-même proposa sa suppression en 1945, l'administration locale préféra temporiser sous-pretexé que le buhake constituait un lien indispensable entre les chefs tutsi et leurs sujets hutu. Il était admis, à la manière d'un dogme sous-jacent à la politique d'administration indirecte que tous les Rwandais étaient clients des tutsi, même dans les régions où la présence tutsi était insignifiante.

A la suite du plan décennal de 1952, le buhake fut supprimé par Rudahigwa en 1954. La mesure fut relativement bien acceptée par certains chefs tutsi qui disposaient d'autres moyens d'existence et d'influence, à savoir le salaire et le pouvoir. Mais pour le reste, il ya eu de nombreuses chicanes pour éviter un manque à gagner fort préjudiciable, et même des lenteurs de la part des clients trop pauvres ou trop inféodés qui refusaient toute séparation.

La suppression du clientélisme provoqua la libération d'énergies nouvelles surtout de la part de

ceux qui avaient réussi à se faire une petite place par leur savoir ou leur savoir faire. Les hutu et même les petits tutsi qui avaient quelque bien obtenu par un métier, (clerc, tailleur, maçon, briquetier, cabaretier, moniteur), se constituèrent en modèle opposable à l'élite traditionnelle.

Cette catégorie afficha des signes de prospérité, sous forme de maisons modernes, d'achat de vélo ou de moto. Quelques années auparavant, un tel étalage aurait été jugé comme provocateur et attiré persécution et même confiscation. Ces gens n'hésitèrent plus à se rencontrer, par exemple après la messe du dimanche, à formuler quelque projet, à boire ensemble, à s'opposer aux tentatives d'intimidation verbales, etc.

La suppression du buhake permit la rencontre de ces paysans avec une contre-élite hutu qui s'était formée principalement dans les séminaires et qui végétait dans des postes subalternes à l'Eglise ou dans les entreprises privées. Cette discrimination s'explique par l'option ethniste de l'administration mais également par une sorte de barrage, ingénieux; la réussite sociale des anciens du Séminaire semblait-il, aurait détourné les autres du sacerdoce. Cette hypothèse peut se vérifier dans le cas du Congo belge, où la carte ethnique semble ne pas avoir joué un grand rôle dans les recrutements administratifs.

1.2. LES ETAPES DU CHANGEMENT

Cette contre-élite va bénéficier des sympathies de jeunes missionnaires arrivés dans le pays dans les années 1950 et que scandalisaient les discriminations. L'intérêt manifesté par Monseigneur Perraudin, sacré Vicaire apostolique de Kabgayi en 1956 marqua un changement dans la perception du phénomène ethnique par l'Eglise Catholique. Des possibilités de changement étaient perceptibles dans certaines régions: Gitarama, Butare, Ruhengeri. Ailleurs, la population semblait encore attachée à l'idéologie d'une monarchie indispensable à la prospérité du pays, quand elle ne souhaitait pas la réhabilitation du statut précolonial.

Cependant des jeunes, qui avaient accompli une scolarité primaire sans pouvoir accéder à l'enseignement secondaire étaient favorables aux changements permettant au hutu de gouverner et de devenir riche par son travail. Tout allait dépendre principalement de l'attitude du pouvoir belge.

Les vellétés d'Indépendance affichées discrètement d'abord puis publiquement par le Mwami et ses supporteurs mit en cause le pacte colonial. Cette brèche permit aux adversaires de la féodalité d'espérer quelque alternative, malgré l'énormité de préjugés qui pesaient toujours sur le muhutu. Ces préjugés se manifestaient dans le résultat des élections des différents conseils notamment au niveau du territoire et du Conseil Supérieur du Pays.

- L'apprentissage de la démocratie

Pour répondre aux recommandations du Conseil de Tutelle, des élections furent organisées en 1953 pour former des conseils au niveau des sous-chefferies, des chefferies, des territoires et du pays. La représentation hutu cessait d'être intéressante au niveau du territoire, devenant insignifiante au Conseil Supérieur du Pays présidé par le Mwami. C'est justement de cet organe que pouvait sortir les éventuelles réformes. Forum prestigieux, le Conseil Supérieur du Pays donnait un avis consultatif sur le budget, les arrêtés du Mwami et sur tout autre sujet concernant le présent ou l'avenir du pays. Il comprenait des membres élus, chefs prestigieux, abbés du clergé indigène et commis du gouvernement qui se préparaient à assumer le législatif et l'exécutif de demain. Cet organe représente aux yeux des contestataires hutu, le monopole tutsi. En revanche il est soumis à la surveillance du Conseiller du Mwami qui réalise un rapport circonstancié sur les questions débattues.

Cet organe a un prestige inégal dans le pays, sa députation permanente de 3 personnes élues et 2 nommées par le Mwami jouent auprès de Rudahigwa un rôle de Conseil. Le Secrétaire de cet organe depuis 1954 est Michel Rwagasana, cousin de Grégoire Kayibanda, le futur porte-drapeau de la cause

hutu. Le premier a fréquenté le Groupe Scolaire d'Astrida, et le second a terminé avec succès le cycle de 3 années de philosophie et 2 années de théologie. Il a trouvé un emploi modeste à Kabgayi.

La perspective d'éventuels changements politiques comprises dans le plan décennal de 1952 fait naître de nombreuses associations autour des missions et des centres regroupant des hutu ou des tutsi. Une conscience politique naît et se confirme par des prises de position qui se manifestent à l'occasion des visites triennales de la Commission de Tutelle. Ainsi, l'ONU devient dans le chef des protagonistes un arbitre qui peut doubler éventuellement la Belgique dans l'attribution de la première place au Rwanda.

-Le Manifeste des Bahutu

Le 24 mars 1957, un document qui porte le titre peu belliqueux de "Note sur l'aspect social du problème racial indigène au Ruanda" devient rapidement par l'intermédiaire de la presse, "le Manifeste des Bahutu". C'était véritablement un manifeste par son contenu. 9 signataires hutu, anciens séminaristes ont dénoncé le monopole politique, économique et social, culturel d'une caste et la relégation de l'élite hutu à des tâches subalternes. Pour éviter une guerre civile et le spectre du communisme, les intellectuels hutu se présentent comme une alternative. Leurs revendications portent sur des points précis: suppression de privilèges, accès à toutes les fonctions, scolarisation respectant les proportions ethniques, reconnaissance de la propriété foncière individuelle, création de crédits ruraux, union économique de l'Afrique belge et la métropole, liberté d'expression...

Le texte martèle des revendications dans un langage qui allie vigueur et diplomatie après le nettoyage et les appréciations d'un chanoine Ernote et d'autres, puisque les hutu disposaient aussi de bonnes alliances. Il porte le cachet d'un Kayibanda et d'un Gitera dont la culture latine rejailit dans une citation biblique ou classique. Il est truffé de pointes humoristiques du genre: "aristocratiques

écoles de ménagères, Conseil Supérieur tutsi, pour accéder à la civilisation il n'est pas prouvé que les autres noirs doivent se hamitiser, remorque du muhutu par le hamite, colonisation à double étage" etc...

Les signataires ont l'habileté d'écrire qu'ils ne sont pas des révolutionnaires (dans le mauvais sens du mot) mais des collaborateurs conscients de la généreuse Belgique. Ils se défendent d'une terminologie communisante tout en suggérant qu'une nouvelle donnée est possible.

Le Manifeste fut soumis au Conseil Général du Vice-Gouverneur Général du Ruanda-Urundi pour étude. Recevant une réponse négative, Gitera l'envoya au Mwami, avec une prudente lettre d'accompagnement due notamment à l'attitude observée à Usumburu. La lettre est datée du 10 janvier 1958:

"Suite aux mauvaises interprétations de la note sur l'Aspect social du problème racial indigène au Rwanda, que l'on a dénommée improprement "Manifeste des Bahutu", les auteurs et signataires de la Note en question, prient le conseil supérieur du pays, d'ouvrir le débat sur ce problème intéressant la majorité de la population, et d'y donner une solution appropriée lors de la prochaine session"...

Pourquoi mars? Pour faire entendre une voix contradictoire à l'adresse de la mission de visite de l'ONU attendue au cours de cette année. C'était une réaction contre le Conseil Supérieur du Pays qui avait demandé en décembre 1956, la création d'un gouvernement de 4 ministères: Intérieur, Finances, Enseignement, Travaux Publics, à l'exemple de l'exécutif que les Anglais avaient reconnu au Roi du Buganda.

Ces exigences furent reprises dans une "Mise au point" rédigée le 22 février 1957, également destinée à l'ONU et insistant sur le transfert rapide

de pouvoirs, la fin des discriminations entre Blancs et Noirs (notamment le droit d'aller boire dans les bars réservés aux Européens), des réformes en matière économique et le développement de l'instruction.

-La commission spéciale des relations sociales au Rwanda.

Cette période est marquée par de nombreux articles dans le Kinyamateka, le seul journal paraissant en kinyarwanda et appartenant à l'Eglise catholique. Sous la signature de Kayibanda, rédacteur de cette revue, et d'intervention d'autres correspondants, hutu et même tutsi, il est question de la fin du monopole tutsi et surtout de la suppression des corvées et des injustices. Pour limiter l'effervescence politique, le Mwami nomma, le 30 mars 1958, une commission paritairement composée de hutu et de tutsi pour étudier la question hutu-tutsi.

- Le cadre politique

Gitera ne mache pas ses mots pour fustiger la trop grande présence des tutsi dans l'administration: les bahindiro (lignage du Mwami) veulent tout empocher, il y a un monopole absolu et effrayant, Gatutsi a pour lui tous les avantages. Attendre d'après Makuza, c'est consacrer un monopole puisque les Tutsi étaient très nombreux à avoir étudié, il plaide pour "le compromis historique où se trouve engagée l'unité nationale du peuple rwandais".

Gitera demande un représentant hutu auprès du Mwami, puisque les Batwa en ont déjà un, en la personne de Harelinka. La réplique est que Harelinka exerce des fonctions privées relatives à la perception et à la collecte des prestations des Batwa, nommer un hutu serait encourager l'animosité entre les ethnies. Makuza veut une représentation officielle des hutu, un médiateur avec un bureau officiel pour recevoir des pétitions et des réclamations. Ce bureau assumerait également les tâches d'un service social, chargé d'informer et d'orienter les candidatures. Rudahigwa refuse sous le prétexte que les Flamands et les Wallons n'ont pas une ambassade auprès du Roi des Belges.

- Enseignement

Le Père Verley, Inspecteur des Ecoles a signalé que le Vicariat de Kabgayi ne s'occupait pas de savoir "la race" des élèves, des religieux et des séminaristes. La Commission a fait un déplacement vers Save et Astrida pour se faire une idée. Une circulaire fut envoyée à toutes les écoles primaires et secondaires. Sur 114 écoles primaires recensées, 29 ont envoyé une réponse, soit 25%; sur 49% écoles secondaires recensées, 29 établissements donnèrent une réponse, soit 47%. Le dépouillement donne les résultats suivants:

	Hutu		Tutsi		Twa	
	tot.	pourc.	tot.	Pourc.	tot.	Pourc.
Ecoles Prim.	29.953	67,81%	14.211	31,70%	32	0,01%
Ecoles Sec.	1.116	39,20%	1.740	60,80%	-	-

La supériorité numérique des tutsi est ainsi attestée. Cela s'explique par des raisons suivantes: le muhutu est seul astreint aux corvées, les sous-chefs ne poussent pas à la scolarité; sont scolarisés les enfants des riches, le mututsi d'après le vieux chef Gashugi gagne sa vie par le travail de l'esprit alors que le hutu vit du travail manuel, tendances des tutsi vers des professions libérales d'après le Chef Mungarurire.

- Gestion des fonds

Les hutu réclament leur participation à la gestion des finances publiques, surtout quand ce sont les seuls tutsi qui obtiennent des bourses d'étude. Mulindahabi, Bicamumpaka, qui sont membres des conseils de leurs chefferie affirment qu'on leur fait signer les prévisions du budget et que leur rôle s'arrête là. Cette proposition est réfutée par le fait qu'il n'ya pas de gestion directe des caisses des chefferies par les chefs.

Il convient d'observer que le débat ne baigne pas toujours dans la sérénité, le franc-parler de Gitera conduit à des propos durs. Les hutu sont considérés comme "des têtes qui ne veulent pas entendre raison"; ils répliquent en traitant leur

protagonistes de "beni oui,oui" reprochant de manquer de courage devant les Blancs (Ndiyo Bwana). Leur traduisant cette ambiance, Gitera s'adresse au Mwami, dans une lettre du 15 avril 1958 en ces termes:

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les membres du Comité d'étude du Problème Bahutu, Batutsi, par vous créé, se sont séparés le matin du 13 avril 1958 à 1 heure du matin, en termes plutôt agressifs. Les uns ont traité les autres de Séparatistes. Et ces autres ont traité ceux-là d'absolutistes

Conséquemment, il semble que, au lieu de solutions adéquates, le problème s'est plutôt posé dans toute l'acuité de sa réalité. Le Muhutu pleure amèrement le fait indéniable de son désavantage. Le mututsi favorisé jouit de sa position de jouisseur absolu. Il dit que "Uhawe aralya - Si jye ni Umuzungu"... (traduction de l'aphorisme: celui qui reçoit à manger, il mange - ce n'est pas moi c'est le Blanc).

- La qualité des pétitionnaires:

Cette question destinée à réduire les prétentions des hutu fut absorbée par la commission dans sa séance du 10 au 12 avril 1958. Gitera et ses compagnons refusent d'être traités comme de simples pétitionnaires. Ils affirment parler "au nom de Gahutu que nous représentons". Cette prétention n'a pas été acceptée. Le dialogue a échoué à cause des arrières-pensées politiques que chaque partie nourrissait dans un contexte de mutation et de prochaine émancipation.

Il fallait éviter que les leaders hutu ne reçoivent une consécration par le débat sur la question muhutu-mututsi, question qu'ils avaient posée eux-mêmes. Et pour les marginaliser, on les considéra comme

des pétitionnaires du "Mouvement social muhutu", créé par Kayibanda en juin 1957, ou de l'APROSO-MA, créé par Gitera à Save. Or les deux associations n'étaient pas encore sorties de leurs berceaux, faute d'adeptes et de moyens. Il faut également constater que l'administration n'avait pas encore autorisé la création des partis politiques.

La seule propagande possible sur les collines, et les sous-chefs ne se gênaient pas de la faire, c'était de présenter les contestataires comme des ennemis du Mwami, voire, des ambitieux sans foi ni loi. Pour le prouver, le Mwami disposaient de nombreuses pétitions émanant des hutu qui protestaient, de leur fidélité au Mwami et qui contestaient toute représentation à Gitera et aux autres. De tous les coins du pays, arrivaient à Nyanza, dans une spontanéité douteuse des lettres des Bahutu, avec adresse complète, avec empreintes digitales dont échantillon:

- chefferie Bukonya-Bugarura, le 1 mai 1958: Gitera n'est pas notre représentant, nous ne le connaissons pas; c'est un semeur de troubles; 6 signatures;
- chefferie Buliza, le 25 mai 1958: les Baliza ne connaissent pas Gitera, protestation de fidélité, nous ne voulons pas de haine entre Rwandais; 20 noms;
- chefferie de Mvejuru, le 20 mai 1958: Gitera n'est pas notre délégué, merci au Mwami d'avoir supprimé "aides sous-chefs" et clientèle pastoral; si Gitera veut une place, qu'on la lui donne; 11 noms;
- de Bwanamukari, Astrida, le 24 mai 1954: Gitera n'est pas notre délégué; des bahindiro (lignage du Mwami) vivent dans des paillettes tandis qu'un hutu Rwigira y est sous-chef: 20 noms;

Ces pétitions et d'autres se ressemblent par les mêmes propos et sont rédigées au même moment. Elles répondent probablement à une consigne qui se devine facilement, surtout quand on sait qu'aucun Rwandais n'aurait osé écrire au roi de son propre mouvement. Pour dénigrer Gitera, on cherchera et on trouvera des signataires dans son voisinage pour affirmer qu'il ne payait pas ses ouvriers.

En revanche, quelques pétitions semblent avoir échappé à la sollicitation:

- la déclaration des bahutu du Marangara: reprise des arguments du Manifeste des Bahutu: 6 noms (tous les membres hutu de la commission);
- doléances des Bashiru à leur Mwami Mutara III: "Sire, nous vous applaudissons parce que vous nous accordez l'occasion de vous montrer combien certains chefs parmi ceux que vous nous avez donnés, ont maltraité vos sujets"; suivent de nombreux griefs;
- doléances du Kingogo: dénonciations de nombreux abus; pourquoi les tutsi occupent seuls les fonctions politiques et même celles relatives à l'agriculture?
- inquiétudes des bahutu du Kabagali: donnez-nous la démocratie promise: abus dans la justice et dans l'agriculture; 13 noms;
- Cyanika-Bufundu, le 16 mars 1958: "ce qui peine les enfants de Gahutu": les contrôles incessants, les domaines pastoraux, les abus judiciaires; 8 noms.

Ces maigres protestations n'étaient pas suffisantes pour tirer Gitera d'une mauvaise passe, surtout qu'il était personnellement visé par les menaces de toute sorte: lettres anonymes, injures, persécutions insidieuses, etc... Pour se défendre, cet homme a beaucoup écrit à ses amis évidemment, au Mwami pour recommander sa sécurité, à la presse pour indiquer l'état du débat et mobiliser d'éventuels partisans. Au cours de l'année 1958, Gitera subira les attaques de tout côté, pendant que Kayibanda faisait un stage de journalisme en Belgique tout en cherchant quelques soutiens dans la métropole.

Les conclusions de la commission n'ont pas été à la hauteur du mal dénoncé. Le cadre tutsi a privilégié une seule analyse, à savoir que reconnaître le problème, c'était encourager un concurrent potentiel à la surenchère. A la veille de son départ en Europe, le 12 juin 1958, le Mwami prononça un discours excessivement ferme pour clôturer les débats:

"Tous les auteurs de cette désunion, méritent l'opprobre publique, et une sérieuse condamnation. Les promoteurs de pareils méfaits ne sauraient se cacher, et si la chose se répète, l'arbre qui produit de tels fruits, je l'extirperai. Il en coûtera cher à quiconque s'insurge contre le Rwanda ou cherche sa désunion. Quant à celui qui lui tend les pièges, il se verra lui-même pris dans ses propres filets".

La brutalité du ton fait penser que le Mwami s'était rallié aux vues de la classe traditionnelle tutsi, vues exprimées dans deux déclarations:

- le 17 mai 1958: 12 bagaragu b'Ibwami (12 serviteurs de la Cour): "Voici le détail historique des Banyiginya au Rwanda". C'est le refus de discuter et de partager le pouvoir avec les descendants des vaincus. Cette interprétation niant le mythe fondateur de Gihanga qui avait eu 3 fils Gahutu, Gatawa et Gatutsi répondait aux nombreux appels de Gitera à l'arbitrage du Mwami considéré comme le nouveau Gihanga. Les traditionalistes remontaient à Kigwa, père de Gihanga et ancêtre des Banyiginya, clan royal, pour justifier le pouvoir des tutsi sur les hutu par le droit de conquête.

- le 18 mai 1958: "lettre de 15 banyarwanda présents à Nyanza"; la plupart des signataires sont les auteurs du précédent document. Ils traitent cette fois de la question particulière des domaines pastoraux, ibikingi, que les hutu cherchent à transformer en champs de culture. De leur humble avis, ceux qui veulent la suppression des bikingi n'ont qu'à s'installer au Bugesera, Icyanya et Rukaryi, 3 zones encore inoccupées et difficiles à défricher.

Mais qui sont ces vieux bagaragu pour émettre un tel avis? Ce sont probablement pour la plupart du temps de vieux notables qui avaient perdu leur petit commandement avec les remboursements successifs de l'administration. Celui qui préside cet aréopage est incontestablement Kayijuka qui avait été aveuglé sur ordre de la Reine-Mère Kanjogera au

début du siècle. C'est un umwiru (dépositaire du code ésotérique) qui avait une grande connaissance des traditions et des usages de la monarchie.

Sa contribution a toujours été recueillie par tous les chercheurs: le Père Schumacher, Monseigneur Classe, le Chanoine de Lager, l'Abbé Kagame, les chercheurs de l'IRSAC (Institut de Recherche Scientifique), etc... On ne s'étonnera donc pas que l'histoire du Rwanda rédigée à partir d'une telle source et d'autres semblables ait été la chronique d'une merveilleuse dynastie.

Considéré comme umuhanuzi (oracle, prophète), Kayijuka jouissait d'un grand prestige à la cour et auprès de la population des environs. La face voilée et la silhouette hiératique, l'homme inspirait de la terreur à l'homme du commun mais aussi un respect presque religieux aux notables. Parmi les signataires, on note également son gendre Mazina, ancien sous-chef en chefferie de Nyaruguru, Astrida et qui figurent parmi les spécialistes de la tradition orale de l'IRSAC.

Le texte des 12 bagaragu de l'Ibwami a connu une grande carrière dans les publications sur le Rwanda contemporain. Il résulte de la campagne de pétitions organisée pour recueillir les protestations de fidélité au Mwami et pour marginaliser les signataires du Manifeste des Bahutu. Il doit être placé dans le contexte de surenchères qui entourent le débat sur la question muhutu-mututsi, entre le 31 mars et le 12 juin 1958. On ne peut évidemment pas minimiser son contenu, proche d'ailleurs par certains points à quelques pétitions émanant de personnes qui se disent hutu purs.

Le texte a été exploité habilement par Gitera qui a perçu tout de suite l'usage politique qu'on pouvait en faire. Gitera a traduit et commenté rapidement les élucubrations historisantes de Kayijuka et compagnie et les a envoyées pour publication à "Temps Nouveaux", une revue catholique d'Usumbura où travaillait Aloys Munyangaju, originaire de Save comme lui. C'est toujours lui qui envoyait pertinemment des comptes rendus sur les débats de la commission, d'abord pour informer mais aussi

pour se protéger des coups dont il était menacé. La revue Kinyamateka de Kabgayi rapportera également les épisodes du débat avec les photos de la déléga-tion hutu. Ce qui était une bonne publicité.

Une fois connues, les déclarations de Kayijuka furent tenues pour ce qu'elles étaient, une provoca-tion vis-à-vis de l'élite hutu. Réagissant contre ces propos triomphalistes, une campagne de presse dans le Kinyamateka s'en prit à Kalinga, tambour-emblème de la dynastie et symbole des victoires remportées. En octobre 1958, Gitera demanda à Monseigneur Perraudin de condamner l'idolâtrie dont ce tambour faisait l'objet. Il réagissait coura-geusement au tract agressif que de prétendus guer-riers du Rwanda avaient lancé contre lui en juin 1958, sous prétexte qu'il complotait contre Kalinga.

L'élite hutu s'opposa également aux tentatives du Conseil Supérieur du Pays de faire supprimer dans les livrets d'identité la mention ethnique. Le Vice-Gouverneur Général leur donna raison sur cette question fin décembre 1958. C'était d'ailleurs le seul point en faveur des thèses hutu, le reste du problème d'après Harroy, Vice-Gouverneur Gé-néral devait se comprendre en terme de pauvreté.

C'est dans un contexte de tensions et d'incerti-tudes que le Mwami se rendit en Belgique, le 13 juin 1958 avec sa troupe de danseurs Intore pour l'exposition coloniale de l'Afrique belge. Ses rapports avec ses hôtes furent des plus difficiles s'offusquant de ce que le stand du Rwanda ne contenait qu'une modeste petite lance perlée et un panier de peu d'importance. Dans la suite, il entra en conflit avec le protocole au sujet de ses déplacements pour exhiber ses danseurs. Son séjour lui permit de con-sulter des spécialistes avec un résultat décevant pour son foyer: il ne pouvait pas avoir d'enfant. Il s'y attendait probablement, vu qu'il avait 47 ans et que son premier mariage datait de 1933. Il est possible que son état psychologique explique sa nervosité et même son hostilité devant ses tuteurs.

Il revient avec l'idée de créer un parti politique rassemblant le peuple tripartite en marche vers le progrès, (imbaga y'inyabutatu ijya mbere), selon

La devise inscrite dans ses armoiries depuis 1949. Son président aurait été Côme Rebero, un apiculteur hutu, originaire d'Astrida comme Gitera, et ancien frère josphite.

- 1959 : une course à la montre.

Le Mwami et le Conseil Supérieur du Pays se sont engagés début 1959 dans une course à la mon-tre destinée à conserver un monopole politique qui pouvait leur échapper partiellement ou totalement. La solution envisagée par la cour consiste dans un rapide transfert de pouvoirs et dans des réfor-mes administratives destinées à renforcer l'emprise des chefs tutsi sur les hommes et sur les affaires.

Cette volonté est déjà présente au Conseil Supé-rieur du Pays depuis fin 1956. Cet organe cherche à se transformer en Parlement et sa députation permanente auprès du Mwami à devenir une sorte gouvernement avec quelques Ministères. Le Mwami veut obtenir ce que les autres possèdent déjà, à savoir une autonomie administrative, à l'instar de celle qui fonctionne chez son ami Sabassajja Kabaka Mutesa II au Buganda.

Au demeurant, le contexte n'est pas à l'apaisement. Au cours du 1er Trimestre 1959, la presse se fait l'écho d'une agitation qui se manifeste déjà sur les collines sous forme de contestation contre les sous-chefs. L'Eglise, à travers Monseigneur Perrau-din, prend position en faveur de l'égalité (Mande-ment de Carême, le 11 février 1959). Le 15 février 1959, Gitera transforme en parti politique son Asso-ciation pour la promotion sociale de la masse, APRO-SOMA. L'affrontement risquait d'être inévitable.

Dans sa séance du 28 avril 1959, le Conseil Supé-rieur du Pays adopta un document à soumettre au Groupe de Travail belge créé pour l'étude du problème politique au Ruanda-Urundi. En attendant l'indépendance, le C.S.P. réclame l'Autonomie Inter-ne pour 1960 et propose la création de nouvelles institutions "axées sur une saine Démocratie" avec la participation du peuple aux affaires, par la voie des élections. En matière de propagande, on ne fait pas mieux sous couvert de démocratie et de

justice sociale! La présence de quelques dix sous-chefs hutu sur plus de cinq cents aurait été présenté comme un début. Le résultat des élections dans le contexte de 1959 était connu d'avance, à savoir la répétition des succès des consultations dirigées, comme ce fut le cas en 1953 et 1956, au niveau des sous-chefferies et chefferies.

Le document du C.S.P. fait des propositions détaillées dans le domaine de la politique intérieure avec la création de la commune à la place de la chefferie, dirigée par un chef-bourgmestre; avec l'installation d'une chambre des Députés et d'un exécutif, le tout dans un régime monarchique constitutionnel. L'économie, l'enseignement, la politique sociale, tout est examiné avec un souci évident de marquer des points tant qu'il était encore temps.

La frénésie de l'activité politique est accélérée par le décès du Mwami Rudahigwa, le 25 juillet 1959 à Usumbura. Le Mwami s'est effondré après que son médecin lui ait administré une piqure d'antibiotique. Les causes de cette mort ne furent pas élucidées faute d'autopsie ou même de déclaration du médecin. Faute de renseignement fiable, la rumeur se répandit que le Mwami avait été assassiné. On trouva facilement à qui le crime profitait, à savoir les Belges, Perraudin et les Bahutu. Ainsi disparaissait un homme dont le règne peut se diviser en 2 épisodes:

-1931-1952 : le parfait collaborateur

Le Mwami s'est montré docile dans les mains d'une administration et d'une Eglise catholique qui le guidaient conjointement avec tact et fermeté. Le Mwami s'est marié et s'est fait baptiser, il a travaillé loyalement avec son Conseiller belge et avec le Résident. Il mit beaucoup de zèle aux travaux agricoles, qu'on le surnomma volontiers le roi du manioc. Qu'on se rappelle qu'il n'a fait qu'une scolarité primaire limitée. Ses connaissances du français par exemple, étaient approximatives, malgré les leçons de son secrétaire, Sekalyongo, un ancien du Grand Séminaire. Devant les chefs sortis de la section administrative d'Astrida depuis

les années 40, il ne faisait pas manifestement le poids. Ceux-ci pour le mortifier, utilisaient le français comme langue de travail dans les nombreuses réunions du cadre.

En 1945, un projet de destitution aurait été élaboré par le Frère Secundien du Groupe Scolaire et le Gouverneur Jungers. Il fallait trouver un prétexte. On pensait que le Mwami allait peut être tenir des propos venimeux contre l'administration belge à l'occasion de la 1ère visite de tutelle en 1947. Dejouant le piège, le Mwami se fit plutôt louangeur et il fut invité en récompense à faire une visite en Europe. Secundien fut expulsé, Jungers quitta le Ruanda-Urundi pour une promotion à Léopoldville.

1952-1959 : un collaborateur critique

L'homme a déjà une grande stature nationale: le C.S.P. songeait à lui donner depuis 1955, le titre honorifique de Mutara le Grand. Tout en restant loyal vis-à-vis de ses maîtres, il souffre de la surveillance tatillonne de l'administration locale. Le Mwami jouissait également de la dévotion d'une grande partie de la population. Cette popularité se reflétait dans une légende de roi costaud qui pouvait frapper des sous-chefs, des chefs, et même des Blancs. Plus concrètement, sa popularité tenait à la suppression du Buhake en 1954 et des corvées en 1957.

Son prestige tenait également aux nombreuses décorations dont il était porteur et des attentions de l'administration belge. La consécration lui est venue lors de la célébration de ses 25 années, le 30 juin 1957. L'événement a mobilisé le pays et attiré les voisins. C'est en véritable homme d'Etat que le Mwami présida les cérémonies à Nyanza, dans un stade récemment achevé en présence de hautes personnalités, Ryckmans, son parrain et Gouverneur Général du Congo-belge, le Kabaka du Buganda, le Mugabe de l'Ankole, etc...

Dans ces cérémonies qui seront dans la suite célébrées un peu partout dans le pays et même en Belgique, l'état colonial et traditionnel rwandais

se transforma momentanément en Etat moderne avec un protocole digne des grands maîtres. La foule de Nyanza montrait des signes de joie, arborant un médaillon à l'effigie du Mwami sur lequel se lisait le slogan "Nkundumwami" (j'aime le Roi) pour exorciser ou terroriser ceux qui pensaient le contraire.

La disparition du Mwami en 1959 laissa un vide politique vite comblé par l'action militantiste des partis politiques. La nomination de Ndahindurwa comme Mwami ne pouvait donner satisfaction qu'à ceux qui voyaient en lui un instrument pour perpétuer le fait politique acquis. Cette période coïncide également avec les événements de l'Indépendance du Congo-Belge dans des conditions difficiles d'anarchie, de précipitation et de guerre froide.

2. LES PARTIS POLITIQUES ET LA REVOLUTION

Dans la perspective d'une indépendance qui tôt ou tard ne manquerait de clore la période coloniale, la Cour et même l'Eglise catholique avaient encouragé un réveil culturel depuis les années 1940. C'est dans ce contexte qu'il faut placer les recherches effectuées au Grand Séminaire de Nyakibanda ou les travaux de l'Abbé Kagame. Les institutions précoloniales furent exaltées en même temps que l'étude du Kinyarwanda. Dans cette optique, le Conseil Supérieur du Pays demandera en 1954 l'instauration d'une fête nationale, l'Umuganura qui serait célébrée en juin. L'administration refusa en invoquant le caractère païen du rituel traditionnel de la fête des prémices, mais probablement pour éviter tout débordement de nature politique.

S'il faut rechercher les précurseurs de partis politiques, formes d'expression politique longtemps interdites par la colonisation, il convient de considérer les nombreuses associations à caractère claniques ou professionnelles qu'on trouve un peu partout dans le pays dans les années 1950. Les plus importants sont animés par les Astridiens et les anciens Séminaristes. Il y a par ordre d'importance le groupe de Kabgayi (Kayibanda), de Kigali (Ndazaro), de Save-Astrida (Gitera), de Rwaza (Bicamumpaka).

De ces clubs, sortiront les principaux partis politiques rwandais.

2.1. LES PROTAGONISTES

- **APROSOMA**, association pour la promotion sociale de la masse, créée le 1er novembre 1957 et devenu parti politique le 15 février 1959.

Gitera fonda un parti politique qui dénonça vigoureusement l'injustice sociale, s'attirant les foudres de la faction monarchique. C'est ce parti qui offrit les premiers martyrs à la révolution. Il s'implanta principalement à Astrida et à Shangugu.

- **UNAR**, union nationale rwandaise, le 3 Septembre 1959.

Parti tutsi et monarchiste au discours nationaliste outrancier, il attire cependant des adhérents hutu, agissant par conviction ou sous l'influence de voisins trop puissants. La présence d'éléments hutu dans l'UNAR est attestée notamment par le fait que 10% de réfugiés dans le territoire d'Astrida en 1960 étaient hutu. Le parti revendique l'indépendance immédiate, s'appuie sur le jeune Mwami et s'illustre dans la tentative d'anéantir les leaders hutu et tutsi progressistes après les événements de 1959. Gitera, Kayibanda, Bwanakweri figureront sur les listes noires de personnes à abattre.

- **RADER**, rassemblement démocratique rwandais, le 14 septembre 1959.

Fondé par Ndazaro et Bwanakweri, sa première manifestation date de 1955 sous l'appellation de Mouvement démocratique progressiste. Soutenu par la Résidence, son influence est restée très peu limitée sur les collines. Les quelques résultats lui viennent de son alliance avec les partis hutu. Les solutions de compromis ne pouvaient prévaloir après les affrontements de novembre 1959.

- **PARMEHUTU**, parti du mouvement de l'émancipation hutu, le 18 octobre 1959. Ce parti prolonge ses racines dans le Mouvement social muhutu de 1957, il s'attaque à une féodalité avilissante pour le muhutu.

Ces partis se développèrent à partir du 8 mai 1959 à la suite de la levée d'une interdiction administrative. Leur prolifération s'explique par le désir d'occuper un terrain politique sur lequel allait se greffer de nouvelles institutions. Les partis ont ainsi voulu se préparer aux changements imminents.

On se souviendra que les événements qui président à la libération du peuple rwandais d'un double joug monarchique et colonial sont contemporains des événements qui conduisent le Congo-belge à l'Indépendance. Il ya lieu de constater, dans un souci d'objectivité que faute d'une politique de démocratisation, de formation des élites et même d'allègement socio-économique, l'émancipation politique des territoires sous administration belge ne s'est pas effectuée dans les conditions les meilleures.

La précipitation, l'anarchie ont laissé de nombreuses victimes africaines et européennes. Sans vouloir faire le procès de la décolonisation, on me permettra d'avoir une pensée émue pour tous ces morts anonymes ou illustres: le fils de Ryckmans André, tué au Bas-Congo, le jeune Député rwandais Kajangwe, l'enfant innocent précipité dans la Mwogo, telle religieuse violée ou tuée au nom de la libération des peuples colonisés...

On me dira évidemment que toute naissance se fait dans les douleurs de l'accouchement et que de tous ces morts Dieu reconnaîtra les siens. On me dira également que la révolution n'est pas un diner de gala, selon le mot de Mao qui s'y connaissait en formules. Il revient cependant à l'historien qui se doit d'être l'artisan de la lucidité nationale de ne pas occulter des zones d'ombre, quand bien même il y aurait un quelconque intérêt à le faire. La coopération entre le peuple belge et rwandais ne peut à mon sens souffrir d'une bonne compréhension d'une histoire commune.

Cela dit, il importe de situer un protagoniste de la révolution rwandaise, à savoir Kigeli V Ndahindurwa. A son avènement, c'est le candidat le moins mauvais quand il n'est pas présenté comme le meilleur même par Munyangaju, journaliste hutu, dont la plume était très peu tendre vis-à-vis de la

monarchie. Munyangaju le désigne comme le candidat de la dernière chance.

Né en 1935, du Mwami Musinga et de Mukashema, pendant l'exil paternel à Kamembe. Son deuxième nom "Nzarugarura" (je ramènerai le Rwanda dans le droit chemin) est tout un programme. A la mort de son père en 1944 au Katanga, l'orphelin revient au Rwanda. Il ne suivra pas l'école d'administration d'Astrida mais l'école de dactylo chez les Frères Maristes de Nyangezi, au Kivu. En 1958, il est secrétaire attaché à la voirie au territoire d'Astrida, sous les ordres de l'administrateur Bovy. Il sera nommé sous-chef de Rukondo-Kami au Bufundu, dans l'actuelle préfecture de Gikongoro. Très peu fortuné, il marche souvent à pied ou emprunte le vélo d'un voisin.

Ndahindurwa sort de l'ombre le 28 juillet 1959 pour devenir Mwami à l'occasion de ce qu'on a appelé le coup d'état de Mwima. Sa nomination est considérée comme un succès par le parti monarchique qui est parvenu à imposer son point de vue. Il est possible qu'un projet de Régence ait été envisagé et même des candidats pressentis. Seulement le traumatisme psychologique causé par la mort de Rudahigwa et l'exploitation politique qu'en a faite le C.S.P. ont rendu toute solution de rechange difficile, à savoir l'entrée de personnalités hutu contestataires au sommet du pouvoir.

Ndahindurwa fut alors agréé comme Mwami par une administration qui momentanément avait perdu l'initiative politique sur le terrain. De toutes les qualités qu'on reconnaît au nouveau Mwami à son avènement, docilité, patience, endurance, modestie, aucune n'en fait un personnage hors du commun, moins encore un futur chef d'Etat. De ce portrait, on peut à la limite déduire qu'il s'agit d'un brave homme, inoffensif, gentil, souriant, etc... Il n'a aucune expérience, il n'a aucune relation, il n'est pas encore marié, bref c'est un personnage manipulable par ceux qui l'ont tiré du néant. Pendant ses tournées, dans les semaines qui suivent sa promotion, il rassembla des grandes foules. Quelques mois plus tard, ce fut la révolution.

2.2.L'AFFRONTMENT DES PARTIS POLITIQUES

Les menaces proférées contre les leaders hutu et les voies de fait que l'on observe un peu partout dans le pays, en manière d'intimidation, vont servir de détonateur à une violence de revanche contre une domination devenue pesante. L'agression verbale contre le sous-chef hutu Mbonyumutwa à Byimana, Gitarama et sa réaction vigoureuse contre des jeunes tutsi qui tentaient de le molester, déclancha le 1er novembre 1959, une réaction en chaîne sur de nombreuses collines du pays. Un peu partout, les huttes sont brûlées, des hommes, des femmes et des enfants tués, le cadre tutsi chassé et tout ceci au nom du Mwami, de l'Eglise et de l'Administration!

De leur côté le Mwami et ses partisans organisèrent une répression brutale contre les leaders hutu, avec de foules composées de hutu conduites par des sous-chefs ou chefs tutsi. L'intervention de la Force Publique, sous l'autorité du Colonel Logiest arrêta le massacre des leaders hutu, sauvant la révolution de justesse. Le nouveau Résident Spécial, en la personne du Colonel Logiest nomma de nombreux sous-chefs et chefs hutu, affiliés au PARMEHUTU ou à l'APROSOMA à la place des tutsi qui s'étaient enfuis ou qui étaient arrêtés.

Cette mesure donna la possibilité aux nouvelles autorités de saisir le pouvoir et de renforcer une idéologie de libération contre une domination multiséculaire tutsi. Les arguments que naguère les 12 Bagaragu de l'Ibwami avaient utilisés pour légitimer le pouvoir tutsi furent retournés contre ce pouvoir. De la sorte, le PARMEHUTU, l'APROSOMA furent en mesure de remporter les élections communales de 1960. Un gouvernement provisoire de même qu'un Conseil du Rwanda furent créés avec une majorité hutu. Il restait à supprimer la monarchie.

- la proclamation de la République

Le Mwami avait pris prétexte de l'Indépendance du Congo-belge pour fuir le pays et chercher des alliances à l'extérieur contre le nouveau pouvoir.

Kayibanda, chef du Gouvernement provisoire voulait accélérer le processus de transfert des pouvoirs surtout que le discours de l'UNAR recueillait des échos favorables à l'ONU et auprès des pays de l'Est. Sur le terrain, le danger monarchiste n'était pas complètement écarté, l'UNAR conservant des noyaux durs dans certaines régions du pays. A ceci s'ajoute les difficultés survenues dans l'alliance avec l'APROSOMA.

Il est fort probable que le PARMEHUTU n'a pas apprécié après 1960 l'existence de deux partis hutu, se battant pour la même cause. Ce parti alla jusqu'à faire nommer deux de ses adeptes comme chefs au territoire d'Astrida, fief de l'APROSOMA. Après les élections communales, le PARMEHUTU parvint à débaucher un certain nombre de bourgmestres APROSOMA. Gitera, Gasingwa, Munyangaju n'ont pas digéré ce qu'ils pouvaient considérer comme une concurrence déloyale.

Des mots extrêmement durs furent échangés: voir notamment le tract paru dans la revue du parti, ijwi Iya Rubanda rugufi du 30 novembre 1960 traitant Kayibanda de Mashira II, de tyran et d'assassin. Le PARMEHUTU réagit au Conseil du Rwanda, séances du 3 décembre et 22 décembre 1960 dont Gitera étaient président en lui intimant l'ordre de renoncer à son surnom "Umwami w'Abahutu" (roi des hutu). Les séances furent extrêmement houleuses. Cette querelle était d'autant plus dangereuse et inopportune que l'ennemi avait encore quelque force. Gitera n'a pas désarmé pour autant, lui qui avait beaucoup investi dans la lutte, s'exposant depuis longtemps, pendant que les autres ne s'étaient pas encore fait un nom.

Le Conseil du Gouvernement provisoire se pencha sur la question le 18 janvier 1961. Le Résident Spécial exposa à la même occasion les problèmes de sécurité survenus au début de l'année. L'insécurité régnait sur les frontières, des réfugiés belges affluaient de Bukavu et de Goma. Pour faire face, les forces de l'ordre organisaient des patrouilles en se faisant aider par des indigènes armés de lances et gourdins.

C'est dans ce contexte que fut préparé et exécuté le coup d'Etat de Gitarama. Convoqués par le Ministre de l'Intérieur du Gouvernement, tous les Bourgmestres et Conseillers Communaux (3.126 personnes) se réunirent à Gitarama pour arrêter les mesures de sauvegarde de la paix et de la tranquillité publique. Les responsables régionaux du PARMEHUTU savaient plutôt qu'on allait abolir la monarchie.

Le scénario de la réunion sur la place du marché à Gitarama est bien connue par les publications et les témoignages des participants. Rwasibo, Ministre de l'Intérieur constata l'absence du Mwami au Rwanda et s'interrogea sur la durée du régime provisoire. Gitara annonça en kinyarwanda la suppression de la monarchie et de ses symboles, proclama la république dont il montra le drapeau. Kayibanda qui avait obtenu le concours de l'APROSOMA pour franchir le Rubicon, reprit le même discours en français pour quelque assistance européenne et pour les membres belges de son Gouvernement.

La naissance de la République à Gitarama a marqué le point culminant d'une lutte sévère entre plusieurs protagonistes, à savoir l'UNAR et l'ONU contre le PARMEHUTU et la tutelle belge. Les premiers avaient réussi à faire reculer les élections législatives dans la seconde moitié de 1961, les seconds ont réagi par la prise du pouvoir à tous les niveaux. Presque miraculeusement, avec des alliances utiles (administration belge, Eglise, Tutsi progressistes), Kayibanda réussit où Rudahigwa avait échoué.

Ce nouveau pouvoir qui se manifeste à Gitarama, qu'est-il dans la tête de ses propriétaires? C'est l'aboutissement d'un travail inlassable, tragique, c'est la matérialisation d'un rêve impossible. Ces hommes sentent derrière eux une majorité toute neuve, représentée par une foule de vingt mille personnes. Cette majorité a laborieusement triomphé des tentations et des affinités régionales ou claniques qui risquaient de provoquer l'émiettement des forces populaires. La légitimité de Gitarama procède des élections mais aussi de la reconnaissance d'un peuple libéré.

Le pouvoir qui voit le jour à Gitarama reste cependant celui d'une tutelle belge qui répudie ses anciens collaborateurs au profit d'un nouveau groupe jugé plus méritant et plus sympathique. Ce changement dans la politique de la tutelle a été présenté comme une prise de conscience de nombreux abus commis par les chefs tutsi. C'est peut-être vrai. S'il yeut revirement, il fut tardif. Ce qui est également certain, c'est la nécessité de remplacer une collaboration rendue caduque par le divorce avec les anciens partenaires. Les chefs batutsi avaient proclamé haut et fort leur volonté d'une indépendance à leur profit, tout en se présentant comme des Nationalistes se battant contre d'affreux Colonialistes.

De leur côté, les leaders hutu tenaient un autre langage moins tapageur, flatteur même pour la tutelle, offrant l'alternative d'une meilleure compréhension. Qu'on se rappelle que tactiquement, le PARMEHUTU refusait une indépendance immédiate mais revendiquait un partage des responsabilités. Une fois au pouvoir, le PARMEHUTU va activer avec succès le processus de l'indépendance, seule garantie de la pérennité des institutions nouvelles. A son temps, le Conseil Supérieur du Pays avait cherché à forcer les échéances avec le résultat que l'on sait.

Un dernier mot sur cette journée, journée des dupes pour Gitara, qui ne recueille que la Présidence de l'Assemblée Nationale. Il avait été convenu qu'il partagerait avec Kayibanda les places de Premier Ministre et de Président de la République. Dans cette perspective, il est arrivé avec des tambourinaires et un tract de son cru le présentant comme Moïse, Kayibanda étant le nouvel Aron. Il a dû se sentir roulé quand les deux places furent enlevées par Kayibanda et Mbonyumutwa, tous deux membres du PARMEHUTU. Cela explique, en mon sens son revirement vers la monarchie et sa démission forcée de l'Assemblée Nationale en février 1961. L'éventualité d'une fusion négociée entre les deux partis sur bases des forces respectives ne semble pas avoir été envisagée.

La minorisation et l'élimination progressive de l'APROSOMA par le PARMEHUTU ont conduit Gitera à rechercher des expédients politiques presque au jour le jour. Ses tentatives se révèlent dans les objectifs successifs de l'APROSOMA: Unafreurop-Nkundabera, Uhuru (Union des Hutu du Ruanda-Urundi), Rwanda-Union. C'est en voulant reposer le problème de la réconciliation entre hutu, tutsi, twa, zungu, et en se présentant comme le meilleur conciliateur agréé par Kigeli V Ndahindurwa, qu'il consomme la rupture avec Kayibanda. Ouvrier de la première heure pour l'émancipation du peuple, ironie de la politique, Gitera passa les festivités de l'Indépendance, le 1er juillet 1962 en prison. Avant d'être admis en 1968 dans le PARMEHUTU, il aura fait une longue traversée du désert.

- Le Référendum Kamarampaka: le 25 septembre 1961.

Les institutions et les hommes sortis du coup d'Etat de Gitarama ont préparé et réussi un référendum appelé à cor et à cri par l'UNAR et par l'ONU pour résoudre la question du pouvoir au Rwanda. La consultation supervisée par une commission des Nations Unies constata les scores suivants:

- 80% de non à la monarchie et à Ndahindurwa,
- 81,2% de sièges législatifs aux partis hutu.

C'est au lendemain de Kamarampaka, le 26 septembre 1961 que Kayibanda, se fit élire Président de la République après la démission de Mbonyumutwa. L'éclipse de Mbonyumutwa mérite d'être relatée. Pendant 9 mois, il avait sillonné le pays, incarnant le nouveau pouvoir hutu qui avait renversé la monarchie. Il a dû lui-même se prendre au jeu du pouvoir, lui l'ancien sous-chef par qui la révolution avait éclaté sur les collines de Gitarama, de Ruhengeri, de Gisenyi... Une délégation du Parmehutu vint lui signifier qu'il devait céder la place à Kayibanda tandis que lui, à la limite souhaitait échanger les fonctions.

Il a cédé et fut nommé dans la suite Président de la Cour d'Appel à Nyanza, en plein milieu UNAR ou ce qui en restait. Revenu à la politique en 1965,

sa réapparition fut de courte durée. Il se fit exclure du PARMEHUTU en 1968, en même temps que Bicamumpaka Balthasar le grand leader du Nord et d'autres politiciens de la première heure. Par hasard, cette purge coïncida avec le retour de Gitera.

Après Kamarampaka, le pouvoir colonial s'effrite, le Gouvernement rwandais cherchant à clore le dossier de la tutelle, le plus rapidement possible. Les rapports de Kayibanda et de Harroy sont hérissés d'épines. Dans sa déclaration au Conseil du Gouvernement du 1er décembre 1961, Kayibanda désigne la Résidence du Ruanda-Urundi sous le vocable peu protocolaire de Bureau Colonial d'Usumbura. Harroy, titulaire du poste à l'époque n'a pas apprécié cette désinvolture. Le propos de Kayibanda est vraiment trop ferme contre certains agents de la tutelle qui cherchent à "neutraliser le régime présidentiel, dont leur soif colonialiste n'espère rien". Dans cette déclaration, les personnes incriminées deviennent "les techniciens du sabotage (qui) cherchent subtilement à laisser derrière eux le chaos comme ce fut le cas au Congo". Plus importants étaient les soucis du jeune pouvoir en butte aux attaques meurtrières des Inyenzi, en vue d'une restauration monarchique au Rwanda.

23. LA GUERRE CONTRE LES INYENZI

La perte du pouvoir, les nombreuses victimes de la Révolution et les milliers de réfugiés basés dans les pays limitrophes, furent un lourd handicap pour la réconciliation entre hutu et tutsi au moment de l'Indépendance, le 1er juillet 1962. Certes, il y eut des tentatives politiques de résoudre le contentieux, notamment sous l'égide de l'ONU en février 1962. Deux ministres affiliés à l'UNAR furent nommés au Gouvernement. Il y avait également 7 députés UNAR à l'Assemblée auxquels s'ajoutent de nombreux fonctionnaires tutsi au service de la République. Malgré tout, le discours politique du PARMEHUTU avait gardé les accents de la mobilisation contre les féodo-monarchistes de l'intérieur et surtout

contre ceux de l'extérieur qui projetaient d'abattre la République.

Pour saisir le phénomène Inyenzi et ses conséquences désastreuses et durables sur les relations entre les ethnies au Rwanda, on se référera utilement à l'ouvrage de R. Lemarchand, *Rwanda and Burundi*, London, Pall Mall Press, 1970. L'auteur a suivi de très près l'itinéraire de ce mouvement. Filip Reyntgens a repris les enquêtes auprès des protagonistes belges et interviewé les chefs historiques de l'UNAR dans leur exil est-africain. Sa thèse, *Pouvoir et droit au Rwanda, Droit public et évolution politique 1916-1973*, représente probablement la meilleure analyse sur la question. Il importe de signaler que d'autres sources, actuellement inaccessibles, existent dans les bureaux de la surêté des Etats concernés par le problème des réfugiés rwandais.

Il ressort des deux publications que les émigrés se sont rapidement partagés entre plusieurs tendances en fonction de sensibilités politiques des leaders (diplomatie ou action armée) et surtout en fonction de la couleur idéologique des pays qui fournissaient la logistique militaire, politique ou financière. Face à un PARMEHUTU qui privilégiait la cohésion des hutu contre l'ennemi intérieur et extérieur, il faut constater que l'UNAR cultivait les factions et les rivalités entre chefs. Cela aboutissait évidemment à des décisions contradictoires notamment entre les membres du Parti restés au pays et ceux de l'extérieur.

La divergence fut accentuée à l'occasion du compromis avec Kayibanda en février 1962, l'UNAR intérieure acceptant ou faisant semblant d'accepter de jouer le jeu démocratique, alors que Rukeba et les autres extrémistes de l'extérieur étaient engagés dans une guérilla à outrance. On observera également l'absence de toute considération de la part des Inyenzi contre les représailles qui frapperaient les Batutsi restés dans le pays à chaque attaque. On peut en trouver les raisons dans la pratique de la guérilla qui ne se préoccupe pas des sacrifiés. Par ailleurs, cette attitude n'est pas

surprenante pour atténuer l'amertume de la défaite. L'exemple des Nazis est fort éloquent. Poursuivant la guerre en 1945, Hitler et Goebbels cherchaient à faire le plus de mal possible à leurs compatriotes pour les punir de n'avoir su résister aux Alliés.

Il ya grosso modo, deux groupes qui émergent chez les Inyenzi. Les "monarchistes" avec Rukeba et ses fils Kayitare et Butera, ensuite les "progressistes", anciens du Groupe Scolaire dont Rwagasana, Sebyeza, Kayihura, Mungarurire... Les progressistes semblent avoir privilégié l'action diplomatique auprès de l'ONU. Le résultat fut presque nul. Rukeba consolida sa place de leadership, devenant 1er Ministre d'un gouvernement qui comprenait Sebyeza à l'information et Ben Salim à la défense. Ce dernier personnage est très peu connu mais sa promotion rappelle l'engagement au sein de l'UNAR de nombreux swahili du Rwanda qui répondaient probablement aux sirènes anti-impérialistes de la Radio Le Caire et Radio Dar-es-Salaam.

Considérons encore une fois le personnage de Rukeba, mort dernièrement en 1989, à Nairobi et qui est considéré par l'UNAR et ses descendants comme une sorte de héros national. Président de l'UNAR, François Rukeba est un hutu, ancien chef de colline en territoire de Shangugu. Démis par l'administration en 1944, il fut même emprisonné et s'en plaindra dans la suite à la mission de visite de l'ONU en 1948. Relegué à Kigali, le 9 janvier 1947 avec sa soeur Mariabo Kangeyo, Rukeba se reconvertit dans le commerce. Ses prétentions politiques reposent sur des contacts vrais ou supposés avec Musinga à Kamembe ou à Moba. Il se présentera comme le dépositaire testamentaire de Musinga quant à la succession de Rudahigwa.

C'est lui, en 1959 qui exige la désignation du nouveau Mwami avant l'enterrement de l'autre. Emprisonné pour avoir organisé la répression contre les leaders hutu, il sera élargi sur l'intervention de l'ONU. Député de l'UNAR, Rukeba quittera le pays en septembre 1961. Son activité à l'étranger consiste à parcourir les camps des réfugiés pour ranimer la flamme de la revanche mais également

à rechercher des soutiens logistiques pour son projet.

Il convient de constater que les leaders UNAR de l'étranger, ils ne sont pas les seuls d'ailleurs, ont longtemps utilisé l'activisme terroriste pour attirer et justifier les fonds que de nombreux pays distribuèrent aux partis dits progressistes. Ainsi, la croisade de libération du Tiers-Monde qui a produit les Che-Guévara, les Lumumba et d'autres figures prestigieuses a généré également une race de profiteurs qui se sont constitués un petit pécule dans la guérilla. En même temps, de pauvres comparés se faisaient tuer dans des actions vouées d'avance à l'échec. Les leaders inyenzi souvent cités dans ce sport d'aspiration des fonds alloués aux réfugiés sont Rukeba, Gatwa, le secrétaire du Mwami et Hamoud Ben Salim.

Au Burundi, Rukeba trouva une oreille favorable auprès de certains politiciens et bénéficia de l'aide de la Chine. En 1964, il participa au comité du Mouvement National Congolais (M.N.C.); c'est aussi lui qui activa l'alliance de l'UNAR avec la rébellion congolaise de Soumialot.

Le gouvernement fantôme qu'il présidait en exil fut remanié en mai 1963, il devint ministre de la défense, on devrait dire ministre de la guerre ou du terrorisme. Ses nouvelles responsabilités lui donnèrent un meilleur accès au trésor de guerre de l'UNAR. Kigeri lui accorda un subside de plus de vingt mille dollars dont il détourna une bonne partie. Pour se dédouaner vis-à-vis de ses bailleurs de fonds, Rukeba organisa l'expédition du Bugesera en décembre 1963.

Prévue en novembre 1963, l'expédition fut d'abord arrêtée par les forces de l'ordre du Burundi sur pression diplomatique de certaines ambassades de Bujumbura. Ces mêmes forces formèrent les yeux un mois après à la suite de l'échec d'une conférence organisée pour liquider l'ancienne union économique du Ruanda-Urundi. Les agresseurs parvinrent à s'emparer du petit camp militaire de Gako. La victoire grisa les assaillants et leurs recrues de Nya-

mata, paysannat du Bugesera qui avait accueilli les réfugiés de Ruhengeri et de Gisenyi, au point de leur faire perdre un temps considérable.

La Garde Nationale stoppa les Inyenzi sur le pont de la Nyabarongo à Kanzenze, à une vingtaine de km de Kigali. Les leaders retournèrent indemnes au Burundi, leurs supporters connurent une répression impitoyable. Pour se débarrasser d'une cinquième colonne réelle ou supposée, des représailles immédiates furent organisées aveuglement et massivement. Les leaders intérieurs de l'UNAR et du RADER, Rwagasana, cousin de Kayibanda, Bwanakwari, Ndazaro furent arrêtés et exécutés. On se souviendra qu'ils avaient depuis longtemps soutenu des idées conduisant à l'émergence démocratique du peuple.

Il ya ici un drame humain qui devrait interdire toute manipulation partisane des faits et des chiffres. Des milliers de victimes innocentes périrent par un terrorisme intérieur qui rendait au terrorisme extérieur cent fois la monnaie de sa pièce. La presse internationale révéla fort tardivement, deux mois après coup, l'ampleur des événements avec des chiffres souvent fantaisistes. Contre toute logique hydrographique et orographique par exemple, la presse fit état des milliers de corps dénombrés à l'embouchure de la Rusizi, après avoir été précipités dans la Nyabarongo par un génocide soi-disant prémédité. Naturellement les deux cours d'eau appartiennent à deux réseaux différents, celui du Congo-Zaïre et du Nil. Evidemment les journalistes n'ont pas toujours le temps de vérifier ce genre de détail.

Malgré tout, les démentis ne sont pas capables de rendre la vie aux nombreuses victimes tutsi de la peur! Un certain nombre de hutu fut également tué dans des règlements de comptes, tant il ya partout des opportunistes pour pêcher en eau trouble. L'intervention humanitaire des milieux diplomatiques de Kigali, notamment le Nonce Apostolique, celle d'un certain nombre d'expatriés oeuvrant au Rwanda, le dévouement des hommes d'Eglises mérite d'être signalé comme un grand service rendu au pays.

On ne dira jamais assez que l'UNAR a toujours caressé la possibilité d'un retour par la voie des armes, cette option l'amenant à rechercher des alliances même avec le diable. Malgré l'article 3 de la Charte de l'OUA sur la non-intervention dans les affaires intérieures, l'UNAR essaiera d'entraîner les états voisins du Rwanda dans sa guerre. Le succès de cette démarche variait avec les pays d'accueil. Les facilités accordées par le Burundi monarchique sont évidentes dans le cas des agressions de 1963 et de 1967. Que ce soit au Bugesera, à Nshili, à Bweyeye, "les autorités de ce pays ont, pour le moins, accordé une aide d'abstention et de protection aux mouvements terroristes, ce qui leur permit d'opérer tranquillement". (1)

En Uganda, le contrôle des 35.000 réfugiés fut globalement conforme aux dispositions internationales en la matière. En 1961, les autorités britanniques avaient installé d'abord les camps des réfugiés à au moins un mile de distance de la frontière. Dans la suite, en 1962, cette distance sera portée à 5 miles et 24 chefs Inyenzi furent expulsés pour participation à des actions de commando contre le Rwanda. En mai 1962, le Gouvernement de l'Uganda, par la voix de son Ministre de l'Intérieur déclara que les rapports de bon voisinage avec le Rwanda devaient être sauvegardés même si cette politique devait déplaire à certains groupes en Uganda.

Par ailleurs l'attitude des Rwandais installés dans ce pays depuis un certain nombre d'années évolua de la sympathie à la neutralité. Cette communauté formait une association culturelle "Abadahemuka" (les Fidèles) fondée en 1956 à l'occasion de la visite de Mutara Rudahigwa chez le Kabaka du Buganda. Les sentiments monarchistes de cette association, liés à la personne de Rudahigwa vont temporellement valoir à l'UNAR de l'argent et l'envoi des pétitions favorables à l'ONU. Avec l'indépendance de l'Uganda, le 9 octobre 1961, beaucoup d'anciens émigrés rwandais préféraient l'allégeance au pays d'accueil à l'aventure politique avec Ndahindurwa. Ce pragmatisme se retrouve chez Frank Kalimuzo, rwan-

dais, secrétaire de Milton Obote. L'UNAR et Ndahindurwa se tournèrent vers le Kabaka du Buganda, en se basant sur le capital de sympathie laissé par Rudahigwa. En 1963, Ndahindurwa élira domicile chez le ministre des Finances du Buganda avant d'être déplacé par Obote en représailles du raid des Inyenzi contre le Rwanda.

On trouve pratiquement la même politique au Tanganyika, une politique de bon voisinage vis-à-vis du Rwanda mais aussi une certaine tolérance envers les réfugiés, par amitié pour la Chine socialiste. Les réfugiés ont essayé de jouer la carte des affinités ethniques dans certaines régions, notamment au Bugufi, ce qui explique les difficultés de contrôle par l'administration locale en 1962.

Au Congo, les réfugiés rwandais trouvèrent une situation de tension civile, rencontrant un bon accueil ou un mauvais selon la couleur politique de la région. L'alliance tactique de l'UNAR avec le M.N.C. explique les mauvais traitements des réfugiés dans le Nord Kivu, notamment dans les camps de Bibwe et Ihula mais également la bonne fortune, temporelle d'ailleurs, dans la région d'Uvira. Rukeba fut membre du M.N.C. à Uvira en 1964, le Colonel Louis Bidalira, un moment chef d'Etat-Major de l'armée de libération populaire était un tutsi émigré et Jérôme Katarebe fut un conseiller de Soumialot. Les espoirs placés dans la rébellion congolaise se sont évanouis en 1965, avec le retour de l'unité et la tranquillité publique au Congo, actuellement Zaïre.

De ce qui précède, se dégage nettement le désir des réfugiés à retourner au Rwanda. Pour y parvenir, la solution militaire a été la seule privilégiée et des alliances recherchées à cet effet. Une fois enfermés dans la logique implacable de cette option, toutes les aventures étaient possibles: des expéditions meurtrières et leurs conséquences dramatiques pour couvrir les détournements d'un Rukeba, des persécutions dans les pays d'accueil, les difficultés voire même le refus d'intégration, etc...

CONCLUSION

Le 1er juillet 1962, l'indépendance fut célébrée dans l'allégresse générale, avec des sentiments de gratitude envers "la généreuse Belgique". Il n'y aura pas de fausse note comme à Léopoldville, 2 années plutôt, quand Lumumba avait cru nécessaire de parler des souffrances de la colonisation. Ce qui comptait, c'était de ne pas hypothéquer l'avenir avec d'inutiles récriminations. Enfin la tutelle avait reconnu et aidé la majorité à saisir les leviers de commande d'un pouvoir qui lui revenait de droit.

Ce qui comptait également, c'était de constater que le miracle s'était réalisé malgré des générations d'atavisme monarchique, de particularismes régionaux défavorables à l'émergence d'une idéologie véritablement démocratique. Kayibanda et ses compagnons ont dû savourer cette revanche sur l'histoire et sur une mentalité qui avait rabaissé le muhutu au seul rôle de corvéable. Eux qui avaient été exclus du stade de Nyanza à l'occasion de la célébration du 25^{ème} anniversaire de Rudahigwa, ils ne pouvaient avoir le triomphe modeste à Kigali. Eux qui avaient échappé à la mort certaine par des hordes manipulées, ils n'ont pas eu le pardon facile.

Peu importe qu'il n'y avait pas de stade et qu'il fallait se contenter d'appentis et de bureaux rudimentaires. Ce qui comptait, c'était la conquête du pouvoir et l'usage qu'on allait en faire. Comme premier Ministre et Ministre de l'Education Nationale, Kayibanda avait déjà annoncé la couleur en sommant l'inspection catholique des écoles à respecter les proportions ethniques dans les admissions à l'école secondaire (lettre du 21 juin 1961 au Révérend Père Verleye). Parallèlement, il obtenait de la Belgique de nombreuses bourses d'études utilisées pour rattraper le retard scolaire du muhutu.

Pour conserver un pouvoir chèrement payé le PARMEHUTU forgea sur les débris de l'ancienne idéologie une nouvelle croyance reflétant les vertus du peuple tout en dénonçant les longs siècles de féodalité. Ainsi fut maintenue et perfectionnée une doctrine de combat qui avait donné ses preuves

aux heures chaudes de l'affrontement de 1959. Cela n'empêcha d'ailleurs pas les nouvelles autorités de se constituer des clientèles et de cultiver des rivalités personnelles à l'image du modèle décrié.

24 ans après la dernière attaque des Inyenzi, de nouveau les armes tonnent au nom des mêmes idées. Au moment où je termine la rédaction de ses lignes, des tirs à l'arme lourde se font entendre dans la région des volcans, dans les environs immédiats de la ville et du Campus de Ruhengeri. La motivation des agresseurs se fonde sur un complexe de haines et de violences aggravé par la condition de frustration et de nostalgie de milliers de réfugiés rwandais qui cherchent à rentrer par la force avec l'aide de l'Uganda.

Loin d'être un simple exercice académique, mon propos est une tentative de restituer avec un maximum d'objectivité et de sérénité un passé récent chargé de passions et de haines qui ont tant fait pleurer les mères de mon pays. C'est aussi une contribution pour conjurer les démons de l'antagonisme ethnique ou régional au moment où le pays a besoin de toute sa cohésion. Du reste, l'intellectuel n'a pas vocation d'enflammer les coeurs par des propos partisans et faciles. Son rôle n'est pas d'attiser les passions mais de les purifier en faveur de l'unité et du destin national. Le Rwanda ne doit pas être condamné à vivre éternellement la dialectique bega-banyiginya, bahutu-batutsi, bakiga-banyenduga comme s'il n'y avait pas d'autre alternative.

C'est ici que se place la responsabilité de l'historien. Fustel de Coulanges, le père de la critique historique a écrit fort judicieusement: "Nos théories historiques, sont le point de départ où toutes nos factions ont pris naissance, le terrain où ont germé toutes nos haines". Voilà pourquoi il me paraît nécessaire de redresser un certain nombre de malentendus historiques:

- la profondeur historique de l'Etat et de la dynastie nyiginya tient plus de l'idéologie que de l'histoire. L'émergence politique des chefs tutsi est assez

tardive et ne se manifeste que sous Rwabugiri qui recrute fort habilement un certain nombre de chefs hutu dans ses milices. L'universalité du pouvoir tutsi sur l'entité rwandaise se réalise dans le cadre de la colonisation belge avec laquelle elle disparaît. Les sources écrites et orales attestent de l'existence des régions autonomes hutu dans le Nord-Ouest et dans l'Ouest du pays. Ceci jusqu'au début de ce siècle.

- l'ubuhake s'est édifié sur les ruines de la cohésion lignagère à la suite de l'extension du pouvoir tutsi, au cours du 19ème siècle et 20ème siècle. C'est un raccourci historique que de prétendre que le désir de posséder une vache poussait le muhutu ou le mututsi pauvre à accepter les contraintes des relations de clientèle. C'est aussi un contresens historique de croire que les Batutsi sont les seuls à avoir introduit les vaches au Rwanda. Les sources archéologiques signalent la présence de la vache bien avant l'arrivée supposée des batutsi.

Bien plus, il faut constater qu'en dehors de la zone d'influence tutsi, il y avait de nombreux troupeaux de vaches aux mains des bahutu. Ainsi le buhake est à mon sens un phénomène qui va de pair avec l'extension progressive de l'influence politique tutsi. Il n'est pas inopportun de rappeler qu'à la suite de l'énorme peste bovine de la fin du 19ème siècle en Afrique Orientale, la récupération des bêtes survivantes a mis dans les mains de la monarchie et de ses proches alliés un instrument d'appât et de domination.

- présenter la révolution rwandaise comme un simple coup monté par l'administration belge procède d'une sorte d'auto-intoxication née de la caractériologie élitiste tutsi, telle qu'elle fut superficiellement acceptée par une colonisation heureuse de recruter des collaborateurs qui n'avaient de nègres que la peau. C'est continuer à croire que les hutu sont incapables d'abstraction"comme à l'époque de l'UNAR en 1959. Croire que le tutsi ne peut vivre qu'en simple parasite et qu'il ne peut pas survivre sans serviteur est aussi dangereux pour tout projet social rwandais.

Les trois ethnies hutu, twa, tutsi qui sont les composantes de la société rwandaise participent au même degré à la culture rwandaise. Elles sont toutes capables de décollage social et économique par leurs moyens propres.

Ceci devait être dit, sans aucune prétention. L'histoire n'est pas forcément la leçon du passé pour le présent, sinon il n'y aurait plus de guerre dans le monde. Mais au moins, il faut qu'elle se défende pour que la politique du pire ne se réalise avec sa bénédiction réelle ou supposée.

Ruhengeri, le 13 Février 1991.

LA REALITE SUR LE NOMBRE DE
REFUGIES RWANDAIS ET LEUR ETABLISSEMENT
DANS LES PAYS LIMITOPHES DEPUIS 1959

Par Antoine NYAGAHENE

Une partie de réfugiés rwandais continue toujours, 30 ans après leur exil, de refuser de rentrer pacifiquement dans le pays et en dépit de toutes les négociations qui ont été conduites dans ce domaine au sein d'organismes internationaux autorisés, ils pensent que la solution de leur problème viendra des armes. C'est dans ce cadre que, faisant fi de toutes les conventions signées au sein de l'ONU ou de l'OUA, ils ont encore une fois perpétré une attaque armée en Octobre-Novembre 1990 contre leur pays d'origine en provenance de l'Uganda. Ils oublient sans doute que le Rwanda a lui aussi le droit reconnu internationalement de sauvegarder sa souveraineté même contre des incursions d'une poignée de ses ressortissants exilés à la solde de milieux étrangers mal intentionnés ayant pour seul but de destabiliser un pays (et la région de l'Afrique Centrale) qui était connu pour avoir bénéficié de la paix depuis bientôt 3 décennies.

1. L'ARME DU MENSONGE.

Parmi les armes utilisées, outre l'armement militaire qu'ils reçoivent justement de ces milieux mal intentionnés, il y a l'intoxication de l'opinion et de la presse internationales en se présentant comme des gens sacrifiés par l'histoire, des laissés-pour-compte et en salissant le régime en place à l'intérieur du pays. C'est ainsi que tout récemment pour démontrer leur importance numérique, ils ont affirmé lors des conférences de presse qu'ils ont organisées en France, en Belgique, en Allemagne, aux Etats Unis, etc. qu'ils constituent "les réfugiés les plus nombreux et les plus anciens d'Afrique". Ils ont alors avancé le chiffre mensonger et exorbitant de 2 millions se trouvant à l'extérieur des frontières rwandaises. Ils pensent ainsi abuser les milieux et les gouvernements qui les hébergent gracieuse-

ment mais ils oublient que ces gens auxquels ils parlent ne sont quand-même pas des analphabètes et qu'ils peuvent consulter tous les rapports et documents publiés à ce sujet par les organismes internationaux (neutres et humanitaires) qui s'occupent des réfugiés en général et des réfugiés africains en particulier.

Au delà de ces chiffres fantaisistes et farfelus, combien sont-ils en réalité ?

Le tableau ci-dessous établi à partir de différents rapports et documents montre bien la situation.

Tabl.1 : Chiffres réels des réfugiés rwandais selon les différents rapports annuels.

Réfugiés recensés	Année				
	1960-1966	1972	1982	1986	1989
Burundi	52.000	42.000	234.000 *(64.000)	256.000 *(65.000)	242.280 *(66.000)
Uganda	70.000	72.000	80.000	90.000	118.000 *(75.600)
Tanzanie	14.000	14.000	14.000	14.000	21.000
Zaïre	25.000	23.000	22.000	11.000	11.000
Autres (Kenya...)	-	-	-	1.100	1.960
Total	161.000	151.000	350.000 *(180.000)	372.100 *(181.100)	393.960 *(174.960)

N.B. : Les chiffres entre parenthèses et précédés d'un astérisque * sont ceux donnés par le H.C.R. en tant que réfugiés recensés et secourus au moment où les pays d'accueil concernés présentent officiellement des chiffres différents lors des diverses négociations (ex. Burundi, Ouganda). Les chiffres du H.C.R. paraissent plus plausibles. En effet, pour le Burundi par ex., le Recensement Général de la Population de 1979 a compté dans ce pays 63.377 rwandais. De toutes façons le caractère fluctuant de tous ces chiffres est déconcertant.

- Sources: - N. Rubin, AFRICA'S REFUGEES AND THE OUA, *The new African*, Octobre 1967
- W.T.S. Gould, REFUGEES IN TROPICAL AFRICA, IMR, Vol VIII, n°3, Fall, 1984
- PRELIMINARY REPORT OF THE U.N.H.C.R. to the UNITED NATIONS ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL : Second Regular Session E/1982/29, 1982.
- CHIFFRES DU H.C.R. fournis par Mme Gesche Karrenbrock, déléguée du H.C.R. pour le Rwanda, Kigali 1990.
- WORLD REFUGEES SURVEY (H.C.R.), publié également dans la revue TOPIC n° 186, 1989.
- A. Gatanazi, MIGRATIONS DES POPULATIONS RWANDAISES DANS LA REGION AFRICAINE DES GRANDS LACS, Mémoire de D.E.S, Dakar, Kigali, 1971.
- A. Guichaoua, DESTINS PAYSANS ET POLITIQUES AGRAIRES EN AFRIQUE CENTRALE I: L'ORDRE PAYSAN DES HAUTES TERRES CENTRALES DU BURUNDI ET DU RWANDA. Paris, L'Harmattan 1987.

Où sont donc les deux millions de personnes présentées par les milieux des réfugiés rwandais et des journalistes étrangers de mauvaise foi puisque selon les chiffres officiels tout à fait fiables nous voyons qu'au total ils n'étaient qu'au nombre de 174.960 en 1989 (393.960 selon les chiffres gouvernementaux), 181.100 en 1986 (372.100 selon les chiffres gouvernementaux), 180.000 en 1982 (350.000 selon les chiffres gouvernementaux), etc. tel que nous le voyons sur le tableau précédent ?

Marie-France Cros (Journaliste belge) écrivait dans *La Libre Belgique* du 24 Novembre 1989, "qu'il s'agit essentiellement d'une extrapolation faite à partir d'une déclaration du Président du Rwanda qui reconnaissait (en 1989) qu'il y avait environ 200.000 familles en exil"! D'extrapolation en extrapolation, les réfugiés rwandais ont donc abouti à deux millions de personnes puisque, affirmaient-ils, chaque famille de réfugiés était composée de dix membres en moyenne ! Quelle prolifération! Ils ont donc voulu travestir ridiculement la pensée du Président de la République Rwandaise alors que, lui, présentait le chiffre officiel fourni par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés qui était alors de 174.960 personnes exilées recensées dans les pays limitrophes (cfr Tableau supra). Le Président rwandais a même arrondi le chiffre (voir 200.000) compte tenu de quelques autres unités dispersées dans d'autres pays étrangers comme en Belgique, en France, au Canada, en Allemagne, etc.

2. NE PAS CONFONDRE LES REFUGIES, LES RWANDOPHONES EN GENERAL ET LES EMIGRANTS TRADITIONNELS OU DE MAIN-D'OEUVRE.

Depuis l'époque précoloniale, la population rwandaise a connu une grande mobilité au sein de l'Afrique interlacustre et a essaimé sur un espace beaucoup plus large que celui qu'occupe le Rwanda d'aujourd'hui. Les frontières de l'ancien Royaume du Rwanda dépassaient elles-mêmes de loin les frontières actuelles issues de la colonisation. C'est ainsi par exemple que les frontières entre le Rwanda, le Zaïre et l'Uganda furent fixées sur une carte à Bruxelles en 1910 (le Rwanda faisait alors partie de la Deutch Ost Africa) lors d'une conférence tripartite réunissant les Anglais, les Allemands et les Belges. Le bornage sur le terrain se termina en 1912 et le Rwanda perdait par la même occasion un territoire presque aussi grand que son étendue actuelle. Du côté de l'Uganda (faisant partie du British East Africa), le Rwanda a perdu une bonne partie du district de Kigezi (comté de Bufumbira) que les Britanniques ont continué à appeler le "British Rwanda". Du côté du Zaïre, le Rwanda perdit l'île Idjwi dans le Lac Kivu, les régions

de Rutchuro de Gishari et de Mokoto en faveur de la Colonie belge du Congo.

Les populations de toutes ces régions perdues parlaient en grande partie le Kinyarwanda. Elles continuent aujourd'hui à parler Kinyarwanda même si elles constituent des citoyens à part entière des pays dans lesquels elles se trouvent maintenant du fait de ces frontières coloniales.

A l'époque coloniale (allemande et belge) les populations situées de part et d'autre de ces frontières, à cause de leurs affinités et ressemblances culturelles ainsi que leur parenté biologique et matrimoniale ont continué leurs migrations et beaucoup de rwandais se fixaient au-delà d'autant plus que les politiques coloniales d'immigration n'étaient pas alors très rigides. C'est donc cette émigration séculaire que nous avons appelée "l'émigration traditionnelle" qui a conduit les Rwandais à se fixer dans les pays limitrophes et à s'intégrer dans les autres populations locales qu'ils y ont trouvées.

Outre cette émigration traditionnelle, deux autres mouvements migratoires ont amené les Rwandais, d'une façon dirigée ou spontanée (libre), à franchir la frontière au cours de l'époque coloniale. Il s'agissait alors des mouvements de main-d'oeuvre dus à l'intégration du Rwanda et des pays de la région dans l'économie capitaliste internationale :

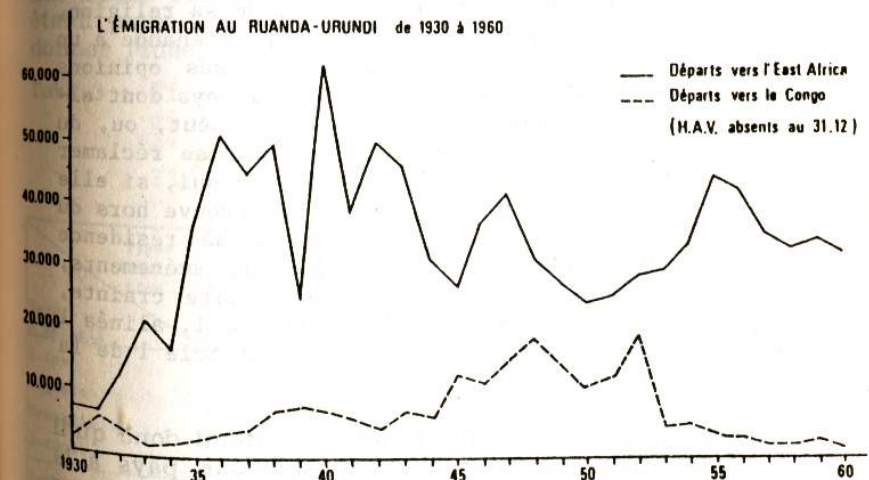
- a) Mouvement dirigé vers le Congo (Zaire actuel) :
 - Recrutement de la main-d'oeuvre vers les mines de cuivre du Katanga (Shaba) et de Kilo-moto.
 - Etablissement des familles rwandaises dans la région du Kivu (Congo Oriental) pour servir le colonat européen établi là.
- b) Mouvement spontané des travailleurs saisonniers en Afrique Orientale Britannique surtout vers les plantations ugandaises.

Ces mouvements ont débuté dans les années 1920-1925 sous l'impulsion de l'action coloniale pour stopper lors des indépendances (1960). Ils concernaient alors les Banyarwanda et les Barundi. Nous ne pouvons pas, dans ce cadre-ci, décrire tous les détails de leur évolution ainsi que des conséquences économiques et sociopolitiques qu'ils ont induits (au désavantage du Rwan-

da en général). Sachons tout simplement qu'ils se sont caractérisés par des fluctuations, des va-et-vient incessants et qu'une bonne partie de migrants s'est installée définitivement et s'est intégrée dans les pays d'accueil pour devenir des citoyens à part entière. Des essais de dénombrements de rwandais établis dans ces pays suite à ces mouvements ont été tentés par A. Gatanazi et J.P. Chrétien qui ont eu à étudier principalement cette émigration. Ainsi par exemple A. Gatanazi donne le chiffre de 378.656 rwandais établis en Uganda en 1959 (suite au Recensement de la Population) et J.P. Chrétien donne presque le même chiffre en parlant de 500.000 Banyarwanda et Barundi établis là (dont plus de 350.000 rwandais) (1).

Du reste, le diagramme que nous reproduisons ci-dessous montre que la migration vers l'Afrique Orientale a été depuis longtemps plus importante que vers le Zaïre.

Tabl.2 :



Source : J.P. Chrétien, (1980), p.671

Parmi ces émigrés, il y en a beaucoup qui se sont exilés pour des motifs politiques ou qui fuyaient les exactions de l'ancien régime féodo-colonial (les corvées, les travaux forcés, l'uburetwa, la chicotte etc.) Ceux-

là peuvent-ils être considérés comme des réfugiés politiques et concerner le phénomène qui nous intéresse maintenant ? Outre le fait qu'ils ne posent pas maintenant de problèmes du fait qu'ils se sont en principe intégrés dans les milieux où ils se sont installés, la réponse peut nous être fournie par la définition juridique du terme de "réfugié" qui a été donnée par les instances internationales habilitées telles que l'ONU et l'OUA. Qui est donc ici "réfugié" et qui ne l'est pas ? La convention relative au statut des réfugiés des Nations Unies élaborée à Genève le 28 Juillet 1951 (entrée en vigueur le 22 Avril 1954) ainsi que la Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique adoptée par la Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement à Addis-Abeba le 10 Septembre 1969 (entrée en vigueur le 20 Juin 1974) définissent ainsi le concept de réfugié :

"le terme <réfugié> s'applique à toute personne qui, craignant avec raison, d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social et de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays, ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle à la suite de tels événements, ne peut, ou en raison de ladite crainte, ne veut y retourner". (Article 1, alinéa 1 de la Convention de l'OUA ou Article 1 de la Convention de l'ONU).

Aux termes de cette définition on entend donc qu'il y a persécution, contrainte de quitter son pays à la suite d'un événement politique, arrivé à l'extérieur dans un pays d'asile, on se reconnaît comme réfugié (on a conscience de son statut) et on demande la protection de ce pays et des instances internationales (en l'occurrence le Haut Commissariat pour les Réfugiés). Tout ceci exclut donc les simples déplacements migratoires

des payans et travailleurs rwandais qui se sont établis dans les régions limitrophes avant 1959 puisqu'ils ne sont jamais réclamés comme réfugiés et n'ont jamais demandé la protection des instances internationales habilitées. Du reste, ils se sont intégrés là où ils sont comme nous l'avons dit plus haut. Tout comme sont exclus également les millions de Rwandophones se trouvant dans les pays voisins du Rwanda et qui se sont retrouvés là suite à la fixation des frontières actuelles issues de la colonisation.

Les réfugiés rwandais dont il est ici question sont donc ceux qui sont partis lors de la Révolution sociopolitique qui s'est déclenchée au Rwanda en 1959 et qui a renversé l'ancien régime monarchique de la minorité tutsi et établi une République démocratique à majorité hutu.

Peut-être pourrait-on se poser la question de connaître l'importance numérique de ces "réfugiés politiques" comparativement aux autres émigrants qui sont partis pour des motifs autres que politiques. Le tableau ci-dessous établi pour l'année 1970 par A. Gatanazi peut nous en donner l'idée.

Tabl.3 : Effectifs rwandais émigrés dans la Région africaine des Grands Lacs par pays d'accueil et par type d'émigration au 31 Décembre 1970.

Types d'émigration	Emigration traditionnelle	Emigration moderne				Total "Pays"
		Dirigée (sous la colonisation)	Libre (sous la colonisation)	Politique (depuis 1959)	Total	
Pays d'accueil						
Kenya	482.000	250.000	600.000	24.000	874.000	1.356.000
Ouganda	120.000	-	378.000	71.000	449.000	569.000
Tanzanie	-	-	79.000	14.000	93.000	93.000
Burundi	-	-	10.000	52.000	62.000	62.000
Total "Région des Grands Lacs"	602.000	250.000	1.067.000	161.000	1.478.000	2.080.000

Source : A. Gatanazi, (1971), p.31

On voit alors par ce tableau que parmi les émigrés rwandais qui étaient installés hors des frontières rwandaises (plus de 2 millions), la part des réfugiés politiques qui constituent maintenant un problème est tout à fait minime (161.000 en 1970; 174.960 en 1989). Qu'on s'entende bien ici. Loin de nous l'idée de penser que le caractère relativement réduit de leur nombre leur enlève leurs droits.

Ils jouissent de tous les droits et privilèges reconnus à toute personne humaine. Ils ont notamment droit à leur citoyenneté et au retour dans leur pays tant que leur libre volonté (sans pression aucune) le leur dicte. Maintenant qu'ils proclament tout haut qu'ils veulent rentrer, ils ne peuvent pas venir les armes à la main comme ils l'ont dernièrement fait en attaquant au Nord-Est du Rwanda ou comme ils l'avaient fait à plusieurs occasions auparavant.

Devant les déclarations et appels répétés du Gouvernement rwandais (appels bien sûr assortis de conditions), pourquoi ces réfugiés ne préfèrent-ils donc pas retourner pacifiquement dans leur pays ?

Pour expliquer leur comportement, ils allèguent les conditions que pose l'Etat rwandais à leur retour (venir pacifiquement, considérer la situation et les contraintes démographiques et socio-économiques que connaît le Rwanda qui reste malgré tout l'un des pays les plus pauvres du monde, la corruption du régime en place - mais quel régime est-il parfait et non perfectible dans ce monde ? -, la politique d'équilibre ethnique et régional pratiquée par le Gouvernement en place); pourtant quand on analyse bien leurs programmes, on constate qu'ils sont plutôt mus par des idées surannées et racistes tel qu'ils l'ont manifesté dans leur attaque contre le Rwanda en brandissant sur leurs étendards de guerre (et imprimant sur leurs corps) des insignes nazis (la croix gammée). Ils ne devraient pas continuer à penser comme B. Mussolini qui, en définissant le fascisme disait "qu'il nie que le nombre, par le seul fait d'être nombre puisse diriger les sociétés humaines, que ce nombre puisse gouverner grâce à une consultation périodique. Il affirme l'inégalité ineffaçable, féconde, bienfaisante des hommes qu'il n'est pas possible de niveler grâce à un fait mécanique extérieur comme le suf-

frage universel".

Avec de telles idées, ils s'enferment dans le leurre qu'ils pourront venir renverser un régime majoritaire qui a été établi démocratiquement après une révolution (celle de 1959) pour installer à sa place un régime de la minorité tutsi (ils ne doivent d'ailleurs pas oublier qu'à l'intérieur du pays la plus grande partie de tutsi a accepté la loi démocratique et participe activement au développement du pays comme tous les autres rwandais hutu et twa).

Maintenant que le Rwanda se dirige résolument vers une plus grande démocratisation (voir le multipartisme), il est plus sage et plus pragmatique pour eux de rentrer pacifiquement dans le pays (ou de s'établir selon leur propre volonté dans les pays qui les ont hébergés - toutes ces deux solutions leur sont présentées-) de participer au jeu démocratique, au pouvoir et au développement de leur pays. Les pays amis et les organismes internationaux sont prêts à intervenir activement pour leur meilleure intégration.

3. LES CONDITIONS D'ACCUEIL ET L'ETABLISSEMENT DES REFUGIES RWANDAIS DANS LES PAYS LIMITOPHES DEPUIS 1959 (2).

a) la situation au Burundi.

Les réfugiés rwandais ont gagné le Burundi en quatre phases principales :

Tabl.4 :

Périodes	Année de départ	Nombre de réfugiés
Phase 1	1959	Quelques centaines
Phase 2	1960-1961	± 45.000
Phase 3	1963-1964	± 18.000
Phase 4	1973	± 10.000

Comme le dit bien A. Gatanazi, dans les 2 premières phases lors du soulèvement de 1959-1960 (au moment de

la Révolution socio-politique qui a renversé la monarchie Tutsi au Rwanda), les biens des Tutsi étaient détruits ou pillés par les masses surexcitées mais leur vie n'était pas particulièrement en danger. Les départs de cette période furent dûs plus au dénuement matériel et à la peur qu'à de quelconques exactions ou sévices corporels.

De 1960 à 1962, le pays était relativement calme mais connaissait une vie politique intense. Les différents partis politiques (APPROSOMA, UNAR, RADER, PARME-HUTU, ...) se livraient à une lutte acharnée dans la recherche des adhérents à l'intérieur, ainsi que plus d'influence au niveau des instances internationales sous la houlette de la Belgique, puissance tutélaire et de l'organisation des Nations Unies. Chaque parti, au sein des deux principales tendances (tendance Hutu et tendance Tutsi)

cherchait à obtenir pour son compte l'Indépendance du pays dans des conditions qui lui étaient les plus favorables possibles et selon le programme qu'il avait déjà établi. Cette Indépendance allait être recouvrée le 1er Juillet 1962 au profit des partis pro-hutu (PARMEHUTU et APROSOMA). Les partis pro-tutsi (UNAR et RADER) avaient tout-à-fait perdu pied suite aux avatars et à certaines erreurs de calcul dont notamment l'exil de plusieurs chefs et sous-chefs tutsi (que la Belgique allait rapidement remplacer par les Bahutu) suivant en cela l'exemple de la fuite du roi Kigeli V à l'étranger, le boycott des élections communales de Juin-Juillet 1960 qui profita grandement aux partis pro-hutu dont la victoire décisive et finale sera consacrée par le Référendum KAMARAMPAKA organisé le 25 Septembre 1961 sous la supervision de l'Organisation des Nations Unies. "Les réfugiés de cette période, comme dira encore A. Gatanazi, sont surtout les faucons politiques de l'aristocratie et leurs plus fidèles lieutenants, opérant un repli-stratégique à l'étranger d'où ils comptaient rappliquer en armes pour renverser la République" (3). Ce retour allait se faire en effet dès la fin de l'année 1963. Du 20 au 21 Décembre de cette année, environ 30.000 Tutsi armés pénétraient au Rwanda dans le Bugesera en provenance du Burundi : La petite garnison de Gako est détruite et les soldats sont massacrés. On compte également beaucoup de civils tués d'une façon ignominieuse. La progression des envahisseurs est vite ar-

rêtée sur le pont de Kanzenze par la jeune Garde nationale rwandaise et une partie des assaillants est massacrée tandis que l'autre était culbutée encore vers le Burundi. C'est ce phénomène de terrorisme des réfugiés tutsi sur les frontières rwandaises qui allait vite prendre le nom de "mouvement des Inyenzi ("cancrelats") en provenance soit du Burundi, soit de l'Ouganda. Ces incursions armées allaient se répéter à plusieurs reprises et en plusieurs points de la frontière rwandaise jusqu'en 1967 : au Nord sur la frontière ougandaise dans la région du Mutara, de Rwempasha et de Gatuna ou encore celle des Volcans, au Sud dans la région de Bugarama et de Bweyeye etc. Toujours, les envahisseurs "Inyenzi" ont essuyé des échecs mais des vies humaines étaient malheureusement sacrifiées.

C'est encore une fois ce scénario sinistre que ces "Inyenzi" qui se sont donnés le surnom d'"Inkotanyi" viennent de rééditer dès le 1er Octobre 1990 en attaquant au Nord du Rwanda (région du Mutara, de Gatuna, des Volcans) cette fois-ci avec l'aide de l'armée ougandaise.

Toutefois lors de l'attaque de 1963 dans le Bugesera, la réaction paysanne à l'intérieur avait été sanglante. Les masses Hutu avaient découvert l'existence à l'intérieur d'une cinquième colonne Tutsi au service des assaillants. Il est étonnant de constater aujourd'hui que la stratégie de ces réfugiés extrémistes tutsi qui croient en la solution des armes est restée toujours la même : mensonges et intoxication au niveau de la presse internationale, recrutement de complices à l'intérieur (sauf que maintenant il y a quand même l'aide presque ouverte du Président Museveni de l'Uganda).

Dans la période de 1963-64, environ 10.000 réfugiés rwandais sont entrés au Burundi. A ceux-là il faut ajouter 8.000 autres qui sont venus du Kivu Zaïrois suite aux crises politiques présentes alors dans le Congo. Ces derniers seront installés dans la région de Cibitoke près de la frontière du Zaïre.

Notons cependant qu'au cours de l'année 1965, environ 4.500 réfugiés rwandais du Burundi sont rentrés au Rwanda.

Quoi qu'il en soit, au 1er janvier 1966 on dénombre 52.000 réfugiés rwandais au Burundi. Les années 1972-

1973 seront des années très dures pour les relations diplomatiques entre le Rwanda et le Burundi. Elles furent aussi des années productrices de réfugiés de part et d'autre : En 1972, massacres des Bahutu du Burundi suivis par un exode massif de réfugiés de ce pays vers le Rwanda, la Tanzanie et le Zaïre; en 1973, convulsions politiques au Rwanda qui allaient aboutir à l'instauration de la II^e République. Mais avant le coup d'Etat qui avait ramené la paix, beaucoup de tutsi en majorité intellectuels (étudiants, fonctionnaires) avaient été chassés. Après cette période, il n'y a aura pratiquement plus de réfugiés partant du Rwanda car la II^e République s'est attelée jusqu'aujourd'hui à prôner la politique de réconciliation entre les diverses ethnies et de concorde nationale. Concernant le problème des réfugiés, la même République a conduit plusieurs pourparlers pour que ceux qui le désirent puissent regagner pacifiquement leur pays (voir négociations à ce propos).

Il reste néanmoins le problème des statistiques et du nombre des réfugiés rwandais installés au Burundi. Depuis 1980, tel que reproduit supra au Tableau 1, le gouvernement du Burundi présente des chiffres apparemment gonflés comparativement à ceux qui sont donnés par le HCR en tant que réfugiés recensés et secourus dans ce pays. Si en 1972, le recensement donne le chiffre de 42.000, en 1982 dix ans après, il présente celui de 234.000. Or, les réfugiés de 1973 n'ont sans doute pas dépassé les 10.000. Ce gonflement paraît donc surprenant et incroyable d'autant plus qu'en 1979, le Recensement Général de la Population effectué avec l'aide de plusieurs organisations internationales et ayant toutes les raisons d'être crédible avait révélé seulement la présence de 63.000 réfugiés rwandais. Les chiffres du HCR paraissent donc plus réalistes : 64.000 en 1982, 65.000 en 1986, 66.000 en 1989.

De toutes les façons, face à diverses estimations l'important lors de négociations est de considérer le chiffre qui rencontre l'assentiment de toutes les parties en présence; soit celui qui est présenté par les instances officielles des Gouvernements (que le HCR et d'autres institutions internationales acceptent souvent d'ailleurs sans discuter), soit celui du HCR correspondant au nombre des réfugiés effectivement secourus.

Concernant l'installation et l'accueil de ces réfugiés, au départ ils étaient dispersés le long de la frontière rwandaise notamment dans la région de Ngozi et en 1962 on notait la présence d'environ 13.000 dans la région de Bujumbura. Mais par la suite des mesures furent prises pour les installer dans des zones rurales, préparées pour eux dans le Nord-Est du pays. Quatre zones furent ainsi individualisées : celles de *Mugera*, de *Muramba*, de *Kigamba* et de *Kayongozi*. En tout, environ 500.000 ha. La seule zone de *Mugera* comptait à peu près 25.000 réfugiés en 1966 répartis en 67 villages.

Cette région demandait pourtant beaucoup de travaux d'assainissement et de mise en valeur (élimination de la mouche tsé tsé et des agents porteurs de la malaria, drainage et irrigation, production des cultures vivrières et industrielles, eau, routes etc.

Le coût global s'élevait déjà pour les 3 premières années à 1.700.000 \$ U.S. Le financement sera assuré en grande partie par le PNUD en plus de la contribution du gouvernement burundais.

A cela il faut ajouter les secours en matériel et en alimentation qui seront fournis par le HCR, la ligue des Sociétés de la Croix Rouge, l'Oxford Committee for Famine Relief, le Gouvernement des E.U. qui a envoyé des vivres distribués par le Catholic Relief Service, le Conseil Oecuménique des Eglises, etc. Ces aides appréciables dépasseront le chiffre de 1.500.000 \$ U.S.

Quoiqu'il en soit la présence de ces réfugiés n'a pas manqué de poser de sérieux problèmes au gouvernement du Burundi. Pays surpeuplé comme le Rwanda, connaissant des difficultés dues à des luttes interethniques et claniques, les réfugiés tutsi risquaient toujours d'envenimer la situation politique qui était déjà très tendue. La nature de régime qui est pro-tutsi était porté en effet à favoriser les réfugiés rwandais aux dépens des paysans burundais en majorité hutu. La mise en valeur des zones rurales séparées a plus ou moins amorti le choc mais il y a toujours des rwandais dans le secteur public et dans le commerce urbain. Par ailleurs, ces réfugiés ont toujours rendu difficiles les relations diplomatiques entre les deux pays voisins dont les régimes sont restés pendant longtemps antinomiques.

Heureusement que l'organisation régionale de la CEPGL a contribué à assainir la situation.

b) La situation en Uganda.

Depuis 1959, l'Uganda a accueilli lui-aussi un grand nombre de réfugiés rwandais et beaucoup d'entre eux ont apporté dans ce pays un bon contingent de bovins (environ 30.000 têtes de bétail) qui n'a pas manqué lui-même de poser des problèmes.

En 1970, on dénombrait 70.000 réfugiés. En 1989, malgré la diversité des chiffres, on est à peu près d'accord sur le chiffre de 75.600 présenté par les recensement du HCR et du gouvernement.

Au début ces réfugiés se sont installés dans la région de l'Ankole près de la frontière rwandaise. Cette région est habitée par les Bahima qui ont un mode de vie pastoral proche de celui pratiqué par les réfugiés rwandais. Les relations avec les Bahima étaient donc bonnes. Mais à côté des Bahima, il y a aussi les Bairu, agriculteurs longtemps asservis par les Bahima. Les Bairu regardaient d'un mauvais oeil l'arrivée de ces Batutsi du Rwanda qu'ils considéraient comme des envahisseurs qui venaient leur prendre le peu de terres dont ils disposaient.

Le gouvernement ayant constaté le problème donna aux réfugiés des parcelles de cultures et de pâturages dans la vallée de l'Oruchinga. Mais la zone étant proche de la frontière rwandaise, les réfugiés en ont toujours profité pour attaquer le Rwanda comme cela été le cas depuis 1963. Des mesures furent alors prises pour les éloigner du Rwanda en les installant vers l'intérieur de l'Uganda, spécialement vers la région de Nakivale puis plus au Nord dans la région de Toro et du Bunyoro. Mais beaucoup refusèrent et préférèrent rester dans la zone des Bahima où ils continuèrent à faire paître leurs troupeaux. Ce fut d'ailleurs l'une des raisons de friction entre les réfugiés et le gouvernement. Ce dernier d'ailleurs avait essayé de leur demander de vendre une partie du bétail inutile mais ce fut en vain. Le surnombre de ces vaches empiétait sur les propriétés des Bairu et faisait proliférer la mouche tsé-tsé.

Avec l'aide du HCR, plusieurs zones d'établissement rural (les Camps) ont été dès lors mises sur pied. Mais on compte aussi des réfugiés qui sont restés éparpillés dans la population ou dans les villes comme Kampala, Mbalala et Masaka. Ces camps sont les suivants :

- Dans l'Ankole : les camps de Nacivale et d'Oruchinga (+ Lwene);
- Dans le Toro : les camps de Rwarwanja, d'Ibuga-Kase-se-Kinyara, de Kyaka I et Kyaka II, de Kahunge;
- Dans le Bunyoro : le camp de Kyangwali.

Les aides efficaces à ces réfugiés ont été fournies par : le HCR, les E.U. dans le cadre de la loi d'assistance agricole, le FISE, la Croix-Rouge britannique, le "Save The Children Fund", le Conseil oecuménique des Eglises, le Voluntary Service Overseas organisation, etc.

L'évaluation de la population vivant dans ces camps est toujours difficile car les réfugiés errent souvent de camp en camp. Du reste la vie des réfugiés rwandais en Uganda est restée très mouvementée. Favorisés à l'époque d'Idi Amin, ils ont surtout souffert sous les deux règnes d'Obote. Depuis 1986, le régime de Museveni qu'ils ont aidé à prendre le pouvoir après une guérilla de 5 ans les a porté dans tous les rouages de la vie politique ugandaise où ils ont occupé de hautes fonctions civiles et militaires au détriment des Ugandais eux-mêmes. C'est ainsi que grâce à l'aide ouverte du Président Ugandais en hommes, en argent et en équipement militaire ils ont déclenché contre le Rwanda une attaque suicidaire depuis le 1 Octobre 1990 en dépit des négociations qui étaient en cours et de la Charte de l'OUA.

c) La situation en Tanzanie.

La plupart des réfugiés rwandais ayant regagné la Tanzanie ont transité par le Burundi. Dès les débuts certains furent hébergés par des parents et des amis immigrés depuis longtemps. De son côté, le gouvernement du Tanganyika a aménagé des camps d'accueil à proximité de la frontière du Burundi, notamment dans

la région de Ngara. Sa politique était d'encourager les réfugiés à s'intégrer autant que possible dans la population locale. Mais avec l'accroissement du nombre de réfugiés, il est devenu difficile de s'en tenir à cette seule politique. Deux zones d'établissement rural ont été alors créés au Nord-Ouest du pays dans le district de Bukoba : Zones de *Karagwe* (± 8.000) et de *Muyenzi* (± 4.000).

Lors des troubles de 1964 au Congo dans la région du Kivu, 3.000 réfugiés rwandais furent transportés à Mwesi, près du Lac Tanganyika, au centre-Ouest de la Tanzanie. Cette opération fut réalisée par le HCR. Les réfugiés étaient transportés par avion de Goma à Tabora, puis par train de Tabora à Mpanda et enfin par camions jusqu'à Mwesi.

Pendant longtemps le gouvernement tanzanien a présenté le chiffre de 14.000 réfugiés rwandais installés en Tanzanie. En 1989, ce chiffre fut porté à 21.000, sans doute parce qu'on y incluait aussi d'autres émigrants partis ces dernières années en quête de subsistance dans les zones rurales à l'Ouest de la Tanzanie près de la frontière rwandaise. Il est pourtant évident que ces derniers ne devraient pas être confondus avec les réfugiés politiques qui étaient partis auparavant. Les raisons de leur départ sont différentes, il est donc nécessaire de les traiter différemment..

d) La situation au Zaïre.

Depuis 1959 jusqu'à 1961, environ 60.000 réfugiés rwandais avaient regagné le Zaïre oriental. La plupart d'entre eux avaient trouvé un abri et un emploi auprès d'immigrants rwandais installés dans la région. D'autres furent accueillis dans quatre centres agricoles.

Lors des troubles de 1964 au Kivu, la situation allait être bouleversée. Des 60.000, il ne restait que 24.000 en 1969 dont 7.000 qui étaient installés dans deux centres d'établissement rural : les centres d'*Ihulu* et de *Bibwe* au Nord-Kivu. L'installation des réfugiés rwandais s'est inspirée d'un manuel détaillé, préparé à l'époque coloniale pour la transplantation des familles rwandaises au Kivu par une équipe d'experts dans le cadre de la fameuse "Mission Immigration Banyarwanda"

(MIB). Mais cette fois-ci, les deux centres d'établissement rural étaient animés par le monastère trappiste de Mokoto situé dans les environs. Les aides d'urgence provenaient de l'OIT, du PNUD et du HCR.

Comme nous l'avons vu au Tableau 1, le gouvernement Zaïrois et le HCR considéraient depuis 1986 que des réfugiés politiques rwandais s'évaluaient à 11.000 personnes. Nous ne devons pas perdre de vue que la région du Kivu a connu une immigration séculaire des Banyarwanda, à l'époque précoloniale comme à l'époque coloniale (immigration spontanée ou dirigée). Les régions qui faisaient partie de l'ancien royaume du Rwanda (Gishari, Rutchuru, etc.) étaient elles-mêmes fortement peuplées de rwandais. La plupart de ces immigrants traditionnels ont reçu la nationalité zaïroise et réussi à faire reconnaître la nation des Banyarwanda - cela n'a pas été bien sûr sans lutte - au même titre que les autres nations peuplant le Zaïre du Kivu à l'Atlantique. Parmi les émigrants rwandais au Kivu, nous avons donc trois groupes : les Banyarwanda qui sont des citoyens zaïrois à part entière (ce sont les plus nombreux), les Banyarwanda qui sont de simples migrants n'ayant pas encore reçu la nationalité zaïroise et enfin les réfugiés politiques (± 21.000) qui sont arrivés depuis 1959.

Ainsi le Recensement de 1970 faisait état d'environ 325.000 rwandais non-citoyens zaïrois (y compris les réfugiés politiques); c'est moins du quart du nombre global des Banyarwanda peuplant le Nord et Sud-Kivu qui dépassent sans doute le million.

4. EN GUISE DE CONCLUSION : LES INSTRUMENTS JURIDIQUES INTERNATIONAUX CONCERNANT LE RETOUR VOLONTAIRE DES REFUGIES.

La Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés de 1951 et la Convention de l'OUA régissant les aspects propres aux problèmes des réfugiés en Afrique de 1969 sont tout-à-fait explicites.

Nous avons déjà vu la "définition" juridique du terme "réfugié" telle que donnée par ces deux Conventions (voir supra, partie 2). Les mêmes articles qui nous donnent cette définition énoncent également les condi-

tions dans lesquelles ces Conventions cessent de s'appliquer. Nous rapportons d'abord les termes de la Convention de l'OUA (article 1, alinéa 4).

4. La présente Convention cesse de s'appliquer dans les cas suivants à toute personne jouissant du statut de réfugié :

- a) si cette personne s'est volontairement réclamée à nouveau de la protection du pays dont elle a la nationalité; ou
- b) si, ayant perdu sa nationalité elle l'a volontairement recouvrée; ou
- c) si elle a acquis une nouvelle nationalité et si elle jouit de la protection du pays dont elle a la nationalité; ou
- d) si elle est retournée volontairement s'établir dans le pays qu'elle a quitté ou hors duquel elle est demeurée de crainte d'être persécutée; ou
- e) si, les circonstances à la suite desquelles elle a été reconnue comme réfugiée ayant cessé d'exister, elle ne peut plus continuer à refuser de se réclamer de la protection du pays dont elle a la nationalité;
- f) si elle a commis un crime grave de caractère non politique en dehors du pays d'accueil après y avoir été admise comme réfugiée;
- g) si elle a enfreint gravement les buts poursuivis par la présente Convention.

La Convention de l'ONU d'ajouter (article 1, alinéa F) :

F. Les dispositions de cette Convention ne seront pas applicables aux personnes dont on aura des raisons sérieuses de penser :

- a) qu'elles ont commis un crime contre la paix, un crime de guerre ou un crime contre l'humanité, au sens des instruments internationaux élaborés pour prévoir des dispositions relatives à ces crimes;
- b) qu'elles ont commis un crime grave de droit commun en dehors du pays d'accueil avant d'y être admises comme réfugiées;
- c) qu'elles se sont rendues coupables d'agisse-

ments contraires aux buts et aux principes des Nations Unies.

Concernant le rapatriement des réfugiés, la Convention de l'OUA stipule :

Article V

Rapatriement volontaire

1. Le caractère essentiellement volontaire du rapatriement doit être respecté dans tous les cas et aucun réfugié ne peut être rapatrié contre son gré.

2. En collaboration avec le pays d'origine, le pays d'asile doit prendre les mesures appropriées pour le retour sain et sauf des réfugiés qui demandent leur rapatriement.

3. Le pays d'origine qui accueille les réfugiés qui y retournent doit faciliter leur réinstallation, leur accorder tous les droits et privilèges accordés à ses nationaux et les assujettir aux mêmes obligations.

4. Les réfugiés qui rentrent volontairement dans leur pays ne doivent encourir aucune sanction pour l'avoir quitté pour l'une quelconque des raisons donnant naissance à la situation de réfugié. Toutes les fois que cela sera nécessaire, des appels devront être lancés par l'entremise des moyens nationaux d'information ou du Secrétaire général de l'OUA, pour inviter les réfugiés à rentrer dans leur pays et leur donner des assurances que les nouvelles situations qui règnent dans leur pays d'origine leur permettent d'y retourner sans aucun risque et d'y reprendre une vie normale et paisible, sans crainte d'être inquiétés ou punis. Le pays d'asile devra remettre aux réfugiés le texte de ces appels et les leur expliquer clairement.

5. Les réfugiés qui décident librement de rentrer dans leur patrie à la suite de ces assurances ou de leur propre initiative, doivent recevoir de la part du pays d'asile, du pays d'origine ainsi que des institutions bénévoles, des organisations internationales et intergouver-

nementales, toute l'assistance possible susceptible de faciliter leur retour.

De toutes les façons, malgré l'amnistie générale qui a été proposée à l'égard des réfugiés rwandais, la guerre que les Inkotanyi-Inyenzi ont déclenché depuis le 1er Octobre 1990 contre le Rwanda en provenance de l'Uganda risque fort d'hypothéquer les bonnes conditions du rattachement volontaire de ces réfugiés.

REFERENCES

- (1) - A. Gatanazi, MIGRATIONS DES POPULATIONS RWANDAISES DANS LA REGION AFRICAINE DES GRANDS LACS, Mémoire de D.E.S., Dakar, Kigali, 1971.
- J.P. Chrétien, "Les migrations du XX^e siècles : Le cas de l'émigration des Banyarwanda et des Barundi vers l'Uganda", Paris, CNRS, 1980.
- (2) Cette partie s'est inspirée des documents suivants :
- O.N.U., RAPPORT SUR LA SITUATION DES REFUGIES DU RWANDA AU 1er SEPTEMBRE 1962, présenté par le Comité Exécutif du Programme du Haut Commissaire, Assemblée Générale, 28 Septembre 1962.
 - O.N.U., CONVENTION RELATIVE AU STATUT DES REFUGIES Texte : Nations Unies, Recueil des Traités n°2545, Vol.189, p.137, Genève, 28 Juillet 1951.
 - O.U.A., CONVENTION DE L'OUA REGISSANT LES ASPECTS PROPRES AUX PROBLEMES DES REFUGIES EN AFRIQUE, Texte : Nations Unies, Recueil Traités n°14691, Addis-Abeba, 10 Septembre 1969.
 - Byaruga, Emansweto Foster, "The Rwandese Refugees in Uganda", in Anders HJORT AF ORNAS and M.A. Mohamed SALIH (ed.), ECOLOGY AND POLITICS. ENVIRONMENTAL STRESS AND SECURITY IN AFRICA, 1989.
 - A. Gatanazi, OP.CIT.
- (3) A. Gatanazi, OP.CIT, p.25.

ANNEXE : Estimation du nombre de réfugiés ressortissants de quelques autres pays de de notre sous-région.

NOMBRE DE REFUGIES	PAYS D'ACCUEIL
395.700 Angolais	Zaïre, Zambie.
184.600 Burundais	Tanzanie, Rwanda, Zaïre.
1.029.300 Ethiopiens	Soudan, Somalie, Kenya Djibouti.
1.188.500 Mozambicains	Malawi, Afrique du Sud, Zimbabwe, Tanzanie, Zambie.
10.000 Ugandais	Kenya, Burundi, Soudan, Zaïre.
380.000 Somaliens	Ethiopie, Djibouti.
48.100 Zaïrois	Angola, Burundi, Tanzanie, Zambie, Uganda.

Source : The world Refugee Survey cf. TOPIC, n°186, 1989.

TROISIEME PARTIE :

L'AGRESSION D'OCTOBRE 1990 : LANGAGE ET MANIPULATIONS.

LA GUERRE D'OCTOBRE, UNE AGRESSION PREMEDI- TEE POUR LA RECONQUETE DU POUVOIR

Par Jean Gualbert RUMIYA

La presse internationale a présenté avec force détails que la guerre imposée au Rwanda par une soldatesque venue de l'Ouganda était le résultat prévisible d'un manque de politique déterminée en rapport avec la question des réfugiés rwandais éparpillés dans la région des grands lacs. Ainsi de victime, l'Etat rwandais devenait implicitement responsable des maux qui lui arrivaient. On ne sera donc pas étonné que en accord avec une opinion publique chauffée à blanc et désireuse d'éviter au Rwanda le sort du Libéria, (merci) des hommes politiques, des institutions diplomatiques, des nombreuses ligues des droits de l'homme, etc... firent d'énormes pressions sur le Gouvernement pour l'amener à composer avec l'agresseur.

Et comme un malheur n'arrive jamais seul, le Rwanda devait également faire face à une situation économique désastreuse. Evidemment, aucun journaliste sérieux n'a cherché à faire le rapprochement. C'est à peine si par ici par là, on relève que le pays est défavorisé par son surpeuplement, par une production agricole insuffisante, par la chute des cours du café, etc... Nul ne se soucie des conditions draconiennes imposées par les mesures d'ajustement structurel et qui vont encore accroître les difficultés du quotidien. En revanche, pour assombrir le tableau, la presse découvrira "une atmosphère de fin de règne", "une corruption rampante", "un pays victime du sida" et d'autres maux qui appellent une médecine brutale.

Voilà comment des agresseurs servis par des mass media qu'ils avaient préalablement retourné sont devenus, de manière explicite les hommes par qui le salut devait arriver. Même des professionnels de l'information se sont laissés prendre par un discours soi-disant rénovateur et révolutionnaire. La R.T.B.F. a diffusé de nombreux reportages par trop favorables, sans se rendre compte que les témoignages de sympathie de la part de la population

frontalière étaient plutôt purement sollicités. De même que la scène de bastonnade des soldats "rebelles", coupables de menus larcins.

On peut aligner évidemment de nombreux cas qui présentent les rebelles sous un jour meilleur. Et le cas Gouvernement Rwandais? Il faut le contraindre à la négociation, faire pression sur lui pour le respect des droits de l'homme. L'ouverture aux diplomates et aux journalistes de la prison de Kigali ne signifie pas une volonté de transparence mais une reculade face à des pressions. Tout est en noir et blanc et toujours en faveur des assaillants dont pas un instant on ne suspecte le bien-fondé de la lutte.

L'honnêteté intellectuelle des publications reste à démontrer et l'agression loin d'être une action spontanée fut plutôt l'aboutissement d'un projet longuement prémédité pour une revanche contre un peuple et ses institutions. L'aveu le plus éclatant de la conjuration contre la paix et les infrastructures économiques du Rwanda se trouve principalement dans la revue "Impuruza" (1)

Le projet porte un titre fort significatif "Le chemin qui reste à faire". Le texte est écrit en kinyarwanda (la langue du Rwanda) par un certain Kanyarwanda qui affirme d'emblée qu'il faut recourir aux armes pour contraindre le Gouvernement au partage du pouvoir. Pour ce faire, il y aura d'abord des souffrances, du sang et de nombreuses destructions. Tel est le passage obligé, il ne faudrait donc pas se leurrer sur les actuelles préoccupations de Kigali concernant le problème des réfugiés. Toutes les solutions proposées: demande individuelle de réintégration, naturalisation dans les pays d'accueil beaucoup moins surpeuplés (Uganda, Zaïre, Tanzanie), facilités des visites, etc... finalement rien ne trouve grâce aux yeux de l'auteur.

L'exiguïté des terres qui dépasse de loin le seuil de rentabilité dans une agriculture intensive, les refoulements de milliers de familles rwandaises installées récemment en Tanzanie, ce sont là des arguments de pure diversion. Par contre, puisque le

pays tire un grand profit de sa stabilité, il faudra porter la guerre dans tous les coins pour faire disparaître la paix et la prospérité. Dès lors pour restaurer la sécurité, il sera nécessaire de négocier et de partager. L'issue du combat est d'autant plus certaine que l'ennemi est fort insignifiant quant au nombre: à peine 1% de la population. Il faudra alors s'attaquer à tous les secteurs vitaux, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur du pays. A titre d'exemple, l'auteur signale un certain nombre d'objectifs.

a) Détruire le Parc National de l'Akagera:

Les autorités attendent de ce parc apport de devises mais également publicité à l'extérieur. Il faudra incendier ce parc, avec dans un premier temps le risque d'être accusé de terrorisme. Mais ce sera pour les réfugiés une occasion de faire connaître leur cause. Disons que le parc devient dans la littérature agressive des réfugiés une sorte de convoitise obsessionnelle. Zone de savane sèche, la région a été progressivement abandonnée depuis le début du siècle pour cause de mouche tsétsé et de sécheresse. La création d'un parc est venu consacrer un état de fait. Régulièrement des paysans rwandais tentent de mordre sur ce domaine, et régulièrement ils se font refouler.

Naturellement, l'auteur ne pousse pas la franchise jusqu'à dire à la suite de Monseigneur Classe ou de Lacger que le Mutara et le Buganza sont "des pays d'essence mututsi" qu'il faudra récupérer avant de se lancer dans la reconquête du pays. Sous-entendu comme le firent jadis les Banyiginya. Ainsi pour une meilleure répétition de l'histoire, il fallait détruire le parc, pour y installer les premières vagues des réfugiés. Ceci explique, à mon sens, la présence des femmes et des troupeaux de vaches au moment des combats en octobre 1990. Comme pour signifier qu'aucune fuite n'était plus possible.

b) Couper les voies de sortie

Le deuxième objectif consiste à asphyxier le pays

en coupant toutes les voies extérieures. Le Rwanda est relié à l'extérieur par les ports de Mombasa (Kenya, via l'Uganda) et de Dar-es-salam (Tanzanie). le transport se fait par des norias de camion immatriculés au Rwanda depuis que la libéralisation du crédit a permis l'acquisition de ces moyens par les nationaux. L'objectif est de tout détruire sous prétexte que les réfugiés n'en tirent aucun profit.

L'auteur trouve la chose faisable, avec de petites unités spécialisées dans le terrorisme et dans la guérilla. Presque de manière incantatoire, il annonce une action de destruction et de destabilisation de l'appareil politique. Le succès est d'autant plus certain que l'armée rwandaise n'a pas les effectifs suffisants pour protéger tout le territoire, avec en plus un manque de pugnacité et de motivation. Ce qu'il fallait démontrer pour signifier que le combat était gagné d'avance.

On ne peut être plus clair et persuasif! Un tel langage n'a pas laissé indifférent surtout que l'apparente prospérité rwandaise tenait du miracle dans une sous-région éprouvée économiquement. Les approvisionnements s'y faisaient normalement, les infrastructures de toute sorte se développaient en quantité et en qualité et surtout, depuis 17 ans, il n'y avait pas eu de catastrophe politique.

Naturellement ces petits pas vers un mieux-être social et économique ne pouvaient occulter les difficultés du monde rural et les perspectives incertaines en moyen terme, notamment après la chute des cours du café. Mais pour un réfugié qui considère son pays d'origine comme un paradis injustement perdu, l'appât était alléchant. Il se laissa facilement prendre d'autant plus qu'il croyait que ses malheurs avaient été provoqués par le colonisateur belge et qu'on lui avait volé l'indépendance.

Avec une telle interprétation de l'histoire, les politiciens de la diaspora ont bercé le réfugié dans l'illusion d'un retour en force avec le concours de l'armée ugandaise qui comptait de nombreux ressortissants rwandais. De façon fort simpliste, l'échec des tentatives de 1961, 1963, 1967 est mis sur le compte de l'inexpérience, de la zizanie des

premières années de l'exil. Dans la perspective d'un retour imminent, des fonds sont collectés et des menaces proférées contre ceux qui chercheront à s'approcher des Ambassades pour l'obtention individuelle de passeports rwandais. La revue Impuruza est entièrement responsable de telles espérances.

Elle a publié à longueur d'années des articles tendant à démontrer que le pays était pourri par la corruption, le régionalisme et l'ethnisme pour démontrer que le recours aux armes serait une oeuvre de salubrité publique. Avec à l'appui des articles signés par des personnes donnant leur adresse au Rwanda. Ceci confortait à tort ou à raison l'existence d'une opposition interne avec laquelle on ferait alliance en temps opportun. Et la boucle était bouclée.

Cette revue s'est fait une réputation auprès de la diaspora, par les titres académiques de l'éditeur A. Kimenyi, par les pontins ramassés sur le Rwanda. Elle a surtout servi de porte-voix à des extrémistes incapables de penser la question des réfugiés autrement qu'en termes de revanches et de reprise du pouvoir. Ces thèses sont d'autant plus criminelles que ceux qui les professent restent à l'abri des postes confortables dans des pays dont ils ont parfois la nationalité.

c) La guerre médiatique

Les nombreuses associations de réfugiés rwandais en Europe, en Amérique ou en Afrique ont vite fait de découvrir le profit politique à tirer d'une campagne médiatique prenant pour cible, l'image de sérieux et de stabilité du Rwanda depuis l'avènement du Président Habyarimana en 1973. Nous allons essayer de démontrer le mécanisme d'une stratégie qui a causé autant de torts que la guerre sur le terrain.

- l'utilisation des préjugés défavorables:

L'usage fait qu'en matière d'information sur l'Afrique, les journalistes, consciemment ou inconsciemment forcent sur le sensationnel. Comme s'il

était de bon goût d'insister sur l'enfer moral et matériel du Continent! Ainsi le public aura du sang à la une et pourra s'offrir de temps en temps un conflit ethnique dont la forme et la violence prouvent à suffisance que l'Afrique reste sauvage et primitive, du Libéria, à l'Afrique du Sud en passant par le Rwanda. Voilà de manière presque caricaturale, les tendances que l'agresseur a insidieusement manipulé avec un résultat acquis d'avance.

Plus finement, la campagne a tablé sur des mythes porteurs en ce qui concerne l'Afrique en particulier et le Tiers-Monde en général. L'idée centrale est qu'aujourd'hui il faut repartir de zéro, balayer toutes les vicissitudes, toutes les corruptions, tant il y en a, déboulonner tous les partis uniques et leurs Présidents-Fondateurs, etc... A la place, il faudra recréer le monde en éliminant toute forme de néocolonialisme qui a réussi à détruire les promesses des Indépendances. Voilà pourquoi il faut des hommes nouveaux pour correspondre aux idées nouvelles.

Que les descendants de l'UNAR aient trouvé là un créneau à prendre, il n'ya rien de surprenant! Pour les besoins de la cause, il n'est pas difficile de se mettre dans la peau du libérateur pur et dur formé au mortier dans le maquis ougandais et prêt à conduire la paysannerie rwandaise sur le chemin de la liberté et de la prospérité. C'est ainsi que dans les publications du Front Patriotique fleuriront des images du paysan armé d'une houe et d'un Kalatchnikov sur fond de carte rwandaise (un clin d'oeil au soldat paysan de Mao?) ou d'une Marianne noire entraînant quelque Gavroche à l'assaut du pays des mille collines. Et pour atténuer l'effet pervers des armes sur certaines sensibilités converties à la non-violence, on multipliera les déclarations favorables à la démocratie, aux droits de l'homme, à la paysannerie étranglée, aux citadins prolétaires.

Il ne manquera pas de politiciens en mal de libéralisme, il ne manquera pas non plus un public friand des choses de l'Afrique pour se laisser escroquer par les sirènes de la rédemption des sous-

développés. Hier aux crochets des pays de l'Est, les mêmes aujourd'hui tendront la main à une droite occidentale convaincue d'être la seule capable de créer le progrès universel.

- l'orchestration de la campagne

C'est surtout dans le monde occidental que les organisations des réfugiés ont remporté des succès en ameutant la presse par des contacts personnels, par des conférences, des soirées culturelles, le tout dirigé contre le régime rwandais. Les thèmes-vedettes sont: la question des réfugiés rwandais, l'apartheid ethnique au Rwanda, les droits de l'homme. On ne manquera pas de trouver une grande analogie avec les événements de Ntega et de Marangara au Burundi, en août 1988. Le modèle choisi a provoqué un bain de sang, mais le résultat fut un début de partage du pouvoir entre les Tutsi et les Hutu à Bujumbura, ce qui a valu une meilleure crédibilité au point de vue international. Voilà ce qu'il fallait tenter notamment après l'organisation des Etats généraux des associations des Réfugiés à Washington en 1988.

Cette réunion a dégagé une stratégie dont la réussite est attestée par le bilan publié dans la revue Impuruza, n°15. Les associations basées en Europe et en Amérique sont les plus en honneur. Le mois de novembre 1989 fut le plus fécond en débats et en manifestations couvertes par la presse locale.

- du 10 au 11 novembre 1989, réunion à Sacramento de la Diaspora rwandaise: conférence sur les mensonges de la politique rwandaise, débat sur la véritable solution du problème des réfugiés, examen du programme du Front Patriotique Rwandais.

- le 11 novembre 1989, manifestation à Montréal devant le consulat rwandais, cette fois aussi en présence de nombreux journalistes; protestations contre l'expulsion de 5 réfugiés rwandais par le Burundi agissant pour le compte du Gouvernement rwandais. Cette action organisée après l'appel du vieux Rukeba reçut un dénouement favorable: les 5 réfugiés seront accueillis par les USA s'ils en font la demande. Ce fut également une occasion

pour débattre de la question des réfugiés.
 - le 23 novembre 1989, l'association ISANGANU, pour sensibiliser l'opinion publique belge sur le problème des réfugiés organise une manifestation devant l'ambassade du Rwanda, le siège de la CEE, le bureau de l'OUA, en présence de 17 représentants de la presse. Le rapport est discret sur la présence de Marie-France Cros mais son article sur "l'atmosphère de fin de règne au Rwanda", inspire énormément les banderoles. Devant l'ambassade du Rwanda, le slogan scandé est "à bas l'apartheid au Rwanda". Pour protéger la tranquillité publique, menacée par une foule qui ne dépasse pas la cinquantaine, 15 policiers, pas moins, ont dû être mobilisés. L'objectif poursuivi est d'amener les partenaires du Rwanda à faire des pressions sur Kigali pour admettre le retour des réfugiés.

- le 25 novembre 1989, au Québec, journée culturelle rwandaise et problème des réfugiés, avec la participation des danseurs "Intore" de Toronto. A l'intention du public, on démontra que la politique de paix et d'unité nationale était une mystification pour obtenir des aides, et qu'un gouvernement raciste (Habyarimana) avait succédé à un autre (Kayibanda). Moralité: comme le public est rarement au courant des affaires rwandaises, un petit pays de l'Afrique centrale, il faudra crier partout haut et fort, avec l'aide bénévole de citoyens européens ou américains adhérant aux associations.

La propagande ne s'arrête pas uniquement aux manifestations, elle utilise également des méthodes plus douces de dénonciations par lettres et pétitions et profite de toutes les occasions pour poser "le problème rwandais". Des offensives tous azimuts sont lancées par des groupes différents dans le but de présenter les faits dénoncés comme émanant des sources indépendantes. Ce qui artificiellement ajoutait à leur crédibilité.

Un ton serein sera adopté pour destinataire distingué et le contenu purgé de la hargne qui encombre les textes identiques en Kinyarwanda. Il ya bien entendu une différence entre le langage primarisé à l'intention du commun des réfugiés et

celui d'une pétition à l'adresse des Chefs d'Etat de la CEPGL, du Pape, avec copie pour information à G. Bush, au Secrétaire Général de l'ONU, etc....

Ainsi toutes les règles de la propagande politique sont mises à contribution. L'intention clairement affichée est de faire admettre, à partir d'informations montées en épingle, de scandales laborieusement glanés ou inventés que la classe politique au pouvoir est incapable de conduire ce pays vers les rivages du renouveau. L'idéologie ethniste à laquelle elle s'accroche (voir la politique de l'équilibre régionale et ethnique) est contraire aux droits de l'homme.

Pourquoi ce langage est-il porteur jusqu'à causer un tort immense au pays, en semant le doute chez ses amis traditionnels? Les raisons sont multiples:
 - un contexte favorable: l'échec du communisme et les événements de l'Europe de l'Est ont favorisé une croisade en faveur des droits de l'homme et de la démocratie dans le monde. Il est apparu une opinion publique favorable à la solution de tous les conflits pendants, à la suppression de l'apartheid, au retour des réfugiés, etc...

- la question des réfugiés: le Gouvernement rwandais ne s'intéresse pas à la question de ses réfugiés. Il était dès lors d'un bon effet que de se présenter comme une victime pénalisée par une mauvaise décolonisation et surtout persécutée pour son appartenance ethnique. Dans cette logique on insistera sur le fait qu'il n'ya pas d'ethnies au Rwanda, mais un seul peuple parlant une même langue, ayant les mêmes coutumes et la même religion (le Ministre des affaires étrangères belge dira, dans une émission télévisée que les ethnies au Rwanda sont une invention belge, qu'il a des anecdotes à ce sujet); il n'ya pas non plus une région hutu, tutsi ou twa, mais une interpénétration au point de vue de l'habitat. Le gouvernement rwandais refuse le retour sous prétexte que le pays est surpeuplé, c'est faux puisque le pays préfère consacrer un dixième de son territoire aux bêtes du parc de l'Akagera.

Présentés de cette façon, ces arguments sont honnêtes pour qui n'est pas au courant de l'état d'avancement des négociations rwando-ugandaises

sur la question des réfugiés et qui ne comprend rien au casse-tête des ethnies au Rwanda. Comme l'opinion publique belge, canadienne ou suisse n'est pas rwandophone, elle ne pourra pas savoir que la solution de la naturalisation envisagée dans les négociations est présentée en kinyarwanda comme étant mauvaise puisqu'elle va transformer les réfugiés en citoyens de seconde zone. Bien plus, les réfugiés avouent à demi-mots, qu'ils se sont compromis dans des alliances qui peuvent se retourner contre eux en cas de changement de régime dans les pays hôtes. Ce genre d'appréhension se trouve dans de nombreuses publications en kinyarwanda.

- la violation des droits de l'homme: c'est l'argument qu'on peut utiliser sans crainte d'être démenti quand il s'agit de n'importe quel pays africain. L'accent a été mis sur des détentions arbitraires, l'élimination des opposants par des méthodes de barbouzes (accidents routiers), emprisonnement des journalistes, etc...

- l'absence de démocratie: le multipartisme étant à la mode, il fallait montrer que faute de pluralisme politique, le MRND était une dictature oppressive contre les Tutsi mais également pour les Hutu du centre et du sud. La politique de l'unité nationale était un leurre et l'équilibre ethnique et régional une mystification pour cacher la domination de la région du Président.

L'argument de la démocratie servira également pour dénoncer la corruption qui règne à Kigali, une corruption entretenue par un pouvoir dictatorial. Ceci pour affirmer que la dénonciation du mal rwandais ne vient pas d'un quelconque "syndicat de réfugiés" mais d'une opposition légitime aux ramifications intérieures et extérieures, toutes ethnies confondues. Et pour prouver le sérieux numérique de cette force, il sera affirmé que les Tutsi représentant plus de 30% de la population rwandaise, auxquels s'ajouteraient 2 millions de réfugiés (probablement tous les rwandophones qui vivent en dehors du territoire national). Sous-entendu le pouvoir devrait être partagé en deux parts égales, au lieu des miettes attribuées actuellement aux Tutsi: un ministè-

re-croupion (le Ministère des relations institutionnelles), une seule ambassade, etc... Encore une fois, le désir d'imposer une solution à la burundaise après Ntega et Marangara en 1988.

Voilà pour l'opinion publique occidentale. Vis-à-vis des réfugiés, le discours est tout autre. On fait jouer la fibre de la nostalgie, notamment par le biais de la culture, on se gargarise des mots de courage, de patriotisme et d'anticolonialisme, on se présente comme les héritiers d'une longue tradition de bravoure et de créateurs d'empire. Seul le loup colonial a brisé un royaume vertueux et combien méritant.

Ce discours me paraît extrêmement dangereux pour les hommes de la deuxième génération à qui l'on fait croire que le courage est le monopole de leur ethnie. Ceci est à la base d'un militarisme et d'un désir de revanche qui fait couler inutilement du sang rwandais de manière périodique. L'histoire récente prouve à suffisance que le muhutu sait se battre et mourir pour la cause de son pays.

Faut-il rappeler que devant la troupe belge à Shangi (1896), pendant que la noblesse se lançait dans une course éperdue, y compris le propre fils de Rwabugiri, Muhigirwa, seul Bisangwa, un muhutu du Gisigali, (prolongement du Bugoyi de l'époque) a préféré la mort sur place avec son compagnon d'arme mutwa? Bousculé par la guerre germano-belge (1916-1918), le pouvoir tutsi fut sauvé par la caution des missionnaires. Fidèle collaborateur des Allemands, le cadre tutsi apportera un concours dévoué aux Belges durant une quarantaine d'années. Ailleurs en Afrique, il y aura un certain nombre de résistances. Les rares cas enregistrés au Rwanda sont le fait isolé de chefs de lignages hutu ou twa (Rukara et Basebya en 1910).

Fort adroitement, à la veille de l'indépendance, les chefs tutsi se sont découverts une âme de résistants. Déboutés par la Révolution de 1959, l'UNAR et ses héritiers traînent langoureusement une auréole de martyr pour la cause du nationalisme africain. Ainsi la reconquête du pouvoir leur paraît un

devoir sacré et pour y arriver ils organisent des attaques infructueuses depuis les années 1960. La leçon tirée par et pour les intéressés de cette époque mérite qu'on l'entende:

"Twakoze amakosa menshi tukili ibyigahuma. Mvuge make muliyo: mu birunga muli 1961, i Bugesera muli 1963, i Kibungo muli 1966. Twaragiye turakanga, dusubira inyuma, turangiye turisinzirira, dusiga twicishije abantu ibihumbi byinshi". (2)

Ce qui se traduit par:

"Nous avons commis beaucoup de fautes quand nous étions des apprentis-adolescents (apprentis-combattants). Voici quelques-unes: dans les volcans en 1961, au Bugesera en 1963, à Kibungo en 1966. Nous avons fait mine d'attaquer, nous sommes revenus sur nos pas, et puis nous nous sommes endormis, après avoir fait massacrer de milliers de gens".

C'est par décence vis-à-vis des milliers de victimes tombées dans les attaques et les représailles de la peur en 1963 surtout, qu'il convient de ne pas verser dans la polémique.

CONCLUSION

Les hostilités dont le Rwanda a été brutalement victime le 1er octobre 1990 attirera bon nombre de journalistes étrangers avec une prépondérance de correspondants belges. Ainsi le Rwanda fut promis à occuper la une de la presse, supplantant involontairement un Libéria dont la guerre civile venait de battre les récents records en matière de cruauté et d'anarchie. Qu'une éruption de violence ethnique éclate en Afrique centrale, cela confirmait un pronostic longtemps établi, à savoir que les difficultés actuelles du Tiers-Monde provoqueront à court terme un bain de sang. Cette fatalité était considérée avec quelque appréhension par les uns, avec indifférence par d'autres qui sont convaincus qu'une purge d'un sang qui n'est pas le leur s'impose dans le cas des pays pauvres et surpeuplés.

La couverture des événements n'a toujours pas été objective, elle a donné une image trop favorable à l'agression. On trouvera la preuve la plus évidente dans les dépêches de l'AFP en provenance de Nairobi, mais également dans les informations de Radio France Internationale, citant son correspondant de Nairobi. Il s'agissait ni plus ni moins des bulletins de victoire du Front Patriotique Rwandais dont l'avance sur Kigali était irrésistible. Très écoutée par l'intelligentsia rwandaise, même au bureau, la R.F.I. relayée d'ailleurs par d'autres postes étrangers est indirectement responsable d'un début de panique qui a provoqué la violation des droits de l'homme dans bon nombre de cas.

Ce n'est d'ailleurs pas la première fois pour le Rwanda en particulier, pour le Tiers-Monde en général, que l'information fasse preuve de faiblesses aux conséquences incalculables pour des vies humaines et pour des biens. La plupart des articles et des dépêches d'agence des premières semaines n'ont pas manqué de se référer à la traditionnelle fiche signalétique du Rwanda: ancienne colonie allemande et belge dans la suite, un territoire grand comme un mouchoir mais trop surpeuplé; un marécage

ethnique dans lequel s'affronte les hutu-bantu et les tutsi-hamite depuis 1959, un pays qui vit de la charité internationale, etc...

Dans tous les cas, la guerre d'octobre, au point de vue médiatique, s'est déroulée selon une dramatisation répondant largement aux attentes de l'agresseur. Je n'irai pas jusqu'à dire que tous les correspondants présents à Kigali dès les premiers jours furent approchés directement par les porte-paroles ou les adhérents du Front Patriotique qui avait pris les armes contre le Rwanda. Ce n'est peut-être pas impossible pour certains. Le résultat fut défavorable à l'image de marque du Rwanda, ce qui correspondait au plan de guerre de l'ennemi.

NOTES ET INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) IMPURUZA, SIGNAL D'ALARME, June 1989, n°14, pp. 57-63
 (2) IMPURUZA, n°15, p.94

LE VOCABULAIRE ET LE DISCOURS DES INKOTANYI ET LEURS ALLIES.

Par: -François Xavier BANGAMWABO
 -Emmanuel RUKIRAMAKUBA

Introduction

Dans cette analyse, nous nous proposons de présenter le vocabulaire, et surtout le discours des Inkotanyi tels qu'ils peuvent être appréhendés à travers les publications des activistes des milieux des réfugiés rwandais. Pourquoi ces publications? Parce que l'attaque perpétrée par les Inkotanyi dont les visées et les méthodes sont les mêmes que celles des Inyenzi des années 1960-1967 avait été soigneusement préparée à travers ces publications: sensibilisation des réfugiés et des (futurs) complices de l'intérieur, démobilisation et désorientation de l'opinion nationale, campagne ayant pour objectif de se rallier la sympathie et la complicité des média internationaux en présentant une image très négative du Rwanda, et du régime en place, et en présentant une version volontairement fautive et tendancieuse des événements passés.

A cette fin tous les moyens ont été bons: mensonges, manipulations de toutes sortes, corruption et achat de consciences des moralement faibles et des opportunistes de tout acabit, incitation à la haine, culture de la division parmi les Rwandais, etc. On rappellera ici que de tous temps, les plus extrémistes parmi les réfugiés n'ont jamais vu d'un bon oeil ceux d'entre eux qui voulaient rentrer à titre individuel; et il y en a.

Toute cette littérature n'était donc qu'au service d'une seule cause: le retour en masse et la prise du pouvoir par la force, afin d'imposer une "pax nova" et une organisation "définitive".

Il convient toutefois, avant de faire une analyse quelconque ou un commentaire sur ce discours et ce vocabulaire, de bien savoir l'idéologie et la culture de ceux qui les profèrent ou les utilisent, car comme l'écrivait J.B. Marcellesi, "L'analyse

du discours politique rencontre nécessairement dès le départ les problèmes que posent la culture des locuteurs et la culture du chercheur. On entendra par là l'ensemble des notions que les locuteurs ont en commun et que dans leur discours ils peuvent supposer connues : cet ensemble s'organise en un vaste énoncé sous-jacent dont l'ignorance peut rendre impossible la compréhension des discours produits: il est formé par la connaissance d'événements, de doctrines, de traditions, de principes et il est lié à un certain nombre de phénomènes affectifs".

Pour comprendre le vocabulaire et le discours des média des milieux de réfugiés que parfois on peut hésiter à qualifier de politiques, il convient de se référer aux volets politiques et idéologiques du présent document. Toutefois, nous nous en voudrions de ne pas rappeler certaines choses:

Les locuteurs (en fait les différents auteurs):

Un certain nombre de réfugiés des milieux extrémistes ou des sympathisants de leurs thèses. Ce sont assez souvent des gens qui s'inscrivent dans la logique du parti UNAR même quand ils ne s'en réclament pas en tant que tels, en couvrant d'un vernis moderniste leur idéologie. En outre, il s'agit de réfugiés politiques partis à l'étranger suite à la révolution socio-politique de 1959, ou de leurs descendants, de ceux partis suite aux différentes incursions des Inyenzi, et de ceux qui ont quitté le pays lors des événements qui ont conduit au Coup d'Etat de 1973. Ceux qui sont partis avant 1959 ou après mais pour d'autres raisons et qui auraient adhéré au mouvement ne peuvent qu'être traités d'opportunistes dont les motivations sont difficiles à appréhender.

Les événements:

- la révolution socio-politique de 1959 et les péripéties qui l'ont préparée;
- les différentes élections et les péripéties qui ont consacré la victoire du parti PARMEHUTU, les revers du parti UNAR et qui l'ont amené à se

suicider politiquement, comme le dit Kagame (*Un abrégé de l'Histoire du Rwanda*);

- l'abolition de la monarchie, de Kalinga et la déchéance du mwami Kigeli Ndahindurwa;
- les différentes attaques des Inyenzi contre le Rwanda autonome et contre le Rwanda indépendant, attaques qui ont été suivies de lourdes défaites;
- le Coup d'Etat du 05/07/1973 et les événements qui l'ont précédé.

Nous nous inscrivons dans leur contexte, nous les avons vécus tous comme des événements qui font partie de l'histoire de notre pays, histoire qui les déborde naturellement. En effet, l'histoire ne s'arrête pas en 1959 ou en 1962; elle ne commence pas non plus à cette époque, mais dans la nuit des temps. Sur ce point, nous nous inscrivons en rupture avec la littérature de ces milieux.

Les doctrines et les principes:

Essentiellement monarchistes et anti-républicains. En clair, ce sont des gens qui n'ont jamais accepté les défaites (politique et militaire) de l'UNAR, qui n'ont jamais accepté la République et les régimes républicains successifs.

Les phénomènes affectifs:

Compte tenu de ce qui précède, la plupart des activistes sont des réfugiés politiques qui déplorent ce qu'ils appellent soit les troubles, soit la "contre-révolution de 1959" et se déclarent des victimes de la "collusion" entre les Belges et le PARMEHUTU. Ils rêvent encore d'une restauration possible de la monarchie qui remettrait Kigeli au trône. D'autres pensent qu'on peut remettre en cause la République en mettant en place, histoire de tromper l'opinion internationale et les Rwandais naïfs, une 3ème République; mais le fond de leur idée est qu'il faut se venger des frustrations et des prétendues injustices introduites par la "contre-révolution" et la "pseudo-indépendance". Les chefs historiques de l'UNAR et ses militants les plus actifs ont toujours entretenu cette illusion à tel point qu'ils ont fini par y croire eux-mêmes. Ils ont entretenu cette

idée parmi les réfugiés en exerçant sur eux une pression morale forte et en cultivant chez eux une nostalgie telle que beaucoup attendent de rentrer massivement au pays et d'être "rétablis dans leur droit et dans leurs biens".

L'attaque des Inkotanyi, malgré l'alliance de certains opportunistes initialement anti-monarchistes et les dénégations des uns et des autres, s'inscrit dans cette ligne.

L'objectif essentiel du discours en question est donc de sensibiliser et de préparer un retour triomphal. Les dénominations des différents journaux sont d'ailleurs révélatrices de cette orientation:

- *Impuruza* : (celui qui appelle au secours, tambour qui mobilisait l'armée pour le départ au combat);
- *Muhabura* : à l'instar du volcan Muhabura, point de repère pour les égarés qui veulent rentrer chez eux; ou dérivé de "guhaha", être perdu, s'égarer, et signifiant "celui qui remet dans le droit chemin dans la bonne direction";
- *Huguka* : "sois attentif", instruis-toi, "saisis ta chance";
- *Isangano* : lieu de rencontre, de rendez-vous, carrefour;
- *Intego* : but, objectif;
- *Umurinzi* : 1°. gardien, veilleur, sentinelle
2°. (eurythrine) espèce d'arbre tenant une place importante dans le cérémonial des Imandwa pour avoir recueilli Ryangombe alors que d'autres le rejetaient, l'ambivalence du terme est voulue;
- *Le Patriote*
- *Kanguka* : Réveille-toi
- *Inkotanyi* : lutteur acharné (référence prétentieuse aux Abakotanyi qui, lors d'une dissension interne, furent défaits par Semugaza dans la région du Mutorwa-Ndorwa précisément, sous le règne de Yuhi Gahindiro);

- *The Alliancer* : le Conciliateur
- *Ukuri* : la vérité
- *Le Front* - Bulletin d'information du FPR (qui n'a annoncé qu'une seule nouvelle: la mort de Fred Rwigema, chef des Inkotanyi. Le reste n'est constitué que d'une répétition obsessionnelle du déjà-dit. C'est à croire que la mort de Fred Rwigema est pour eux une demi-victoire. C'était donc un libérateur-umucengeri?).

Nous ne citerons pas tous ces journaux, mais tous participent à un même dessein, avec des méthodes et des contenus identiques. Nous nous intéresserons surtout à ceux écrits en kinyarwanda ou en français, les deux langues officielles au Rwanda.

1. UN DISCOURS NOSTALGIQUE

Le discours des journaux des activistes réfugiés opposés à la République est nostalgique à deux titres: de par son contenu et de par le but qu'il poursuit (développer et entretenir parmi les réfugiés une forte nostalgie du passé, des privilèges et des biens à récupérer, du pouvoir à reprendre). C'est un discours essentiellement mobilisateur, c'est une sorte de conditionnement auquel on soumet les réfugiés, une version des faits prétendue correcte qu'on essaie d'imposer à la masse des Rwandais. On y regrette le prétendu âge d'or d'antan, du temps où "le Rwanda était encore le Rwanda" - propriété du roi (u Rwanda rukiri u Rwanda). Il s'agit d'une image mythique stéréotypée du Rwanda qui donne l'impression que tout Rwandais était l'homme le plus heureux du monde.

C'est ce discours que l'on découvre dans les syntagmes suivants:

- rubanda rw'umwami (le peuple du roi)
- imbaga y'umwami (le peuple du roi)
- u Rwanda rw'abasokuruza (le Rwanda de nos ancêtres)
- bene Gihanga (les enfants de Gihanga)
- bene Kanyarwanda (les enfants de Kanyarwanda).

C'est un discours qui idéalise la prétendue symbiose des Banyarwanda entre eux d'abord, entre eux et leur roi ensuite. On a affaire à une vision anachronique du Rwanda-propriété du roi, ce qui, paraît-il, permettait d'éviter toute dissension ethnico-régionale.

On peut d'ailleurs se demander si ces particules possessives *rwa*, *ya*, etc. n'ont pas toujours cette valeur possessive que celle que leur donnaient les vieux chefs Tutsi des années 1952-1959, lorsqu'ils protestaient contre l'abolition des fiefs ibikingi:

"L'histoire dit que Ruganzu a tué beaucoup de "Bahinza" (roitelets). Lui et d'autres de nos rois ont tué des Bahinza et ont ainsi conquis le pays de Bahutu dont ces Bahinza étaient rois"(1). Ils l'ont donc fait leur.

Un peu plus loin, on trouve encore: "Nous exposons nos doléances à propos des ibikingi et des amasambu, propriétés exclusives de leurs possesseurs comme le Rwanda est propriété exclusive du mwami" (2)

Voilà donc ce à quoi fait penser ces références incessantes au roi et au Rwanda-possession des ancêtres (Ruganzu et d'autres de nos rois), quand des gens développent un discours nostalgique sur ces années-là.

Il faut alors préciser que le Rwanda étant possession "exclusive du mwami," celui-ci pouvait gratifier qui il voulait de n'importe quel "bien": terre, vaches, sujets, etc. sans rendre de compte à qui que ce soit.

Dès lors, idéaliser la royauté par rapport à la République en affirmant qu'"aucun roi n'a jamais pillé son pays"(3) (ce qui n'a jamais été prouvé pour les différents présidents que le pays a connus) n'a tout simplement pas de sens, puisqu'il disposait à sa guise des biens et des hommes de ce pays, ce qui n'est pas le cas dans un système républicain et démocratique.

Quant au cas de "bene Gihanga", "bene Kanyarwanda", (les enfants de Gihanga, les enfants de Kanyarwanda) que les réfugiés veulent rassembler (d'après les mêmes journaux), il pose la même ambi-

guité si l'on se rappelle la controverse qu'il a occasionné quand, toujours dans les années 1957-1959, les Bahutu ont voulu que tous les "enfants de Kanyarwanda" bénéficient des mêmes droits, des mêmes avantages et des mêmes devoirs. Il faut rappeler ici qu'il leur fut répondu que les Bahutu n'avaient avec les Batutsi de liens et relations autres que ceux fondés sur l'ubuhake. Que, puisqu'ils prétendaient être des descendants de Kanyarwanda, quelle était leur mère ? Quelle était sa famille ? (4).

Nous avons relevé ces vieilles querelles non pas pour y prendre part ou pour les actualiser. Elles sont complètement dépassées.

Mais dans la mesure où ceux qui cultivent cette nostalgie n'ont pas évolué avec le temps et avec les événements ou n'ont pas changé par rapport à leurs ancêtres des années 1950 puisque beaucoup de réclament haut et fort des idéaux de l'UNAR, nous pouvons craindre que leur idéologie, les idées qu'ils développent et inculquent aux plus faibles ou aux plus jeunes qu'eux ne conduisent aux mêmes incompréhensions, aux mêmes impasses et aux mêmes drames.

La volonté de retour au passé se lit encore dans les exemples suivants:

- "...ibyo byose turashaka kubihindura ngo bisubire uko byari mbere..." (...tout cela nous voulons le changer pour revenir à la situation antérieure - sous entendu à 1959)

- "...Urwanda nirusubira rukaba/nirwongera kuba u Rwanda..." (5) (...lorsque le Rwanda aura recouvert son image)

- "...tout le monde se prit à espérer que la Nation Rwandaise étranlée par le régime Kayibanda allait renaître et que les citoyens de notre infortunée patrie cesseraient d'être des Hutu, des Twa, des Tutsi avant d'être des Rwandais" (6)

- "singize ngo noneho twabonye uruvugiro ariko nta kamaro kwihakana Umutwe wacu cyangwa se ubwoko. Ahubwo dukwiye kwugarukaho..." (7)

Je n'affirme pas que nous avons acquis un quelconque crédit, mais il ne sert à rien de renier notre parti -UNAR- ou notre appartenance ethnique. Au contraire nous devons le réintégrer -

- "Inzira rero iboneye yageza abanyarwanda ku bumwe bidatinze, ntibijjinganya ni ukuvugurura umutwe wacu. Nibyo byahuza vuba abanyarwanda aho bali hose, *kuko yigeze kubahaza, umuntu akumbura icyo yamenye*" (8) (La meilleure voie pour réaliser l'unité des Rwandais sans tarder, c'est sans conteste de restructurer notre parti. C'est cela qui regrouperait vite les Rwandais où qu'ils se trouvent, parce qu'ils les a déjà regroupés. On ne ressent de la nostalgie que pour ce que l'on a connu).

Ce discours nostalgique (ou cultivant la nostalgie), prétentieux, plein d'un orgueil quelque peu naïf et surranné se retrouve entre autres dans un livre d'A. Kimenyi (1990), notamment dans le poème "Inzizi nziza" (9). Il s'y développe la culture "vachère des Imfura" (nobles), dans toute sa veulerie et sa mievrerie.

Il y est en effet question d'un rêve obsessionnel, toujours le même:

- le retour triomphal des réfugiés;
- la renaissance à tous les points de vue et le retour à l'âge d'or (l'ouverture de la caverne d'Ali Baba quoi!);
- la restauration de la royauté;
- le règne des Inkotanyi, armés d'épées s'il vous plaît!

Bref, dans son rêve,

"U Rwanda rwongeye kuba u Rwanda
Abarwandarika bandurutse
barangara barandata
barandara barandaga
Baranduranya barindagira
Barashaka i Ndera indaro
Abarukunda baragwana mu nda
Rubanda rushira agahinda" (10)

En d'autres termes, le changement rêvé, et que poursuit la lutte des Inkotanyi, abouti à ceci: les responsables actuels et les ennemis du Rwanda, entendez par là tous ceux qui ne sont pas d'accord

Avec les Inkotanyi perdront tout, perdront la tête, deviendront fous, et seront confinés dans des asiles psychiatriques (gushaka indaro i Ndera). Les visées des Inkotanyi sont là, très claires.

Ce langage est d'autant plus porteur qu'il émane d'un intellectuel dans lequel beaucoup d'Inkotanyi voyaient, semble-t-il un possible président, s'ils parvenaient à gagner la guerre qu'ils ont déclenchée. Ce n'était évidemment qu'un rêve !

Dans l'ensemble, le discours tenu tend à accréditer la thèse selon laquelle le Rwanda a perdu son image; l'avènement de la République et de l'Indépendance est considéré comme un malheur, un engagement dans le chaos. En toute logique donc, il faudrait changer tout cela, recréer "la Nation Rwandaise", c'est-à-dire remettre en cause les institutions issues de la révolution socio-politique fondées sur des valeurs républicaines et démocratiques pour remettre en place un régime fondé sur d'autres valeurs, qui ne peuvent qu'être négatives et néfastes dans ce sens qu'elles mettraient en cause des acquis aussi fondamentaux que sont l'égalité des Rwandais et les libertés du citoyen.

Car, il ne faut pas l'oublier, le citoyen n'était tel qu'à travers sa soumission au roi. Le peuple n'était qu'une foule d'individus (rubanda) sans droits égaux. L'on se rappellera que le nom désignant l'une de ses composantes, Hutu, signifiait aussi "serviteur, sujet, subalterne". Dans cette acception, le terme pouvait s'appliquer à n'importe qui. La révolution socio-politique, la République, la démocratie, ont remis tout cela en cause en redonnant au citoyen tous ses droits, la *citoyenneté* rwandaise étant la valeur suprême et absolue qui transcende les appartenances régionales et ethniques.

La nostalgie telle qu'exprimée, ou la manipulation qu'on en fait, sont telles qu'elles frisent la niaiserie et un anachronisme désarmants.

- "Birakwiye kandi biratunganye, birimo n'agakiza gutahana n'umwami..." (Cela est digne est bon, et c'est même salutaire de rentrer - regagner le Rwanda - avec le roi...) (11)

On le voit bien, il s'agit d'une incantation calquée sur le modèle de la prière catholique (...il est juste et bon de te rendre gloire...)

- "Twongeye kubwira abaturatione ngo ntibakomeze kubakura umutima, turacyali imfura, nk'uko mwali mubizi, ikibabaje ni uko abakuru batuzi bashize kandi bazira ubutindi, abato bakaba barababeshye ngo abatutsi banga abahutu"(12) (Nous disons encore au peuple de ne pas être effrayé, nous sommes toujours les mêmes nobles tels que vous le saviez déjà; ce qui est malheureux, c'est que les plus âgés qui nous connaissaient sont tous morts victimes de pauvreté, et qu'on a menti aux jeunes que les Batutsi haïssent les Bahutu).

Ce dernier passage est un concentré de cette mentalité retrograde et déphasée que cultivent les nostalgiques du temps passé, sinon la manifestation d'un mépris sans mesure dans lequel certains réfugiés confinent encore le peuple rwandais.

- En tant que tel, il appelle quelques remarques.
- Ceux qui parlent se placent au-dessus du peuple avec un ton si paternaliste qu'ils laissent penser à nos vieux chefs parlant à un malheureux peuple qui n'attend que leur retour salvateur. On sait qu'effectivement certains Inkotanyi ont attaqué le Rwanda en espérant être rejoints très rapidement par le peuple. On a vu que la réaction a été toute autre.
- L'auteur du propos donne l'impression de s'adresser au bon peuple de 1950, en croyant que de se dire "imfura" peut encore impressionner les Rwandais.
- Il a une image fautive des rapports entre les Tutsi et les Hutu du Rwanda. Il oublie que l'évolution socio-politique du pays a atteint un point tel que un citoyen est estimé à l'aune de sa valeur personnelle et non suivant son appartenance ethnique. Après l'abolition du servage (ubuhake) qui mettait les uns sous la dépendance des autres, et entretenait un certain mépris des uns envers les autres, et surtout avec la politique de réconciliation nationale menée depuis 1973, il

s'est instauré des rapports moins tendus entre les deux entités

- Les Rwandais âgés dont l'auteur parle sont ceux-là même qui se sont soulevés en 1959 contre l'exploitation coloniale et féodale. Ce sont ceux-là mêmes qui, massivement, ont rejeté, librement et démocratiquement, l'institution monarchique et Kigeli, l'ikiboko (chicotte), et le guhakwa. Ce sont les mêmes qui, aujourd'hui, rejettent, avec les moins âgés, les visées féodo-monarchiques des Inkotanyi.

En définitive, que l'auteur cherche à ruser pour s'attirer la sympathie des jeunes Rwandais qui n'ont pas connu cette époque de malheur, que ses propos soient dictés par une méconnaissance des rapports réels existant entre les Rwandais d'aujourd'hui, tout cela ne peut que donner de lui une image ridicule et pitoyable.

2. REFUS DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET REPUBLICAINES.

Les propos de certains auteurs révèlent également le refus des institutions démocratiques et républicaines issues de la révolution de 1959.

En effet, cette dernière est présentée comme une opération montée par les Belges en faveur des Bahutu, appuyée en cela par une partie du Clergé catholique; aussi beaucoup en veulent toujours à Monseigneur A. Perraudin, à J.P. Harroy et à G. Logiest. Ce que nous pouvons dire de cela, c'est que, et les Belges (après les Allemands) et le Clergé catholique ont toujours appuyé et privilégié la classe dominante et n'ont adopté une attitude favorable au menu peuple composé essentiellement de Bahutu que par la force des choses, et encore, très tardivement ! Nous rappelons, pour qui voudrait en douter, l'attitude et les instructions de Monseigneur Classe pour qui les Batutsi sont nés pour le pouvoir. Aucun prélat n'a jamais dénoncé cette attitude malheureuse et injuste. Ses bénéficiaires non plus.

La révolution est alors désignée comme "troubles",

"jacquerie", "contre-révolution", "muyaga" (cyclone), "...une révolution qui n'a pas eu lieu", "iby bise revolisiyo" (ce qu'on a appelé la révolution, la prétendue révolution). Quant aux chefs historiques des partis anti-monarchiques, les activistes réfugiés (disons les extrémistes) continuent à les présenter comme des marionnettes des Belges, comme des assassins, des monstres, des tyrans, des dictateurs, des sanguinaires, etc... Ces désignations s'appliquent en réalité à tous les responsables qui se sont succédés sous le régime républicain.

Dans leur littérature, les différents auteurs veulent montrer que les malheurs du Rwanda ont commencé en 1959 ou en 1962; s'ils datent d'avant cette période, ils sont attribuables aux Belges. L'uburetwa, l'ubuhake sont par exemple présentés comme le fait des Belges et on serait tenté, si on ne le savait déjà, de se demander le rôle et la responsabilité du pouvoir féodo-monarchique dans tout cela.

Il y a même un auteur qui ose présenter le buhake comme une bonne chose sous prétexte qu'il se basait sur un accord mutuel entre deux hommes. On est scandalisé en le lisant, et on comprend mieux l'état d'esprit qui est derrière les événements que nous venons de vivre. Quel est la valeur d'un Etat qui ne peut défendre et protéger le plus humble de ses citoyens et institutionnalise une idéologie qui le met sous la botte de plus fort que lui ? Le refus de la République est illustré et se traduit par un dessin contenu dans le *Patriote* (13) où l'on voit un homme armé, sans doute un Inkotanyi, descendre le drapeau de la République Rwandaise.

L'indépendance recouvrée le 1er juillet 1962 est présentée par un correspondant de *Muhabura* dans ces termes: "Ainsi l'indépendance accordée au parti PARMEHUTU en 1962, alors qu'il ne l'avait souhaitée que pour 1990 (sic), fut une récompense de la métropole pour "excellente collaboration". Ce parti cueillait ainsi les fruits de la lutte des partis nationalistes qui avaient milité pour la première échéance" (14)

En réalité, ce point de vue qui présente le PARMEHUTU comme ne voulant pas de l'indépendance est fondé sur une interprétation démagogique et polémique d'une démarche que l'auteur, reprenant en cela l'UNAR, refuse. L'UNAR militait pour une indépendance immédiate qui ne modifierait pas l'état des inégalités que les partis anti-monarchistes dénonçaient, alors que le PARMEHUTU et l'APROSOMA privilégiaient la démocratisation en ~~ex~~ faisant un préalable qui seul pouvait donner un vrai sens à toute indépendance. Toutefois, le PARMEHUTU réclamait l'indépendance pour 1964-1966 et non pour 1990 comme le déclare le correspondant de *Muhabura*, technique du mensonge oblige!

Pour revenir un peu sur la révolution qui manifestement fait toujours mal à certains, ces derniers la définissent négativement ou en disent beaucoup de mal, la rendant responsable même des maux résultant des attitudes de l'UNAR, et de ses chefs: - "Ibindi bihugu hirya no hino ubwo biharana mu ma révolutions yo gushaka démocratie nyakuri no kwipakurura ba kavamahanga no gushaka ubumwe bwuzuye bwa bene gihugu, twebwe révolution yacu n'iyoye (sic) kugulisha igihugu cyacu tugisubiza ba Kavamahanga" (15): (Alors que d'autres pays luttent, à travers leurs révolutions pour rechercher une démocratie véritable, pour se libérer de joug étranger et pour rechercher une unité réelle des nationaux, notre révolution à nous-ironique-consiste à vendre notre pays aux étrangers).

On le voit bien, il s'agit de pures calomnies et de mensonges destinés à ternir l'image du Rwanda, et surtout, à faire sentir aux réfugiés que tout ce qui leur arrive est le fait de ladite révolution. Il est alors certain que ces réfugiés, réceptifs, ne peuvent avoir une opinion positive d'une révolution qui les opprimerait et les empêcherait de rentrer dans leur pays. En réalité si la révolution se définit comme un "renversement brusque et violent d'un régime politique, qui amène de profondes modifications dans les institutions", il faut dire que chaque révolution, qui se situe dans un

cadre de rapport de forces, a ses antagonismes. Une fois que l'une des forces s'impose, il appartient aux autres de s'aligner, d'accepter l'ordre nouveau et de contribuer à la nouvelle marche des affaires, voire à son amélioration en apportant leur contribution. Camper avec intransigeance sur les positions antérieures à la révolution ne peut que radicaliser inutilement les positions, aigrir les consciences, développer et entretenir des haines et des rancunes entre des gens qui par ailleurs peuvent se comprendre. Faire croire aux gens qu'on peut changer de force les choses en gommant l'histoire et des réalités ou en les dénaturant ne peut conduire qu'à l'impasse, voire à la confrontation. Seul un jeu démocratique est capable de résoudre ces problèmes. Les Inkotanyi, comme leurs ancêtres, ont encore une fois raté le coche.

Ce qu'il faut noter, c'est que la révolution de 1959 a été l'aboutissement de toute une série d'incompréhensions et d'incompatibilité des positions, dont les responsables immédiats ne pouvaient qu'être ceux qui avaient le pouvoir et les possibilités de désamorcer cette crise à temps, et qui ne l'ont pas fait, par manque de volonté, de clairvoyance et/ou de courage politique.

Une caractéristique du discours qui révèle le refus des institutions républicaines consiste dans la façon de désigner les autorités du pays ou ceux qui les ont comprises et acceptées. Kayibanda, le père de l'indépendance est évidemment la cible privilégiée, mais le Président Habyarimana n'est pas épargné. Tout ce discours s'en prend à sa personne et à sa famille dans des termes et avec une virulence que les révolutionnaires de 1959 n'ont jamais utilisés. On dénigre, on calomnie, on injurie, on ment, sans s'attaquer à quelque problème que ce soit de manière positive.

L'indépendance est jugée nulle et non avenue sous prétexte qu'elle n'a pas été acquise par l'UNAR, car, dans leurs convictions erronées et/ou mensongères, certains activistes continuent à affirmer que seule l'UNAR s'est battue pour elle, l'UNAR qui, d'après leurs mensonges, englobait les Rwandais

de toutes les couches. Cela était aussi vrai et peut-être même plus vrai pour le PARMEHUTU, si nous en jugeons par les résultats de leurs combats lors des élections.

Voici des exemples d'une telle vision des faits:

- "Rushema we aravuga ko dukwiye kurema ishyamba rishya lirimo abanyarwanda bose, akabona ko UNAR aliyo abantu bari bakwiye kwikubiramo kuko aliyo yarwaniye ubwigenge kandi ikaba yalimo imbaga zose z'amoko y'abanyarwanda"(16) (Rushema, pour sa part déclare que nous devrions former un nouveau parti qui engloberait tous les Rwandais - ou "les Rwandais de toutes les couches ?" - il est d'avis que les gens devraient se regrouper dans l'UNAR parce que c'est elle qui a lutté pour l'indépendance et qu'elle rassemblait les gens de toutes les ethnies au Rwanda).
 - "Abanyarwanda bazima bali bashinze umutwe wa politike iharanira igihugu"; (Les Banyarwanda civiquement mentalement sains avaient fondé un parti politique qui luttait pour le pays-sous-entendu UNAR ...)
 - "Nyamwinshi y'abanyarwanda bali muli UNAR"(17): (La majorité des Rwandais étaient affiliés à l'UNAR
 - "Icyamba mvugaga nanjye kuli Kigeli n'abayobozi ba UNAR
 - 1° Nibo bakiraga u Rwanda ubwigenge
 - 2° Nibo baburanye baranabutsindira uretse ko babunyazwe
 - 3° Nibo bazi urubanza aho rwali rugeze "(18): (La première chose que je dis au sujet de Kigeli et des dirigeants de l'UNAR
 - 1° Ce sont eux qui réclamaient l'indépendance pour le Rwanda;
 - 2° Ce sont eux qui ont mené de dures négociations et ont acquis l'indépendance à part qu'ils en ont été spoliés;
 - 3° Ce sont eux qui savent où en étaient les négociations).
- Au sujet de ces différentes affirmations, on peut avancer les remarques suivantes:

- L'UNAR n'a jamais été majoritaire (malgré le fait qu'il avait été conçu par le roi Mutara III Rudahigwa), elle n'a jamais gagné une élection; présentant ses défaites, elle a au contraire tout fait pour les fuir ou pour les saboter.
 - L'UNAR n'a pas été le seul parti à lutter pour l'indépendance. En réalité, tous les partis avaient cet objectif; seulement, comme nous l'avons déjà indiqué, certains partis, dont le PARMEHUTU, devant lutter contre l'exploitation féodale et coloniale estimaient que la démocratie était un préalable à toute indépendance vraie. L'UNAR s'est saisie de cette attitude pour accuser le PARMEHUTU de pactiser avec les Belges et d'être contre l'indépendance.
 - Certains auteurs manifestent dans leurs écrits ce complexe de supériorité qui leur fait dire que seuls les fondateurs et les membres de l'UNAR étaient de vrais patriotes, de vrais nationalistes, bref, les seules personnes *bazima* (normales sur le plan civique et moral). Comment peut-on être un véritable démocrate avec une telle conception des choses ?
 - Le nommé Nshozamihigo fait croire que l'histoire s'est arrêtée avec l'avènement des institutions républicaines lorsqu'il affirme que seuls Kigeli et les leaders de l'UNAR savent où en étaient les "négociations," ce qui sous-entend que c'est à eux de les poursuivre, de redémarrer l'histoire en quelque sorte, à partir d'avant 1962. Seulement il y a incohérence lorsqu'il affirme que l'UNAR a gagné et obtenu l'indépendance (quand et où ?) d'une part, qu'il faut poursuivre les négociations d'autre part.
- La négation de l'indépendance conduit certains à ne pas reconnaître le chef de l'Etat comme tel à ne pas reconnaître ses prérogatives et sa dignité. C'est ainsi qu'il est désigné comme "ikirura" (loup), "inzoka" (serpent), "kigingi" (aide-chauffeur, donc pas le vrai pilote), "général aux épaulettes d'apparat" et d'autres désignations offensantes et indignes.

Ses collaborateurs sont appelés des "comparses",

"ibisonga", "abamotsi", ces deux derniers termes étant en usage sous la monarchie. L'armée, qui est l'autre bête noire des activistes réfugiés, est désignée de la manière suivante: "prétendue Garde Nationale de Habyarimana", la "soldatesque", des "brutes", le "soldat ennemi". Pour la diviser, on oppose "ibisilikali by'i Bushiru" (soldats-avec un sens préjoratif du Bushiru) aux "Udusilikali tw'i Nduga..." (soldats-diminutif ayant un sens de pitié, de commisération et de fausse sympathie du Nduga...)

Cette opposition divisionniste se retrouve d'ailleurs au niveau du peuple rwandais dans l'ensemble. On oppose le Sud et le Nord (Abanyenduga n'Abakiga), au Nord on oppose les gens de Gisenyi et de Ruhengeri d'une part, le reste d'autre part; puis Gisenyi est opposé à Ruhengeri, dans Gisenyi on oppose le Bushiru aux autres régions et finalement même au Bushiru on oppose la famille et la belle-famille du Président au reste de la population, Mwiyanike-Rambura et les autres secteurs de Karago. Dans *Umurinzi* n°3, on voit même un article dont l'objectif est de brouiller les Rwandais en accusant les Bashiru de se livrer à un espionnage systématique des habitants de Kibungo. Il s'agit pourtant de simples travailleurs migrants ou de gens à la recherche de propriétés où s'installer.

En réalité, cette technique de division est à identifier et à combattre, car l'ennemi du Rwanda n'a qu'une seule arme, la division des Rwandais. Il sait bien que si le Rwanda a pu le bouter hors du pays, c'est que la population était unie.

Pour revenir à la façon dont les autorités du Rwanda sont traitées (injures, caricatures, mensonges, calomnies, etc...), nous constatons qu'elle n'a que pour objectif de déconsidérer l'adversaire, de le défigurer, de lui ôter tout crédit et toute crédibilité aussi bien au près des réfugiés qu'au près des Rwandais en général. Car, à bien considérer les choses, on n'a plus affaire à des réfugiés, mais bel et bien à des opposants, à des adversaires dont l'objectif est de prendre le pouvoir. En effet l'attitude négative envers les institutions républicaines et la littérature développée dans ce cadre

n'ont pour conséquence et finalité que de sensibiliser tous ceux qu'on désigne comme Impunzi (réfugiés), tous ceux que l'on désigne indistinctement comme des Banyarwanda et de les appeler, les inciter à rentrer de force pour prendre le pouvoir qui, d'après différents auteurs, n'est qu'à prendre.

Pour les motiver, pour écarter toute réticence, on leur dit qu'ils vont se battre contre les inyangarwanda (ennemis du Rwanda), qu'ils ne rencontreront aucune résistance.

Qui sont les inyangarwanda? Et bien, il s'agit de:

- "...abategetsi bacu bagikandamiza abaturatione ku buryo ubwo aribwo bwose (nos dirigeants qui, de quelque manière que ce soit, écrasent encore le peuple).
- "abandi banzi b'u Rwanda tubasanga muri rubanda. Abo rero ni babi kurusha na bamwe ba mbera... Muri abo rero bamwe bazira ubujiji, abandi ugasanga barashyize inda imbere ya byose"(19): (D'autres ennemis du Rwanda, nous les retrouvons parmi le peuple. Ceux-là sont même pires que les précédents... parmi eux certains sont victimes de l'ignorance, d'autres ne font que privilégier leur bédaine). Dans ce paragraphe l'auteur essaie de développer un sentiment de culpabilité parmi la population qui n'accepte pas les thèses des Inkotanyi.

On voit donc que ce terme s'applique à trop de monde: les autorités, le peuple, l'armée, tous ceux qui ne sont pas d'accord avec les thèses de FPR-UNAR et autres Inkotanyi. A la fin, on se demande qui aime vraiment le Rwanda !

Très curieux le parcours de ce terme "inyangarwanda", qui à, entre autres, désigné les premiers chrétiens catholiques qui pratiquaient une religion opposée à la religion officielle (nous ne prétendons pas qu'il s'agissait de son premier emploi).

Il a également été appliqué aux partis anti-monarchiques: ainsi il était dit dans la propagande unariste contre l'APROSOMA que celle-ci-haït le Rwanda et son mwami, -est contre l'indépendance, -est vendu et rebelle, -est pour l'éternel servage.

Ce terme a aussi été appliqué aux Inyenzi qui

ont attaqué, en vain, le Rwanda entre 1960 et 1967. Il l'a été aussi aux tous récents Inyenzi qui s'auto-proclamaient Inkotanyi. Si dans le cas des premiers chrétiens et dans celui des partis anti-monarchiques il s'agissait d'une opération d'intimidation pour amener les concernés à abandonner leurs convictions religieuses ou politiques, ou à attiser la haine de la population entre eux, on ne voit pas quel autre terme utiliser pour désigner des gens qui attaquent un pays, surtout s'ils sont appuyés par des éléments étrangers, s'ils massacrent les populations et commettent les pires barbaries.

En guise de conclusion à cette partie, nous proposons de commenter la citation suivante qui montre la nature des actes que la littérature traitée préparait: "Igihe kirageze cyo kuberera (abapfuye bazira revolisiyo n'inkulikizi zayo) no gusenda imisaka no kurwuhagira"(20): Il est temps de célébrer le rite de clôture de deuil pour tous ceux-là (qui sont morts pendant la révolution et les victimes des institutions qu'elle a engendrées), de déménager de ces lieux funestes et de le purifier-le Rwanda).

Tout le programme est là pour qui sait lire entre les lignes. L'on sait comment, dans la pratique du régime féodo-seigneurial, s'effectuait entre autres la levée de deuil à l'occasion de la mort d'un roi, même quand il était victime d'une mort naturelle: il fallait trouver une ou des victimes expiatoires, accusées de l'avoir empoisonné. Très souvent, ce sont des familles entières qui étaient décimées. L'affaire des Abagereka et celle de Rugaju fils de Mutimbo se situent dans ce cadre.

Or, le décès de Rudahigwa se situe dans le cadre de la révolution, car les milieux traditionnels ont toujours affirmé qu'il a été une victime des Belges et de leurs alliés. Ajouter à cela l'exil de son successeur Kigeli Ndahindurwa, la mort de ceux que les exilés considèrent comme les seuls patriotes, les nombreux Inyenzi tombés sur le champ de bataille entre 1960 et 1967. C'est beaucoup de monde à venger, de part et d'autre. Car ce que ceux qui pensent ainsi laissent en silence,

c'est que les extrémistes tutsi de ces époques ont massacré eux aussi des leaders hutu, que les différents Inyenzi ont massacré des populations. Bref, la révolution a fait des morts de part et d'autre; elle a touché aussi bien les personnes engagées que de paisibles citoyens.

L'évocation de ces cérémonies, associée à d'autres écrits relatifs au traitement à réserver à la révolution, à ses agents et à ses bénéficiaires de 1959 à nos jours, tend à confirmer l'hypothèse selon laquelle les extrémistes qui ont agi dans le cadre des Inkotanyi avaient et ont toujours des visées revenchardes de grande envergure.

Avec quoi (on peut évidemment prétendre qu'il ne s'agit que d'une image, mais nous avons constaté que toutes les promesses macabres des Inkotanyi, dont celles d'aligner des enfants, de détruire les réalisations de la République, de détruire le Parc de l'Akagera, d'abimer les voies de sortie (21) etc., toutes ces promesses ont été tenues) se promettaient-ils d'asperger le Rwanda pour le "purifier" sinon avec le sang des Rwandais? Quelles allaient être les victimes expiatoires sinon tout ce monde désigné sous le vocable d'Inyangarwanda, tout ce monde susceptible de s'opposer aux menées diaboliques et sanguinaires des prétendus patriotes, en réalité, beaucoup trop de monde? L'ultime dessein est donc l'abolition de la République, tel que l'affirme un correspondant d'Impuruza : "...nta repubulika mputu, nta repubulika ntutsi izakiza u Rwanda" (22): "...il n'y a point de république hutu, de république tutsi qui puisse sauver le Rwanda); à quoi on peut rapprocher la conviction suivante: "Harya ngo tudashubijeho umwami nibwo tutarwanira gutegeka? Ibiri amambu. Ataliho niho bizakomeza gucika" (23): (Prétend-on que nous cesserons de nous battre pour le pouvoir sous prétexte qu'on n'aura pas restauré la royauté? Au contraire. Les choses iront empirant tant qu'elle ne sera pas restaurée). On ne peut être plus clair.

Peut-on alors évoquer la façon d'envisager l'avenir? Eh bien la littérature à laquelle nous avons

affaire ne développe pas de programme politique précis et clair. L'avenir promis est, dans la plupart des cas, un avenir à l'image du passé. En réalité, la préoccupation majeure c'est le renversement du régime en place, le retour et l'installation des réfugiés, le retour du roi et le règlement des comptes à ceux qui n'acceptent pas l'ordre monarchique. D'autres promettent un avenir avec plus de justice et plus de démocratie, sans autre précision.

Ceux qui proposent des programmes n'ont pas de perspectives claires; ils se contentent d'un vocabulaire à caractère révolutionnaire, progressiste, mais ne parviennent pas à se défaire de la mentalité féodale. Les rares clairvoyants d'entre eux sont d'ailleurs conscients, tel celui qui écrivait: "avez-vous donc réfléchi au régime politique qui assurerait la sécurité durable à tous les Rwandais. Je ne m'en suis pas aperçu dans vos écrits".

Certains problèmes sont traités de manière curieuse, le problème démographique par exemple: certains, dont Kigeli en personne, avancent que la Belgique se débrouille bien avec sa population de plus de 10 millions sur un espace à peine plus grand que la superficie du Rwanda: comment le Rwanda ne pourrait-il pas s'en tirer avec ses sept millions? (24) Vision plutôt myopique du problème et en tout cas solution très courte.

3. METHODES ET TECHNIQUES UTILISEES

La presse des milieux extrémistes des réfugiés est une presse essentiellement polémique. La nature d'un tel discours ne permet précisément pas à celui qui le profère de se présenter, de présenter ses idées, parce qu'il est constamment occupé à réfuter ce qu'on dit de lui et/ou à démolir l'image de l'autre pour lui donner celle qu'il veut qu'on retienne. Dans notre cas, beaucoup d'auteurs sont occupés à défendre l'attitude de l'UNAR et de ses chefs, à "rectifier" l'histoire, à déplorer et dénoncer les méfaits du régime républicain de 1962 à nos jours.

J.B. Marcellesi écrivait au sujet de la polémique, que "...loin de dire ce qu'il est, le sujet réfute ce que les autres ont dit de lui, et dit à son tour

ce que sont ou ne sont pas les autres (démasquage)...". Nous ajouterons, pour ce qui concerne le discours que nous analysons, que le fait de dire ce que les autres ne sont pas répond non à un souci de démasquage, mais plutôt à une volonté de déformation négative des faits. En réalité, on masque les faits en les travestissant. Pour ce faire, toutes les méthodes, tous les moyens sont bons. On manipule les faits et les chiffres, et le discours des agresseurs Inkotanyi ne fera que reprendre les mêmes propos. Une sorte de projection psychologique en somme.

a) Amplification

On a à ce sujet beaucoup d'exemples de grossissement des chiffres, d'exagération et de catastrophisme caractérisés :

- affirmation d'une présence de 4.000 soldats belges au Rwanda;
- le nombre des réfugiés: certains donnent jusqu'à 2 millions ou parlent même du tiers de la population rwandaise (26) alors que "d'après le HCR, leur chiffre ne dépasserait pas le demi-million" (27);
- le MNP (Mouvement National Patriotique) prétend avoir 45% des Rwandais comme adhérents: comment calcule-t-il ses adhérents? C'est un véritable délire (28);
- certains ~~non~~ ne sait par quelle manipulation, affirme que les Tutsi représentent 30 à 35% des Rwandais, alors que les chiffres officiels font état de 10% (ceux de l'intérieur); le bon sens les acquitte.
- lorsque M.F. Cros écrit un article défavorable au Rwanda, toute la presse de la diaspora rwandaise crie à tue tête qu'il s'agit du point de vue des Belges, de la Belgique, comme s'il s'agissait d'un résultat d'un référendum;
- quand le journal *Huguka* parle de la 3ème forme (imbaraga za gatatu), qui est ce qu'il appelle Inkotanyi, on a l'impression qu'il s'agit pratiquement d'une très large majorité des Rwandais;

majorité qui n'a germé et gonflé que dans la tête de son auteur;

- certaines affaires sont multipliées à volonté, ce qui frise le mensonge.

Il est certain que l'amplification de ces chiffres et de ces données ne vise qu'un objectif: la désinformation soit pour effrayer la population et déstabiliser le régime en place, soit pour impressionner l'opinion internationale et la retourner contre le Rwanda, soit enfin pour mobiliser, réchauffer et remonter le moral de la diaspora rwandaise acquise à la cause des opposants actifs. Ces données sont toutes fantaisistes et ne tiennent compte d'aucune réalité.

Cette méthode a d'ailleurs été utilisée par les Inkotanyi pendant leur agression contre le Rwanda, dans le but de manipuler l'opinion internationale et avec la complicité ou la légèreté des média internationaux acquis à leur cause. Ainsi nous entendions certaines radios, RFI en particulier, déclarer que les assaillants avaient attaqué de toutes parts, qu'ils avaient pris des villes imaginaires: Gabiro, Nyagatare, Kagitumba, Matimba, Nyakayaga, Kabarore, Kaniga, Gatuna, etc. Cela n'a pas honoré, aux yeux des Rwandais, les media qui se faisaient écho de telles élucubrations. Un correspondant de l'AFP, dont on taira le nom, s'est couvert de ridicule lorsque, ne trouvant pas sur la carte du Rwanda la ville de Kivuye que les Inkotanyi lui avaient glissée à l'oreille, il annonça des combats à Kibuye (il couvrirait les événements à partir de Nairobi). Ou probablement lui avait-on effectivement signalé Kibuye! Quant à la journaliste belge M.F. Cros, Maximilien Afrika va jusqu'à s'exclamer que l'on croirait que son article sur le Rwanda sorti dans la *Libre Belgique* (31/10/1999) a été écrit par une Rwandaise, voire une Inkotanyi (29).

b) Réduction et négation de faits réels

Nous donnerons, pour illustrer cette méthode, quelques exemples

- Il est écrit dans *Huguka* (30): "Hashize amezi make Koloneli Alexis Kanyarengwe avuye mu Rwanda"

(Le Colonel Alexis Kanyarengwe a quitté le Rwanda il ya *quelques mois*). Or nous savons très bien que Kanyarengwe a quitté le Rwanda en 1980. Il n'y a pas quelques mois entre 1980 et 1989! Cette réduction a pour effet d'insérer davantage le cas Kanyarengwe parmi les cas, réels ou supposés, contemporains du moment de la prise de parole, pour mieux impressionner les esprits sur la gravité de la situation.

- Il y a un auteur qui réduit le nombre des bénéficiaires des progrès réalisés au Rwanda à quelques 2.000 personnes: cela a pour effet de minimiser l'importance et la force de l'adversaire.
- Il ya une réduction caricaturale de la représentation des Tutsi dans l'enseignement (voir partie IV), dans l'administration centrale, dans l'armée, etc. A titre d'exemple, dans ce dernier cas, il est affirmé qu'il n'y a qu'un seul tutsi dans l'armée et dans la gendarmerie (31).
- On minimise l'importance de l'adversaire: pas plus de 1% (32).
- Beaucoup d'auteurs affirment qu'aucun Tutsi ne peut accéder à l'école, que même celui qui parvient à terminer l'école secondaire ne peut pas obtenir une bourse d'études. Il s'agit là plutôt d'un mensonge que d'une réduction car la politique d'équilibre garantit aux Tutsi une représentation correspondant à leur faux. On peut affirmer sans risque de se tromper qu'ils sont au moins 10% dans tous les secteurs. Le Gouvernement, le Conseil National de Développement (CND) ne sont pas les cas indiqués pour juger de la représentativité d'un corps, ne fût-ce que du fait que pour le CND il y a élections: on ne peut pas élire des gens qui ne se présentent pas, et s'ils se présentent, l'électeur ne s'embarasse pas de la représentativité ethnique ou régionale car il élit des gens en fonction d'autres critères. Il élit qui il veut, comme cela se fait ailleurs.
- On peut donner beaucoup d'exemples tirés des événements qui ont eu lieu entre 1952 et 1962. Ainsi,

- on nie la défaite de l'UNAR
- on nie tous les événements qui montrent une image négative de l'UNAR et ceux qui ont marqué la victoire des partis anti-monarchiques, on passe sous silence tous les faits gênants.

La négation a pour corrolaire le mensonge, que nous verrons plus loin. L'opération de réduction et de négation a pour but essentiel de montrer que rien n'a été fait et que même ce qui a été fait ne profite qu'à une infime minorité. Elle vise à faire croire que les Tutsi sont systématiquement éliminés dans tous les domaines, alors que, par exemple, ils représentaient 15,13% des effectifs du personnel sous statut de l'administration centrale en 1988 (33) (Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle *Rapport annuel 1988*, p.18) et sans doute plus dans le secteur privé.

c) Travestissement des faits

C'est la méthode que privilégie particulièrement *Impuruza*. On peut signaler que toute l'histoire des relations interethniques est ainsi présentée de manière fausse et tendancieuse. Nous renvoyons tout lecteur intéressé, pour vérification et pour se faire une meilleure idée sur les événements et les faits, à l'excellent document de F. Nkundabagenzi (34) et à l'ouvrage d'A. Kagame (35), deux observateurs attentifs qui sur beaucoup de points, dans leur analyse, ont toujours eu pour souci d'être aussi objectifs que possible. En les lisant on se rendra compte de la nature des véritables enjeux et surtout, on pourra découvrir les vraies responsabilités des actions et des comportements qui ont conduit aux drames que l'on sait. On remarquera que la lutte des partis anti-monarchiques n'était pas dirigée contre les Tutsi en tant que tels, mais contre un système qui les opprimait et qui malheureusement était dans les mains de gens qui ne voulaient pas se voir priver des privilèges fondés sur l'exploitation du menu peuple composé essentiellement de la très grande majorité de Hutu mais également

de très nombreux Tutsi. On remarquera que si à un moment donné les partis anti-monarchiques ont bénéficié de la bienveillance (du pouvoir) de l'Eglise et/ou de la Tutelle, il n'en avait pas été toujours ainsi, mais surtout, on remarquera une habileté sans faille de ces partis qui devaient lutter contre la colonisation et contre l'UNAR et le régime féodal à l'intérieur, renforcés par une certaine inertie d'une tranche de la population, contre les pays dits progressistes à l'ONU que l'UNAR, grâce à sa belle terminologie nationaliste et anti-colonialiste, était parvenue à convaincre de la justesse de sa lutte. On remarquera surtout les pitreries, les maladresses et les erreurs d'appréciation et de jugement que les responsables de l'UNAR ont emmagasinées juste aux moments les plus décisifs, aidés en cela par Kigeli Ndahindurwa en personne. C'est ce qui a été à l'origine de ce que A. Kagame a appelé le "suicide" de ce parti. Tous les événements (aussi bien la révolution de 1959 que les élections communales de 1960, le référendum de 1961, l'indépendance du 1er juillet 1962, les différents flux des réfugiés, les différents raids des Inyenzi) se situent dans ce cadre et ne peuvent pas être bien saisis et bien interprétés en dehors de cela.

Dans les différents journaux la période de la lutte pour la démocratie et l'indépendance est présentée de manière à faire croire au monde et aux réfugiés, et même aux Rwandais qui ne connaissent pas bien notre histoire que l'UNAR n'a jamais perdu, que les réfugiés fuyaient les balles des Belges et les machettes de leurs laquais, que les partis Hutu ou anti-monarchiques n'ont jamais rien fait pour obtenir l'indépendance, que le peuple a été trompé, que la majorité du peuple était pour l'UNAR, que les militants des partis anti-monarchiques étaient des assassins, des démons, alors que ceux de l'UNAR étaient de braves patriotes innocents, etc.

Nous donnerons, pour notre part, quelques exemples seulement qui illustrent la volonté de nuire contenue dans ce discours qui dénature les faits.

- a. Politique d'équilibre ethnique et régional
 - Son objectif: veiller à ce qu'aucune composante ne soit lésée; qu'elle soit majoritaire ou minoritaire, sa représentation ne doit pas se situer trop en dessous de son poids démographique. D'emblée, on peut dire qu'elle est conçue pour lutter contre l'injustice dans tous les domaines, se servant au besoin de ce que l'on pourrait appeler "action positive";
 - Sa présentation par la presse des extrémistes: orientée contre les Tutsi, qui sont minoritaires. Cela est faux au niveau des principes et au niveau des faits. Les chiffres fournis au volet "Education" et "Emploi" le prouvent à suffisance. Ce qui est vrai, c'est que le fait que des Tutsi n'accèdent pas à l'école secondaire, qu'il y en ait qui n'obtiennent pas de bourses d'étude au niveau universitaire est certain. Mais cela arrive à tout le monde, puisqu'il n'y a pas suffisamment de places pour couvrir tous les besoins en la matière. Une autre évidence, c'est qu'il y a beaucoup plus de Hutu qui sont dans le même cas. A moins que certains estiment encore qu'il y a un groupe qui est le plus intelligent et qu'il est donc insupportable que même un seul de ses enfants ne puisse pas bénéficier de l'enseignement universitaire.
- b. Mention de l'ethnie sur la carte d'identité
 - Il s'agit plutôt, à notre avis, d'un problème d'évolution de la conception même de la carte d'identité. Cette mention n'a pas été imaginée sous la République, puisqu'elle existait déjà sous le régime colonial et féodal. Pourtant les mouvements anti-monarchiques n'en ont pas fait leur cheval de bataille pour la simple raison que la mention n'est pas en elle-même un problème. Par ailleurs, à des fins démagogiques, les grands dignitaires ont voulu faire supprimer cette mention en 1959, mais leur tentative n'a pas abouti.
 - Ladite presse crie à la face du monde entier que cette mention a une fin purement répressive en la comparant à ce qui se passe en Afrique

du Sud ou à ce qui se passait chez les Nazis au sujet des Juifs. Cette association d'un fait en soi banal relève de la plus basse manipulation.

- c. La médaille portant effigie du chef de l'Etat. Kimenyi écrit (en Kinyarwanda) que le port de la médaille et de vêtements portant effigie du Président Habyarimana est obligatoire pour chaque fonctionnaire à tel point que quiconque ne les porte pas ou ne les achète pas est d'office révoqué ou emprisonné (36). Quiconque connaît le Rwanda pour y avoir vécu ou même voyagé sait qu'il s'agit là d'un mensonge éhonté et scandaleux. Le port ou l'achat de ces objets sont des actes volontaires et individuels.

Naturellement, si on va dans une manifestation d'un parti politique, et que l'on est un militant de ce parti, on peut porter les insignes de ce parti. Mais nous ne connaissons pas, personnellement, quelqu'un qui ait été exclu d'une réunion ou révoqué pour de tels motifs. Personnellement, nous n'avons jamais acheté ni porté un vêtement portant effigie du Président, ce qui est notre droit, ni quelqu'un d'autre de notre famille ne l'a jamais fait. Avons-nous été révoqués? Avons-nous jamais été mal regardés par quelqu'un? Non.

- d. Le paysannat de Nyamata, où des réfugiés tutsi ont été installés dans les années 1960 est désigné par le terme "tutsistan" par association aux Bantoustans d'Afrique du Sud (37). Or, cette association ne tient compte ni de l'esprit de ce paysannat ni de la réalité, car il n'est pas le domaine exclusif du Tutsi. Seulement comme "tutsistan" évoque l'apartheid, il semble plutôt payant de l'utiliser pour mettre le Rwanda au ban des nations. Mais l'auteur oublie qu'il se livre en même temps à une opération cynique envers nos frères d'Afrique du Sud. Il ferait mieux donc de visiter Nyamata, puis de se rendre en Afrique du Sud pour voir à quoi ressemblait un Bantoustan lorsqu'il écrivait.

- e. Umuganda: il est désigné comme "travaux forcés" (agahato, uburetwa). En réalité, l'introduction de l'Umuganda avait un double objectif. Il s'agissait d'abord de démystifier le travail de bureau en appelant les fonctionnaires et d'autres bureaucrates au travail manuel. De cette manière, le paysan et les fonctionnaires qui les méprisaient étaient réconciliés psychologiquement, socialement et politiquement. Il s'agissait ensuite d'une opération économique, car l'umuganda a permis de réaliser pas mal d'objectifs (réhabilitation d'action d'entraide sociale) même si, en le planifiant mieux, on aurait pu faire mieux. Quoi qu'il en soit, le bénéficiaire de l'Umuganda, c'est celui qui y participe, c'est la population. Quelqu'un qui vit à l'étranger, qui compare l'Umuganda aux travaux forcés est tout simplement un objet de risée pour les Rwandais, surtout si c'est un ancien bénéficiaire des travaux forcés. C'est que le but du discours est précisément et uniquement de jeter du discrédit sur l'Umuganda en l'assimilant à l'uburetwa banni par la Révolution de 1959.

- f. Les réalisations de la République:

Les Inkotanyi et leurs alliés ont diffusé partout que les autorités rwandaises, aussi bien celles de la première République que celles de la deuxième République n'ont rien réalisé. Tout le monde sait qu'au contraire, dans l'ensemble, les réalisations sont plutôt satisfaisantes même si le chemin à faire reste encore très long. Qu'avaient laissé les régimes colonial et monarchique dans le cadre de l'éducation, des infrastructures de santé, des communications et du bien-être social? Qu'était Kigali en 1959?

Mais ce qui est surprenant, c'est qu'en marge de leur négation classique mais ridicule, ils reconnaissent certaines réalisations, mais évidemment les présentent à leur manière.

Les routes? Elles ne seraient là que pour le bénéfice des quelques deux milles profiteurs du régime. Le téléphone se répand (téléphonie rurale)? Ce seraient au service des profiteurs

du régime. La radio, la vidéo se répandent? C'est le même refrain. Ces gens que l'on trompe doivent savoir que toutes ces réalisations visent le mieux être de la population, car grâce à des routes améliorées, il a pu s'instaurer une complémentarité des régions. Ils devraient écouter les populations de tous les coins qui réclament davantage de routes bitumées ou mieux entretenues, davantage de taxis et de bus. En réalité si tous ceux qui circulent dans les taxis et les bus qui relient les différentes régions avant le début de la guerre étaient ce que les Inkotanyi et leurs alliés appellent les profiteurs du régime, au sens où ils l'entendent, celui-ci aurait plutôt toutes les raisons d'être fier! Il faut souligner le rôle de l'Umuganda dans ces réalisations. Quelle est cette idéologie des Inkotanyi qui prône le refus du travail? Que deviendra le Rwandais s'il ne peut travailler pour son propre développement? Est-ce la magie noire des Inkotanyi qui sortira le pays du sous-développement?

d) Mensonges et négation d'évidences

En réalité, toutes les méthodes précédemment citées sont en elles-mêmes des mensonges. Mais nous avons tenu à donner ici quelques exemples qui montrent la grossièreté et la naïveté de certains de ces mensonges:

- L'UNAR a lutté pour l'indépendance, l'a obtenue mais en a été spoliée (38);
- L'Etat ne fonde plus d'écoles, n'attribue plus de place dans ses écoles? (39);
- Aucun enfant tutsi ne fréquente l'école... aucun ne va à l'Université (40);
- Les réfugiés ont fui les fusillades des Belges (41) (propos de Kigeli V Ndahindurwa);
- Nous savons tous que notre roi -Kigeli- a été déposé par les Belges;
- La majorité des Rwandais étaient membres de l'UNAR (42);
- Dans toute l'armée rwandaise (Forces Armées et Gendarmerie), tous échelons confondus, il n'y au-

rait qu'un seul militaire (43)

- Kimenyi affirme que J.B. Birara a été remplacé à la Banque Nationale par "S. Rwabukumba, beau-frère de Habyarimana", alors que nous savons tous que son successeur a été A. Ruzindana. On peut ajouter à ces cas de mensonges des cas de contradictions, voulues ou non, mais dont le but est de manipuler le lecteur.

- Vanter les bienfaits et les mérites de la royauté, les mérites du roi Rudahigwa et de son père Musinga, et désigner l'épouse du Président rwandais par le nom de la reine-mère Kanjogera pour souligner son caractère tyranique (45).
- Crier partout que plus rien ne va au Rwanda, que la population meurt de faim, puis inviter les réfugiés à rentrer viter, pour ne pas continuer à mourir de faim dans des régions étrangères alors que d'autres sont plutôt "bien" au pays.
- Traduire "umwami uganje" par "roi constitutionnel" alors que la bonne traduction est "roi dominateur", aux seules fins de tromper l'opinion internationale sur la nature de ce régime monarchique.
- Déclarer qu'il est inutile d'entretenir une armée puisque le pays ne redoute aucune attaque extérieure, et appeler les jeunes réfugiés à se donner une formation militaire dont on aura besoin une fois rentrés au pays, ou au besoin, pour y rentrer (46).

Au niveau de la technique proprement dite, la méthode utilisée par la presse des milieux activistes des réfugiés s'étend jusqu'à l'exploitation démesurée des mécanismes discursifs et rhétoriques à des fins de se rallier les sentiments des compatriotes de tous bords. Le signe linguistique est capable de rendre cet état de faits parce qu'il se plie à différentes manipulations idéologiques, même si nous savons que "le signe ne change point de sens en entrant dans le lexique politique; c'est bien plutôt l'attitude politique qui se modifie à l'insertion de ce nouveau vocable" (47).

L'usage politique de la métaphore et autres tropes est fréquent dans le discours des Inkotanyi. De l'avis de R. Paine (1981), leur fonction est grande:

"The politician who wants to get into power does well to introduce new options or if not new, alternative options or, failing that, to destroy rhetorically, the policy (option) of the government of the day. In short, he tries to open what is closed by the power of others. And that is also the implication of metaphor as a leap of imagination".

(Lorsqu'un politicien veut accéder au pouvoir, il fait bien d'introduire de nouvelles options, sinon, des orientations alternatives; quand il échoue en cela, il détruit grâce à son discours, la voie choisie par le gouvernement en place. En bref, il essaie d'ouvrir ce qui est fermé par les autres. Cela est la conséquence de la métaphore en tant qu'un saut d'imagination).

Dans le discours des Inkotanyi, la métaphore vient pour insinuer une comparaison incertaine. Cela imprime une identité floue mais parfois méliorative pour les complices des Inkotanyi alors que cette méthode est péjorative pour le Rwanda et son peuple.

On qualifiera le Président Rwandais de "ikirura" (loup) (*Umurinzi*), les Tutsi de l'intérieur seront dits "intama" (agneaux) (48). Ces exemples parmi d'autres de métaphores zoomorphiques sont des symboles qui servent à désigner et distinguer les militants et à accabler les adversaires (...) (49). Certains voient dans ce rapport qui assimile l'homme à l'animal une manière de faire des animaux des hommes virtuels et vice versa. Cette symbolisation permet une persuasion aisée: elle colle une étiquette

sans nécessité de faire des commentaires, ni de prouver quoique ce soit.

Des cas d'usage de métaphores relatives aux procès humains, c'est-à-dire la personnification, marquent aussi le discours des Inkotanyi. Ils incitent à ce que les locuteurs agissent avec autant d'ardeur en matière de politique comme s'il était fait cas d'actions à intérêt individuel (*kunyonyuza ru-nda, gukandagira abandi*).

Les faits physiques sont également évoqués: *ijoro rigeze he?* (à quelle heure sommes-nous de la nuit?) *bugiye gucya* (il va faire jour!) Le lien entre l'exil, la nostalgie du pouvoir et la nuit n'est que transparent, autant que l'est celui de "faire jour" et l'attaque suivie de la prise du pouvoir (octobre 1990).

La métonymie a été fort utilisée en ce qui concerne les dénominations référentielle et descriptive. Au niveau de l'onomastique, on recense beaucoup de noms d'auteurs d'articles parus dans les journaux des Inkotanyi pour lesquels on se demande si ce sont des noms réels, des pseudonymes, des noms bidons, des *ibyivugo*, etc... Ainsi, certains auteurs portent les noms de:

"Intwarigarukabahunga" (Le courageux qui ne fuit pas avec les fuyards)

"Utazahemuka mu Rwanda" (Qui ne se méconduira pas au Rwanda)

"Gahinda ntikica kagira mubi" (Le chagrin ne tue pas mais rend malheureux)

"Muhozi" (Le vengeur)

"Rugamba-Rugigana" (Le combattant)

Ces dénominations réfèrent à l'idée proposée par le nom (la phrase). Quant aux dénominations descriptives, elles agissent par analogie de forme, de couleur, de qualité etc... La forme et la taille qui ont longtemps servi dans la discrimination des rwandais pendant les siècles est découragée dans le discours des Inkotanyi. Aujourd'hui cette taille n'est plus la seule valorisante. On trouve pourtant des termes comme "igikuri" (50) et certains prennent ce mot pour équivalent de "gens de courte taille, des nains" alors que d'autres le dissimulent sous le sens d'idées pauvres.

L'euphémisme est très employé par les polémistes. Les Inkotanyi en font un usage furtif très réduit voire nul quant à ce qui est des mots-clés qui consacrent la prospérité de la République. La fréquence des termes tels "revolisiyo", "itora", "demokarasi", "repubulika", "abategetsi" est très basse comparée à celle des termes appelant à la violence, à la sensibilisation pro-monarchique etc... (Inka, inyambo, ingoma, umwami, amoko, Gasabo, Kanyarwanda).

L'euphémisme, fait magique, se refuse que donc à dire ici ce le nom évoque, même symboliquement, un danger. En effet, la reconnaissance de ces réalités haut-citées ou l'engagement d'une discussion à leur égard signifierait une reconnaissance implicite de cette réalité. L'analyse faite par W.E. Coonoly (51) nous affirme que:

"to share a language is to share a range of judgements and commitments embodied in it".

(partager un discours revient à partager un ensemble de considérations et d'engagements qu'il comporte).

Par peur de partager les réalités rwandaises, les Inkotanyi se réfugient dans un discours rétrograde, royaliste, négateur des acquis de la Révolution. Ainsi pour "revolisiyo", on trouve les termes de "muyaga", "itwika ryo muri 59", "inkubiri ya 1959" (52) Ici l'euphémisme défigure l'adversaire par la non reconnaissance de son identité et de sa quantité (les Rwandais qui ne sont pas avec les Inkotanyi seront sensiblement réduits en quantité) et de sa qualité. Les "abategetsi" seront dits soit "abakegesi" ou "runyunyusi" (mangeurs): cela signifie une insoumission et une calomnie sans limite, soit "imisundwe ikikije Habyarimana": sangsues entourant Habyarimana pour l'accompagner.

Le langage pictural des Inkotanyi dont nous reproduisons ci-après quelques échantillons, est aussi parlant que le langage scriptural. Il est égale-

ment plein d'injures, de contradictions, de ridicule etc... Ici, on remarque des dessins représentant des militaires tués par des enfants et des femmes armés; un homme qui met du feu sur l'enclos d'un voisin alors que le veilleur est effrayé ou pratiquement inconscient et déclare que tout se passe bien (peut-on penser qu'il symbolise l'armée rwandaise?), un homme qui descend le drapeau de la République, des gens auxquels on conseille de ne plus se quereller pour des questions de nez, les différentes caricatures du Président Rwandais, etc...

Autant donc d'images qui inondent les publications des Inkotanyi et qui sont destinées à faire passer leur message anti-républicain et à aiguïser le sentiment de violence essentiellement pour leurs acolytes, mais aussi pour attirer la bienveillance des autres; brûler, attaquer avec des enfants et des femmes... sont des preuves on ne peut plus claires de cette violence depuis longtemps entretenue et matérialisée lors de l'attaque des Inkotanyi. Le sceau du FPR n'est-il pas fait lui-même de fusil, dont l'image se voit ajouter celles de houe et de table. L'Inkotanyi est donc un soldat-paysan des révolutions latino-américaines, maoïstes et autres? Bref, le discours politique des Inkotanyi est complexe et à sens unique: une analyse soignée des techniques discursives et psycho-sémantiques employées dans son élaboration montre qu'un seul but est visé. Il s'agit de la défiguration des faits, de l'hyperbolisation, de la réduction et de la négation de la réalité et des faits historiques, du silence sur les forfaits des Inkotanyi, leurs ancêtres ou leurs complices et du choix de la violence comme moyen ultime de conquérir le pouvoir, n'étant pas certains de la conquérir autrement, par voie démocratique.

CONCLUSION

Le discours des publications de la diaspora rwandaises anti-républicaines ou pro-monarchique est, dans l'ensemble, un discours non de réfugiés, mais d'opposants au régime en place. Cela dit, nous ne voulons pas insinuer ici qu'il est formulé

par tous les réfugiés: nous ne voulons pas affirmer que tous les réfugiés peuvent en être les auteurs, même si l'objectif poursuivi (cultiver la nostalgie, cultiver la haine contre le régime et entre les Rwandais, développer un sentiment d'insécurité et de violence, donner une image négative du Rwanda) les vise en priorité. Nous disons en priorité car ce discours vise aussi les Rwandais dans leur ensemble: il cherche à récupérer ceux qui peuvent l'être et à démoraliser les autres, c'est-à-dire ceux qui sont fidèles au régime et les différentes autorités.

A cette fin, on tourne en ridicule le Président et ses collaborateurs, on minimise, on va jusqu'à nier les réalisations du régime républicain et celles qu'on ne peut nier, parce que trop évidentes, sont dénaturées de manière à les rendre suspectes ou à les présenter comme ne profitant qu'au clan du Président ou aux favoris du régime, ce qui aurait, pour effet, si cela était compris ainsi, de créer un climat de malaise et de révolte dans le peuple. La manipulation la plus inouïe a été exercée sur la langue utilisée de sorte qu'à la lecture de cette littérature, on sent le sens que les Inkotanyi ont voulu imprimer à l'outil linguistique, produit tangible de leur culture "politique" sanguinaire et féodale.

Pour celui qui essaie de connaître l'idéologie des auteurs, leur position par rapport aux événements historiques récents, on comprend immédiatement pourquoi c'est un discours plutôt destructeur, appelant à la haine et à la violence, n'acceptant aucun ordre établi. Quiconque s'y étant abreuvé, après 30 ans d'exil ou né dans ce contexte, y a trouvé sans doute des possibilités de retour au pays enfin proches. Mais quiconque y a bu avec délectation est un homme fini, car ses espoirs, à la hauteur des promesses des milieux extrémistes, seront déçus et le réveil risque d'être plutôt dur, les réalités rwandaises étant autres que la littérature analysée ne les a décrites.

RECOMMANDATION

- Expliquer la campagne médiatique des Inkotanyi et leurs alliés à partir des données recueillies dans leur presse. En profiter pour mener une campagne de désintoxication (car il serait étonnant et surprenant que leur discours n'ait pas reçu un accueil favorable dans certains milieux) et inviter la population sensible à leurs manipulations mensongères à se rendre à l'évidence et à être réalistes.

- Eduquer la population à une lecture plurielle de la presse dans son ensemble plutôt que de recourir à un retrait systématique de certains journaux. Il faut au contraire démentir, démystifier, démasquer leur contenu, pour que l'opinion publique puisse être fixée à partir de données explicites et variées, au lieu d'être exposée à tous les faisceaux de rumeurs.

Si toutefois la sécurité de l'Etat l'exige, et qu'un journal est saisi ou suspendu, des mesures visant l'information quant au contenu de ce journal doivent être prises, pour éviter toute exploitation médiatique préjudiciable à notre pays et pour que la population soit bien informée afin de ne pas être manipulée.

- Il faut distinguer impunzi et Inkotanyi-nyenzi qui sont des opposants déclarés. Toutefois, il faut savoir que les Inkotanyi ont beaucoup recruté essentiellement parmi les réfugiés. Même s'il ne faut pas confondre les deux, il faudrait, dans l'intérêt des réfugiés et de la sécurité nationale, identifier les véritables Inkotanyi de façon à ne pas accueillir ces loups en les croyant être des agneaux.

- En partant des aspects négatifs du discours des Inkotanyi et dans la perspective du pluralisme qui est en train de se mettre en place, il faudrait en tirer des leçons:

- s'habituer, surtout de la part des responsables, à l'existence d'un langage différent, malveillant mais surtout dans ce dernier cas, savoir le combattre par un langage responsable, clair, adéquat;

- savoir recevoir les critiques pour en tirer meilleur parti;
 - savoir répondre à toute critique car, dans un monde libre et pluraliste, toute affirmation mensongère non démentie est préjudiciable du fait qu'elle reste, aux yeux des personnes non informées, la seule vérité dont elles disposent.
 - Les détenteurs officiels ou professionnels de la parole (journalistes officiels ou privés) doivent savoir en user chaque fois que notre pays est attaqué à l'étranger. Ils doivent donner la parole à autant de gens que possible, pour appuyer et authentifier leurs informations.
 - Les réfugiés, confrontés à de véritables problèmes, auxquels les Rwandais sont d'ailleurs sensibles, doivent adopter une attitude positive, ne pas prêter une oreille attentive à ceux qui veulent cultiver parmi eux haine et désespoir.
- A la résignation et à l'emportement provoquant un débordement discursif démesuré, les réfugiés devraient opposer la patience et la compréhension : seul un langage tempéré et non fanatique établira une empathie surtout sociopolitique favorable à leur accueil. Le rêve à un passé qui serait toujours sympathique est à enterrer, puisque l'avenir est plus promoteur. Il faut perdre ou laisser tomber les illusions du passé tel que le rétablissement de la monarchie, etc...



ANNEXE 1: Un inkotanyi descendant (pour de bon) le drapeau de la République: anti-républicanisme impénitent.

[Le Patriote, n°6, p.1]



ANNEXE 2: La promesse macabre des Inkotanyi d'utiliser des enfants dans leur agression: promesse tenue !

[Huguka, n°10, en couverture]



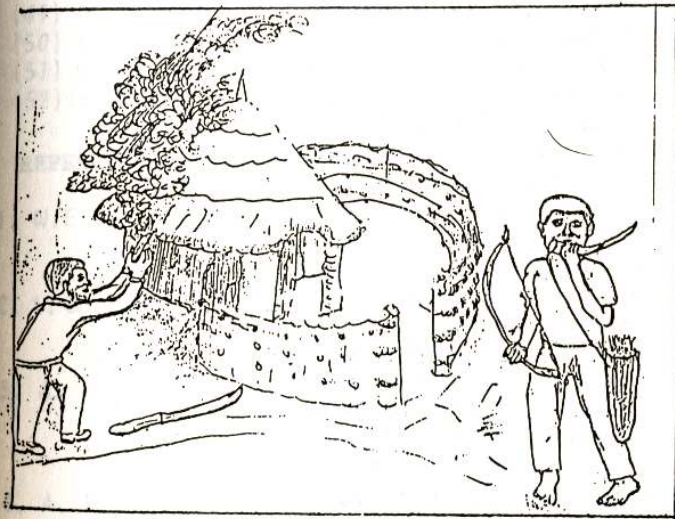
ANNEXE 3: Culture de la violence qui se retournera contre ses auteurs : l'armée rwandaise n'est composée de scouts !

[Le Patriote, n°5, p.18]



ANNEXE 4: Umuganda tourné en dérision (agahato, uburetwa): technique de prédilection des Inkotanyi et leurs alliés.

[Umurinzi, n°3]



... Nawe ati: Huhura, Kandi Wihangane...
BUGIYE GUCYA!

ANNEXE 5: Développement, droits de l'homme, démocratie par le feu et par les armes ?

[Le Patriote, n°3, p.9]

NOTES ET INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) F. Nkundabagenzi, 1962, p.35
- (2) F. Nkundabagenzi, 1962, p.36
- (3) Impuruza, n°16, p.25
- (4) F. Nkundabagenzi, 1962, p.35
- (5) Impuruza, n°15, p.11, p.26
- (6) Muhabura, n°1, p.4
- (7) Impuruza, n°14, p.66
- (8) Impuruza, n°14, p.66
- (9) A. Kimenyi, 1990, pp.97-100
- (10) A. Kimenyi, 1990, p.100
- (11) Impuruza, n°16, p.25
- (12) Impuruza, n°15, p.66
- (13) Le Patriote, n°6, p.1
- (14) Muhabura, n°1, p.4
- (15) Umurinzi, n°3
- (16) Impuruza, n°14, p.1, p.66
- (17) Impuruza, n°14, p.65
- (18) Impuruza, n°15, p.34
- (19) Huguka, n°8, pp.14-15
- (20) Impuruza, n°16, p.36
- (21) Impuruza, n°14, pp.59-64
- (22) Impuruza, n°16, p.38
- (23) Impuruza, n°15, p.22
- (24) Kangura, n°2, pp.15-16
- (25) Impuruza, n°15, p.55
- (26) Isangano, n°3
- (27) Fr. Ndagijimana, 1990, p.14
- (28) Impuruza, n°15, p.56
- (29) Huguka, n°10, p.8
- (30) Huguka, n°10
- (31) Isangano, n°1
- (32) Impuruza, n°14, p.59
- (33) Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, 1988, p.118.
- (34) F. Nkundabagenzi, 1962
- (35) A. Kagame, 1975
- (36) Impuruza, n°15, p.8
- (37) Impuruza, n°15
- (38) Impuruza, n°14, p.71
- (39) Impuruza, n°15, p.8
- (40) Impuruza, n°14, p.5, p.21

- (41) Kangura, n°2, pp.15-16
- (42) Impuruza, n°14, p.65
- (43) Isangano, n°1, Impuruza, n°14
- (44) Impuruza n°15, p.6
- (45) Impuruza, n°16, p.25 et Impuruza n°16, p.7
- (46) Impuruza, n°16, pp.3-4
- (47) L. Guespin, citant Viguiet, 1971, p.5
- (48) Huguka, n°8, p.7
- (49) G. Rocher, 1968, p.276
- (50) Huguka, n°10, p.26
- (51) W.E. Connolly, 1983, p.43
- (52) Impuruza, n°16, p.28

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. W.E. Connolly, 1983: THE TERMS OF POLITICAL DISCOURSE, New Jersey, Princeton University Press.
2. L. Guespin, 1971 : "Problématique des travaux sur le discours politique" dans LANGAGES, 23, pp.3-24.
3. A. Kagame, 1975 : UN ABREGE DE L'HISTOIRE DU RWANDA DE 1853 A 1972, T2, Butare, Ed. Universitaires du Rwanda, 543 p.
4. A. Kimenyi, 1990 : AMATA N'UMURAVUMBA. Igitabo cy'Imivugo. Sacramento, Pan-African Publications, 100p.
5. J.B. Marcellesi, 1971: "Eléments pour l'analyse contrastive du discours politique", dans LANGAGES, 23, pp.25-56.
6. Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, RAPPORT ANNUEL, 1988.
7. Fr. Ndagijimana, 1990: L'AFRIQUE FACE A SES DEFIS. LE PROBLEME DES REFUGIES RWANDAIS. CONTRIBUTION A LA RECHERCHE D'UNE SOLUTION DEFINITIVE, Genève, 143p.
8. F. Nkundabagenzi, 1962: RWANDA POLITIQUE 1958-1960, Bruxelles, Centre de

- recherche et d'information socio-politique, 422 p.
9. R. Paine, 1981: "The Political Uses of Metaphor and Metonymy" in Paine, R. (ed.) *POLITICALLY SPEAKING: CROSS-CULTURAL STUDIES OF RHETORIC*, Institute of the Study of Human Issues, Philadelphia.
 10. F. REYNTJENS, 1985: *POUVOIR ET DROIT AU RWANDA. DROIT PUBLIC ET EVOLUTION POLITIQUE, 1916-1976*, Institut National de la Recherche Scientifique, Butare. Publication, n°28.
 11. G. Rocher, 1968 : *INTRODUCTION A LA SOCIOLOGIE GENERALE - LE CHANGEMENT SOCIAL*, Paris, Points, 318 p.

QUATRIEME PARTIE :

SITUATION SOCIO-ECONOMIQUE FACE A L'ACCUEIL DES REFUGIES.

POPULATION, ESPACE ET DEVELOPPEMENT AU RWANDA

Par Laurien UWIZEYIMANA

Le paragraphe qui suit se propose d'analyser les contraintes qui pèsent sur le développement du Rwanda, eu égard à ses ressources et à une croissance démographique effrénée.

L'analyse aura une dimension temporelle car on examinera les efforts de développement entrepris depuis l'indépendance en présentant notamment des exemples tirés de quelques indicateurs de développement comme l'éducation, l'emploi, la santé et alimentation.

Dans ce texte, nous avons repris les grandes lignes d'une communication présentée en octobre 1990 à Louvain-la-Neuve à l'occasion de la chaire Quetelet consacrée à "Intégrer population et développement".

1. POPULATION ET PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT AU RWANDA

Il est possible d'appréhender le phénomène démographique rwandais, non pas à travers les indicateurs démographiques classiques - cela a été très bien fait par d'éminents démographes - mais à travers l'occupation de l'espace et ses effets sur l'environnement. Cette optique est favorisée par le fait que le Rwanda est un pays rural à plus de 90% et le capital terre constitue la principale ressource, sinon la seule.

1.1. Densification de l'occupation de l'espace

C'est en 1948 que le Professeur P. Gourou (1950) entreprit l'analyse des fortes densités de population du Rwanda qui étaient alors considérées comme exceptionnelles en Afrique. En 1948, elles étaient de 77 hab/km² mais calculées par rapport aux surfaces agricoles utiles (densités physiologiques), elles montaient à 104 personnes par km², à 200 personnes en 1970, 378 personnes en 1988 et 534 individus par km² en l'an 2000. Hormis les pays industrialisés, on se retrouve de telles densités que dans les îles sucrières des Antilles, dans la vallée du Nil inférieur ainsi que dans les deltas rizicoles de l'Asie du Sud Est.

Les projections démographiques effectuées par l'ONAPO (1990) avec trois scénarios, le premier dans le cas où aucun programme de planning familial n'aurait été lancé, le second avec une hypothèse d'un planning efficace et le troisième avec le niveau le plus élevé de planning familial, donnent les résultats consignés dans le tableau n°1.

Tabl.1. Evolution de la population suivant trois scénarios (en millions).

Années	Scénarios 1	Scénarios 2	Scénarios 3
	sans P.F.	P.F. efficace	P.F. optimiste
1981	5,3	5,3	5,3
1982	5,5	5,5	5,5
1983	5,7	5,7	5,7
1984	5,9	5,9	5,9
1985	6,1	6,1	6,1
1986	6,3	6,3	6,3
1987	6,5	6,5	6,5
1988	6,9	6,8	6,8
1989	7,0	7,0	7,0
1990	7,3	7,3	7,3
1991	7,6	7,5	7,5
1992	7,9	7,8	7,8
1993	8,2	8,0	8,0
1994	8,6	8,3	8,3
1995	8,9	8,6	8,5
1996	9,3	8,8	8,7
1997	9,7	9,1	8,9
1998	10,1	9,3	9,1
1999	10,5	9,6	9,3
2000	11,0	9,9	9,5
2001	11,5	10,1	9,7

Source : ONAPO, 1990.

On constate ainsi que même dans le cas d'une vision optimiste de l'évolution, la population va pratiquement doubler entre 1981 et 2001. Dans de telles conditions, on peut se demander si le pays sera capable de supporter cet effectif excessif de la population.

Cette situation s'est traduite par une densification exceptionnelle dans l'occupation de l'espace que nous avons essayé d'illustrer à travers le tableau n°2.

Tabl.2. Densification de l'occupation de l'espace en 1948, 1970 et 1978.

Années	Densités inférieures à 80 hab/km ²		Densités comprises entre 80 et 150 hab/km ²		Densités comprises entre 150 et 300 hab/km ²		Densités supérieures à 300 hab/km ²	
	% esp.	% pop.	% esp.	% pop.	% esp.	% pop.	% esp.	% pop.
1948	52	21	38	54	10	25	0	0
1970	35	8	20	16	37	44	8	20
1978	28	6	10	6	41	47	21	41

Source : Atlas du Rwanda, 1981

Quand on lit verticalement ce tableau, on constate une diminution rapide de l'espace occupé par des densités de moins de 80 hab/km² : sa surface est passée de 52% à 28% pendant que la population passait de 21% à 6%. L'évolution a été identique pour les densités comprises entre 80 et 150 hab/km² et c'est ainsi que la population qui occupait les espaces inférieurs à 150 hab/km² est passée de 75% en 1948 à 12% en 1978.

Par contre, l'évolution a été inverse pour les densités supérieures à 150 hab/km² dont la population est passée de 25% en 1948 à 88% en 1978, le pourcentage de l'espace ayant en même temps évolué de 10% à 62%.

En outre, aucun terroir n'avait en 1948 des densités de plus de 300 hab/km² alors qu'en 1978, 21% de l'espace avait dépassé ce seuil, regroupant ainsi 41% de la population. En conséquence, l'espace agricole disponible pour les ménages s'est considérablement réduit, comme le montre le tableau n°3.

Tabl.3. Disponibilité théorique des terres au Rwanda (en ha).

	1970	1980	1986	2000
Superficie totale	2.559.500	2.559.500	2.559.500	2.559.500
Superf.inutilisables	726.959	718.201	713.001	657.995
Superf.agricoles théoriques	1.832.541	1.841.300	1.846.500	1.901.605
Superf.théoriques disponibles pour l'agriculture en exploitation agricole familiale	1.245.544	1.229.660	1.202.560	1.200.285
Superf. moyenne par exploitation agricole familiale	1,49	1,14	0,91	0,68
Superf. moyenne occupée par les cultures vivrières et les cultures de cases (en ha)	0,59	0,62	0,58	0,43

Les superficies agricoles théoriques de l'an 2.000 augmentent quelques peu par rapport aux années précédentes car on suppose que les terres marginales auront pu être récupérées, notamment les 34.000 ha du domaine de chasse du Mutara ainsi que les 49.000 ha de marais et de vallées.

D'après l'ONAPO (1986), la population agricole passera de 5 Millions en 1982 à 7,7 millions au 1/1/2000. Les 0,68 ha de l'exploitation familiale devront produire pour un nombre croissant d'individus avec 4,8 personnes par ménage en 1982, 4,9 en 1991 et 5,2 personnes en l'an 2000 : cela fera 0,13 ha par personne !

En plus, comme le fait remarquer Joffroy (1983), un surplus devra être dégagé pour nourrir les citadins dont la proportion passera de 5,2% en 1982 à 15,7% en l'an 2000, de même d'ailleurs que les ruraux non-agricoles passant de 3% à 10%, soit 1,3 personnes en plus qui devront vivre sur la même exploitation.

Dans cet ordre d'idées, les 0,63 ha de cultures vivrières par exploitation agricole familiale qui ont fourni une production moyenne d'énergie de 5,9 millions de kcal par ha ne seront plus que 0,43 ha; pourtant ils

devront fournir une production moyenne de 9,0 millions de kcal par ha, soit une augmentation de la productivité de 50% alors que la jachère va être considérablement réduite et qu'il faudra mettre en culture des terres de réserve de valeur très marginale.

Cependant, les données présentées au tableau n°3 cachent une grande disparité régionale mais aussi et surtout au niveau des exploitations familiales. Cela transparaît à travers le tableau n°4 qui met en rapport la taille des exploitations familiales et les classes de superficies.

Tabl.4. Distribution des superficies des exploitations agricoles par classes de superficies en 1984.

Classes de superficies	Superficies en ha	%	% cumulé	Nombre d'exploitation	%	% cumulé
> 0,25ha	13.188,34	1	1	72.734	6,6	6,6
0,25 ha - 0,50 ha	76.732,81	5,8	6,8	209.089	19	25,6
0,50 ha - 1 ha	256.405,52	19,5	26,3	349.783	31,9	57,5
1 ha - 2 ha	378.575,96	28,7	55	270.417	24,6	82,1
2 ha - 3 ha	293.841,57	22,3	77,3	121.821	11,1	93,2
plus de 3 ha	298.599,94	22,7	100	73.236	6,7	100
total	1.317.354,16	100				
moyenne	1,2 ha					

Nous pouvons alors constater que même si la superficie moyenne des exploitations avait 1,2 ha, la dispersion était très grande puisque 25% des ménages avaient moins de 0,5 ha et seulement 42,5% plus d'un ha.

Dans de telles conditions, tous les espaces disponibles ont été défrichés, même si les fortes pentes et les sols ne sont plus suffisamment protégés par la végétation. En conséquence, l'érosion s'accélère et

fait perdre à l'agriculture de grandes quantités de terres fertiles. D'après une étude réalisée par le Service des Enquêtes et Statistiques Agricoles en 1986, l'érosion fait perdre à l'ensemble des terres cultivables du pays environ 10 t/ha/an. Mais ces valeurs peuvent être doublées dans les zones à très fortes pentes car avec une pente de plus de 20°, les pentes dépassent 25,7 t/ha/an (Tabl. n°5).

Tabl.5. Estimation des pertes de terres due à l'érosion en 1986.

Pente en degrés	Superficie totale des terres cultivées (en ha)	% des terres arables	Pertes de terre en t/ha/an	Pertes totales en t/an
0-5°	382.500	34	1,1	420.750
5-10°	180.000	16	4,2	756.000
10-20°	258.750	23	11,9	3.079.125
plus de 20°	303.750	27	25,7	7.806.375
total	1.125.000			12.062.375

Ce tableau montre entre autres que 27% des terres arables ont des pentes supérieures à 20° avec des pertes de terre de 25,7 t/ha/an, ce qui est évidemment excessif.

On peut alors conclure que l'explosion démographique se traduit non seulement par un amenuisement de la taille des exploitations c'est-à-dire l'appauvrissement d'une grande partie de la paysannerie mais aussi par la destruction de l'environnement.

C'est sur cette toile de fond que les différents plans ont été élaborés, chacun essayant d'aborder les problèmes à sa façon, mais pour chacun d'eux, la contrainte principale a été la croissance démographique qui risquait de réduire à néant tous les efforts consentis.

1.2. Tentatives d'intégrer population et développement à travers les différents plans

Que ce soit à l'époque coloniale, que ce soit après l'indépendance, le facteur démographique a sous-

tendu tous les efforts de développement du Rwanda car la croissance de la population avait tendance à dépasser celle de la production.

1.2.1. La période coloniale.

A l'époque coloniale, on espérait pouvoir intégrer population et développement par des mesures orientées dans trois directions. Il y avait d'abord l'augmentation de la production pour satisfaire les besoins de la population. Pour ce faire, des cultures à haut rendement comme la pomme de terre ou le manioc furent introduites et vulgarisées.

Ensuite la protection du sol par la lutte anti-érosive, l'intensification de la production par la fumure furent entreprises. L'élevage devint l'objet de la sollicitude de la colonisation qui améliora les pâturages avec l'introduction de plantes fourragères à haut rendement et l'installation d'une infrastructure vétérinaire étoffée. Enfin, une politique foncière nouvelle permit de mettre à la disposition de la population de grandes surfaces de terres arables récupérées sur les marais pendant que les terres encore vierges étaient aménagées en paysannats. Le système de stockage fut amélioré par la construction de nombreux silos.

Le second axe fut l'amélioration des conditions socio-sanitaires de la population par la construction d'hôpitaux, de dispensaires, d'écoles... Des mesures furent prises en troisième lieu pour une relaxation démographique par une émigration vers les territoires voisins comme le Congo Belge, l'Uganda et le territoire du Tanganyika. Les migrations vers les colonies britanniques de l'Uganda et du Tanganyika furent spontanées tandis que celles vers la région minière du Haut Katanga et les terres du Nord Kivu furent organisées par la colonisation.

C'est ainsi qu'en 1970, on estimait à 2 millions de personnes le nombre de rwandais vivant à l'extérieur du pays; ce chiffre comprenait quatre catégories de migrants rwandais à l'extérieur : les travailleurs recrutés à l'époque coloniale, les familles transférées par la colonisation vers les espaces peu peuplés des colonies voisines, les émigrés spontanés et les réfugiés politiques de 1959-1966.

1.2.2. Le plan intérimaire d'urgence 1966-1970

D'après ce plan, l'accroissement de la population menace constamment l'équilibre population-ressources et risque de conduire le pays vers un état de surpopulation très critique. Malheureusement, la diminution de la population par la baisse de la natalité était considérée comme hautement improbable avant de longues années.

Comme solutions, le planificateur reprenait pratiquement les recommandations de l'époque coloniale. En effet, il proposait de faire face à la croissance démographique en mettant en place un appareil de production efficace. Pour cela, il fallait conserver le capital terre par la lutte anti-érosive, améliorer les rendements des cultures vivrières et d'exportations, améliorer l'exploitation du troupeau et transformer les structures de l'économie par le développement de l'industrie et des services. Il proposait ensuite l'amélioration de la connaissance des problèmes démographiques par une enquête démographique et par une étude des migrations extérieures ainsi que la recherche d'une relaxation démographique par une forte émigration régulière, définitive et organisée dans le cadre d'accords internationaux.

Il fallait enfin tendre vers un regroupement de l'habitat et une promotion humaine par un encadrement socio sanitaire, par l'amélioration de l'enseignement primaire et secondaire, par l'amélioration de l'information et de la culture.

Comme le souligne Mukamanzi (1988), les politiques d'ordre économique et sociale furent en partie réalisées. De même, les migrations internes vers les paysannats et les fronts pionniers permirent de soulager pour un temps certaines régions surpeuplées. L'enquête démographique fut réalisée en 1970 et elle permit de se faire une idée plus correcte de la situation. Mais les autres recommandations comme le regroupement de l'habitat, l'organisation de migrations internationales... ne purent être réalisées.

1.2.3. Le IIème plan quinquennal de développement économique, social et culturel 1977-1981.

Dès la fin du Plan Intérimaire d'urgence 1966-1970, on se rendit compte qu'il était devenu impossible d'ajuster la production à la population, la croissance excessive de celle-ci constituant le principal obstacle à toute forme de développement. C'est pour cela que fut créé en Juin 1974 un Conseil Scientifique Consultatif pour les problèmes socio-démographiques avec pour mission :

- d'étudier tous les problèmes ayant trait à l'accroissement de la population et son impact sur le développement économique;
- d'évaluer l'importance de l'incidence des problèmes de l'accroissement démographique sur le développement du Rwanda;
- de proposer des solutions de nature à réaliser un équilibre entre la production et l'accroissement démographique;
- de proposer aux autorités responsables de meilleures méthodes d'intégration de la planification familiale dans les programmes d'éducation sanitaire des populations. (Arrêté présidentiel n°128/06/2 du 17 Juin 1974).

On prononça ainsi pour la première fois, sous la pression des événements, le mot jusqu'alors tabou de la "planification familiale" qui était contre l'ethnique socio-culturel rwandaise.

Les conclusions de ce Conseil Consultatif montrèrent que la croissance de la production agricole risquait de ne jamais atteindre le rythme de croissance de la population et encore moins de le dépasser. Le pays risquait de connaître un déficit alimentaire chronique si le taux de croissance de la population n'était pas réduit. On devrait alors créer un organe qui ne serait plus consultatif et qui serait chargé de faire exécuter les politiques démographiques du Rwanda.

Partant de toutes ces observations du Conseil Scientifique Consultatif, le IIème Plan préconisa une politique démographique destinée à réduire progressivement la croissance de la population par l'espacement des naissances tout en offrant de meilleures conditions de santé à la population.

Mais cette politique démographique n'était pas considérée "comme la clé de voûte du développement qui reste prioritairement l'élévation de la productivité agricole en général et des vivrières en particulier.

Elle est cependant un adjuvant indispensable à long terme dans la course de vitesse entre la croissance de la production agricole et celle de la population" (IIème Plan, 1976).

Il restait donc malgré tout dans l'esprit du planificateur des chances, sans doute faibles, de gagner cette course en concentrant tous les efforts sur l'augmentation de la population, le planning familial n'étant qu'un adjuvant". On verra par la suite que la désillusion sera forte à partir du IIIème Plan.

Cependant, le principe de la planification familiale était tout de même accepté; mais comme la population n'était pas encore psychologiquement préparée pour accepter un programme de planning familial et que les études n'étaient pas suffisamment élaborées pour sa mise en oeuvre systématique, le Plan préconisa les étapes suivantes :

- une phase pilote de 3 ans pour la recherche, la formation et la sensibilisation;
- une phase de deux ans pour l'exécution ou l'expansion du programme à partir des centres-pilotes vers tous les autres services sanitaires.

Comme ce programme de planning familial était en fin de compte secondaire, le IIème Plan se fixa comme objectif prioritaire la satisfaction des besoins alimentaires de la population par l'augmentation et la diversification de la production agricole, par le renforcement des structures d'échange des produits vivriers et par le développement des fabriques de matériel agricoles. En outre, le plan visait également les traditionnels "meilleure utilisation des ressources humaines" et "amélioration des conditions de vie individuelles et collectives" par les équipements socio-économiques, une médecine de masse...

Mais le plan avait tablé sur un rythme de croissance de la population de 2,6% alors que le recensement général de la population de 1978 prouva qu'il était plutôt de 3,7% ! De ce fait, l'amélioration des

conditions de vie individuelles et collectives ne put se faire dans des proportions suffisantes car la population augmenta au moins aussi vite que la production agricole, que les infrastructures sanitaires et scolaires... Entretemps, l'Office Nationale de la Population (ONAPO) était créé le 16 janvier 1981 avec comme mission la mise en oeuvre des politiques démographiques.

1.2.4. Le IIIème Plan de développement économique, social et culturel 1982-1986.

Le recensement général de la population 1978 montra que le rythme de croissance de la population était beaucoup plus élevé qu'on ne l'avait pensé durant l'exécution du IIème Plan. Tirant les leçons qui s'imposaient, le IIIème Plan attribua l'échec du plan précédent, malgré une conjoncture internationale favorable, à la forte croissance démographique qui anihilait tous les efforts consentis. Pour cela, une politique de planning familiale fut mise dans les priorités. En effet, il devenait urgent de stopper au moins la hausse ininterrompue du rythme de croissance de la population: sans aucune action sur lui, ce rythme risquait de monter à 3,9% par an durant le IIIème Plan.

Il faudra alors chercher à le maintenir à 3,7% et même à l'abaisser à 3,5% en 1986. Les objectifs visés seraient non pas la diminution de naissance jugée difficile à atteindre mais plutôt leur espacement dans le temps. Comme moyens, on songea à diminuer le taux de fécondité des classes extrêmes par des mesures destinées à retarder l'âge moyen au premier enfant et à mettre à la disposition des mères ayant déjà eu de nombreuses grossesses les moyens d'en éviter de nouvelles qui seraient non désirées.

De cette façon, on espérait que l'accroissement du nombre moyen d'enfant nés vivants par mère qui était passé de 7,6 en 1970 à 8,6 en 1978 serait interrompu et rapidement inversé.

Toutefois, le planificateur considéra lui aussi que la résolution du problème démographique passait par le développement économique par le fait même que la variable démographique ne pouvait être isolée de l'ensemble du processus de développement. En effet, le rythme de croissance de la population ne pouvait diminuer sans l'élévation du niveau de vie de tous les ménages, du niveau de formation surtout de la femme.

Ainsi des mesures d'ordre socio-économique furent également lancées notamment celles visant l'autosuffisance alimentaire, la santé, la scolarisation, l'emploi, l'habitat...

Les pages suivantes vont nous montrer que l'espoir fut une fois de plus déçu car la croissance de la population fut la plus forte et les niveaux d'alimentation, de scolarisation, d'emploi... furent de plus en plus pires. La volonté d'intégrer population et développement dans la démarche planificatrice semble utopique au Rwanda : la préparation du IVème Plan qui devait englober les années 1987-1991 n'est pas encore achevée en septembre 1990, comme si on n'accordait plus le moindre crédit à la planification. Nous allons tenter d'illustrer cet échec par des exemples tirés de quelques secteurs socio-économiques.

2. DES EFFORTS SECTORIELS ANIHILÉS PAR LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

Toutes les considérations qui précèdent montrent que le planificateur a chaquefois tenté d'intégrer la variable démographique dans le processus de développement. Mais le résultat a chaquefois été décevant car la croissance de la population a été telle qu'elle a annulé tous les efforts consentis. Il est possible de le montrer à travers quelques indicateurs de développement comme l'enseignement primaire, l'emploi, l'alimentation et la santé.

2.1. L'impact de la croissance de la population sur l'enseignement primaire.

Aussitôt après son accession à l'indépendance en 1962, le Rwanda se donna comme objectif la scolarisation de tous les enfants au niveau de l'école primaire qui fut déclarée "gratuite et obligatoire". Pour faire face, avec les moyens disponibles, à l'augmentation très rapide des effectifs scolarisables, le pays instaura le système de la "double vacation". Ce système prévoyait que :

- une salle de classe est utilisée le matin par un groupe d'élèves et l'après-midi par un autre;
- un instituteur donne classe le matin à un groupe d'élèves et l'après-midi à un autre;

- l'enseignant responsable des deux groupes d'élèves en alternance est rémunéré comme s'il n'était responsable que d'un seul.

Ce système, appliqué aux trois premières années de l'école primaire, permit de faire passer les effectifs scolarisés de 164.500 élèves en 1958 à 358.067 élèves en 1963/1964. Le nombre d'élèves scolarisés passa de 60 à 115 pour 1000 habitants, la proportion des filles de 30,7% à 39,4%. De même, le taux de scolarisation qui était estimé à 27% en 1958-1959 s'éleva à 54% en 1964.

A titre d'exemple, le taux de scolarisation du Cameroun était de 64% en 1962, de 60% en Ouganda en 1961, 42% au Kenya en 1961, de 40% en Côte-d'Ivoire en 1962, de 28% au Sénégal en 1961 mais de 5,8% au Niger en 1962 et de 9% en Haute-Volta en 1962.

Mais ce succès apparent cache une situation peu brillante car la "double vacation" ne pouvait être portée aux classes supérieures (à partir de la 4ème année primaire), sous peine de diminuer la qualité de l'enseignement. En plus, les infrastructures et les enseignants ne pouvaient être doublés du jour au lendemain. C'est ainsi que seulement 18,3% des effectifs et 19,8% des effectifs étaient inscrits dans les classes supérieures respectivement en 1964 et en 1965. Cette réforme constituait ainsi un gaspillage de moyens car la 4ème année est considérée par les spécialistes comme l'année du seuil minimal d'alphabétisation réelle, qui permet de conserver l'acquit scolaire.

C'est pour cela que le Plan Intérimaire d'urgence 1966-1970 proposa de limiter provisoirement, malgré la poussée démographique, les effectifs à leur niveau de 1965. Cela aurait au moins l'avantage d'améliorer la qualité de l'enseignement et de stabiliser les dépenses de l'enseignement à des niveaux supportables pour le pays. Effectivement, l'application de cette politique fit diminuer la proportion des dépenses publiques affectées à l'enseignement primaire qui passa de 31,4% en 1963 à 25,3% en 1970.

Mais en même temps, cela supposait la diminution progressive du taux de scolarisation proportionnellement à la croissance démographique. Le taux de scolarisation passa ainsi de 56,7% en 1966-1967 à 40,8% en 1974-1975.

Devant cette progression de l'analphabétisme, le pays décida de consentir de nouveaux efforts pour tenter de relever le taux de scolarisation. Seulement, du fait de la croissance démographique, la population scolarisable passa de 906.041 enfants en 1973-1974 à 1.039.903 en 1980-1981 soit une augmentation de 133.862 nouveaux éléments en sept ans. Pour pouvoir faire face, il fallait construire 478 salles de classes par an et former autant d'instituteurs.

Effectivement, la population sollicitée, les finances publiques ne pouvant le faire, parvint à construire de 400 à 500 classes par an pour pouvoir héberger les enfants additionnels. Les salles de classes passèrent ainsi de 11.244 en 1974-1975 à 18.716 en 1983, soit une croissance annuelle de 5,8% supérieure tout de même à celle de la population.

En même temps, de 1977 à 1981, 600 instituteurs diplômés furent mis chaque année sur le marché, ce qui permettait tout juste l'encadrement des élèves additionnels, si on prend une moyenne de 60 élèves par instituteur, vacations simples et doubles vacations confondues. Ce furent donc des efforts extraordinaires mais difficilement renouvelables pour un pays comme le Rwanda. En tout cas, le taux de scolarisation passa de 40,8% en 1974-1975 à 59,8% en 1980-1981.

Tabl.6. Evolution du taux de scolarisation de 1973 à 1981

Année	Effectifs scolarisés	Effectifs scolarisables	taux de scolarisation
1973-1974	397.752	906.041	43,9
1974-1975	386.719	947.840	40,8
1975-1976	401.521	965.195	41,6
1976-1977	434.150	988.952	43,9
1977-1978	463.442	1.016.320	45,6
1978-1979	515.712	1.035.566	49,5
1979-1980	568.106	-	56,8
1980-1981	621.862	1.039.903	59,8

Source : Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire.

Devant ce succès apparent, le pays décida d'appliquer à partir de l'année scolaire 1979-1980 une réforme de l'enseignement avec un triple objectif :

- la démocratisation : scolarisation obligatoire, réduction des abandons, suppression des inégalités régionales;
- le développement économique et social : introduction de travaux pratiques, professionnalisation, planification;
- le développement culturel : renforcement de la langue et de la culture nationale.

Les mesures concrètes pour mettre en pratique ces objectifs sont reprises ci-après :

- scolarisation maximale de la classe d'âge de 7 ans dans toutes les préfectures;
- promotion automatique dans le primaire;
- allongement de la scolarité primaire de six à huit années;
- suppression de la double vacation dans le premier cycle du primaire;
- admission de 10% des élèves de huitième année primaire dans un secondaire professionnalisé;
- admission de 90% des élèves de huitième année primaire dans un post-primaire de trois années;
- utilisation systématique de la langue nationale comme langue d'enseignement.

Le programme était donc vaste et ambitieux. En réalité, le planificateur fut réduit en erreur par des statistiques incorrectes qui lui avaient fait croire que la scolarisation complète des enfants de 7 à 13 ans était virtuellement atteinte. Les données disponibles (taux de croissance de la population estimé à 2,6%) l'avaient poussé à sous-estimer les effectifs d'enfants d'âge scolaire.

Le taux de scolarisation corrigé à partir des données du recensement général de la population de 1978 dont les résultats ont été disponibles trop tard a été présenté au tableau n°6.

Les prévisions sur les effectifs réels de la population d'âge scolaire sur lesquels portera la réforme sont donc de loin plus importants (tabl. N°7). En outre, le planificateur a sous-estimé les effets sur les effectifs scolarisables d'un allongement de la durée de la scolarité passée de 7 à 15 ans au lieu de 7 à 13 ans.

Tabl.7. Préviation des effectifs de populations d'âge scolaire de 1982 à 1991.

Années	Ages		
	7 - 15 ans	15 - 17 ans	total
1982	1.255.796	382.450	1.638.246
1983	1.307.063	396.845	1.703.908
1984	1.352.149	411.794	1.763.943
1985	1.403.129	427.320	1.830.449
1986	1.456.076	443.445	1.899.521
1987	1.509.162	459.612	1.968.774
1988	1.563.287	484.453	2.047.740
1989	1.619.458	493.203	2.112.661
1990	1.677.757	510.958	2.188.715
1991	1.738.269	529.386	2.267.655

Source : MINEPRISEC, 1985.

Si on applique une moyenne de 41 élèves par classe comme en 1982 et si on s'en tient au taux de 90% qui avait été retenu par le projet de réforme pour les classes d'âge de 7 à 15 ans en 1990 et de 24% pour celles de 15 à 17 ans, on a les effectifs suivants en 1990:

7 - 15 ans :	1.509.981
15 - 17 ans :	122.630
total :	1.632.611

Cela fait au total 1.632.611 enfants à scolariser, c'est-à-dire 39.820 salles de classes contre 20.151 en 1985, ce qui suppose le doublement de toute l'infrastructure existante en 5 ans au rythme de 3.934 salles par an ! Rappelons, pour mettre en évidence l'impossibilité de l'application de la réforme scolaire, que la population avait été essoufflée par les efforts fournis entre 1975 et 1981 avec la construction de près de 500 salles par an !

En outre, d'après les statistiques du Ministère de l'Enseignement Primaire et Secondaire, le rapport maître/élève était de 54 en 1982. En 1990, il aurait fallu 30.234 maîtres contre 13.590 en 1982, soit 2,2 fois plus en 8 ans. Cette performance était également impos-

sible, compte tenu des capacités des écoles secondaires, même en affectant tous les lauréats du secondaire au seul enseignement primaire.

N'oublions pas non plus que ces objectifs par ailleurs inaccessibles laissent en dehors du système scolaire 167.776 enfants de 7 à 15 ans et 388.328 adolescents de 15 à 17 ans.

Les objectifs sont encore plus irréalistes en l'an 2000 car le plan de réforme prévoyait un taux de scolarisation de 95% pour les enfants de 7 à 15 ans et de 75% pour ceux de 15 à 17 ans !

Devant l'ampleur des problèmes soulevés par la réforme initiée en 1979, une réforme de la réforme a été entreprise à partir de l'année scolaire 1990-1991. On est alors revenu au système de 6 ans pour tout le primaire, avec des objectifs plus abordables en matière de taux de scolarisation et en exigeant une participation encore plus accrue aux parents déjà éprouvés par des problèmes de la simple survie. Il est évident que les résultats escomptés sont encore plus incertains que par le passé étant donné les exigences de l'ajustement structurel.

2.2. La croissance démographique face au défi de l'emploi.

En 1964, l'effectif des salariés s'élevait à 73.230 personnes, ce qui faisait 11% de la population adulte masculine. Ce rapport tombait à 5,71% de la population active (1,3 millions de personnes). Le niveau de l'emploi était donc très faible, avec un chômage mal déguisé par la vie rurale. Le secteur privé ne représentait alors que 3,95% de la population active.

Quatorze ans plus tard en 1978, les emplois non agricoles totalisaient 189.516 personnes, soit un rythme de croissance annuel de 11,1%. Ces chiffres peuvent paraître performants mais en réalité, même si la croissance est appréciable, c'est surtout une question d'échelle étant donné les très faibles effectifs de départ. En effet, la population active d'âge compris entre 15 et 60 ans est passée de 1,3 millions en 1964 à 2.178.497 personnes en 1978. Cela fait environ 879.497 nouveaux demandeurs d'emplois alors que le secteur du salariat n'a pu en offrir que 115.586. Ainsi la croissance démographique entraîne le gonflement des populations ru-

rales car 762.911 personnes ont été réalloués dans le secteur agricole déjà quasi-saturé.

Tabl.8. Répartition de la population salariée par branche d'activité en 1964 et en 1978

	1964	1978
Agriculture et sylviculture	9.935	-
Industries extractives	7.047	11.873
Industrie manufacturières	2.282	35.434
Construction	11.569	24.992
Eau, électricité, services sanitaires	2.045	1.519
Commerce, banque	1.850	27.843
Transport, entrepôts	520	6.511
Services	21.792	38.532
Secteur public	15.348	42.812
Correction de 3% du secteur privé	1.542	-
Total	73.930	189.516

Source : - Plan intérimaire d'urgence 1966-1970
- IIIème Plan de développement 1981-1986.

Pendant toute la période du IIème Plan (1977-1981), 25.000 nouveaux emplois furent créés en dehors de l'agriculture, soit une moyenne de 5.000 par an et un taux de croissance de 2,6% par an. Rappelons que cette période correspondait à une forte croissance économique.

Mais si on accepte l'hypothèse que le groupe de 15 à 60 ans correspondant à la définition de l'âge actif représente 45% du total, il y avait 1.975.680 actifs en 1977 et 2.365.650 en 1981. Les nouveaux emplois qu'on devait créer s'élevaient alors à 389.970 et le secteur non-agricole n'a pu en absorber que 6,4%.

De 1981 à 1986, c'est-à-dire la durée du IIIème plan, on prévoyait que l'accroissement naturel de la population serait à l'origine de la création d'environ 50.000 nouveaux ménages par an desquels il faut retrancher 6.000 ménages disparus par décès. Si on accepte la norme d'un emploi par ménage - hypothèse minimale -

44.000 nouveaux emplois par an devront être créés pendant cette période.

On espérait que le secteur moderne et le secteur non structuré pourraient absorber ensemble 17.000 ménages chaque année. Cela laissait de côté 27.000 ménages que le plan comptait intégrer dans les exploitations agricoles familiales qui allaient être encore plus morcellées.

Si on se rappelle que le IIème Plan qui correspondait à une période de croissance économique n'a pu produire que 5.000 nouveaux emplois par an, on se rend compte qu'il était illusoire de vouloir tripler les offres d'emploi annuelles en dehors de l'agriculture, et cela dans une période de grande récession.

Finalement, pendant toute la durée du IIIème Plan, on ne put créer que 17.441 emplois non agricoles, d'autant plus que l'industrie minière basée sur l'exploitation de l'étain était entretemps tombé en faillite, suite à l'effondrement des cours de ce métal.

Bien plus, les perspectives sont dans l'avenir encore plus sombre car si dans une hypothèse optimiste, on accepte que le nombre d'emploi non agricole augmentera au même rythme que la population jusqu'à l'an 2000, c'est-à-dire 3,7% par an, les 189.516 emplois non agricoles de 1978 passeront à 350.000 à la fin du siècle alors qu'il en faudrait 610.375.

En effet, on calcule que le nombre de ménages passera de 1.056.000 en 1978 à 2.375.000 en l'an 2000, dont 25,7% environ seraient non agricoles, c'est-à-dire 610.375 ménages.

On constate ainsi que les populations s'entassent de plus en plus dans les campagnes alors que celles-ci sont déjà surpeuplées. Cette assertion peut être facilement mise en évidence en calculant à différentes périodes le Taux de Transformation Structurale, c'est-à-dire le rythme annuel auquel la population est réalouée du secteur rural vers les emplois non agricoles. On sait que le Taux de Transformation Structurale est donné par la relation suivante :

$$T.T.S. = \frac{\ln(L'n - L't)}{L't}$$

dans laquelle :

$L'n$ = emplois non agricoles

$L't$ = population active totale

L'n = taux de croissance des emplois non agricoles
L't = taux de croissance de la population active.

Ainsi en 1978, avec 189.516 emplois non agricoles sur une population active de 2.178.497 personnes, avec une croissance de 5.000 emplois par an et un taux de croissance de la population active de 3,7% par an, le taux de transformation structurel était de -0,09% par an. Le poids initial du secteur non agricole dans la force de travail total est passé de 8,6% en 1978 à 8,51% en 1979, ce qui veut dire que la proportion des ruraux a légèrement augmenté.

En 1986 par contre, la situation est devenue pire car avec une population active de 2.661.358 personnes, 226.957 emplois non agricoles et 3.488 créations d'emplois par an, le taux de transformation structurel est descendu à - 1,8% ! Ainsi la proportion du secteur non agricole est passée de 8,5% à 6,7% !

En conclusion, il est clair qu'on ne pourra jamais créer des emplois nouveaux à la hauteur de la croissance démographique. Ainsi le planificateur qui veut intégrer population et développement dans le cadre de l'emploi se trouve découragé par l'inanité de ses efforts.

2.3. Population, santé et alimentation.

En 1962, il y avait au Rwanda 20 hôpitaux dont 11 appartenaient à l'Etat, sept aux missions chrétiennes et deux aux sociétés minières. On trouvait en plus 99 dispensaires, 12 maternités et 4 "autres", soit un total de 129 formations sanitaires en service avec 3.867 lits. Cela faisait avec 2.876.053 habitants, un lit pour 743 personnes, valeur comparable à ce qu'on trouvait ailleurs en Afrique avec un lit pour 1000 habitants en Haute-Volta, un lit pour 2000 au Ghana et un lit pour 1000 personnes en Côte-d'Ivoire (Plan Intérimaire d'urgence, 1966).

En revanche, l'effectif du personnel médical était insuffisant. On trouvait seulement 20 médecins, tous étrangers, soit un médecin pour 143.802 habitants, situation très inférieure à ce qu'on trouvait ailleurs, avec un médecin pour 66.000 habitants au Congo Léopoldville, pour 22.000 au Sénégal, pour 33.000 en République Centrafricaine et 70.000 en Haute-Volta.

Au total, il y avait 471 personnes qualifiées dans le système médical, soit une personne pour 8 lits. A ce moment-là, la grande majorité de la population se trouvait à moins de 15 km d'un dispensaire et de 30 km d'un hôpital, ce qui était alors exceptionnel en Afrique et qui tient surtout aux faibles dimensions du pays.

Pour améliorer la situation sanitaire, le Plan Intérimaire d'urgence 1966-1970 fixa les objectifs suivants :

- développer la médecine préventive et l'intégration médico-sociale pour diminuer le nombre de malades à hospitaliser et pour améliorer le niveau de santé de toute la population et non plus seulement de quelques privilégiés;
- améliorer le fonctionnement des hôpitaux et de l'infrastructure hospitalière par une étroite collaboration entre services hospitaliers et centres de soins ruraux;
- améliorer la nutrition de la population;
- observer l'évolution des problèmes de santé les plus préoccupants;
- introduire des notions de santé dans l'enseignement général;
- adapter et orienter certaines institutions spécialisées;
- obtenir la participation de la population aux dépenses de santé.

Le plan visait donc essentiellement la promotion de la médecine préventive, ce qui lança la transformation des dispensaires en centres de santé qui combinent la médecine curative et préventive avec une éducation sanitaire poussée.

C'est ainsi qu'en 1972, après l'achèvement du plan, le pays disposait de 5.573 lits, soit 1,44 fois plus qu'en 1962. Le rapport malade/lit passa de 743 à 705 (avec 3.930.621 habitants à la fin de 1972). Cela traduit un effort considérable car la population avait été multipliée par 1,36, donc à un rythme légèrement inférieur.

Au même moment, le nombre de médecins était passé de 20 à 71 personnes, soit un médecin pour 55.360 personnes. Le personnel médical s'élevait à 1092 éléments, avec une personne pour 5 lits (contre 8 lits en 1962). Les équipements passèrent à 22 hôpitaux,

150 dispensaires, 44 maternités, 4 centres de santé et cinq "autres", soit un total de 235 établissements de santé.

Pendant cette période, on parvint ainsi à prendre de vitesse la croissance de la population mais le budget de la santé publique avait dû être augmenté de 50% en 1970 par rapport à 1964, à cause des dépenses d'investissements et des charges récurrentes.

Le IIème Plan (1977-1981) pensa pouvoir juguler les problèmes de santé par l'amélioration de la nutrition par le biais de l'augmentation, le stockage et l'échange de la production vivrière, ainsi qu'une éducation nutritionnelle au niveau des centres de santé dont la construction devait être poussée. Ainsi à la fin du plan en 1981, le pays comptait 25 hôpitaux, 39 dispensaires, 5 maternités, 117 centres de santé, 18 "autres", soit un total de 255 établissements de santé. Remarquons en passant que le nombre de centres de santé a augmenté de façon considérable à partir de 1975, passant de 3 unités en 1966 à 4 en 1972, 50 en 1976, 117 en 1981 et 156 en 1986 à la fin du IIIème Plan ! Cela se faisait aux dépens des dispensaires passés de 179 au début du IIème Plan à 32 en 1982, la plupart ayant été transformés en centres de santé.

Le nombre de lits passa à 7.992 en 1981, d'où un taux de couverture d'un lit pour 684 personnes. Mais le même rapport avait été de 643 en 1977 au début du plan (population de 4.390.367 et 6.824 lits) ! Il y a donc eu régression malgré les efforts.

Le personnel médical est monté à 2.073 personnes dont 183 médecins en 1981, c'est-à-dire une personne pour 4 lits et un médecin pour 29.858 personnes contre 36.284 en 1977.

Cela veut dire que l'exécution du IIème Plan a permis de mener à bien le programme de formation du personnel médical qui a pu augmenter plus vite que la population mais les infrastructures n'ont pas réussi à suivre le rythme de la croissance démographique car légèrement inférieures (3,3% contre 3,7%). N'oublions pas que le IIème Plan avait tablé sur une croissance de la population de 2,6%.

Au début des années 1980 fut lancé le programme "Santé pour tous en l'an 2000" tel que préconisé par l'OMS. Pour le Rwanda, l'organisation du système de

santé en l'an 2000 devrait se présenter comme suit :

- un poste sanitaire tenu par un auxiliaire sanitaire dans chaque secteur, soit 1.489 postes;
- au moins un centre de santé par commune avec 30 lits d'hospitalisation, 9 agents médicaux et 11 agents subalternes par centre, soit 143 centres;
- deux hôpitaux ruraux de 100 à 150 lits par préfecture tenus par 4 médecins, 43 agents médicaux et 44 agents administratifs ou subalternes par hôpital;
- un hôpital préfectoral par préfecture de 300 à 350 lits tenus par 22 médecins, 69 agents médicaux et 59 agents administratifs ou subalternes par hôpital;
- un hôpital national de référence à Kigali de 500 à 600 lits tenu par 57 médecins, 157 agents médicaux et 104 agents administratifs ou subalternes.

Ce système permettrait en l'an 2000 une couverture d'un lit pour environ 970 habitants mais tous les postes sanitaires au niveau des secteurs administratifs seraient à créer car il n'en existe pas encore un seul. Pour ce qui est des centres de santé par commune, il y avait déjà 147 centres de santé en 1985 soit une moyenne d'un centre par commune (143 communes dans le pays) et pour 43.310 personnes. Mais pour garder le même ratio en l'an 2000 avec une population d'environ onze millions d'habitants, le pays devra disposer de 254 centres de santé ou alors le centre de santé par commune prévu en l'an 2000 devra être doublé pour pouvoir offrir les mêmes prestations, ce qui est en fait utopique.

Huit nouveaux hôpitaux dont cinq ruraux devront être construits, ce qui n'est pas matériellement impossible à faire d'ici l'an 2000; l'hôpital national de référence est quant à lui sur le point d'être achevé à Kigali. Le personnel médical et paramédical pourrait être également formé dans les délais, étant donné les possibilités de formation actuelles. Le problème se posera plutôt au niveau des frais récurrents, avec l'entretien et la maintenance du matériel, l'approvisionnement en médicaments... Les possibilités financières du pays ne seront certainement pas à la hauteur et la volonté de faire payer les soins médicaux au prix coûtant n'arrangera pas les choses, surtout pour les groupes les plus défavorisés dont le nombre va

augmenter considérablement les prochaines années. D'ailleurs, la situation a déjà commencé à se détériorer car en 1990, on trouvait un médecin pour 33.000 personnes contre 29.858 en 1981 : encore une fois, la croissance de la population a été la plus forte !

Ajoutons à cela que la situation nutritionnelle a également commencé à empirer pour les mêmes raisons. En effet, le Plan Intérimaire d'urgence 1966-1970 avait espéré augmenter la production agricole par l'amélioration de la productivité et accessoirement par l'extension des surfaces cultivées. La production put effectivement être augmentée mais non pas par l'amélioration de la productivité mais plutôt par l'extension des surfaces cultivées.

Ainsi, de 1966 à 1983, la production vivrières connut un accroissement annuel moyen du 4% contre 3,9% pour les surfaces et 3,5% pour la population passée de 3,2 millions à 5,7 millions. A ce moment, la productivité moyenne totale passa de 7,5 t/ha à 7,6 t/ha, soit un accroissement annuel moyen quasi nul.

En 1983, la ration calorique moyen par habitant et par jour s'élevait à 2.599 kcal, les besoins minimaux par homme adulte ayant été estimés par la F.A.O. à 2100 kcal/jour/homme au Rwanda. En 1966, les disponibilités moyennes nationales étaient estimées à environ 1600 kcal/jour/homme. C'était donc une performance considérable car ces valeurs ont plus que doublé. Mais cela ne doit cependant pas faire oublier que du fait des inégalités géographiques et sociales de distribution, près de 20% de la population restait mal nourrie, surtout les enfants et les femmes enceintes.

Plus grave encore, les espaces à défricher sont déjà épuisés alors que la population continue à augmenter à un rythme considérable, malgré le planning familial. La ration alimentaire va alors diminuer progressivement, comme le montre le tableau n°9 emprunté à l'ONAPO (1990) : jusqu'en 1988, les chiffres montrent l'évolution réelle observée et à partir de 1989, ce sont des projections utilisant la moyenne des rendements des années 1981 à 1988, d'où l'apparente amélioration de 1989.

Tabl.9. Evolution calorique par habitant et par jour

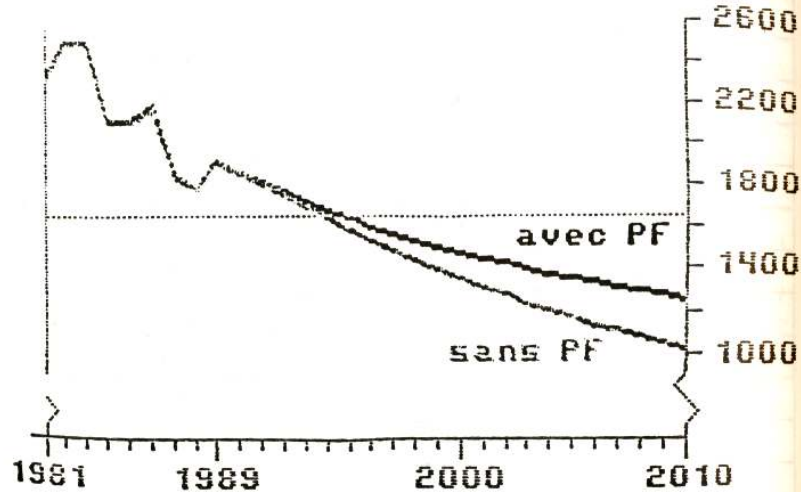
Année	Sans P.F.	Avec P.F.
1981	2511	2511
1982	2594	2594
1983	2599	2599
1984	2199	2199
1985	2251	2251
1986	2249	2250
1987	1789	1791
1988	1715	1718
1989	1855	1861
1990	1804	1812
1991	1754	1766
1992	1704	1722
1993	1655	1681
1994	1607	1642
1995	1560	1605
1996	1514	1570
1997	1469	1538
1998	1425	1507
1999	1382	1479
2000	1341	1452
2001	1301	1427

Source : ONAPO, 1990.

Ce tableau compare l'évolution avec ou sans planning familial pendant que la Fig. n°2 visualise encore mieux l'évolution future de la ration alimentaire. L'avenir est donc sombre car si la productivité n'est pas considérablement améliorée, le seuil de 1700 cal/jour que les spécialistes estiment être la limite au-dessous de laquel-

le un individu ne peut pas subsister longtemps sera dépassée à partir de 1992.

Fig.2. : Consommation calorique par personne et par jour
calories/jour



Source : ONAPO, 1990.

Dans une situation de ce genre, comment intégrer population et développement alors que les terres disponibles sont déjà épuisées, que la surexploitation actuelle conduit à un épuisement des sols qui se traduit par la baisse des rendements, que le planning familiale n'aura pas d'effets notables sur la population avant longtemps, même si l'évolution semble prometteuse ?

CONCLUSION

Les lignes qui précèdent montrent que le phénomène démographique rwandais a toujours été le principal obstacle au développement de ce pays. C'est pour cela que les planificateurs ont tenté tout le temps d'intégrer la variable population dans leurs plans, mais malgré quelques succès temporaires vite anihilés, la croissance de la population a toujours été la plus forte dans cette course contre la montre. La planification familiale quand à elle ne pourra pas améliorer la situation avant longtemps, même dans les perspectives les plus optimistes.

C'est donc sur cette toile de fond que le Rwanda se prépare à accueillir ses quelques 500.000 réfugiés éparpillés un peu partout dans le monde. C'est plutôt une gageure qu'il faudra pourtant accepter de tenir, pour neutraliser à jamais cette épée de Damoclès qui envenime tout le temps les rapports du Rwanda avec ses voisins.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

- 1) B.I.T./Pectra (1984), LE DEFI DE L'EMPLOI POUR LE RWANDA. Addis-Abeba, Commercial Printing Press, 642 p.
- 2) Gourou, P. (1950), LA DENSITE DE POPULATION AU RWANDA-URUNDI. ESQUISSE D'UNE ETUDE GEOGRAPHIQUE - Bruxelles, Mémoire de l'Institut Colonial belge, Coll. N°8, t XXI, fasc.6.
- 3) Joffroy, C.R. et alii (1983), PERSPECTIVES DU RWANDA A L'AN 2000. Kigali, Miniplan, p.115.
- 4) Leurquin, P. (1960), LE NIVEAU DE VIE DES POPULATIONS RURALES DU RWANDA-URUNDI. Paris, 250 p.
- 5) Ministère des Colonies (1951), PLAN DECENNAL POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DU RWANDA-URUNDI, Bruxelles.
- 6) Mukamanzi, M. (1988), EVOLUTION DES CONSIDERATIONS DES RELATIONS POPULATION-DEVELOPPEMENT A TRAVERS L'HISTOIRE ET POLITIQUES DE POPULATION AU RWANDA. Kigali, Actes du Symposium International sur la Population, pp. 52-63.
- 7) Nations Unies (1953), LA POPULATION DU RWANDA-URUNDI. New York, ETUDES DEMOGRAPHIQUES, n° 15, pp.12-13.
- 8) Onapo (1983), ACTES DU COLLOQUE FAMILIALE, POPULATION ET DEVELOPPEMENT, Kigali, 220 p.
- 9) Onapo (1986), PREPARATION DU IVEME PLAN. PLANIFICATION DE L'EMPLOI ET LES BESOINS EN DONNEES CHIFFREES. Kigali, p.486.
- 10) Onapo (1990) LE PROBLEME DEMOGRAPHIQUE AU RWANDA ET LE CADRE DE SA SOLUTION. Kigali, 486 p.
- 11) Prioul, C., et alii (1981), ATRAS DU RWANDA. Nantes, 22 planches.
- 12) République Rwandaise (1970), ETUDE DE DEVELOPPEMENT. PLANT INTERIMAIRE D'URGENCE 1966-1970. Paris, Secrétariat d'Etat aux affaires étrangères, 535 p. fig. graph.

- 13) République Rwandaise (1977), IIème PLAN QUINQUENNAL DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL 1977-1981. Kigali, MINIPLAN, 244 p.
- 14) République Rwandaise (1982), IIIème PLAN DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL 1982-1986. Kigali, Imprimerie Scolaire, 484 p.
- 15) République Rwandaise (1985), PROJET DES GRANDES ORIENTATIONS POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL DU RWANDA. Kigali, MINIPLAN, 128 p.
- 16) République Rwandaise (1985), ELEMENTS DEMOGRAPHIQUES PREVISIONNELS SUR LA POPULATION SCOLARISABLE A L'USAGE DE LA PREPARATION DU IVème PLAN. Kigali, MINEPRISEC.
- 17) République Rwandaise (1987), L'ECONOMIE RWANDAISE. 25 ANS D'EFFORTS (1962-1987). Kigali, MINIFINECO, 233 p.

LA POLITIQUE D'EQUILIBRE DANS L'ENSEIGNEMENT

Par Eustache MUNYANTWALI

1. CADRE THEORIQUE ET JUSTIFICATION

La politique d'équilibre se situe dans une politique globale de réduction des disparités. Il faut donc, au départ, pour qu'elle soit appliquée qu'il y ait effectivement disparités (dans le développement de l'enseignement, de l'emploi, etc.).

Par ailleurs, cette politique n'a de sens que quand les ressources et les moyens dont on dispose sont limités (nombre de postes ou de places, budget, etc.). La justice distributive implique une répartition équitable des avantages et des fardeaux du développement de la société.

La politique d'équilibre est donc perçue comme "une nécessité pour des raisons d'équité mais aussi pour sauvegarder les principes fondamentaux de la démocratie (1)".

Nous pensons que, dans tout processus de développement, les inégalités ethniques, régionales, entre classes sociales et entre sexes, doivent être considérées comme indésirables. La politique d'équilibre est orientée vers une distribution équilibrée des ressources nationales entre les différentes composantes de la communauté nationale.

2. DE LA THEORIE A LA PRATIQUE

La plupart des problèmes se produisent quand on passe de la théorie aux actes.

Dans la pratique, il s'agira de réduire, dans la mesure du possible, les inégalités dans la population, en essayant de mettre en place des méthodes et des conditions qui ne défavorisent personne.

Le véritable problème se situe au niveau de l'accès à l'éducation, à l'emploi, aux différentes activités économiques, aux loisirs, etc. Le nombre et la quantité de moyens sont limités. L'un des moyens de parvenir à l'équité est d'égaliser les chances d'accès aux ressources disponibles. Cela peut revêtir plusieurs interprétations dans la mise en place d'une véritable politique nationale. Tout d'abord, elle peut signifier

"l'égalisation des conditions de l'offre par la création des capacités d'absorption égales et par la dispersion équitable des ressources humaines, matérielles et financières (2)". Cela se traduirait, par exemple, par la création de postes d'emplois ou de places dans l'enseignement proportionnellement à la clientèle à desservir, dans toutes les régions du pays. Cela signifierait aussi une répartition ou une réallocation des ressources entre différents groupes et régions qui composent la société. Cela signifierait enfin la répartition équitable des ressources disponibles entre différentes composantes régionales et sociales. Ensuite, l'égalisation des chances d'accès peut signifier aussi "une égalisation sociale des chances d'accès aux ressources nationales par des mesures d'encouragement et d'intervention (3)" (ex: prêts et prix préférentiels, bourses d'études). Cela signifierait que l'Etat met en place des mesures financières, administratives et politiques pour venir en aide aux groupes défavorisés.

Dans la pratique, les inégalités sont mesurées par *l'indice de disparité*, représenté par le rapport entre le pourcentage d'un groupe social (ou d'une région) dans le secteur considéré (emploi, éducation, activités économiques, etc) et le pourcentage du même groupe (ou de la même région) dans la population totale du pays (4).

L'indice 1 signifie qu'il y a équilibre, l'indice inférieur à 1 qu'il y a sous représentation et l'indice supérieur à 1 qu'il y a sur-représentation. Dans les deux derniers cas, il y a bien sûr déséquilibre. On le considérera comme anormal lorsque l'indice s'écarte trop du chiffre 1, dans un sens comme dans l'autre.

Pour réaliser l'équilibre, à partir d'une date donnée chaque groupe reçoit un quota qui correspond à son poids numérique dans la population du pays.

3. POLITIQUE D'EQUILIBRE DANS LE SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

Dans cette partie, nous allons nous limiter à l'étude des disparités ethniques. Le lecteur intéressé peut lire un article consacré aussi aux disparités régionales (5).

. Disparités selon l'ethnie

Les disparités ethniques dans l'enseignement puisent leur source dans l'histoire socio-politique du Rwanda, au cours de laquelle l'ethnie tutsi a dominé sur les autres. Ainsi, les statistiques montrent que les disparités étaient criantes dans les dernières années qui ont précédé l'indépendance nationale, années qui correspondent à la prise de conscience de la majorité hutu de son exploitation et de l'injustice dont elle était l'objet.

Ainsi, dans la période féodale, la situation se présente comme suit :

Tabl.1 : Nombre d'élèves dans le primaire et le secondaire, par ethnie, en 1956

Ethnie	Population (en %)	EFFECTIFS D'ELEVES		INDICE DE DISPARITE SECONDAIRE	
		Primaire	Secondaire	Primaire	Secondaire
Hutu	82,74	67,7	39,1	0,82	0,47
Tutsi	16,59	32,1	60,9	1,93	3,67
Twa	0,67	0,2	-	0,30	-

Source : Th. HANF et al, Education et Développement au Rwanda München, Weltforum Verslag, 1974, p.140.

C'est dans ce cadre que le Mouvement d'émancipation hutu, le M.D.R. PARMEHUTU, a inscrit la démocratisation de l'enseignement comme une priorité. Cette revendication fut exprimée et réitérée depuis le premier manifeste-programme de 1959 jusqu'au dernier manifeste-programme de 1969. Malgré cette préoccupation, l'on pouvait constater, dix ans après l'indépendance, la persistance des disparités en ce domaine, comme le montre le tableau suivant :

Tabl.2 : Disparités scolaires selon l'ethnie, dans l'enseignement secondaire, en 1972

Ethnie	Population (en %)	Elèves du secondaire	Indice de disparité
Hutu	85	78,8	0,94
Tutsi	14	19,7	1,41
Twa	1	0,03	0,03

Source : HANF et al. op.cit., p.140

On constate que les hutu et les twa sont sous-représentés dans l'enseignement secondaire.

La deuxième république a inscrit la politique d'équilibre dans ses priorités. En effet, on peut lire dans "Politique de l'éducation, de la culture, de la recherche scientifique et technique" (M.R.N.D., Octobre 1984, p.125) que "la politique rwandaise en matière d'éducation se veut entièrement démocratique (...). Le Rwanda a banni à jamais tout système qui tendrait à favoriser une partie de la population de quelques genre que ce soit. Dans le respect du principe de l'équilibre, la politique scolaire, composante, de la politique éducative, impose d'assurer à tous les degrés d'enseignement un équilibre ethnique et régional tel que les proportions de la population estudiantine reflètent celles de la population totale du pays (...). Par ailleurs, un effort sera fait pour établir un équilibre entre garçons et filles dans les établissements d'enseignement".

Pendant malgré cette volonté politique, il est étonnant de constater que, après sept années d'effort, la situation n'a pas du tout évolué vers l'équilibre, comme le montrent les données statistiques relatives à l'enseignement secondaire et supérieur.

Enseignement secondaire

Tabl.3 : Disparités scolaires, selon l'ethnie, dans l'enseignement secondaire, en 1980-81

Ethnie	Population	Elèves du secondaire (en %)	Indice de disparité
Hutu	88,53	73,3	0,82
Tutsi	10,34	24,9	2,41
Twa	0,53	-	-
Autres	0,60	1,8	-

Source : PRESIREP, Journal Officiel du 1er Novembre 1982, p.6; MININTERDECO, Rapport triennal 1980-1982. Kigali, p.57; MINEPRISEC, Des disparités ethniques et régionales dans l'enseignement secondaire rwandais des années 1960 à 1985. Kigali, Février 1986, p.275.

Dans l'étude du MINEPRISEC (Février 1986) citée plus haut, on peut lire que "durant la période 1960-1985, il n'y a pas eu d'équilibre entre les ethnies dans l'enseignement secondaire, quelle que soit la variable que l'on mettrait en cause (p.252)".

En effet, pour cette même période, "le cumul des pourcentages des dépassements des Tutsi de près de 76% contre celui du manquement des Hutu de 79% (p.255)", souligne encore l'étude.

Les chiffres seraient même plus déséquilibrés quand on passe à l'enseignement privé. Cela se comprend aisément puisque les admissions sont réalisées par les responsables des écoles (et non par le Ministère).

. Enseignement supérieur

En ce qui concerne l'enseignement supérieur, on constate que les indices de disparité se présentent de la façon suivante :

Tabl.4 : Disparités scolaires, selon l'ethnie, dans l'enseignement supérieur, en 1987-1988

ethnie	U.N.R.	Grand Sém.	IAMSEA	UAAC	ESGI	ISCPA	ISFP	Total
Hutu	0,99	0,65	0,64	0,83	0,98	0,81	1,00	0,95
Tutsi	<u>1,19</u>	<u>3,53</u>	<u>4,20</u>	<u>2,55</u>	<u>1,24</u>	<u>2,68</u>	1,07	<u>1,48</u>
Twa	0,11	-	-					
Naturalisés non déter.	-	-	-					

Source : Calculs effectués à partir des données tirées de MINESUPRES, statistiques de l'enseignement supérieur 1987-1988. Kigali Sept. 1990.

On voit que ce qui a été constaté au secondaire se confirme aussi pour le supérieur : l'ethnie tutsi est donc également sur-représentée dans l'enseignement supérieur. En effet, l'indice de disparité varie de 1,07 à 4,20 pour l'ethnie Tutsi, contre 0,65 à 1,00 pour l'ethnie Hutu.

. La politique de réduction des disparités.

Les déterminants des disparités font comprendre les limites d'une politique de réduction de ces dis-

parités qui consiste soit en un élargissement de l'accès soit en une amélioration de la rétention soit enfin en une répartition équitable du nombre de places disponibles aux différents niveaux du système d'enseignement. Cette dernière politique est délicate à mettre en oeuvre car elle requiert la mise en place d'un système de sélection qui doit fonctionner selon les critères paraissant équitables pour tous.

Dans le contexte de contraintes financières qui caractérisent le Rwanda, l'élargissement de l'accès à l'enseignement secondaire et supérieur implique la mobilisation de ressources nouvelles. Une mesure souvent appliquée est de faire appel aux initiatives privées et à la communauté locale. Malheureusement, si ces mesures ont des effets sur l'expansion du système scolaire en général, elle ne vont pas toujours dans le sens de la réduction des disparités. La mise en place de la politique d'équilibre ethnique et régionale fournit un exemple de cette recherche toujours difficile de la réduction des disparités. L'objectif des autorités rwandaises n'est pas tant de stimuler la demande d'éducation que de répartir de façon équitable le nombre de places disponibles dans l'enseignement secondaire et supérieur. Il s'agit bien de décider, par un système de quotas attribués par région et par ethnie, qui aura accès ou non dans l'enseignement.

Selon G.Garron et Ta Ngoc Chau, il y a deux voies pour parvenir à la parité : l'enseignement compensatoire et le système de quotas (6). La première suppose que les groupes défavorisés disposent de ressources suffisantes pour parvenir à la parité des résultats de tout examen considéré comme critère de réussite. La deuxième suppose que ces ressources n'existent pas et détermine un quota à effectuer à chaque groupe de telle façon que les groupes défavorisés reçoivent un quota plus élevé pour rattraper leur retard. La seconde solution est donc la plus logique dans la situation que nous sommes en train d'examiner, car le nombre de places est limité.

L'équilibre ethnique doit être tel que la proportion de la population estudiantine reflète celle de la population totale du pays. Ce principe doit être respecté au niveau de chaque filière. Concrètement, chaque ethnie aura un quota en fonction de son importance numérique dans la population. Troisièmement, l'équilibre régional qui doit assurer que tous les facteurs de développement ne s'accumulent dans certaines régions au détriment d'autres, doit être appliqué dans la répartition géographique des admissions au secondaire et, cela également, par filière. Concrètement, chaque préfecture aura un quota qui sera fonction de l'importance numérique de sa population.

Conclusion

La conclusion évidente qui se dégage de ces données statistiques est double. Tout d'abord, lorsque les Inkotanyi affirment "les Tutsi n'étudient pas (...)" (*Impuruza* n° 15, déc. 1989, p.85 et n° 14, juin 1989, p.61) et que de 1975 plus d'école publique n'est censée officiellement accueillir un Tutsi (*Impuruza* n° 15, p.89), on comprend très vite que cette affirmation n'a aucun fondement. Ensuite, contrairement à ce qu'affirment les Inkotanyi que "l'instauration de l'équilibre ethnique est un génocide culturel qui consacre la mort civile du Tutsi" (*Le patriote* n° 6, fév. 1989, p.16), on constate que c'est plutôt une voie juste socialement et qui, par ailleurs, n'a pas du tout favorisé le Hutu !

NOTES ET INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

- (1) M.R.N.D., POLITIQUE DE L'EDUCATION, DE LA CULTURE, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE. Kigali, Octobre 1984, p.133.
- (2)(3) J. Hallak, LA MISE EN PLACE DES POLITIQUES EDUCATIVES : ROLE ET METHODOLOGIE DE LA CARTE SCOLAIRE. Bruxelles/Paris; Labor/F. Nathan/Unesco. 1976, p.17.
- (4) E. Munyantwali, ENSEIGNEMENT ET DEVELOPPEMENT AU RWANDA. UNE INTERDEPENDANCE A PLANIFIER. Leuven, K.U.L., 1988. Thèse de doctorat en Sciences Pédagogiques (Inédite), p.354.
- (5) Idem., "DISPARITES STRUCTURELLES ET POLITIQUE D'EQUILIBRE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE : UN DEFI POUR LE PLANIFICATEUR", dans *Education, Science et culture* n° 17, p.7-43 Kigali.
- (6) G. Carron et Ta Ngoc Chau, DISPARITES REGIONALES DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION: UN PROBLEME CONTROVERSE. Paris, Unesco/IPE, 1981, p.147.

LA POLITIQUE D'EQUILIBRE ETHNIQUE ET REGIONAL DANS L'EMPLOI.

Par Laurien UWIZEYIMANA

Depuis un certain temps déjà, les autorités publiques ont décidé d'appliquer une politique d'équilibre ethnique et régional pour distribuer les quelques places disponibles dans les principaux secteurs de l'activité nationale. Cette politique fixe des quotas proportionnels au poids démographique des différentes régions et ethnies.

Plusieurs personnes, aussi bien tutsi que hutu mais pour des raisons différents s'en sont plaint, certains arrivant même à la comparer à la politique d'apartheid pratiquée en Afrique du Sud. On en a déjà parlé.

Il serait alors intéressant de voir ce qui s'est réellement fait jusqu'à présent dans le secteur de l'emploi à partir de statistiques établies par le Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle et qui concernent la situation de 1989, l'année précédant l'attaque d'Octobre 1990. Malheureusement, ces statistiques ne présentent que des données globales sans préciser les fonctions ou les grades occupés, ce qui aurait pu être un paramètre intéressant à connaître.

1. L'EQUILIBRE REGIONAL

L'objectif visé par cette politique est d'éviter de trop grandes disparités régionales dans la fonction publique. Mais il faut signaler ici qu'elle n'a pas toujours été systématiquement appliquée car jusqu'à la crise économique de ces dernières années et compte tenu des besoins en cadres, pratiquement tous les lauréats de l'enseignement secondaire et supérieur étaient engagés par l'administration centrale.

En outre, à l'heure qu'il est, le poids démographique de chaque préfecture est difficile à connaître avec précision car le dernier recensement de la population remonte à 1978. Nous avons alors jugé préférable d'utiliser les résultats de ce recensement car si les chiffres absolus ont considérablement augmenté, il est peu probable que les proportions aient changé, malgré les différentes migrations internes.

Tabl.1 : Effectif de la population rwandaise suivant la préfecture d'origine.

Préfecture	Effectif	%
Kigali	681.598	14,23
Gitarama	604.481	12,62
Butare	594.294	12,41
Gikongoro	369.288	07,71
Cyangugu	330.476	06,90
Kibuye	336.236	07,02
Gisenyi	467.533	09,76
Ruhengeri	530.820	11,08
Byumba	516.766	10,79
Kibungo	357.077	07,45
T o t a l	4.788.569	100

Remarquons que la population de la préfecture de Kigali a été surévaluée car elle comprend aussi les citoyens de Kigali qui proviennent de tout le pays, ce qui introduit un biais dans les indices et les pourcentages utilisés. En effet, les statistiques de la fonction publique concernent les préfectures d'origine mais pour Kigali, nous avons utilisé la population totale, ville de Kigali comprise, ce qui fausse un peu les calculs.

Pour mieux mettre en évidence le poids de chaque préfecture dans la fonction publique, nous avons utilisé l'indice de disparité qui met en rapport le pourcentage d'agents originaires d'une préfecture dans l'administration centrale et le % de la même préfecture dans

la population totale. Rappelons que l'équilibre est atteint quand l'indice de disparité $I = 1$ et il y a disparité quand il s'éloigne de cette valeur. Ainsi donc

$$I = \frac{\% \text{ d'une préfecture dans la fonction publique}}{\% \text{ de la population de la même préfecture}}$$

Tabl.2 : Répartition de l'effectif des agents de l'administration centrale suivant les préfectures en 1989.

Préfecture	Agents	%	Indice de disparité
Kigali	684	9	0,63
Gitarama	1.101	15	1,19
Butare	990	14	1,13
Gikongoro	663	9	1,16
Cyangugu	495	7	1,01
Kibuye	565	8	1,14
Gisenyi	830	11	1,13
Ruhengeri	1.007	14	1,26
Byumba	567	8	0,74
Kibungo	388	5	0,67
T o t a l	7.280		

Le tableau n°2 montre qu'à l'exception des préfectures de Kigali ($I = 0,63$), Kibungo ($I = 0,67$) et Byumba ($I = 0,74$), les disparités régionales sont faibles car l'indice est proche de 1. Il est légèrement plus élevé dans les préfectures de Ruhengeri ($I = 1,26$) et Gitarama ($I = 1,19$). La faible valeur de la préfecture de Kigali n'a pas à nous étonner car comme signalé plus

haut, la population de cette préfecture est très surreprésentée car elle comprend aussi celle de la ville, celle-ci étant issue de toutes les préfectures. Par contre les préfectures de Kibungo et de Byumba sont réellement sous-représentées.

Cependant, cet équilibre régional global dans l'administration centrale disparaît quand on considère les personnes engagées en 1989. En effet, le tableau n°3 nous montre que les préfectures de Kigali et de Gitarama se sont taillé la part du lion avec respectivement 24,8% pour Gitarama, 21% pour Kigali, étant entendu que la part réelle de Kigali est certainement plus grande encore par suite de la surestimation de la population. De ce fait, les indices de disparité sont élevés : Gitarama : 1,96, Kigali : 1,47. A l'opposé, les préfectures de Byumba ($I = 0,44$), Gikongoro ($I = 0,53$), Kibungo ($I = 0,62$) et Butare ($I = 0,64$) sont manifestement sous-représentées, l'équilibre n'étant réalisé qu'au niveau de Ruhengeri ($I = 1,1$), Cyangugu ($I = 0,97$) et un peu moins pour Kibuye ($I = 0,94$).

Tabl.3 : Effectif des personnes engagées en 1989 par préfecture.

Préfecture	Effectif	%	Indice de disparité
Kigali	490	21	1,47
Gitarama	476	24,8	1,96
Butare	186	8	0,64
Gikongoro	95	4,1	0,53
Cyangugu	156	6,7	0,97
Kibuye	155	6,6	0,94
Gisenyi	186	8	0,82
Ruhengeri	263	11,3	1,1
Byumba	111	4,8	0,44
Kibungo	107	4,6	0,62
T o t a l	2.325	100	

Si on accepte l'hypothèse que la plupart des demandeurs d'emploi sont surtout des jeunes lauréats frais émoulus de l'enseignement secondaire et supérieur et si on sait que la Fonction Publique n'est plus capable d'honorer toutes les demandes d'emploi, ces déséquilibres dans l'offre d'emploi sont anormaux et doivent être rapidement corrigés. En effet, quand on compare les effectifs des demandeurs d'emploi avec ceux qui ont été engagés, on constate que l'administration centrale recrute en moyenne 42,6% des demandeurs d'emploi. Ainsi donc les préfectures de Gisenyi (24,53%) et de Cyangugu (34,4%) ont le plus petit pourcentage d'engagés par rapport aux demandeurs d'emploi. Par contre, Ruhengeri (64%) et Kibungo (61%) sont les plus favorisées. Pour Kibungo on peut comprendre, étant donné le déséquilibre global constaté précédemment mais pour Ruhengeri, l'explication est plus difficile à trouver.

Tabl.4 : Effectif des demandeurs d'emploi et des personnes engagées en 1989 par préfecture.

Préfecture	Demandeurs d'emploi	Engagés	%
Kigali	1.103	490	44,42
Gitarama	1.207	476	39,43
Butare	389	186	47,81
Gikongoro	354	95	26,83
Cyangugu	453	156	34,43
Kibuye	370	155	41,89
Gisenyi	758	186	24,53
Ruhengeri	411	263	63,99
Byumba	235	111	47,23
Kibungo	176	107	60,79
T o t a l	5.456	2.325	42,60

On pourrait également se demander ce que traduit le déséquilibre constaté au niveau des demandeurs d'emploi. En effet, le tableau n°5 montre que les préfectures de Gitarama (I = 1,75), Kigali (I = 1,42) et de Gisenyi (I = 1,42) sont sur-représentées par rapport à leur poids démographique alors que Byumba (I = 0,40), Kibungo (I = 0,44), Butare (I = 0,57) et Ruhengeri (I = 0,68) sont moins bien représentées. Cette disparité traduit-elle un déséquilibre identique au niveau des lauréats de l'enseignement et partant au niveau des admissions à l'école secondaire ? Il serait intéressant de répondre à cette question. En tout cas, les préfectures de Ruhengeri et de Kibungo récupèrent au moins au niveau des engagements avec plus de 60% des demandeurs d'emploi engagés en 1989 comme le montre le tableau n°4.

Tabl.5 : Effectif des demandeurs d'emploi en 1989

Préfecture	Demandeurs d'emploi	%	Indice de disparité
Kigali	1.103	20,2	1,42
Gitarama	1.207	22,1	1,75
Butare	389	7,1	0,57
Gikongoro	354	6,5	0,84
Cyangugu	453	8,3	1,20
Kibuye	370	6,8	0,97
Gisenyi	758	13,9	1,42
Ruhengeri	411	7,5	0,68
Byumba	235	4,3	0,40
Kibungo	176	3,3	0,44
T o t a l	5.456		

En conclusion, on peut dire que l'équilibre régional semble globalement réalisé au niveau des effectifs totaux à l'exception de quelques préfectures manifestement sous-représentées (Kibungo, Byumba) et la préfecture de Ruhengeri sur-représentée. Par contre, des disparités réelles apparaissent au niveau des engagements mais il faut reconnaître que les chiffres d'une seule année (1989) ne permettent pas des conclusions solides.

2. L'EQUILIBRE ETHNIQUE

Il n'est pas facile de connaître les proportions ethniques exactes au Rwanda. Les agresseurs ont présenté des chiffres fantaisistes allant jusqu'à parler de 35% de Batutsi, parfois même plus. Que pourrait-on dire honnêtement à ce sujet ?

Quand le Dr Richard Kandt, le premier résident allemand au Rwanda, sillonnait le pays à la recherche de la source du Nil, il avait été frappé par le fait que, dit-il, 3% de la population avait pu dominer le pays pendant plusieurs siècles. Le Dr Kandt parlait en fait non pas de tous les Batutsi du Rwanda mais d'une petite minorité de cette ethnie qui était alors au pouvoir.

Plus tard, les belges qui succédèrent aux allemands estimèrent les effectifs des Batutsi à environ 14 ou 15% de la population totale. Mais les événements de 1959 provoquèrent le départ en exil de certains Batutsi qui refusèrent de reconnaître l'ordre nouveau dans lequel le pouvoir était passé à la majorité Hutu. On pense que près de 4% de la population s'exila de cette façon.

C'est pour cela que le recensement général de la population effectué en 1978 sous l'égide du F.N.U.A.P. (Fonds des Nations Unies pour les problèmes de population) montra que la proportion des Batutsi était de 9,8%, contre 89,8% de Bahutu et 0,4% de Batwa. C'est cette valeur arrondie à 10% que nous avons utilisé dans nos calculs sur l'équilibre ethnique dans l'emploi.

Tabl.6 : Effectif de la population selon la nationalité et l'ethnie d'après le recensement de 1978.

Ethnie ou nationalité	Effectif total	%
Bahutu	4.295.275	89,7
Batutsi	467.587	9,77
Batwa	22.140	0,46
Naturalisés	3.567	0,07
Sous/total	4.788.569	
Entrangers	41.911	0,8
T o t a l	4.830.480	

2.1. L'administration centrale.

Il s'agit d'agents sous-statut dans la Fonction Publique, ce qui exclut les étrangers qui, eux, sont sous-contrat. Nous n'avons pas pu, ici non plus, connaître l'appartenance ethnique des cadres de direction et nous nous sommes contentés des effectifs globaux.

D'après le Rapport Annuel 1989 du Ministère de la Fonction Publique et de la Formation Professionnelle, l'effectif total des agents de l'administration centrale était de 7.290 personnes à la fin de 1989. On dénombrait alors 6.182 Bahutu, 1.100 Batutsi et 3 Batwa. Cela fait une proportion de 85% de Bahutu et 15% de Batutsi, les Batwa étant manifestement très peu représentés. L'indice de disparité est de 0,94 pour les Bahutu et de 1,5 pour les Batutsi, ce qui veut dire que cette ethnie est sur-représentée par rapport à son poids démographique.

Dans certains ministères, cette proportion est beaucoup plus élevée comme le montre le tableau suivant qui reprend les données de quelques ministères-cibles, l'indice de disparité correspondant à peu près au pourcentage qu'il suffit de diviser par 10.

Tabl.7 : Répartition de l'effectif des agents de l'administration centrale suivant l'ethnie dans quelques ministères.

Ministère	Total	Bahutu	Batutsi	%
MINISANTE	2.091	1.690	400	19,1
MINIFIN	462	374	88	19
MINICOM	102	84	18	17,6
MINITRANSCO	520	430	90	17,3
MINAGRI	1.265	1.074	190	15
MINIJUST	172	143	29	16,8
MINIFOP	216	187	29	13,4
MININTER	712	633	78	10,9
MINITRAPEE	360	315	44	12,2
MINIPLAN	149	116	29	19,4

Nous avons en outre examiné l'effectif des demandeurs d'emploi en 1989 et les emplois effectivement offerts cette année-là. Le tableau n°8 montre que les Batutsi représente 19,3% des demandeurs d'emploi. Cette sur-représentation découle sans doute d'un phénomène identique au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur. Pourrait-on peut-être aussi faire intervenir le principe de reproduction cher à Bourdieu et qui affirme que les enfants de notables ont plus de chances d'accéder aux différents niveaux de l'enseignement que les autres ? Les Batutsi ayant été plus nombreux à fréquenter l'école dans le passé, le principe de reproduction expliquerait alors en partie la sur-représentation de cette ethnie. En tout cas, pour réaliser l'équilibre, on devrait engager une plus faible proportion de Batutsi. Mais le moins que l'on puisse dire est que cette ethnie n'est pas sous-représentée comme l'ont affirmé les Inkotanyi.

Tabl.8 : Demandeurs d'emploi par ethnie en 1989

Ethnie	Effectifs	%
Bahutu	4.240	80,3
Batutsi	1.022	19,3
Batwa	13	0,3
Naturalisés	4	0,1
T o t a l	5.279	

Tabl.9 : Personnes engagées en 1989 par ethnie

Ethnie	Effectifs	%
Bahutu	1.985	85,4
Batutsi	332	14,3
Batwa	6	0,2
Naturalisés	2	0,1
T o t a l	2.325	

On constate à partir de ces données que sur 5.279 demandeurs d'emploi, 2.325 personnes ont été engagées, soit 44% et 332 Batutsi sur 1.022 (32,5%) l'ont été contre 1.985 Bahutu sur 4.240 (46,8%). En outre, à l'échelle nationale, il a fallu 2,27 demandes d'emploi pour avoir un placement mais il en a fallu 2,13 pour les Bahutu, 3,07 pour les Batutsi, 2,16 pour les Batwa et 2 pour les naturalisés. Le taux plus élevé pour les Batutsi s'explique sans doute par la proportion plus grande de demandeurs d'emploi provenant de cette ethnie.

En conclusion, on peut affirmer que l'équilibre ethnique dans l'administration centrale n'a pas été fait aux dépens des Batutsi comme l'ont affirmé les détracteurs

du Rwanda car cette ethnie reste sur-représentée par rapport à son poids démographique. Quelle pourrait être alors la situation dans les autres secteurs de l'économie nationale ?

2.2. l'emploi dans les petites et moyennes entreprises.

Les données qui vont être présentées concernent 463 entreprises parastatales ou privées qui ont fait leurs rapports au Ministère de la Fonction Publique sur leur situation au 30/06/1990.

L'analyse montre que ces 463 entreprises employaient 23.819 travailleurs rwandais dont 20.513 Bahutu et 3.299 Batutsi, la part de ceux-ci étant de 13,85%. Cela représente un indice de disparité $I = 1,4$, c'est-à-dire un déséquilibre en faveur des Batutsi. Ce déséquilibre demeure également quand on considère uniquement les quatre plus gros employeurs du Rwanda, en dehors de l'administration centrale. En effet, Electrogaz, l'entreprise publique de distribution d'eau et d'électricité totalisait en 1990, 1.065 employés nationaux dont 815 Bahutu et 249 Batutsi (23,38%) avec un indice de disparité de 2,3. Il y a ensuite Utexrwa, une entreprise de textile appartenant à des indo-pakistanaïsi qui emploie 800 personnes avec 613 Bahutu et 167 Batutsi, soit 20,8% ($I = 2$). A la Banque Commerciale du Rwanda, sur 583 travailleurs rwandais, on retrouve 518 Bahutu et 63 Batutsi (10,8%) tandis qu'à la Banque Nationale du Rwanda, le déséquilibre disparaît car sur 551 salariés rwandais, 496 sont des Bahutu et 54 des Batutsi (9,8%, soit $I = 1$).

Les entreprises parastatales pour leur part totalisent 9.234 employés rwandais dont 1.061 Batutsi, ce qui fait 11,49% ($I = 1,1$) : l'équilibre a été pratiquement réalisé. Mais il est moins bien réalisé quand on ne tient en compte que les douze entreprises parastatales les plus importantes, celles qui emploient plus de 200 travailleurs. En effet, sur 5.396 travailleurs, on compte 740 Batutsi, soit un indice de disparité de 1,3 en faveur des Batutsi.

Tabl.10 : Répartition des travailleurs des douze entreprises parastatales les plus importantes.

Entreprise parastatale	Effectif total	Bahutu	Batutsi	% de Batutsi
B.G.M.	209	156	53	25,3
OPROVIA	357	313	41	11,48
MAGERWA	478	433	38	7,9
B.N.R.	551	496	54	9,8
D.R.B.	278	264	14	5
OCIR thé Shagasha	341	244	97	28,4
ONATACOM	641	566	79	12,3
Projet Crête Zaïre-Nil	258	216	42	16,3
OCIR Café	662	627	35	5,2
SONARWA	302	272	31	10,2
ELECTROGAZ	1.065	815	249	23,38
ONAPO	254	245	7	2,7
T o t a l	5.396	4.647	740	13,7

Dans le détail, l'indice de disparité est très faible à l'ONAPO ($I = 0,27$), à l'OCIR Café ($I = 0,52$) et au DRB ($I = 0,50$). Il est par contre très élevé à l'OCIR thé Shagasha ($I = 2,8$), au B.G.M. ($I = 2,5$) et à l'Electrogaz ($I = 2,3$).

On peut également s'intéresser aux banques et assurances, même si les données de la Banque de Kigali et de la Société Rwandaise d'Assurance (SORAS) n'ont pu être trouvées. Les Banques et Assurances, exception faite des deux entreprises signalées plus haut, emploient 1.861 travailleurs rwandais dont 1.652 Bahutu et 206 Batutsi. L'indice de disparité est de 1,1, ce qui veut dire que l'équilibre est presque réalisé à ce niveau. Seule la Caisse Hypothécaire présente un grand déséquilibre à l'avantage des Batutsi ($I = 2,4$) mais son importance relative est trop faible pour influencer l'ensemble. Notons que le nombre des Batwa est insignifiant et on ne l'a pas repris dans les tableaux.

Tabl.11 : Effectif des travailleurs dans les banques et les assurances suivant les ethnies.

Banques et assurances	Effectif total	Bahutu	Batutsi	%	Indice de dis-
B.C.R.	583	518	63	10,8	1,1
B.R.D.	107	93	14	13,1	1,3
BACAR	105	93	11	10,5	1
B.N.R.	551	496	54	9,8	0,98
Caisse hypothécaire	45	34	11	24,4	2,4
Banques Populaires	168	146	22	13,1	1,3
SONARWA	302	272	31	10,2	1
T o t a l	1.861	1.652	206	11	1,1

Le même équilibre global est réalisé dans les entreprises privées employant plus de 80 travailleurs. En effet, 15 entreprises privées totalisaient 3.966 salariés, dont 3.459 Bahutu et 385 Batutsi, soit un indice de disparité de 0,97. Cette disparité est très forte chez Colas (I = 0,073), déséquilibre sans doute en rapport avec les zones où opérait à ce moment cette entreprise de construction (Préfecture de Ruhengeri). On peut relever ensuite Rwantexco (I = 0,7), Sulfo Rwanda (I = 0,78) et UTEXRWA (I = 0,83) dont le déséquilibre est moins remarquable. A l'opposé, la Deutsche Welle (I = 2,6), Murri frères (I = 2,6) et Astaldi (I = 1,9) se caractérisent par une sur-représentation des Batutsi. Dans les autres entreprises, la disparité oscille autour de l'équilibre comme le montre le tableau n°12.

Tabl.12 : Répartition des salariés du secteur privé par ethnie.

Entreprise	Effectif	Bahutu	Batutsi	% de Batutsi	Indice de disparité
Sulfo Rwanda	447	412	35	7,8	0,78
Colas	821	815	6	0,73	0,073
B.C.R.	583	518	63	10,8	1,1
UTEXRWA	800	631	67	8,3	0,83
SORWAL	100	85	15	15	1,5
Hôtel Umubano	93	82	11	11,8	1,2
NAHAV-Rwanda	134	116	18	13,4	1,3
MURRI-frères	103	76	27	26,2	2,6
ABAY	114	70	30	26,3	2,6
EKAGLAHYCO	105	89	15	14,3	1,4
ASTALDI	142	114	28	19,7	1,9
Deutsche Welle	89	64	25	28	2,8
Rwantexco	171	159	12	7	0,7
Briqueterie Ruliba	148	128	18	12,1	1,2
Rwandex Chilington	116	100	15	12,9	1,3
T o t a l	3.966	3.459	385	9,7	0,97

CONCLUSION

Les considérations qui précèdent prouvent en suffisance qu'il n'est pas facile d'effectuer une politique d'équilibre tant ethnique que régional, l'opération étant surtout compliquée, comme dans toutes les opérations de ce type, par la situation de déséquilibre du départ. En tout cas, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'aucune région, aucune ethnie ne sont systématiquement exclues de la vie nationale, du moins au niveau de l'emploi, comme l'ont affirmé les Inkotanyi. Le Rwanda ne pratique aucune forme de ségrégation pouvant justifier une agression, si on accepte le fait que le pays doit

partager équitablement le peu dont il dispose. Nous pensons l'avoir bien montré.

Il est vrai que cette politique d'équilibre ethnique et régional découle de la situation de sous-développement dans laquelle se débat le Rwanda. Elle serait à priori négative et condamnable mais elle constitue la moins mauvaise solution pour

"partager le peu de privilèges convoités par tous mais accessibles à une infime minorité. Elle peut se justifier pour une période donnée, mais elle ne pourrait être érigée à perpétuité. Avec la démocratie et le développement, elle disparaît inévitablement. Dans des pays à sous-groupes disproportionnés comme le Rwanda, les dosages devraient protéger les minorités" (Ntezimana, 1990).

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

1. Bourdieu, P. et alii (1964) LES HERITIERS, Paris, Minuit
2. Idem, (1970) LA REPRODUCTION, ELEMENTS POUR UNE THEORIE DU SYSTEME D'ENSEIGNEMENT, Paris, Minuit, 279 p.
3. Kandt, R. (1921) CAPUT NILI, UN VOYAGE SENTIMENTAL JUSQU'AUX SOURCES DU NIL, Berlin, D. Reimer (E. Vohsen), XXIV, 513 p. index, ill. cartes.
4. Minifope (1990) RAPPORT ANNUEL 1989, Kigali, 284 p. fig. tabl.
5. Minifope (1990) SITUATION DE 463 ENTREPRISES AU 30/6/1990, Kigali, (liste manuscrite).
6. Ntezimana, E. (1990), RAPPORT DE MISSION (texte dactylographié).

LA REINTEGRATION SOCIO-POLITIQUE ET ECONOMIQUE DES REFUGIES RWANDAIS

Par J. Damascène NDUWAYEZU

La guerre d'octobre 1990 déclenchée par une partie des réfugiés rwandais vivant en Uganda, même si son enjeu, comme l'ont montré d'autres chapitres de cette étude, n'était pas la résolution du problème des réfugiés mais la conquête du pouvoir politique, a amené le gouvernement rwandais à réaffirmer plus que jamais sa volonté d'accueillir avec l'aide des pays et organismes amis les réfugiés ayant abandonné toute velléité, toute arrogance d'une race née pour dominer, surtout par la voie des armes, mais plutôt disposés à partager avec les citoyens rwandais le dur labeur de tramer.

Malgré des contraintes de développement qui sont une réalité incontournable, le Rwanda va accueillir ses réfugiés. Cet accueil de réfugiés, sur demande volontaire et individuelle ou sur organisation à grande échelle (ne présageons pas des résultats de la conférence régionale sur la question !) implique la définition ou l'analyse de quelques principes socio-politiques et économiques de leur réintégration.

- quelle est la situation socio-démographique des réfugiés à accueillir ?
- quels sentiments la population rwandaise de l'intérieur nourrit-elle envers les réfugiés et ces derniers envers la population d'accueil ? Comment les minimiser ?
- Comment s'assurer de la volonté des réfugiés d'avoir mis fin à leur situation de réfugiés ?
- où seront-ils installés ? Que vont-ils faire pour subvenir à leur subsistance ?

Ce chapitre essaie de répondre à ces interrogations sous l'angle spatio-économique. Avant de les aborder une revue critique s'impose sur les facteurs économiques à l'origine du retour des réfugiés rwandais.

1. LES FACTEURS ECONOMIQUES A L'ORIGINE DU RETOUR DES REFUGIES RWANDAIS

Selon l'esprit et la lettre des conventions internationales régissant le statut des réfugiés, du moment qu'il estime que les causes qui sont à l'origine de

son exil ne subsistent plus dans son pays d'origine, le réfugié peut décider librement de rentrer dans sa patrie. La mise en application de cette disposition dépend de trois facteurs :

- la volonté des réfugiés de mettre fin à leur situation,
- la capacité d'accueil et de réintégration des pays d'origine,
- le concours des pays d'asile et des organisations humanitaires qui s'occupent des réfugiés.

Notre propos porte donc sur le facteur économique relatif à la capacité d'accueil des réfugiés.

1.1. POSITION DU GOUVERNEMENT RWANDAIS

Devant la volonté manifeste et légitime des réfugiés rwandais de rentrer au pays, le gouvernement rwandais a clairement montré que dans les premières années d'existence de ce phénomène, il y a 30 années, le pays a réintégré les réfugiés qui ont répondu à ses appels de rapatriement et que dans la suite, il a continué à rapatrier les réfugiés sur demande individuelle. Actuellement, il estime qu'il serait cynique et même irresponsable d'accepter le rapatriement massif de tous les réfugiés alors que les facilités d'accueil et les possibilités de réintégration sont extrêmement limitées.

En effet, suite aux héritages fonciers successifs, le morcellement et la miniaturisation des exploitations agricoles ont fini par produire un espace agricole insignifiant incapable de générer des surplus agricoles pour une population à propension démographique très élevée (un des taux d'accroissement démographique les plus élevés de l'Afrique, à savoir 3,7% par an). La taille moyenne d'une ferme rwandaise est de 1,2 ha, mais on note de grandes différences : 26% de l'ensemble des exploitations disposent de moins de 0,5 hectares tandis que 16% mesurent plus de 2 hectares. En moyenne chaque ferme consiste en 5 blocs, chaque bloc comportant un ou plusieurs champs dont chacun ne dépasse pas une superficie de 7 ares. Les pratiques agricoles sont donc intensives puisqu'elles ont lieu dans de très petites propriétés, réduites souvent au jardinage. Malgré ces pratiques

d'agriculture ingénieuses et bien adaptées qui ont permis à la paysannerie de maintenir un niveau relatif d'auto-suffisance alimentaire, les famines de 1974, 1984 et 1989 ainsi que des déficits alimentaires fréquents, même si leur gravité n'est pas comparable au standard africain, ont démontré que l'actuelle production agricole du Rwanda est dangereusement proche du seuil minimum requis.

Sans ressources naturelles génératrices d'emplois connues, l'afflux massif de réfugiés, s'ajoutant aux agriculteurs sans terre, provoquera une situation sociale, économique et politique dans laquelle un peuple exposé au chômage et à la faim ne reculera devant aucun moyen pour survivre, créant ainsi un problème de sécurité.

Et le gouvernement d'ajouter qu'il examine même depuis une quinzaine d'années les modalités d'encourager les rwandais à émigrer à l'instar des politiques déjà menées à l'époque de la tutelle belge de transfert de milliers de familles au Nord Kivu ! Dès lors comment peut-il inviter ceux qui vivent à l'extérieur à rentrer tous et en masse quand il encourage ceux qui vivent à l'intérieur à émigrer !

Ainsi pour une population active dont plus de 90% oeuvre dans le secteur agricole, la pression démographique, compte tenu des terres arables (environ 50% du territoire, exactement 1,35 millions d'hectares) constitue une préoccupation primordiale.

Ces réalités économique-démographiques sont incontournables. Cependant elles sont sérieusement contestées par les réfugiés et certains des pays d'asile.

1.2. POSITION DES REFUGIES.

1.2.1. Les critiques véhémentes

1.2.1.1. La pression démographique est un prétexte. Loin de réduire la production, elle conduit ceux qui la subissent à intensifier le système de mise en valeur agricole en vue de répondre aux besoins alimentaires du surcroît de la population. Par conséquent le Rwanda ne continuera pas à demeurer dans l'état de pression démographique et d'incapacité à assurer la sécurité alimentaire de ses sujets. Par ailleurs le surcroît de population, postulé exogène car provenant

du retour massif des réfugiés, est discriminatoire. Pourquoi le Rwanda a-t-il accueilli des réfugiés d'autres pays et non ses propres réfugiés ? Comment pourra-t-il nourrir le surcroît de population endogène ? Par conséquent il faut un retour inconditionnel de tous les réfugiés disséminés dans le monde (*Isangano*, n°1, Mars 1989, p.1-10).

Un commentaire bref s'impose sur cette critique. Théoriquement et scientifiquement, il est vrai que loin de réduire la production, la pression démographique peut conduire ceux qui la subissent à intensifier le système de mise en valeur. La paysannerie rwandaise l'a démontré, elle qui devait disparaître sous les calamités, dès les années 1960. Mais en agriculture comme dans d'autres secteurs économiques, il y a trois éléments de la production : la terre, le travail et le capital. L'agriculture rwandaise étant à base uniquement d'énergie biologique et sans intrants financiers, la production agricole dépend de la surface disponible et du nombre de travailleurs. Cependant si au Rwanda, depuis 30 ans, l'expansion démographique a constitué la variable indépendante de la relation population-ressources, ce n'est pas elle qui a permis la hausse générale de la production agricole mais l'expansion des superficies agricoles, par ailleurs au détriment des rendements agricoles qui ont parallèlement chuté malgré l'effort d'intensification dans les exploitations familiales.

Entre 1966 et 1986, la surface des terres cultivées a augmenté de 3,7% par an, alors qu'à part le manioc, le haricot et la pomme de terre, le rendement général des principales cultures vivrières a baissé dans l'ordre de 0,9% par an. L'analyse faite à partir des cultures les plus importantes (bananes, haricots, patates douces, manioc, pomme de terre) montre que ce groupe a enregistré une baisse alarmante de -3,5% pour la période 86-89. Elle est de -8,5% pour la seule année 1989. Dès lors, avec l'épuisement des terres arables et l'utilisation des pâturages à des fins agricoles, l'intensification paysanne, sans apport d'engrais, de pesticides, de semences sélectionnées, a détruit plutôt le patrimoine foncier, d'où chute de la production agricole. Ceci est du reste à la base des intenses mouvements de migration intérieure intervenus depuis

les années 1960. On ne dira pas tout de même que ces mouvements étaient dus "à une économie de traite, au refus par les paysans de l'impôt de capitalisation ou des travaux forcés de la période coloniale".

Ainsi donc, dans le contexte actuel de l'auto-subsistance des ménages agricoles à très faibles revenus monétaires, la croissance démographique est un réel handicap pour le progrès de l'activité agricole du pays. Combien d'années faudra-t-il et d'où viendront les moyens pour relever le niveau d'instruction de la population, pour disponibiliser un capital permettant à la population d'opérer des mutations dans le système agraire qui générerait lui-même ses propres innovations ? Conception malthusienne ou conception bosérienne ! Le Rwanda a plus besoin d'une théorie socialement acceptable d'organisation socio-économique de la production agricole.

Effectivement le Rwanda a accueilli des réfugiés burundi en 1972 et ugandais en 1982. Il est évident qu'à l'époque de 1972 les savanes de l'est étaient encore disponibles. Elles étaient de l'ordre de 150.000 hectares en 1958. Les réfugiés burundi ont été dirigés essentiellement vers le Nord Est (Muvumba). Les réfugiés ugandais, venus en 1982, ont trouvé difficilement de la place; quelques familles ont été installées en Commune Rukira. En août 1989, force a été de négocier avec le gouvernement du Burundi pour le retour immédiat des réfugiés sur leur collines de Ntega et Marangara. Les réfugiés rwandais qui sont rentrés avant que les terres arables soient complètement occupées ont trouvé où s'installer.

S'agissant de comment on va nourrir la population endogène en surcroît, force est de constater qu'on la nourrit déjà difficilement. Faut-il le cacher ? Est-ce un défaut d'organisation ou de développement économique ? Le Rwanda s'est enorgueilli pendant longtemps, malgré des crises périodiques, d'être classé parmi les pays du Sud du Sahara qui approchaient l'auto-suffisance alimentaire (Kenya, Côte d'Ivoire, Cameroun, Rwanda). Malheureusement, depuis 1987, il subit des contrecoups qui lui font recourir à l'aide alimentaire pour combler les déficits. Le volume de ces aides est estimé annuellement depuis 1984, à 13.552 T. Toutefois la population endogène est sur

son lopin de terre. Elle est sensibilisée sur le problème démographique et même sur la nécessité d'émigrer. En serait-il de même pour les réfugiés de retour une fois qu'on se serait engagé à les accueillir ? Dans tous les cas il faut s'être assuré de leur offrir un gîte et un emploi permanent.

2.1.2. Une autre critique affirme qu'il est faux de dire qu'il n'y a aucun cm² de terre disponible au Rwanda car le Parc National de l'Akagera occupe à lui seul 1/10^e du pays. Comment le réserver aux animaux, aux touristes étrangers en condamnant à l'exil une partie du peuple rwandais ! Et quand bien même il n'y aurait aucun cm² de disponible au Rwanda, puisqu'il est difficile de rester à l'extérieur, il faut rentrer de force ou passer aux actes de sabotage y compris brûler ce parc jusqu'à la négociation. (*Impuruza*, n°14, June 1989, p.57-65).

Il est vrai que le Rwanda compte encore quelques formations végétales d'altitude et une vaste savane à la taille de la superficie du pays.

En 1985, par rapport à la situation de 1958, 1.712,25 Km² avaient été amputés aux réserves naturelles soit une regression de 26% : Nyungwe -15%, Gishwati -21,7%, Mukura -33%, Birunga -55,9%, Akagera -0%, Domaine de chasse -30%, Savane de l'Est 66,7% ;
- formations végétales d'altitude : 1259 Km² soit 4,7% de la superficie totale du pays

- . forêt des Birunga (Parc National) : 150 Km²
- . forêt de Gishwati : 219 Km²
- . forêt de Mukura : 20 Km²
- . forêt de Nyungwe : 870 Km²

- formations végétales basses : 3.120 Km² soit 11,8% de la superficie du pays.
. Savanes de l'Akagera (parc national) : 2.670 Km²
. Savanes du Mutara (domaine de chasse) : 450 Km²
. Savanes de l'Est : 500 Km²

En 1990 la situation doit s'être empirée, puisque fin 1989, le Congrès Préfectoral de Kigali a informé les migrants des autres préfectures qu'il n'y a plus de terres vierges pouvant les accueillir (savanes de l'Est).

En face d'un problème aussi humain que celui de l'installation des réfugiés, il n'est pas nécessaire de s'appesantir sur l'importance des milieux naturels qui constituent des ressources d'une importance capitale pour l'équilibre des écosystèmes, indépendamment de leur valorisation sur le plan socio-économique, scientifique, culturel et touristique.

- sur le plan écologique, les milieux naturels jouent le rôle prépondérant dans la régulation du régime hydrique tout en protégeant le sol contre l'érosion et l'inondation des vallées ;

- sur le plan socio-économique, les revenus tirés des milieux naturels sont très diversifiés : l'artisanat des corbeilles, le gibier de la chasse contrôlée, le sciage du bois, la récolte des plantes médicinales, les emplois de gardes et guides, les recettes d'entrée touristique.

Concernant particulièrement les parcs nationaux, il faut signaler que le parc national de l'Akagera couvre une région dont la productivité agricole des sols est très pauvre. Il s'agit de vieux sols de texture variable dont la majeure partie est constituée par une zone à roches schisto-quartzitiques.

L'horizon humifère est peu profond et les affleurement rocheux abondent. Par ailleurs, en creusant ces sols, les termites ont permis la pénétration des eaux qui ont abouti à un lessivage très poussé. C'est du reste pourquoi il portent une végétation rabougrie de savanes arbustives ou arborescentes à acacia combretum. Les savanes herbeuses ouvertes ne couvrent que 10% de l'ensemble principalement dans le Mutara, dans les plaines et sur les plateaux du Mubari. Les savanes boisées ne couvrent pas plus de 5% surtout en bordure des lacs et marais.

Le Nord Ouest, le Mutara, fait partie d'une zone granitique où le sol est plus profond. L'Est est une vaste zone humide constituée par la dépression fluviolacustre et la vallée de l'Akagera comprenant 50.000 à 60.000 ha de lacs et de marais.

Aussi, dans une région soumise à un climat subaride (pluviosité moyenne de 800 mm), les terres qui pourraient être récupérées d'une façon durable pour l'agriculture sont en faible proportion et leur affectation aux activités agricoles n'aurait qu'un impact très

minime au niveau national comparativement à leur utilisation écologique et économique actuelle. A tout le moins, du point de vue agronomique, il n'y a que le domaine de chasse qui pourrait être récupéré, encore que son exploitation agricole ou pastorale devrait être assortie de barrages d'eau pour l'irrigation. Se poserait évidemment le problème d'ex-cutoire naturel des animaux du parc durant la grande saison sèche juin-juillet-août !

Le petit parc national des volcans qui abrite l'espèce la plus rare des gorilles de montagne (gorilla berengei) dont il ne reste plus que 150 individus, a été déclaré en 1983 par l'UNESCO patrimoine mondial de la biosphère. Il est donc protégé internationalement dans le cadre du réseau "Man and Biosphere" constitué par des réserves où la conservation de la nature et la recherche scientifique sont mises au service de l'homme. Par ailleurs environ 10% des eaux de pluie du Rwanda tombent dans cette région des volcans.

Les forêts de la Crête-Zaire Nil sont situées dans une zone d'où le système hydrologique du pays s'approvisionne pour les 2/3. Cette région fait dévaler entre 2.950 m et 1.700 m leurs très fortes déclivités souvent exposées à une pluviométrie brutale. Les ruisseaux et les rivières sont innombrables car il y pleut plus de 2 m par an. Les brouillards sont quasi journaliers et la température peut descendre à 5°C. Malgré une érosion redoutable, les contreforts de ces montagnes ont été colonisés si bien que les densités sont passées de 80 hab/km² en 1948 à 250 hab/km² en 1978 au prix d'une grave agression contre un milieu naturel fragile, laquelle ne peut qu'accélérer un courant d'émigration déjà bien amorcé. En 1982, une enquête socio-économique a montré que 41% des habitants de la région environnante se sont prononcés en faveur du maintien de la forêt contre 33% pour sa transformation en terrains agricoles.

Le Rwanda a donc décidé d'accorder le statut de "Réserve Naturelle forestière" à la partie la plus riche du massif (40 %) représentative de l'ensemble des formations écologiques. En périphérie, plusieurs organismes internationaux de coopération poursui-

vent le programme de reboisement, réalisent des inventaires forestiers et gèrent les parties les plus dégradées par des aménagements appropriés en suivant des lignes directrices strictes. Il est prévu que d'ici l'an 2000, si ce programme de gestion est réalisé avec succès, Nyungwe fournira annuellement au pays 17.000 m³ de bois de sciage et 26.000 m³ de bois de feu et aura contribué à créer 5.000 emplois et à générer d'importantes recettes... tout en conservant les fonctions écologiques essentielles de la forêt.

A propos du programme de reboisement, il faut particulièrement noter qu'en plus des besoins en terres agricoles, la regression des forêts naturelles de la Crête-Zaire Nil et des Birunga, la quasi disparition des savanes boisées du Bugesera, du Mayaga et des zones de l'Est et la diminution du couvert végétal sur tout le pays sont dus au déboisement suite aux besoins de l'énergie. Le bois de chauffage et les résidus végétaux contribuent pour 96,6% dans la couverture des besoins du Rwanda en énergie. La consommation globale du pays doit se situer autour de 6 millions de m³. Il y a même un déficit en bois de l'ordre de 3 millions de m³ par an. La raison de cette énorme consommation de bois est avant tout l'utilisation pour la cuisson des aliments du foyer traditionnel dit "trois pierres" (amashyiga) dont le très faible rendement est estimé à 5% et une transformation désavantageuse du bois en charbon. Malgré une forte campagne et d'importants efforts financiers, les reboisements ne couvrent que 69.409 hectares et de plus en plus la journée de l'arbre a du mal à trouver des espaces à reboiser. Même si on accélère l'aménagement des sites à potentiel hydro-électrique, même si on utilise le pétrole, le biogaz, la tourbe ou le gaz méthane, il faut se rendre à l'évidence que la diffusion se heurterait à la dispersion de l'habitat et ou à l'indigence des revenus de la majorité de la population. Dans ce contexte, les forêts naturelles, les savanes boisées et les boisements artificiels sont nécessaires pour longtemps.

En définitive, faut-il transformer ces espaces à formation végétale en domaines agricoles devant accueillir les réfugiés ? Le milieu géographique occupé actuellement par les forêts naturelles est en

très grande partie potentiellement inapte à une agriculture soutenue. Même dans les paysannats d'Icyanya, Bugesera et Mayaga, malgré toute l'assistance logistique, technique et financière déployée, les rendements agricoles élevés au départ suite à la valeur neuve des terres ont fléchi suite à la fragilité du milieu. Pourtant les vieux pays (collines du centre du pays) ont tenu pendant des millénaires.

Le prix à payer pour la déforestation de ces milieux naturels (perturbation du régime hydrique, dégradation des écosystèmes, pertes d'espèces endémiques) est trop lourd pour un gain fugitif et sans impact économique à long terme. La solution d'installer des familles dans de telles zones, réfugiés ou autres, pourrait vite conduire au désenchantement et au désespoir et au risque de provoquer des situations imprévisibles aussi bien pour le pays que pour les réfugiés eux-mêmes. Il importe donc de veiller jalousement aux avantages actuels : protection des rythmes climatiques, tourisme qui est devenu le deuxième produit d'exportation pourvoyeur de devises après le café (10,9 Millions de \$ USA en 1988).

1.3. Réactions modérées des réfugiés

1.3.1. Même si l'on a pas le droit d'exiler une partie du peuple sous le prétexte du problème démographique, on ne peut pas ne pas reconnaître la gravité du problème démographique rwandais. (*Le Patriote*, n° 7-8 mars 1990).

1.3.2. Les contraintes d'accueil des réfugiés ne sont pas seulement l'apanage du Rwanda et il ne doit pas s'en prévaloir pour se soustraire à ses obligations envers ses ressortissants vivant à l'extérieur. Cependant, si le rapatriement massif s'avère être un grand problème, il faut organiser un rapatriement par étapes. (*Réaction de la délégation ougandaise sur l'exposé de la délégation rwandaise à la 2ème réunion du comité conjointe rwando-ougandaise sur le problème des réfugiés vivant en Ouganda (Kampala Novembre 1989)*).

2. REINTEGRATION SOCIO-POLITIQUE

Quelques principes

La révolution sociale de 1959 n'a pas provoqué des mouvements importants de réfugiés. Le véritable départ des réfugiés à l'étranger intervient après les élections communales de Juin-Juillet 1960. Cependant, en vue de l'organisation des élections législatives et du référendum sur la monarchie de 25 septembre 1961, une amnistie générale et inconditionnelle des délits à caractère politique commis pendant la période des troubles de 1959 fut proclamée. Elle bénéficia aux condamnés incarcérés ou en attente de jugement ainsi qu'aux exilés qui participèrent aux élections. Ces élections furent suivies d'un départ de rwandais désabusés et découragés par la victoire des Républicains. Certains quittèrent leur région de résidence pour s'installer dans les paysannats de Nyamata (Kigali) et Rukumberi (Kibungo). D'autres allèrent à l'étranger.

Après leur départ, les parents ou les voisins s'approprièrent les biens qu'ils avaient abandonné. Mais aussi souvent leurs biens-immeubles en dur ainsi que leurs dépendances (terrains) ou les grands boisements devinrent propriété publique de la commune. Certains bâtiments ont quelques temps servi de bureau communal, de tribunal de canton, de foyer social, etc.

Depuis ces temps, la population encore arriérée s'est ouverte au progrès : elle a amélioré son habitat, a construit ses écoles, ses centres de santé, a aménagé ses sources d'eau, a tracé des routes, a lutté contre l'érosion de leurs champs, défini ses priorités de développement dans le cadre du plan communal.

- Quels sentiments nourrit-elle à l'égard des réfugiés surtout après l'attaque armée des réfugiés en octobre 1990 dans laquelle plusieurs familles déplorent la perte d'un membre de la famille ou d'un ami?
- La population de telle commune est-elle prête à accueillir ses ressortissants réfugiés pour partager les fruits de leurs labeurs des 30 dernières années?

- Mais aussi, les réfugiés eux-mêmes ou leurs descendants, quels sentiments nourrissent-ils envers ceux qui les ont chassés ou spoliés de leurs biens surtout quand les événements montrent qu'ils n'ont jamais accepté les acquis de la révolution de 1959? Quelles dispositions à prendre pour s'assurer que ceux qui rentrent acceptent les structures socio-politiques en place issues de cette révolution (République démocratique) et que beaucoup continuent à refuser ?

- Ces dernières années, suite à un concours de plusieurs circonstances (dégradation des sols, changements climatiques, etc...) plusieurs communes ont été frappées par des famines plus ou moins sérieuses. Le danger reste là puisque les moyens d'augmenter la productivité des sols (engrais, semences sélectionnées) ne sont pas à la portée des familles les plus touchées. Plusieurs familles sont également devenues des paysans sans terres. Comment ces populations vont-elles réagir à la mobilisation par le pays de moyens financiers importants pour l'accueil des réfugiés, voire à la mise à la disposition des réfugiés de terres et de maisons auxquelles elles aimeraient également accéder ?

- Durant cette période d'apprentissage individuel et collectif du jeu démocratique au sein de plusieurs partis politiques, quelle utilisation à des fins politiques fera-t-on du problème d'accueil des réfugiés ? Le parti au pouvoir ne va-t-il pas s'aliéner une grande partie de la population à cause de la gestion d'un problème plus humain que politique ? A tout le moins il serait nécessaire d'inscrire dans la charte politique nationale la solution globale du problème des réfugiés, les partis politiques devant, quant à eux, indiquer clairement les modalités d'accueil des réfugiés qu'ils privilégient.

Au vu de toutes ces considérations socio-politiques, l'installation des réfugiés ne devrait point se faire sous forme d'une concentration dans une zone agricole, un quartier urbain, un camp etc... qui seraient un ghetto, voire une cible de personnes ou de partis politiques bien ou mal intentionnés. Malgré le coût élevé d'encadrement pendant les premières années, l'installation devrait se faire sous forme de

petits groupes dans de petits villages dispersés sur l'ensemble du territoire. Ces villages accueilleraient d'autres ressortissants des communes en difficulté de production agricole, toutes ethnies confondues. Il faudrait surtout éviter les zones frontalières. Les autorités administratives locales seraient chargées de veiller à leur rapide intégration dans le circuit socio-économique de la région.

3. REINTEGRATION ECONOMIQUE

Partant des situations bien connues qui distinguent 4 catégories de migrants rwandais à l'extérieur, à savoir

- les travailleurs recrutés ou embauchés à l'époque coloniale pour pallier la Main-d'Oeuvre dans les entreprises des Colonies,
- les familles transférées par les autorités coloniales dans les régions non peuplées des pays voisins,
- les immigrés spontanés pour diverses raisons,
- les réfugiés politiques d'entre novembre 1959 et fin 1966 et de février 1973,

les problèmes de réintégration ne concernent que la seule catégorie des réfugiés politiques.

Selon le document présenté au Comité Exécutif du Haut Commissariat pour les réfugiés lors de sa session d'octobre 1990 à Genève, le nombre de réfugiés politiques qui vivent essentiellement dans les pays voisins du Rwanda est de 441.387 personnes :

- Burundi	: 267.455
- Tanzanie	: 22.300
- Uganda	: 74.372
- Zaïre	: 75.294
- Kenya	: 1.966

Une analyse faite par un membre de cette équipe aboutit à un chiffre de 175.000 personnes. Pour les besoins de cette étude, nous utilisons le chiffre le plus élevé.

Il va sans dire que ce nombre pourrait diminuer de quelques unités car ceux des réfugiés qui ont pris des armes et participé à l'agression armée contre le Rwanda depuis octobre 1990 ont perdu la qualité de réfugié.

3.1. Caractéristiques socio-démographiques des réfugiés.

Selon toute vraisemblance, l'émigration rwandaise à l'étranger présente un caractère fortement sélectif du point de vue des sexes. Quand on analyse la pyramide des âges de la population du Rwanda en 1974 et 1987 (date des recensements) on constate une faiblesse excessive des effectifs masculins des classes d'âges allant de 25 à 50 ans. Selon un recensement effectué en 1969 en Uganda, il y avait 1,7 fois plus d'individus de sexe masculin parmi la population d'origine rwandaise, les effectifs masculins de 15 à 40 ans représentant plus de 45 % du total de la population masculine. Après vingt années, il n'y a pas de raison pour que la situation ne se soit équilibrée grâce à l'arrivée à l'âge actif des classes jeunes de 1970.

On ne dispose d'aucun renseignement sur le niveau de scolarisation et d'instruction de cette population, encore moins sur la situation dans la profession. La très faible minorité des réfugiés, ceux qui vivent dans les pays lointains (Europe, Amérique et certains pays d'Afrique) ont un niveau de formation très élevée qui leur a permis d'aller dans ces pays et de s'intégrer sur le marché d'emploi. Mais pour la grande majorité des réfugiés qui vivent dans les pays voisins, surtout dans les zones assimilables aux camps de réfugiés, il faut à tout le moins les comparer à la situation socio-démographique de la population rurale du Rwanda. L'infime minorité instruite vit dans les centres urbains alors que la majorité reste dans les zones d'accueil.

En projetant les caractéristiques socio-démographiques des rwandais sur la population des réfugiés politiques (Tableau 3.1), il apparaît que le Rwanda devra accueillir 78.757 familles d'agriculteurs-éleveurs, 2.423 familles susceptibles de travailler dans le secteur secondaire et 5.336 familles pouvant travailler dans le secteur tertiaire.

Tabl.3.1. PROJECTION DES CARACTERISTIQUES SOCIO DEMOGRAPHIQUES DES RWANDAIS SUR LES REFUGIES.

	Rwanda 1990	Réfugiés
1. Population totale	7.330.000	441.387
2. Les moins de 14 ans	48,9%	-
3. Population active (15-65 ans)	48,3%	213.190
4. Composition de la famille	5,1	86.546
	personnes	familles
5. Taux de scolarisation (7 à 14 ans)	62,1%	
6. Taux d'alphabétisation pop. totale	56%	
7. Taux d'alphabétisation (7 à 30 ans)	90%	
8. Niveau d'instruction secondaire (1978)	2,4%	10.593 personnes
9. Niveau d'instruction supérieure (1978)	8,2%	883 "
10. Effectifs dans le secteur primaire	91%	401.662 personnes
11. Effectifs dans le secteur secondaire	2,8%	12.366 "
12. Effectifs dans le secteur tertiaire	6,2%	27.366 "

3.2. Réintégration des réfugiés dans le secteur primaire.

La direction générale des Forêts du MINAGRI a réalisé une étude détaillée sur l'occupation de tous les sols et de toutes les surfaces du pays, produisant des cartes à l'échelle de 1/20.000. Cette étude entreprise pendant les années 1986 et 1987 s'est basée sur des photographies aériennes datant de 1978/1979 (Tableau 3.2.).

Ces chiffres montrent une occupation intense du sol puisque la moitié des superficies destinées aux cultures annuelles et saisonnières recourent à peine au repos des champs (jachères) :

cultures annuelles et saisonnières = 911.288 ha	- avec jachères <10% = 451.186 ha = 49,5%
	- avec jachères >10% mais <30% = 338.880 ha = 37,2%
	- avec jachères >30% mais <50% = 121.221 ha = 13,3%

Il ne peut en être autrement puisque 43% des ménages disposent d'une exploitation agricole moyenne de 50 ares.

Le même département a fait établir des cartes d'occupation des sols au 1/100.000 par interprétation des images du satellite Européen SPOT. La publication des cartes date de l'année 1989. Le tableau 3.3. présente la situation dans l'occupation des sols par préfecture. Cette ventilation par préfecture permet de voir plusieurs aspects de l'intensité d'occupation du sol comme le manque de pâturages dans plusieurs préfectures (Butare, Cyangugu, Kibuye, Gisenyi et Ruhengeri), partant, la réduction des jachères.

En effet, les seuls terrains où encore un agrandissement substantiel du potentiel agricole peut avoir lieu sont :

a) Les marais qui occupent 7,5% de la terre ferme (180.751 ha) et dont 62,6% de ces surfaces sont encore non utilisées (113.178 ha).

Tabl.3.2. RESULTATS DE L'ETUDE SUR L'OCCUPATION DES SOLS (1987)

catégorie d'occupation	type de culture	surfaces totales (ha)	surfaces marais (ha)
Végétation naturelle total 660 309 ha	forêts naturelles	158 827	
	savane boisée	28 532	
	savane arbustive	223 761	
	savane herbeuse	134 196	
	marais à papyrus&phragmites	105 744	104 744
	prairie et forêts naturelles	9 250	
reboisement		69 409	
cultures perennes total 258 157 ha	bananiers	230 251	
	caféiers	16 417	
	théiers (estime 50% en marais*)	8 465	4 233
	quinquina	820	
	pyrethre	862	
	canne à sucre	1 147	
	fruitiers	195	
cultures annuelles et saisonnières total : 911 288 ha	avec jachères <10%	451 186	
	avec jachères > 10% <30%	338 880	
	avec jachères > 30% <50%	121 221	
Vallées et bas-fonds aménagés	riz	1 921	1 921
	culture annuelle autre que le riz	64 454	64 454
	non occupé ou en jachère	3 201	3 201
pâturages total 405 207 ha	pâturage naturel, jachère >50%	399 718	
	pâturage amélioré	5 489	
outre total : 5 217 ha	étangs piscicoles	51	51
	zones d'habitation	5 166	
zones non-exploitablees total : 12 851 ha	zones à forte pente	1 324	
	phénomènes d'érosion	2 244	
	roche ou bancs latéritiques	9 283	
	problèmes de drainage	0	0
Lacs		143 676	
surperficie totale planimétrée		2 535 689	180 751

source : Etude par photo-interprétation de l'occupation des sols et de la disponibilité des terres, Technosinesis / Direction-Générale des Forêts, MINAGRI, Kigali (Mai 1987).

Tabl. 3.3. SITUATION DANS L'OCCUPATION DES SOLS

CATEGORIE D'OCCUPATION	TYPE DE CULTURE	SURFACE en Km ² par Préfecture										Total (1)
		Kigali	Citaroma	Butare	Gikong.	Cyang.	Kibuye	Gisenyi	Ruheng.	Byumba	Kibungo	
FORMATION VEGETALE NATURELLE	Forêt naturelle	10,33	1,80	0,00	412,63	542,00	39,10	183,65	127,88	15,20	52,46	1.385,05
	Prairie et forêt naturelle	0,00	0,00	0,00	9,15	3,84	1,09	0,00	0,30	0,00	0,00	14,38
	Savane boisée et arbustive,	174,21	2,04	0,00	36,41	50,15	0,40	66,85	1,40	1.157,29	814,73	2.303,48
	forêt naturelle dégradée	13,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	943,25	121,72	1.078,57
	Savane herbueuse	212,86	38,57	41,02	1,09	9,90	0,35	1,00	27,05	283,55	427,65	1.043,04
	Marais à papyrus et phragmites	411,00	42,41	41,02	459,28	605,89	40,94	251,30	156,63	2.399,29	1.416,56	5.824,52
FORM. VEG. ARTICIELLE	reboisement	18,86	22,24	20,39	34,14	24,27	18,96	48,32	15,09	24,55	3,60	230,42
CULTURES PERENNES, ANNUELLES ET SAISONNIERES	Bananiers	26,19	5,63	1,40	0,00	24,17	2,40	10,80	4,26	1,05	493,13	569,03
	Bananiers, cult.An. et Sais.	9,10	75,01	885,48	40,43	730,25	12,00	84,22	114,15	41,33	4,00	1.995,97
	Ban.cult.An. et Sais.,caféiers	1469,18	1.112,61	366,30	24,80	13,50	249,99	262,60	227,92	342,95	332,61	4.402,46
	Théiers	0,00	0,00	1,76	12,15	19,66	1,30	14,30	3,34	47,69	0,00	100,20
	Quinquina	0,00	0,00	0,00	0,00	0,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,17
	Canné à sucre	14,30	3,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,00	20,10
	Cult.An. et Saisonnières	98,85	0,30	0,00	149,16	10,00	76,53	376,32	452,68	365,84	235,91	1.765,39
	Cult.An. et Sais.,Bananiers	76,72	1,50	380,88	407,24	170,48	102,31	227,28	357,29	471,29	149,66	2.344,65
	Cult.An. et Sais.,Ban.,Caféiers	462,26	759,14	0,00	203,46	20,90	194,11	180,17	234,28	657,71	292,38	3.004,41
	Cult.An. et Sais., Théiers	77,48	0,00	0,23	179,92	0,00	0,00	79,97	11,70	0,00	0,00	271,82
	Cult.An. et Sais., Ban.,Pâturage	0,00	0,00	176,81	19,80	113,96	37,30	0,00	0,70	59,30	196,98	684,33
	Cult.An. ET Sais., Pâturages	0,00	0,00	0,00	335,30	0,00	488,08	28,60	21,40	0,00	0,00	873,38
	Pâturages,Cult.An.et Sais.,Ban.	134,23	38,18	7,92	70,64	41,40	96,14	17,80	34,28	36,28	216,86	657,45
Pâturage	212,72	102,11	18,98	170,61	29,72	50,91	95,80	14,29	378,81	464,60	1.538,55	
VALLÉES ET BAS FONDS AMENAGES	Riz	2581,03	2.098,28	1.839,76	1.613,51	1.174,21	1.311,07	1.377,86	1.411,81	2.402,25	2.388,13	18.227,44
ZONES NON EXPLOITABLES	Autres cult. annuelles	10,30	1,86	6,30	0,00	2,30	0,00	0,00	0,00	4,70	1,60	27,06
	Zones d'habitation	132,10	109,92	36,48	9,47	0,83	1,96	13,64	34,78	88,28	44,70	472,16
	Zones industrielles et mines	142,40	111,78	42,78	9,47	3,13	1,96	13,64	34,78	92,98	46,30	499,22
	Lacs	35,82	2,20	1,96	1,00	2,50	1,00	4,20	2,62	2,37	1,75	55,42
Zones rocheuses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,90	0,00	0,00	0,00	0,90	
		0,00	0,00	0,00	0,00	176,00	379,57	459,65	83,05	58,91	267,86	1.503,43
		0,00	0,09	0,34	0,1	2,50	1,00	0,00	3,12	0,19	0,00	7,34
		114,71	2,29	2,30	1,10	181,00	381,57	463,85	89,69	61,47	269,61	1.567,09
		3.267,50	2.277,00	1.946,25	2.117,5	1.988,50	1.754,50	2.155,17	1.738,00	4.380,55	4.124,20	26.348,46

Source (1) MINAGRI : cartes de l'occupation des sols au 1/100.000, 1989 (10 Préfectures)

Le développement des marais est directement lié à l'accroissement de la densité de la population. Les vallées rwandaises ont toujours joué un rôle important dans l'extraction d'agrégats et dans l'approvisionnement en eau des hommes et du bétail pendant la saison sèche. Les terres marécageuses n'ont été utilisées comme pâturages que jusqu'il y a une quarantaine d'années. Les 30 dernières années ont vu un intérêt rapidement croissant pour la transformation des marais en terres agricoles. Le niveau d'exploitation agricole des marais était estimé à seulement 20% en 1973.

Les premiers efforts de défrichage des marais ont été entrepris par les agriculteurs eux mêmes. Pour des raisons de technique et d'organisation, ils ont limité leurs activités aux petits marais qui sont maintenant, d'une manière générale, bien voués à la production agricole par les riverains, offrant des pourcentages d'utilisation entre 80 et 100. Les petits marais représentent à peu près la moitié de la surface totale des vallées et bas fonds.

La conquête des petits marais par les paysans eux même a été faite en appliquant une technologie locale. Pour la mise en valeur des grands marais (vallées des grands cours : Nyabarongo, Akanyaru, Akagera hors parc, Kagitumba) les problèmes techniques, agronomiques et socio-économiques sont beaucoup plus complexes. Actuellement, les projets d'aménagement des marais sont très chers dans tous les aspects : le prix d'un ha pour drainage et irrigation peut coûter 100.000 Frw/ha. Il faudra donc une technologie moins coûteuse et à la portée des utilisateurs. Le rôle des pays et organismes internationaux est indispensable.

L'utilisation des grands marais pour fins de réintégration des réfugiés n'est pas chose facile. A côté du coût élevé d'aménagement, il faut noter que les marais ne permettent pas le type d'occupation du sol comme celui des terres de collines ou de montagnes en ce qui concerne particulièrement l'habitat et la circulation (sentiers). Par ailleurs, comme les marais constituent le seul domaine agraire qui reste pour la sauvegarde de l'économie agricole et comme ces superficies sont les plus significatives en étendue pour accueillir les réfugiés, c'est une quadrature du cercle que de les utiliser judicieusement aussi bien en faveur des ré-

fugiés que des riverains et des autres agriculteurs en détresse. Il faudra fournir des sécurités et clarités sur les droits d'usufruit des terrains en marais. Un contrat pourrait conférer au bénéficiaire le droit à une indemnisation pour toutes les améliorations financières. Les bénéficiaires s'organiseraient dans les sociétés d'exploitation. Des actions de formation des coopératives et groupements seraient évidemment intensifiées, surtout les associations de commercialisation. Les villages agricoles pourraient s'installer sur les zones de rupture des pentes.

b) les savanes de l'Est et du Mutara.

En discutant de la valeur agronomique des sols que couvrent les milieux naturels rwandais, nous avons montré que la partie du parc national de l'Akagera pouvant être mise en valeur agricole se trouve sur les plateaux et les plaines du Mutara - Mubari sur le territoire des communes Ngarama, Muvumba et Gituza. La partie habitée de ces communes (727 Km²) porte une densité démographique de 120 hab/Km² en 1986 (20.500 familles) dans les paysannats encadrés par l'OVAPAM et le DERVAM. On pourrait gagner au maximum 34.000 ha

Quant à la partie du l'Est du pays (préfecture de Kibungo), même si les densités restent relativement faibles, les superficies libres d'occupation sont rares.

c) les grands boisements domaniaux

Dans cette recherche de terres agricoles susceptibles d'accueillir les réfugiés, malgré le besoin énorme en bois de chauffage et en bois d'oeuvre indiqué au paragraphe 2.1.1, on ne peut ignorer la transformation éventuelle de certains boisements en terres agricoles sous certaines conditions.

Il s'agit de boisements de taille moyenne (50 à 100 ha), grande (100 à 500 ha) ou très grande (plus de 500 ha) appartenant à la commune ou à l'Etat et couvrant une zone de valeur agronomique certaine. Nécessité s'impose ici d'inventorier ce qui existe ici et là et surtout les boisements qui couvrent des sols agronomiquement utiles car les cartes de l'occupation du sol dont est dérivé le tableau 3.3 ne sont pas en mesure de fournir les caractéristiques agronomiques des

sols qui les supportent. Toutefois il ne faut pas se leurrer, car logiquement, à part quelques boisements privés, les boisements domaniaux occupent des terres inaptes à l'agriculture et à l'élevage car ils sont situés sur des terrains à très forte pente ou rocailloux. Avançons comme hypothèse qu'on puisse récupérer un cinquième des 69.409 ha soit 13.000 ha.

X X
X

Dans tous les cas la superficie agricole totale récupérable pour des fins d'installation des réfugiés est trop limitée pour accueillir les 78.000 ménages à raison d'une distribution systématique d'un lopin de terre à chaque famille. Dans les paragraphes précédents, l'analyse du potentiel agricole nous fait aboutir à une superficie utilisable de ± 160.000 ha.

Il faut rappeler que les 300.000 ha du Bugesera-Mayaga ont pu recevoir 41.550 familles jusqu'en 1980 pour une densité assez forte de 250 habitants au Km² ?

Dans cet ordre de comparaison, les 160.000 ha pourraient recevoir 22.160 sur les 78.757 familles d'agriculteurs-éleveurs soit moins de 30% des familles réfugiées. Et nous avons particulièrement insisté sur le principe qu'il ne faudra pas servir uniquement les réfugiés.

Par conséquent, puisque le sauvetage de l'économie agricole rwandaise exige l'arrêt du parcellaire en constituant des propriétés familiales indivises ainsi que le regroupement de l'habitat, l'accueil et la réintégration des réfugiés en milieu agricole doit servir d'occasion unique d'expérimenter un système moderne de mise en valeur agricole du milieu. Pour ce faire, on devra prospecter dans chaque zone agricole retenue les zones de construction d'habitat groupé (à défaut d'un centre rural proche) en fonction des critères physiques (sol infétille, zone d'ensellement, accessibilité aux routes) et de proximité d'autres centres existants. L'habitat sera tout au plus à 5 Km du champ le plus éloigné. Les propriétés feront l'objet d'un groupement en unités de culture ou d'élevage (certains réfugiés pourraient rentrer leurs troupeaux de vache !) exploitées sous forme de coopérative de production. La population active déterminera les conditions d'exploitation, de rémunération des tâches et d'utilisation

des produits (vente, autoconsommation). Ce sera donc une forme de salariat agricole. Il faudra également promouvoir des opportunités d'emploi en dehors de l'agriculture, dans le village ou centre rural (artisanat, industrie légère).

Ces solutions sont d'autant plus appropriées que la population à accueillir constitue une cible privilégiée pour expérimenter les nouvelles idées d'aménagement agricole et spatial. Elle n'est pas rompue aux méthodes culturelles traditionnelles difficiles à extirper des têtes, elle sera assistée pendant un certain temps par des organismes tant nationaux qu'internationaux.

3.3. Réintégration des réfugiés dans le secteur secondaire.

Le secteur secondaire englobe l'industrie extractive, l'industrie manufacturière, l'électricité, l'eau, le gaz et le bâtiment.

Malgré un démarrage industriel dans des conditions difficiles, la pauvreté du sous-sol rwandais fait logiquement dire que la seule ressource disponible pour l'industrialisation du pays est la transformation des produits agricoles. Effectivement, avec le développement des cultures de café, de thé, de pyrèthre, de quinquina, de riz, etc... nous avons cru pendant longtemps que l'industrie, surtout rurale, passe par l'agriculture. Hélas, les surfaces cultivables sont exploitées dans leur presque totalité. Il se pose un problème de terres agricoles permettant de promouvoir l'agro-industrie. Les exploitations familiales dégagent peu ou pas de surplus.

Les industries de substitution aux importations si nécessaires butent au problème d'enclavement qui grève les coûts des matières premières, partant les prix de revient. Les produits deviennent peu compétitifs sur le marché interne et régional. Les unités en place rencontrent de sérieuses difficultés d'écoulement de la production.

Nonobstant ces difficultés, l'industrialisation est le seul domaine sur lequel on doit miser pour offrir des emplois en dehors de l'agriculture. De petites unités de transformation (valorisation de la banane, de l'avocat, de la pomme de terre, des tomates, du manioc,

du sorgho) nécessitant un investissement à la taille du système bancaire rwandais.

A ce niveau, l'aide internationale dans la réintégration des réfugiés est également appelée à jouer un grand rôle. Mais il faudrait éviter de grosses unités dévoreuses de devises et qui tournent à faible rendement. L'occasion serait ainsi donnée de développer les centres ruraux car l'urbanisation doit absolument être un objectif devant désengorger les campagnes, libérer les terres agricoles.

3.4. Réintégration des réfugiés dans le secteur tertiaire.

Au Rwanda, après le secteur primaire (48%), c'est le secteur tertiaire qui est le plus important dans la formation du P.I.B. (31%). Il regroupe les commerces et les services.

Il existe les services classiques (Banques, assurances, administration, hôtellerie, restaurants, transports et communication) et les services d'appoint : artisanat allant des activités de tuilerie et de briqueterie, de vannerie, de broderie et de confection d'habits; les domestiques, la main d'oeuvre temporaire, et surtout le secteur dit informel (coordonniers, menuisiers, tailleurs, réparateurs de radios, de pneus, de montres, petits commerçants ambulants, taxi-moto, coiffeurs, laveurs de véhicules, cireurs de souliers). En 1985, l'emploi provenant des secteurs informels, hors exploitations agricoles, s'élevait à 116.600, soit 35% de l'emploi total, toute activité confondue.

Le commerce et les services sont donc susceptibles d'accueillir un certain nombre de réfugiés scolarisés ou pas, l'esprit d'initiative, le milieu, l'entraide ou un petit crédit de départ faisant l'affaire pour le démarrage.

A côté de ce secteur, l'administration publique est le principal employeur (85%). Cependant, le secteur public, à part l'enseignement, semble saturé. Depuis 1986, les recrutements annuels de la Fonction publique ont été limités à 0,5% des effectifs en place, soit 88 unités par an en tenant compte du taux de remplacement de 5%. Par contre le seul secteur de l'enseignement secondaire public et privé a une demande

annuelle de 283 diplômés d'ici l'an 2.000 alors que l'Université Nationale du Rwanda produit en moyenne 300 bacheliers et 200 licenciés pour tout le marché du travail.

A cela il faut ajouter qu'avec la prolifération des écoles secondaires privées (dont la plupart sont encore aux classes inférieures) et la généralisation de l'externat (la taille des classes peut exiger le dédoublement) les besoins en enseignants seront importants. Par ailleurs, nous signalerons à tout hasard qu'en 1986/1987, 31,4% des enseignants du secondaire (306) étaient étrangers dont parmi eux 46,7% de Zairois, 17,2% de Barundi et 18,1% de belges.

Par ailleurs, 30% des enseignants du secondaire (336 humanistes et 105 A3/A5) n'ont pas le niveau académique requis pour être recrutés dans ce degré.

Enfin, au niveau de l'enseignement primaire, le taux de qualification des enseignants reste très faible (51,5% des 16.000 enseignants en 1985/1986), ce qui permet l'insertion d'un important contingent de personnel de niveau humanités.

CONCLUSION

Le gouvernement rwandais s'est engagé à ne pas se soustraire à ses obligations envers ses ressortissants vivant à l'extérieur. Malgré les difficultés de décompte du nombre de réfugiés et de détermination de ceux d'entre eux qui n'ont pas failli à la qualité de réfugié et qui ont abandonné les intentions bellicieuses, le Rwanda va les réintégrer.

Nous avons soupesé certaines réalités économiques incontournables : crise du milieu de production agricole de subsistance dans un pays où la notion de pression démographique rencontre son véritable sens, inaptitude des espaces actuels à formation végétale à soutenir une agriculture soutenue, secteur secondaire encore embryonnaire, hypertrophie et parasitisme du secteur tertiaire, chômage et sous-emploi en milieu rural.

La population nombreuse et les enjeux de développement étant là, comment les partager avec les réfugiés qui veulent rentrer ?

L'installation des réfugiés ne devrait pas se faire sous forme d'une concentration d'un ghetto de ce

groupe à base commune ethnique, peut-être politique, mais sous forme de petits groupes dispersés sur l'ensemble du territoire, dans des quartiers urbains, ou des villages agricoles devant accueillir d'autres ressortissants des communes en difficulté de production agricole, toutes ethnies confondues. Ceci permettra de concentrer les efforts financiers aux problèmes de production et non à ceux d'infrastructures (routes, eau, santé, école, administration).

La majorité des réfugiés à réintégrer seront agriculteurs-éleveurs-paysans à l'image du rwandais rural. Il faudra surtout éviter les zones frontalières du pays.

Les tensions du monde rural rwandais sont connues. Le Rwanda est un petit potager. L'expérience séculaire paysanne est en crise de soutenir la production face à la croissance démographique. Les problèmes de l'économie agricole touchent les formes d'organisation socio-économique de la production. Avec la réinstallation des réfugiés sur des superficies très limitées encore dégageables, (marais, grignotage du parc de l'Akagera, boisements ?) occasion sera donnée d'aménager plus fonctionnellement l'espace agricole en vue de la modernisation de la production. Pour cela, il faudra penser et introduire un système de production plus judicieux c'est-à-dire un droit de propriété, une structure agraire et un habitat plus appropriés.

Ceux des réfugiés qui réintégreront les secteurs secondaires et tertiaires ne seront pas plus privilégiés. Les offres d'emploi sont très limitées. Il faudra recourir à la stratégie de survie (artisanat, commerce, secteur informel, ...).

Telle est l'ébauche des grandes lignes des structures socio-politiques et économiques d'accueil des réfugiés rwandais. Les services spécialisés sont à même de déterminer les formes et la durée d'assistance financière et matérielle. Nous avons seulement souhaité que les programmes d'assistance aux réfugiés bénéficient aussi aux autres paysans déshérités. Les réfugiés qui ont demandé individuellement à rentrer durant les 30 dernières années sont là. Ils occupent des fonctions diverses dans tous les secteurs de la vie socio-économique du pays. L'amère constatation est que certains d'entre eux ont mis à profit ce retour pour

préparer l'invasion armée du pays et le renversement des institutions républicaines. L'histoire va-t-elle se répéter ? Il est souhaitable que de retour, les réfugiés profitent du jeu démocratique dans le fonctionnement des institutions et ne recourent à la bataille des urnes pour la conquête du pouvoir. Dans le cas contraire, l'exode pourrait recommencer.

Ruhengeri, le 15 Février 1991

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (sélection)

- 1) IMPURUZA, n° 14, Juin 1989
- 2) ISANGANO, n° 1, Mars 1989
- 3) LE PATRIOTE, n° 7-8 Mars 1990
- 4) Minagri : - RAPPORT SUR LA STRATEGIE NATIONALE POUR LE DEVELOPPEMENT ET LA GESTION DES PETITS MARAIS : Kigali, 1987.
- 5) Minagri : - CARTES DE L'OCCUPATION DES SOLS REALISEES PAR INTERPRETATION DES IMAGES DU SATELLITE EUROPEEN SPOT. Echelle = 1/100.000; Kigali 1989.
- 6) Nduwayezu, Jean Damascène : LES FONDEMENTS PHYSIQUES, HUMAINS ET ECONOMIQUES DU DEVELOPPEMENT DU RWANDA, Ruhengeri, Editions Universitaires du Rwanda, 1990, p.294.
- 7) Présidence de la République, Commission spéciale sur les problèmes des réfugiés rwandais : LE RWANDA ET LE PROBLEME DE SES REFUGIES. Kigali, Mai 1990.

CONCLUSION GENERALE

La présente réflexion se veut être une contribution au diagnostic des problèmes actuels de la société rwandaise. Que l'étude soit incomplète et laisse des facettes que plus d'un auraient voulu voir éclairées, cela est certain. Nous en sommes nous-mêmes conscients mais il fallait compter avec les conditions de travail prévalant dans le pays et particulièrement dans la région de Ruhengeri.

A la place d'une conclusion générale classique, les auteurs ont jugé plus approprié de proposer au lecteur les recommandations suivantes tirées dans l'ordre des chapitres qui composent cet ouvrage. Elles méritent une réelle attention dans cette recherche plus que jamais nécessaire et urgente des valeurs permettant l'édification d'une nation composée de citoyens tolérants les uns envers les autres.

RECOMMANDATIONS

1. Les auteurs recommandent la rédaction d'un manuel d'histoire du Rwanda qui devra corriger la vision mythique, idéologique, et stéréotypée de manière à éviter de faire des projections dans le passé de l'époque où le monopole tutsi était accompli.
2. Etant donné que l'idéologie dominante a voulu intégrer la société rwandaise donnant une parenté commune à tous les Rwandais mais en réalité pour justifier et perpétuer l'ordre social inégalitaire et que cela a marqué les mentalités et créé les complexes bien connus, il faut réévaluer les principes de l'éthique publique rwandaise afin de rééduquer la jeunesse en vue de la suppression de ces complexes et de l'édification d'une société plus intégrée et plus juste.
3. Considérant que les institutions républicaines et démocratiques issues de la Révolution sociale de 1959 devraient être considérées comme définitives par tous les Rwandais, les auteurs recommandent que la démocratie pluraliste constitue la plate-forme où toutes les tendances et tous les intérêts peuvent s'exprimer et s'épanouir dans le respect des différences.
4. Le retour des réfugiés dans leur pays est un droit inaliénable. Cependant le dénombrement des réfugiés rwandais devrait suivre les principes internationalement reconnus en ce qui concerne le statut de réfugié, de façon à ne pas confondre les différentes catégories de migrants d'origine rwandaise et de ne pas inclure parmi les migrants les étrangers d'expression rwandaise.
5. Dans le cadre du renforcement de la démocratie, il faut éduquer la population à une lecture plurielle de la presse dans son ensemble plutôt que de recourir à un retrait systématique de certains journaux. Il faut au contraire, s'il y a problème, démentir, démystifier, démasquer leur contenu, pour que l'opinion publique puisse être fixée à partir de données explicites et variées, au lieu d'être exposée à tous les faisceaux de rumeurs.

6. Etant donné les ressources limitées du Rwanda, la pression démographique est un réel problème qui ne peut trouver de solution que dans un cadre d'intégration régionale. C'est pourquoi la diplomatie rwandaise devrait intensifier ses efforts vers cet objectif.
7. La politique d'équilibre ethnique et régional doit être maintenue et appliquée en toute transparence en tant que forme de justice sociale pouvant garantir les droits aussi bien des minorités que de la majorité.
8. Le milieu géographique occupé actuellement par les forêts naturelles est en très grande partie inapte à une agriculture ou un élevage soutenus. Il importe donc de veiller jalousement aux avantages actuels : protection des rythmes climatiques et du tourisme.
9. La superficie agricole récupérable pour des fins d'installation des réfugiés étant trop limitée pour une distribution systématique d'un lopin de terre à chaque famille, il faudra penser à introduire un système de production plus judicieux pour la mise en valeur agricole.
10. L'installation des réfugiés ne devrait pas se faire sous forme d'une concentration, d'un ghetto de ce groupe à base ethnique, mais sous forme de petits groupes intégrés dans la population, soit dans les quartiers urbains soit dans des villages agricoles devant accueillir d'autres ressortissants des communes en difficulté de production agricole, toutes ethnies confondues. Quoiqu'il en soit, dans cette opération, et pour des raisons de sécurité, il faudra éviter des régions frontalières.
11. Afin d'éviter l'utilisation partisane à des fins politiques du problème des réfugiés, il est nécessaire d'inscrire dans la charte politique nationale la solution globale du problème des réfugiés, les partis politiques devant, quant à eux, indiquer clairement les modalités d'accueil qu'ils privilégient.

LES RELATIONS INTERETHNIQUES AU RWANDA
ET LA LUMIERE DE L'AGRESSION D'OCTOBRE 1990.

L'ouvrage est préparé par une équipe multidisciplinaire d'enseignants chevronnés du Campus Universitaire de Rubengeri.

Cet ouvrage analyse les vérités et les contre-vérités:

- L'ethnopsychologie et du peuplement, l'ouvrage analyse les différents préjugés, les mythes et idéologies qui influencent l'ethnopsychologie rwandaise ainsi que les mentalités et les relations entre les différentes composantes de la société rwandaise.

- Les institutions socio-politiques créées par ces mythes et idéologies, accentuées par le mouvement colonial, ont créé des tensions sociales qui ont éclaté en 1959. L'ouvrage analyse la révolution socio-politique de 1959 et ses conséquences.

- Après trente ans de régime républicain, certains milieux activistes des réfugiés et leurs alliés qui ont entrepris artificiellement leurs prétentions et rêves de mener par les Rwandais ont cherché à restaurer l'ordre socio-politique ancien sous le couvert de la démocratie. L'ouvrage analyse le langage et les manipulations qui ont été utilisés pour préparer l'agression d'octobre 1990.

- L'agression d'octobre 1990 a amené le gouvernement rwandais à réformer plus que jamais sa volonté d'accueillir les réfugiés malgré des contraintes économiques et politiques à contourner. L'ouvrage analyse les difficultés quotidiennes que rencontrent les réfugiés rwandais dans le contexte de la crise économique mondiale et aux ressources limitées ainsi que les modalités de réintégration des réfugiés dans ce contexte.

- L'ouvrage se termine par une série de recommandations qui ouvrent les perspectives et montrent dans quel sens les débats et le travail devraient continuer dans l'effort d'édification d'une société nationale toujours plus viable.